



HAL
open science

Dispositifs OEPRE de l'agglomération grenobloise : comment permettent-ils aux parents d'élèves allophones de construire leurs relations avec l'École ?

Miréla Alamelou

► To cite this version:

Miréla Alamelou. Dispositifs OEPRE de l'agglomération grenobloise : comment permettent-ils aux parents d'élèves allophones de construire leurs relations avec l'École ?. Sciences de l'Homme et Société. 2020. dumas-02933574

HAL Id: dumas-02933574

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02933574v1>

Submitted on 8 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dispositifs OEPRE de l'agglomération grenobloise

**Comment permettent-ils aux parents
d'élèves allophones de construire leurs
relations avec l'Ecole ?**

**Miréla
ALAMELOU**

Sous la direction de Monsieur Cyril Trimaille

UFR LLASIC
Département Sciences du langage et didactique des langues
Section Français langue étrangère et seconde

Mémoire de master 2 Didactique des langues - 18 crédits

Parcours : Français langue étrangère et seconde / Formation continue

Année universitaire 2019-2020

Remerciements

A Monsieur Cyril Trimaille, directeur de mémoire qui m'a apporté de précieux conseils tant dans ma réflexion que dans ma rédaction.

A l'équipe du CASNAV pour leur disponibilité et leur soutien.

A toutes les personnes rencontrées durant cette recherche qui m'ont accueillie avec bienveillance et qui ont accepté de répondre à mes questions.

A Madame Anne-Christine Jacob, pour son professionnalisme et son appui dans le référencement de ma bibliographie

A mes amis, qui m'ont épaulé par leurs informations, leurs encouragements, leurs relectures.

A ma famille ici ou là-bas qui me soutient depuis toujours.

A ma sœur-correctrice, heureuse retraitée qui a passé tant d'heures à me stimuler par ses réflexions dans cette recherche.

A ma mère qui a tant contribué et qui continue à contribuer à ma réussite.

DECLARATION ANTI-PLAGIAT

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

PRENOM : Miréla.....

NOM : ALAMELOU.....

DATE : 03 juillet 2020.....

SOMMAIRE

Remerciements	3
<i>Sigles et abréviations</i>	7
Introduction	8
A- Cadrage théorique	10
A.1- Réussir à l'école	10
A.1.1- Réussite	10
A.1.2- Réussite scolaire.....	11
A.1.3- Inégalités sociales et réussite scolaire.....	11
A.1.4- Réussite éducative.....	13
A.1.5- Rentrée 2019, une année sous le signe de la réussite.....	16
A.2- Relations école/famille	16
A.2.1- Précisions des différents termes.....	16
A.2.2- Relations enseignants/parents.....	17
A.2.2- Attentes des enseignants.....	18
A.2.3- Attentes des parents	18
A.2.4- Les associations de parents d'élèves	19
A.2.5- Coéducation	20
A.2.6- Conflits : enjeux et discussions.....	21
A.3- Relations école maternelle/parents : évolution spécifique	23
A.3.1- Première étape	24
A.3.2- Deuxième étape.....	24
A.3.3- Troisième étape	24
A.3.4- Discussion.....	25
A.4- Relations école/parents allophones : cas particulier	25
A.4.1- Parcours migratoires.....	26
A.4.2- Migrations et identités.....	27
A.4.3- Migrations et conséquences dans les familles.....	27
A.4.4- Attentes des parents	28
A.4.5- Démarches.....	29
B- Dispositifs, outils et problématique	30
B.1- Café des parents	30
B.1.1- Emergence du dispositif.....	30
B.1.2- Modalités.....	32
B.2- Après-midi jeux	33
B.3- La Mallette des parents	36
B.3.1- Origines du projet.....	36
B.3.2- Mise en place du projet.....	37
B.3.3- Bilan du projet en 2010.....	37

<i>B.3.4- La mallette des parents aujourd'hui</i>	38
B.4- OEPRE	39
<i>B.4.1- Emergence du dispositif</i>	39
<i>B.4.2- Public concerné</i>	39
<i>B.4.3- Ateliers : aspects pratiques</i>	40
<i>B.4.4- Projets : dimensions pédagogique et administratif</i>	43
B.5- Problématique	47
C- Contexte	49
C.1- Contexte institutionnel	49
<i>C.1.1- Académie de Grenoble</i>	49
<i>C.1.2- L'Education prioritaire</i>	49
<i>C.1.3- Résultats scolaires dans l'académie qui nous intéresse</i>	51
<i>C.1.4- Migration</i>	56
C.2- Dispositifs OEPRE	62
<i>C.2.1- CASNAV</i>	63
<i>C.2.2- Dispositifs OEPRE de l'agglomération grenobloise</i>	64
D-Méthodologie-Analyses-Perspectives	68
D.1- Méthodologie	68
<i>D.1.1- Méthode de recherche</i>	68
<i>D.1.2- Démarches entreprises</i>	68
<i>D.1.3- Outils et techniques de recherche</i>	69
D.2- Recueil et premiers éléments d'analyse	72
<i>D.2.1- Eléments de descriptions des dispositifs</i>	72
<i>D.2.2- Résultats</i>	82
<i>D.2.3- Exploitation des données</i>	83
D.3- Diagnostic	83
D.4- Perspectives	85
<i>D.4.1- Projet</i>	85
<i>D.4.2- Diffusion des informations et communication</i>	85
<i>D.4.3- Intervenants</i>	86
<i>D.4.4- Public</i>	87
<i>D.4.5- Ateliers</i>	87
Conclusion	89
<i>Bibliographie</i>	91
<i>Table des figures</i>	96
<i>Table des annexes</i>	97
<i>Table des matières</i>	265

Sigles et abréviations

ACSE : Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances
ADATE : Association Dauphinoise pour l'Accueil des Travailleurs Étrangers
ANAEM : Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations
ATSEM : agent territorial spécialisé des écoles maternelles
BCD : Bibliothèque Centre Documentaire
CADA : Centre d'accueil de demandeurs d'asile
CAI : contrat d'accueil et d'intégration
CIR : Contrat d'intégration républicaine
CASNAV : Centre académique pour la scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage
CDI : Centre de Documentation et d'Information
CECRL : Cadre européen commun de référence pour les langues
CESE : Conseil économique, social et environnemental
COPIL : Comité de pilotage
DELFB : Diplôme d'études en langue française
DGEF : direction générale des étrangers en France
DILF : diplôme initial de langue française
DIVET : Division des examens
DNB : diplôme national du brevet
DSDEN : Direction des services départementaux de l'Éducation nationale
EANA : élèves allophones nouveaux arrivants
EFIV : enfants de familles itinérantes et de voyageurs
FCPE : Fédération des conseils de parents d'élèves
FLE : français langue étrangère
FLI : français langue d'intégration
FLS : français langue seconde
FSE : Fonds social européen
IA-DASEN : Inspecteur.trice d'Académie - Directeur.trice Académique des Services de l'Éducation Nationale
IFE : Institut français de l'éducation
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
LAEP : lieux d'accueil enfants-parents
MCTRCT : ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales
MEN : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
MENJ : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
MENSRI : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
MESRI : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MI : ministère de l'intérieur
MLV : ministère du logement et de la ville
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
OEPRE : Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants
OEPRI : Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration
OFII : Office français de l'immigration et de l'intégration
ONISEP : Office national d'information sur les enseignements et les professions
PEEP : Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public
PISA : Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PRE : Programme de réussite éducative
REP : Réseaux d'éducation prioritaire
UNAF : Union nationale des associations familiales
UPE2A : Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants

Introduction

Comment peut-on faire réussir son enfant dans le système éducatif français quand notre langue maternelle n'est pas le français, quand nous avons peu fréquenté l'école ? C'est la question que nous nous posons quand nous regardons notre propre mère et la réussite de ses enfants. Elle a en effet réussi là, où beaucoup de parents n'arrivent pas faute de connaissances. Dans l'école où nous enseignons depuis quelques années et peut-être même avant au début de notre carrière en tant que professeure des écoles, ou encore en tant que formatrice dans un centre d'apprentissage pour des jeunes de 16 à 25 ans qui parfois ne maîtrisaient pas la langue française, nous nous sommes posé cette même question face aux parents que nous rencontrions ou pas d'ailleurs.

Combien de questions de parents, sur la suite de la scolarité de leur enfant alors qu'il n'était qu'en petite section nous semblaient étranges ? A bien y regarder, beaucoup de ces parents qui nous interrogeaient étaient d'origine étrangère. Depuis quelques années, nous remarquons à chaque rentrée scolaire, la présence des parents qui viennent d'ailleurs et qui semblent perdus face à la complexité du système éducatif français. Dans notre école, beaucoup de questions trouvent réponses, nous semble-t-il, grâce aux diverses manifestations que nous avons mises en œuvre pour établir un climat scolaire serein. Les réunions individuelles de rentrée où nous échangeons avec les parents sur le quotidien de l'enfant à la maison et sur ce qui va se passer à l'école durant l'année scolaire, les activités en classe où des parents sont conviés, les fêtes de fin d'année sont des moments parmi tant d'autres où nos relations se construisent en toute bienveillance et confiance.

Lors d'ateliers du périscolaire où nous aidons des élèves allophones¹ à trouver une méthode pour apprendre à apprendre, nous nous sommes questionnée sur l'aide familiale qu'il recevait à la maison. Préparer la certification en Français Langue Seconde, reconnue par l'Education nationale pour pouvoir enseigner dans une unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) nous a permis de connaître un autre dispositif proposé dans les écoles, cette fois à destination des parents allophones, l'OEPRE. Ce dispositif nous semblait être une solution que les institutions avaient trouvé pour pallier les difficultés d'adaptation au milieu scolaire que pouvaient ressentir ces parents et leurs enfants quand ils arrivaient sur le sol français, sans grande maîtrise de la langue, sans connaissance du système éducatif.

¹ Un élève allophone est un élève nouvellement arrivé en France qui parle une autre langue que le français. Il a des besoins spécifiques dans l'apprentissage du français langue seconde.

Mais comment ce dispositif est-il mis en œuvre dans la région où nous enseignons ? Comment fait-il pour permettre aux parents d'élèves allophones de construire leurs relations avec l'école pour favoriser la réussite de leurs enfants ?

Pour répondre à ces questions, une enquête sur le terrain nous semblait indispensable. Un dispositif à destination des parents, dans notre école fonctionne assez bien depuis un certain temps. Nous avons choisi de nous appuyer sur ce qui s'y passait pour comparer les deux dispositifs. Des rencontres avec les différents partenaires, intervenants, chefs d'établissement, parents, référents institutionnels s'imposaient. Des observations, des entretiens et des questionnaires paraissaient nécessaires pour apporter des réponses à nos interrogations. Nous nous sommes ainsi orientée vers une démarche mixte mêlant approche qualitative et approche quantitative.

Le premier semestre à l'université étant très intense, nous avons commencé nos investigations au mois de janvier en nous rendant dans des ateliers et en rencontrant les différents acteurs. C'est ce que nous avons fait jusqu'au mois de mars où la crise sanitaire de cette année nous a un peu freiné en entraînant l'arrêt des dispositifs OEPRE.

Pour exposer le travail mené durant ces quelques mois, nous commencerons dans un premier temps par définir ce qu'on entend par réussir à l'école. Dans un second temps, nous examinerons les différentes relations qui peuvent exister entre l'école et les parents pour ensuite présenter des dispositifs et des outils qui sont utilisés à l'école pour favoriser ces relations. Ceci nous amènera à mettre en place notre problématique. Nous détaillerons ensuite le contexte institutionnel et les ateliers observés avant d'aborder la mise en œuvre et les résultats de nos actions. Nous concluons sur des perspectives d'amélioration.

A- Cadrage théorique

A.1- Réussir à l'école

A.1.1- Réussite

Commençons par définir ce qu'on entend par "réussite". Fabien Truong, sociologue indique celle-ci :

1. Réussir : de l'italien *riuscire*, ressortir, du latin *exire*, sortir.

Il y rajoute celles du dictionnaire Larousse :

- 1) Avoir un résultat heureux, se terminer par un succès;
- 2) Croître, se développer favorablement;
- 3) Obtenir un succès, en particulier réaliser ses ambitions (Truong, 2013, p. 29)

Il existe donc plusieurs sens que l'on peut donner à ce terme qui inspire beaucoup d'entre nous, petits ou grands. Philippe Perrenoud déclarait, lui, lors d'une intervention à Québec, en 2002 :

"On peut rechercher la sécurité, ou le risque, l'intégration ou la vie en marge, l'opulence ou le dénuement, la solitude ou la fusion dans le groupe, le travail ou la paresse, la planification ou l'improvisation. *Il n'existe aucune définition institutionnelle de la réussite dans la vie. Ce pluralisme s'étend à la réussite d'un apprentissage désiré. Un apprenti guitariste ou un joueur de golf fixent le niveau d'excellence auquel ils aspirent. Les uns mettent la barre très haut et se sentent constamment en échec, d'autres se satisfont de peu et ont l'impression de réussir pleinement.*" (Perrenoud, 2002).

Le CESE² indique dans un rapport paru en 2015 et intitulé Une école de la réussite pour tous : "Permettre à tous les enfants de s'insérer dans la société, d'être acteurs, chercheurs, autonomes, de se former à devenir citoyens dans une démocratie. : tel est le défi que l'école doit absolument relever." (CESE, 2015, p. 7)

Nous allons nous intéresser ici à la réussite de l'enfant pendant la scolarité obligatoire c'est-à-dire en France de 3 ans à 16 ans. Pour Cécile Goï, l'élève qui réussit à l'école, c'est celui qui se range dans la norme scolaire, à la fois dans son cursus scolaire et dans son attitude. C'est ce qui peut être également appelé la réussite scolaire (Goï, 2008).

² Conseil économique social et environnemental

A.1.2- Réussite scolaire

Nous allons ci-après décrypter les enjeux, les stratégies des uns et des autres pour amener l'enfant à atteindre cette réussite si particulière qui consiste à atteindre le socle commun de connaissances, de compétences et de culture initié en 2005. (CESE, 2015, p. 14).

C'est ainsi que sont appelés savoirs, savoir-faire et savoir-être qui permettent à tout élève de mener à bien sa scolarité, de poursuivre des études supérieures, de construire sa vie personnelle et professionnelle et de se préparer à son rôle de citoyen (MENESR, 2015a). Des bilans effectués à chaque fin de cycle (CE2, sixième, troisième) montrent la progression de l'acquisition de ces savoirs. Ils sont insérés dans le livre scolaire unique de chaque élève du CP à la troisième. Ce dernier, accessible en ligne est disponible à tout moment. L'obtention du diplôme national du brevet (DNB) est conditionnée à la maîtrise des sept compétences du socle. C'est en se basant d'une part sur les recommandations du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne en ce qui concerne les "compétences clés pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie" et d'autre part sur les évaluations internationales, particulièrement le Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves (PISA) que la France a construit le socle commun toujours en vigueur à l'école élémentaire et au collège. (MENESR, 2006c, p. 3). L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) "qui œuvre pour la mise en place de politiques meilleures pour une vie meilleure" ³ organise tous les trois ans une évaluation des compétences de 600 000 élèves de 15 ans (dont 6 308 en France). Les 79 pays participants peuvent ainsi évaluer leur système éducatif et le comparer à ceux des autres. Les résultats du PISA 2018 montrent que les élèves français sont dans la moyenne pour la maîtrise des compétences en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences. Par contre, les résultats de la France en ce qui concerne les inégalités sociales et scolaires sont bien insuffisants. L'écart observé entre les élèves issus d'un milieu favorisé et ceux de classe défavorisée est de 107 points. La moyenne est de 89 points (OCDE, 2018, p. 1) Nous allons voir dans la partie qui suit, ce qui peut expliquer cette différence.

A.1.3- Inégalités sociales et réussite scolaire

Commençons par les définitions des différents milieux en question en nous basant sur celles données par l'Insee. " La catégorie « très favorisée » regroupe les cadres, les professions libérales, les chefs d'entreprise et les enseignants ; la catégorie « favorisée » correspond aux professions intermédiaires ; la catégorie « moyenne » regroupe les agriculteurs

³ <https://www.oecd.org/fr/apropos/>

exploitants, les artisans-commerçants, les employés ; la catégorie « défavorisée » regroupe les ouvriers, les chômeurs et les inactifs n'ayant jamais travaillé."⁴ Pour Bouveau, Cousin et Fravre-Perroton, cité par Prévôt " le manque d'éducation, de culture scolaire des familles populaires est souvent désigné comme étant à l'origine de l'échec scolaire des enfants." (Prévôt, 2008, p. 40). Dans un entretien au Parisien, Bernard Lahire déclarait :

"Les inégalités scolaires sont autant liées à des inégalités face au logement et à des inégalités économiques, dans la possibilité d'accès à de nombreux biens y compris culturels. Chez les plus précaires, même la sortie au cinéma n'est pas possible. Il y a aussi, bien sûr, les inégalités culturelles entre les parents. Au bout du compte, les enfants ne partent pas du tout avec les mêmes possibilités dans la vie."

Plus loin, à la question de la journaliste C. Brigaudeau : "Sur quoi se fonde la réussite des enfants des classes moyennes et supérieures ?", voici la réponse de Lahire :

"Sur beaucoup de petites choses qui, mises bout à bout, rendent l'enfant tout à fait adapté à l'école. Quand vous avez une chambre à vous, un lieu pour travailler, des jeux pédagogiques, des parents qui parlent « bien », qui vous racontent des histoires tous les soirs, qui vous emmènent au musée, ne vous laissent regarder à la télévision que certaines choses choisies avec soin, vous initient à des sports qui donnent le goût de l'effort, tout cela forme comme une mayonnaise. Elle produit des enfants qui ont à la fois les bonnes dispositions comportementales et les bons savoirs." (Brigaudeau, 2019)

Le capital économique et culturel (Bourdieu, 1979) dont dispose chaque enfant, favorise ou non ses apprentissages. Certaines familles ont une proximité culturelle avec ce qui est proposé à l'école. Leurs enfants héritent de connaissances extrascolaires ainsi que de capacités comme celles de bien communiquer à l'oral et/ou à l'écrit, de se comporter conformément à ce qui est attendu par l'institution scolaire, c'est-à-dire exercer son futur "métier d'élève"⁵. D'autres enfants issus de milieux défavorisés n'ont pas cette chance. La profession de leurs parents, les revenus de la famille, les conditions de vie, la taille du logement, le voisinage ne leur donnent pas les mêmes héritages. C'est ce processus qui contribue en grande partie aux différences de résultats remarquables lors du PISA ou lors des évaluations nationales (Insee, 2014). L'OCDE évoque pourtant dans ces rapports les bons résultats de quelques "élèves résilients". Ils représentent 31 % des élèves issus des milieux défavorisés. D'après l'Organisation, la confiance que ces élèves ont en eux, leur motivation ainsi que l'augmentation de leur temps d'apprentissage à l'école expliqueraient ce renversement de situation (OCDE, 2011). Nous nous sommes ici intéressée à la réussite

⁴ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281332#documentation>

⁵ Concept initié par Philippe Perrenoud, en 1994

https://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1996/1996_15.html

scolaire prenant en compte l'enfant dans sa scolarité. Un autre concept lui est souvent associé ou non, c'est celui de la réussite éducative. C'est le point que nous verrons ci-après.

A.1.4- Réussite éducative

En 2013, Georges Pau-Langevin, alors ministre déléguée auprès du ministère de l'Education nationale et chargée de la réussite éducative, présentait ainsi la réussite éducative :

"Notre objectif est de ne pas limiter à la réussite scolaire. En élargissant notre périmètre à la réussite éducative, l'enfant est conçu dans sa globalité, en prenant en compte son environnement (familial, social, territorial). C'est pourquoi nous essayons d'intervenir sur la famille, le périscolaire en lien avec le ministère de la Ville. L'idée est qu'il faut que tous les intervenants agissent en cohérence pour que l'enfant réussisse au mieux. [...] L'idée est que toutes ses actions "périphériques" à l'école vont permettre aux enfants de s'épanouir, les rendre plus stables et vont influencer d'une manière directe sur ses résultats scolaires. " (Guyon, 2013, p. 7).

La réussite éducative inclut donc la réussite scolaire. Sur le site du Ministère de l'Education nationale⁶, il est précisé que la réussite éducative tient compte du quartier ainsi que des difficultés de l'enfant.

Anne Feyfant, dans une note de veille de l'IFÉ⁷ cite Glasman pour définir ce qui est attendu de la réussite éducative :

« Comme état, on pourrait avancer que la réussite éducative, c'est ce à quoi parvient un enfant ou un adolescent au terme d'une période donnée, au cours de laquelle il a été soumis à une action éducative, et qui se caractérise par un bien-être physique et psychique, une énergie disponible pour apprendre et pour entreprendre, une capacité à utiliser pertinemment le langage et à entrer en relation, une conscience acquise de ce que l'école peut lui apporter et de ce qu'il peut en attendre, une ouverture d'esprit à son entourage et au monde. C'est aussi le but que ses éducateurs ont atteint dans le travail avec lui. Comme processus, la réussite éducative est l'ensemble des initiatives prises et des actions mises en œuvre par ses parents, par son entourage ou par des professionnels pour permettre à l'enfant ou à l'adolescent de se rapprocher et d'atteindre cet état, et la progressive appropriation par l'intéressé de ce qui lui est fourni » (Feyfant, 2014, p. 4-5).

La famille, l'établissement scolaire, les ministères concernés, les collectivités territoriales, les associations deviennent partenaires dans un projet éducatif à travers de multiples actions prenant en compte le jeune et son environnement.

⁶ <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo41/REDB1300496X.htm>

⁷ Institut français de l'éducation, centre français de recherche et de diffusion des savoirs dans le domaine de l'éducation, intégré à l'École normale supérieure de Lyon.

Aujourd'hui, Le programme de réussite éducative (PRE) est réalisé

"en concertation avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce programme permet d'animer plus de 520 dispositifs sur l'ensemble du territoire national au bénéfice des enfants et des jeunes des quartiers prioritaires de la ville, en lien étroit avec les établissements de l'éducation prioritaire, en particulier."⁸

Au niveau national, 80 quartiers défavorisés ont été labellisés "cités éducatives" en septembre 2019. Ce dispositif vise à améliorer la réussite à l'école et à éviter les décrochages en travaillant sur une meilleure complémentarité des actions dans et hors de l'école, pour les jeunes de 3 à 25 ans (Préfet de l'Isère, 2019).

Voici les schémas parus dans le Bulletin officiel n°41 du 7 novembre 2013 matérialisant les processus mis en jeu dans la réussite éducative.

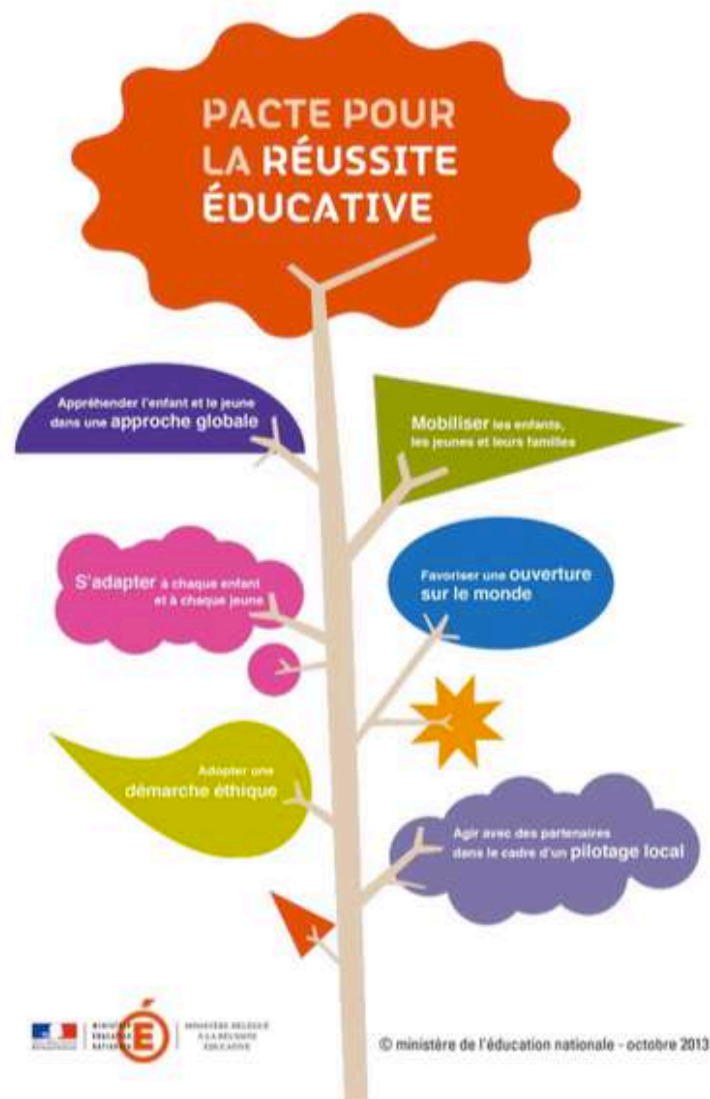


Figure 1 : Réussite éducative

⁸ <https://www.cget.gouv.fr/education/reussite-educative>



© ministère de l'éducation nationale - octobre 2013

Figure 2 : Les acteurs de la réussite éducative

A.1.5- Rentrée 2019, une année sous le signe de la réussite

C'est ainsi que Jean-Michel Blanquer a présenté cette année scolaire, en août 2019. Trois défis sont en jeu : le défi de l'égalité des chances, celui du bien-être au travail des personnels et celui concernant l'environnement. Le ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse a rappelé les démarches dans la lutte contre les inégalités : l'accès aux classes dédoublées à 12 pour les élèves de CP et de CE1 en zone d'éducation prioritaire, l'abaissement de l'âge de la scolarité obligatoire à 3 ans et les évaluations nationales en classe de CP et de CE1. Il a également évoqué les actions pour améliorer les conditions de travail des personnels et la prise en compte des enjeux environnementaux dans les établissements scolaires. Un dossier de présentation des différentes actions Réussir : année scolaire 2019-2020, est téléchargeable sur le site du ministère de l'Education nationale⁹. Dans le chapitre intitulé S'unir pour réussir, le point 23 Mieux associer les familles à la vie de l'école, rappelle que "la participation des parents à la vie de l'École est l'un des principaux leviers de la réussite scolaire des élèves". (MENJ, 2019)

Comment se passe cette collaboration ? Comment peut-elle contribuer à la réussite scolaire des enfants ? Ce seront les thèmes qui seront abordés ci-après.

A.2- Relations école/famille

Dans cette partie, nous allons nous attacher à comprendre ce que l'on entend par ces liens si particuliers. Nous commencerons d'abord par préciser les différents termes puis nous éclaircirons les attentes de chaque partenaire. Nous finirons en présentant les modalités de cette collaboration sur le terrain.

A.2.1- Précisions des différents termes

Les établissements scolaires publics et privés en France regroupent d'une part les établissements du premier degré (école maternelle et école élémentaire) et d'autre part, ceux du second degré (collège et lycée). C'est dans ces lieux que l'élève, appelé aussi écolier, collégien, apprenti ou lycéen tient le rôle principal. Il est au centre du système, acteur de ses apprentissages. C'est là, sur cette scène instructive, qu'il va progressivement acquérir ses savoirs, son savoir-faire, son savoir-être. Conditions indispensables pour réussir sa vie d'apprenant, sa vie personnelle, sa vie professionnelle et sa vie de citoyen Pour parcourir ce cheminement éducatif, il aura besoin de l'accompagnement de certaines personnes qui gravitent dans ce lieu ou dans son environnement proche, c'est-à-dire, les

⁹ <https://www.education.gouv.fr/rentree-2019-une-annee-scolaire-sous-le-signe-de-la-reussite-12080>

membres du personnel de l'établissement et les membres de sa famille. Tous n'occupent pas les mêmes missions. Il faut donc essayer de comprendre les rôles de chacun. Comme le note Périer,

"la terminologie en usage dans l'institution montre qu'à travers les réunions parents-professeurs, les associations de parents d'élèves, les délégués représentant des parents d'élèves ou bien encore, avec des actions visant à rapprocher les familles de l'école (à l'instar de la «*Semaine des parents à l'école*»), ce sont en définitive les parents, non les familles, qui sont sollicités et reconnus en son sein." (Périer, 2015).

Après avoir fait cette distinction entre famille et parent, nous pouvons retenir cette définition pour une meilleure compréhension. "Le parent est celui qui éduque l'enfant, celui qui l'imprègne de ses usages et l'inscrit dans sa propre histoire" (Quental & Dartiguenave, 2010, p. 32). Une autre définition est donnée par l'Onisep, "Parent définit l'individu, l'éducateur direct ou premier de l'enfant, le responsable légal au sens juridique du terme. Depuis la loi d'orientation de 1989, il fait partie de la communauté éducative au même titre que le personnel de l'établissement" (Onisep, 2019, p. 2). L'enseignant étant celui qui interagit plus régulièrement auprès de l'élève et de ses parents, c'est le second personnage sur lequel nous allons nous arrêter. Ses différentes missions sont énoncées sur le site du Ministère de l'Education nationale :

- accompagner ses élèves pour en faire des citoyens instruits et éclairés
- travailler en équipe
- apprendre tout au long de sa vie¹⁰.

Le deuxième point est celui qui va retenir notre attention ici. Le terme équipe englobe les collègues de l'établissement scolaire, les partenaires de l'école et bien évidemment les parents d'élèves.

A.2.2- Relations enseignants/parents

Les relations enseignants/parents sont parfois décrites comme un "dialogue impossible", "malentendu", "contentieux", "différend", "partenariat obligé" d'après plusieurs auteurs cités par Asdih (Asdih, 2012, p. 36). L'institution préconise des réunions collectives en début de rentrée scolaire pour permettre d'informer les parents sur le fonctionnement de l'école et de la classe. Deux autres rencontres ou plus ont ensuite lieu durant l'année scolaire pour faire le point sur les acquisitions de l'enfant. Au collège et au lycée, une réunion concernant l'orientation a également lieu.¹¹ D'autres réunions moins formelles peuvent avoir lieu à la

¹⁰ <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98754/etre-enseignant-aujourd-hui.html>

¹¹ <https://www.education.gouv.fr/les-parents-l-ecole-9899>

demande des parents ou de l'enseignant. Comment se construisent-elles ? Ont-elle toujours en vue l'objectif commun de ces liens : accompagner au mieux l'enfant pour le faire réussir ?

A.2.2- Attentes des enseignants

Certains enseignants semblent avoir déjà intégré cette relation collaborative. D'autres, en revanche, pointent du doigt le manque de participation des parents lorsque des projets ne sont pas établis. Ils attendent tous des parents une "norme de comportement éducatif" prouvant leur implication dans le projet scolaire de leurs enfants. Pour cela, les parents doivent prendre connaissance des documents de l'école, suivre les devoirs de leurs enfants et être présents aux rendez-vous. Ils doivent également les assister "sans les concurrencer sur leur posture professionnelle" en s'intéressant au travail fait en classe et en "transmettant une envie d'apprendre" à leur enfant. Ces attentes existent envers tous les parents d'élèves sans aucune distinction d'origine ni de classe sociale (Asdih, 2012).

A.2.3- Attentes des parents

L'UNAF¹² a réalisé une enquête en 2017 auprès de parents d'enfants âgés de 6 à 12 ans. Pour beaucoup d'entre eux, les principaux sujets de préoccupation concernent l'école. Leur premier souci est le suivi de la scolarité, les résultats scolaires et l'orientation de leur enfant, le second étant le suivi des devoirs à la maison.

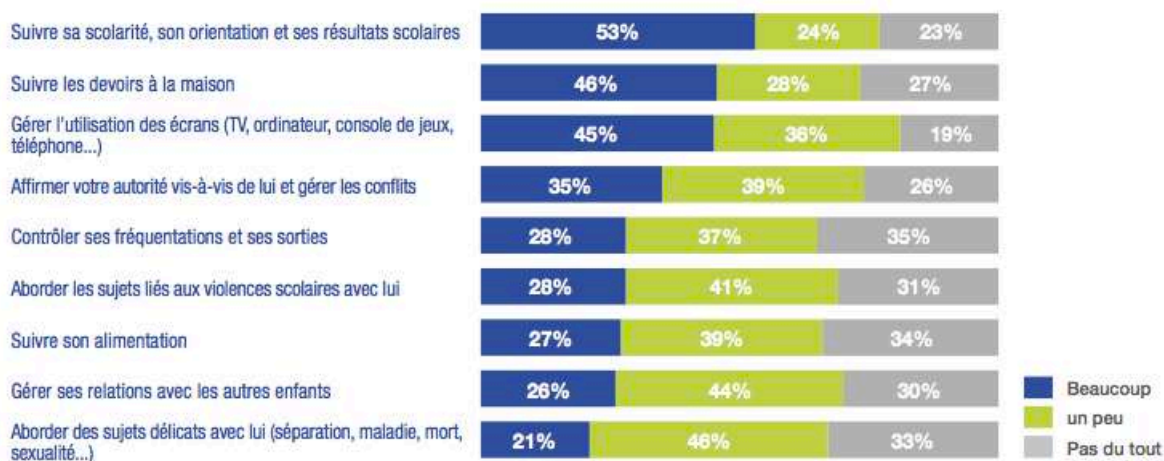


Figure 3 : Principaux enjeux éducatifs des parents d'enfant(s) âgé(s) de 6 à 12 ans en fonction de l'intensité de la préoccupation déclarée, source UNAF

Nous voyons donc bien que la scolarité des enfants est un enjeu primordial pour la plupart des familles. Pour Tazouti, cité par Feyfant, les parents attendent de l'école des savoirs, le développement d'une envie d'apprendre plus ainsi que l'apprentissage du vivre ensemble (Feyfant, 2011, p. 5). Les attentes varient selon l'âge de l'enfant et l'établissement fréquenté.

¹² Union nationale des associations familiales.

Prévôt a réalisé une enquête en 2008 auprès de 2 492 familles dont au moins un enfant était âgé de 6 à 11 ans. Le tableau ci-dessous réalisé à l'issue de cette enquête montre que les parents sont en attente d'informations sur la scolarité de leurs enfants. Leurs principales demandes portent sur les méthodes pour venir en aide à leurs enfants et sur les programmes scolaires. L'orientation vient en troisième point. Il semblerait donc que le manque d'implication des parents jugé par les enseignants viendrait d'un manque d'informations. (Prévôt, 2008, p. 46).

La demande d'information des parents sur l'école	Nb. Cit.	Fréq.
Des méthodes pour aider mon enfant	1122	45 %
Les programmes scolaires	1020	40,9 %
L'orientation	621	24,9 %
Les droits et devoirs des enseignants, des parents et des enfants	514	20,6 %
Le racket	424	17 %
Les apprentissages que doit faire mon enfant	423	17 %
Le projet éducatif	290	11,6 %
Le rôle des parents dans l'école	235	9,4 %
Les difficultés d'apprentissage	197	7,9 %
Le racisme	181	7,3 %
Le personnel travaillant dans l'école	163	6,5 %
L'organisation générale de l'école (horaires, vacances, règlement)	149	6 %
L'obligation scolaire	98	3,9 %
Les associations de parents d'élèves	87	3,5 %
Autres, précisez	20	0,8 %

Figure 4 : La demande d'information des parents sur l'école

Cécile Vigne, secrétaire générale de la PEEP¹³, déclarait lors d'un entretien réalisé en 2010,

"La scolarité des jeunes sera d'autant plus réussie que l'école sera en mesure d'accompagner les enfants et leurs parents pour une meilleure connaissance de son fonctionnement, de son organisation, des acquisitions attendues pour les élèves, des programmes, des règles qui la régissent, des règles et des devoirs de toute la communauté éducative." (Raynal, 2010, p. 138)

L'association dont elle fait partie, et il en existe d'autres, permet aux parents de mieux se faire représenter vis-à-vis de l'institution scolaire. Comment sont apparues ces fédérations ?

A.2.4- Les associations de parents d'élèves

La première association de parents d'élèves apparaît en 1905 au lycée Carnot à Paris. D'autres vont vite la suivre pour se réunir en 1910. Ce regroupement donnera naissance en 1966 à la Fédération des Parents d'élèves de l'enseignement public (la PEEP). Les associations dans le premier degré émergent dans les années 1950 avec entre autres, la création de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE). Celle-ci souhaite collaborer avec les enseignants et de ce fait, certains d'entre eux vont en faire partie

¹³ Fédération des Parents d'élèves de l'enseignement public.

(Poucet, 2017). En 1968, les premières élections de représentants de parents d'élèves vont avoir lieu. Ils auront le droit d'assister aux conseils d'administration des établissements du second degré et de participer aux conseils de classe et à partir de 1975 aux conseils d'écoles du premier degré. En 2006, un décret (MENESR, 2006a) puis une circulaire clarifient les droits, les rôles et la place des parents d'élèves et des associations de parents d'élèves. "Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement." (MENESR, 2006b). Ainsi se forme la coéducation, comme cela est inscrit dans la loi du 8 juillet 2013 (MEN, 2016).

A.2.5- Coéducation

L'arrêté du 1^{er} juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation définit ainsi la compétence 12 : "Coopérer avec les parents d'élèves". Il s'agit d'

- "Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.
- Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.
- Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves." (MEN, 2013a)

Pour coéduquer, il faut que les deux partenaires se retrouvent sur un territoire qui leur convienne et où le respect de chacun est garanti. (Feyfant, 2015, p. 13). L'article L521-4 du code de l'éducation prévoit un espace parents dans tous les établissements d'enseignement pour favoriser l'implication des parents. Dans ce lieu d'instruction, vont donc pouvoir se côtoyer l'enseignant, l'écolier et le parent. Chacun va se construire son identité : l'enseignant avec son expérience, l'enfant qui va devenir un élève, pendant un temps donné, encouragé ou non par sa famille et le parent constituant la sienne en fonction des résultats de son enfant et des recommandations de l'établissement. Mackiewicz, dans un article paru dans la revue Diversité relate une étude portant sur les représentations de futurs enseignants de la coopération enseignants/parents. Un schéma a été élaboré pour mieux décrire ce lien si particulier (fig. 5). Il est inspiré de la triangulation de Houssaye en 1992. (Mackiewicz, 2010, p. 24) et montre bien les relations qui interviennent autour des différents acteurs : la relation pédagogique entre l'enseignant et l'élève, la relation de parentalité entre le parent et son enfant et enfin la relation de coopération entre le parent et l'enseignant. Tout cela est à prendre en compte pour accompagner l'enfant dans son cheminement scolaire. Pourtant, des distensions peuvent apparaître. Quelles sont-elles ?

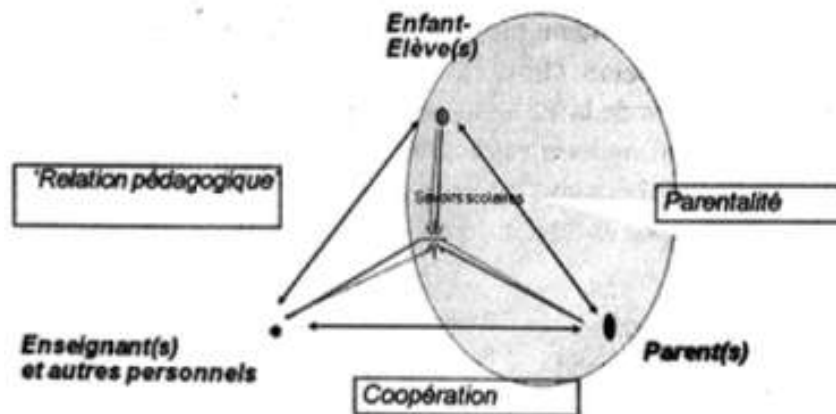


Figure 5 : La co-éducation dans le champ scolaire

A.2.6- Conflits : enjeux et discussions

L'étude réalisée par Mackiewicz a également permis de mettre en évidence cinq principaux objets de conflits de cette collaboration.

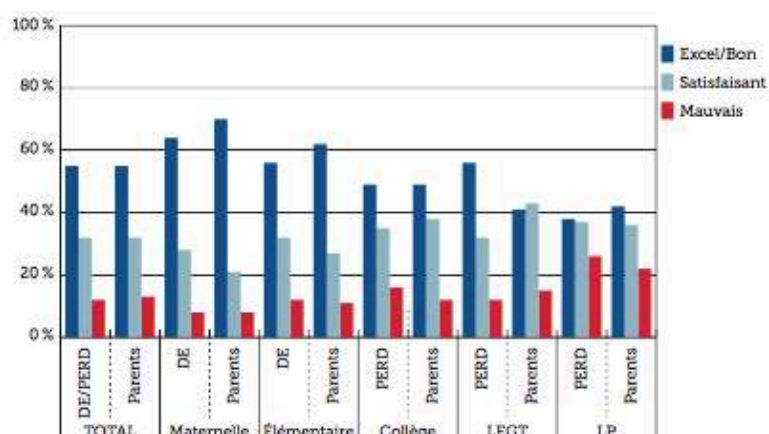
- Les savoirs : certains parents ne sont pas toujours d'accord sur ce qui doit être enseigné ou sur la manière que cela soit enseigné, les enseignants n'acceptent pas ces jugements.
- Les sanctions : même si chaque partie reconnaît ne pas pouvoir appliquer les mêmes règles, de plus en plus de parents désapprouvent ouvertement les punitions infligées.
- L'orientation : le parent ne veut pas que son enfant quitte la filière générale de la scolarité alors que l'enseignant pense savoir ce qui est mieux adapté à la situation.
- La sécurité : beaucoup de parents ne sont pas d'accord avec les normes de surveillance. Ce qui semble être parfois un incident anecdotique pour l'enseignant peut prendre des proportions gigantesques pour certaines familles.
- Les différends familiaux : l'école peut devoir gérer des problèmes familiaux qui surgissent dans l'établissement.

L'étude a également montré que la coopération parent/enseignant pouvait être améliorée quand les deux parties unissaient leurs efforts et prenaient le temps de discuter posément. Mais elle a aussi montré l'existence d'un écart déjà installé dans les représentations des rôles du parent et de l'enseignant de ces futurs enseignants.

Cécile Vigne déjà citée, propose quelques perspectives de la PEEP, pour améliorer les relations parents/enseignants. Il faudrait, que les parents prennent conscience des changements de l'école depuis qu'eux-mêmes y sont allés, que les enseignants modifient leur regard sur les parents et leurs difficultés éventuelles. Les enseignants devraient se rappeler qu'ils ont une certaine habitude de côtoyer les enfants d'un certain âge selon leur niveau d'enseignement. Les parents, eux constatent au fur-et-à-mesure de l'évolution de leur

enfant ses changements de comportement qui occasionnent parfois des actions inconvenantes. L'école doit être bienveillante, accueillir les familles quand elles sont disponibles et leur expliquer ou les guider dans la manière d'éduquer leurs enfants si cela est nécessaire (Raynal, 2010, p. 140). La FCPE, autre association de parents d'élèves, propose aux établissements des plaquettes pour la construction d'espace parents permettant un lieu réservé pour accueillir des parents d'élèves au sein même de l'école¹⁴.

Terminons, malgré tout par une note positive. Une enquête menée en 2015, auprès de 4 118 parents et 3 917 enseignants, directeurs d'école, personnels de direction du second degré, montre que pour la grande majorité des participants, ces relations se passent relativement bien surtout à l'école maternelle comme le montre le tableau ci-après (Fotinos, 2015, p. 43). Nous allons donc nous intéresser dans la prochaine partie à ces relations si particulières, multiples et régulières qui s'engagent dans ce premier lieu de scolarisation.



	TOTAL		Materielle		Élémentaire		collège		LEGT		LP	
	DE/PERD	parents	DE	parents	DE	parents	PERD	parents	PERD	parents	PERD	parents
Excel/Bon	55 %	55 %	64 %	70 %	56 %	62 %	49 %	49 %	56 %	41 %	38 %	42 %
Satisfaisant	32 %	32 %	28 %	21 %	32 %	27 %	35 %	38 %	32 %	43 %	37 %	36 %
Mauvais	12 %	13 %	8 %	8 %	12 %	11 %	16 %	12 %	12 %	15 %	26 %	22 %

On note que :

- les parents d'élèves des écoles maternelles, élémentaires, et de LP sont plus nombreux que les directeurs d'école et PERDIR à déclarer un climat des relations excellent/bon (de 5 à 6 %).
- 6 proviseurs sur 10 contre 4 parents d'élèves sur 10 de LEGT indiquent un climat de relations excellent/bon.
- 5 principaux sur 10 et 5 parents d'élèves de collège sur 10 indiquent un climat de relations excellent/bon.

Figure 6 : Climat des relations enseignants/parents

¹⁴ <https://www.fcpe.asso.fr/actualite/creer-et-faire-vivre-un-espace-parents-lecole>

A.3- Relations école maternelle/parents : évolution spécifique

*"La maternelle est l'école préférée des parents et des enfants, car c'est bien souvent le temps où l'école se rapproche le plus de ce que doit être la coéducation."*¹⁵

Lors de son discours, aux Assises de l'Ecole Maternelle en mars 2019, le président de la République Emmanuel Macron a annoncé l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans.¹⁶ Il a également souligné qu'il fallait arrêter de voir en elle une alternative. En moyenne, en France, 97% des enfants de trois ans la fréquentent. Notre président a expliqué que l'école maternelle œuvrait dans la lutte contre les inégalités. C'est un lieu de socialisation où l'enfant va s'épanouir en construisant ses premiers apprentissages et où son langage sera mobilisé dans toutes ses dimensions.

C'est généralement là, dans cette institution scolaire qui peut éventuellement leur évoquer de bons souvenirs lorsqu'eux-mêmes étaient élèves, que les nouveaux parents vont investir un autre rôle, celui de parent d'élève. C'est souvent là qu'ils vont vivre leur première séparation avec leur enfant, moment source d'angoisses pour beaucoup d'entre eux. L'école maternelle doit les accueillir avec prévenance pour les aider à surmonter cette épreuve. Il appartient également à l'école maternelle de se faire reconnaître comme un lieu d'apprentissage et non comme un lieu de garderie ou de jeux. La communauté éducative à la maternelle comprend les élèves, le personnel enseignant et d'encadrement y compris les ATSEM¹⁷, personnel oh combien indispensable. Les parents doivent y être intégrés avec bienveillance pour pouvoir vivre pleinement cette coéducation nécessaire dans la réussite scolaire de leur enfant. Selon Christine Mossé, Inspectrice de l'éducation nationale, "la construction du sens de/à l'école et l'implication des parents dans le projet scolaire de leur enfant se fabrique dès la première année de maternelle." Pour cela, dit-elle plus loin, des actions doivent être entreprises "avant, pendant et après la classe." (Mossé, 2010, p. 100) Elle décrit les trois étapes de celles qui se sont déroulées dans deux écoles maternelles voisines classées en ZEP dans la ville du Havre. Après le constat d'un climat scolaire peu satisfaisant dans ces deux écoles, les équipes ont décidé de réagir et de changer leur manière de communiquer avec les familles.

¹⁵ <https://www.fcpe.asso.fr/campagne/parents-la-maternelle-parlons-en>

¹⁶ <https://lesprosdela petiteenfance.fr/aux-assises-de-lecole-maternelle-emmanuel-macron-annonce-la-scolarite-obligatoire-des-3-ans>

¹⁷ Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

A.3.1- Première étape

Pour la première étape qui a donc lieu avant l'entrée de l'enfant à l'école, Christine Mossé évoque les deux rencontres effectuées entre la crèche de proximité et les classes de petite section. Elle explique ensuite comment s'effectue ce fameux moment où les parents accompagnés de leur enfant viennent l'inscrire. Deux documents personnalisés destinés à l'enfant lui-même et à la famille leur sont remis. Ils peuvent ainsi prendre connaissance du fonctionnement de la classe, de l'école. Le personnel de l'école y figure et leur fonction est expliquée. Les parents lisent et commentent si besoin le règlement de l'école. Une visite de l'école, une présentation des enseignants de petite section, la projection d'un film sur l'école maternelle et une collation leur sont proposées.

A.3.2- Deuxième étape

La deuxième étape se passe "pendant la classe", Christine Mossé éclaircit le principe de la rentrée échelonnée qui permet aux principaux acteurs d'être rassurés et à l'enseignante de pouvoir prendre du temps avec chacun. Pour ensuite permettre aux parents de s'informer et de prendre conscience des apprentissages, différents outils sont mis en œuvre et varient selon le niveau de classe : le cahier de liaison, le cahier de progrès¹⁸, le cahier de vie collectif. Ils sont remis régulièrement aux parents, ils peuvent ainsi suivre les acquisitions de leur enfant.

A.3.3- Troisième étape

La troisième étape "après la classe", marque un autre tournant pour qu'un plus grand nombre de parents viennent aux réunions de début d'année en classe, une vidéo présentant des moments de classe leur est projetée. La BCD de l'école permet aux familles de venir emprunter des livres. Une exposition en fin d'année sert de témoignage des apprentissages effectués par les élèves en cours d'année. D'autres échanges ont lieu lors des sorties scolaires. Toutes ces rencontres montrent le climat scolaire serein qui règne dans cette école.

Nous voyons bien à travers cette description d'actions combien la prise en compte de la personnalité de chacun est nécessaire, combien la communication doit être pensée et adaptée à chaque public, combien l'organisation de toutes ces actions doit être mûrement préparée, l'engagement et le travail d'équipe peuvent être récompensés.

¹⁸ Remplacé depuis 2016 par le carnet de suivi des apprentissages.

A.3.4- Discussion

La plupart des écoles maternelles suivent cette logique de construction dans les relations entre les parents d'élèves et l'école maternelle. D'autres actions sont parfois ajoutées à la deuxième étape comme celles de faire venir les parents pour assister à une demi-journée de classe ou pour participer à différents ateliers autour de la cuisine, des jeux de société, des arts plastiques. "Notre tâche est toutefois grandement facilitée par le fonctionnement même de l'école maternelle car les parents accompagnent régulièrement leur enfant dans la classe."¹⁹ Il est donc plus facile pour les enseignants de communiquer avec les parents sur les activités de l'enfant, de la classe, de l'école. Cette communication très oralisée permet aux parents qui lisent peu ou qui n'écrivent pas une meilleure compréhension des apprentissages réalisés et aux enseignants une meilleure écoute des attentes des parents. "C'est autour de tous les contacts informels que la relation de confiance se construit, par exemple « la directrice qui dit bonjour à l'entrée tous les jours aux parents et nomme tous les enfants par leur prénom ». La relation crée alors un lien de proximité. Elle représente l'entrée dans la société, l'accueil de la famille et de l'enfant." (Maire-Sandoz et al., 2018, p. 20-21) Pour les parents ayant une autre culture, une autre langue, des aménagements spécifiques doivent être mis en place afin de pouvoir les inclure dans cette communauté éducative où l'enjeu principal est la réussite de leur enfant. "La majorité des enfants vivant en France avec un parent immigré y sont nés." (Thierry & Eremenko, 2009) C'est donc l'école maternelle qui va être leur point d'ancrage dans l'institution scolaire. C'est donc généralement là que leur enfant va changer de culture, de langue : un peu comme eux-mêmes l'ont vécu à leur arrivée sur le territoire français. Cela peut être compliqué pour certains parents allophones. Nous allons donc voir dans la prochaine partie comment se construisent ces relations avec les parents venus d'ailleurs.

A.4- Relations école/parents allophones : cas particulier

L'école a les mêmes attentes pour tous les parents : ils doivent participer aux rencontres et suivre la scolarité de leurs enfants. L'équipe pédagogique a tendance à croire que chaque parent a été un jour lui-même élève, qu'il connaît donc le système éducatif français ou un autre similaire. En ce qui concerne le parent immigré, ce n'est pas vraiment le cas. Dans

¹⁹http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/leleve/Pages/2009/102_parentsEcolerelationsConstruire.aspx

cette partie, nous allons donc essayer de comprendre ces migrations, leurs enjeux et leurs conséquences scolaires.

A.4.1- Parcours migratoires

En 2018, 4,8 millions d'étrangers et 6,5 millions d'immigrés vivent en France, soit respectivement 7,1 % et 9,7 % de la population totale.²⁰



Figure 7 : Les immigrés en France²¹

Les femmes immigrer un peu plus que les hommes. La plupart des arrivants viennent d'Afrique ou d'Europe, leur niveau scolaire n'est pas semblable même si un plus grand nombre d'entre eux ont un niveau brevet ou n'ont pas de diplôme. Parmi les migrants familiaux, trois catégories se différencient : les familles de Français, les membres de famille et les liens personnels et familiaux (DGEF, 2018, p. 35). Nous voyons donc que les familles qui scolarisent leurs enfants à l'école française n'ont pas toutes le même parcours d'immigration. Certains sont plus douloureux que d'autres. Au 31 décembre 2018, 381 143 titres de séjour provisoires pour motifs humanitaires étaient détenus par des étrangers (DGEF, 2018, p. 21).

²⁰ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277645?sommaire=4318291&q=%C3%A9trangers>

²¹ <https://www.larepubliquedespyrenees.fr/2019/10/03/etrangers-demandeurs-d-asile-expulses-l-immigration-en-chiffres,2609796.php>

A.4.2- Migrations et identités

Toute migration entraîne des modifications. L'une des plus importantes, après le changement géographique est celui de la classe sociale. Chacun d'entre nous construit son identité grâce à sa génétique, sa personnalité et sa vie sociale. Notre identité personnelle évolue au fil de notre existence et comporte certains traits. Pierre Tap les a ainsi caractérisés : rester le même, être cohérent avec ses croyances, se sentir sans pareil, détenir plusieurs rôles adaptables à la situation (enseignant, parent, sportif,...), se réaliser par l'action et l'auto-estime (Tap, 1987).

Une fragilisation de l'identité familiale peut également survenir quand le lieu d'habitation n'est plus du tout le même, quand une partie de la famille ascendante ou descendante a dû rester au pays et que la famille immigrée n'est donc plus constituée de la même manière, quand les relations interfamiliales sont différentes d'un pays à l'autre, quand les enfants sont perçus autrement par leur naissance dans le pays de résidence ou par leur nombre (Calin, 2000).

L'identité sociale est également à prendre en compte. Elle est liée aux groupes auxquels on s'identifie ou non. A quels groupes appartenir quand on vient d'arriver, qu'on est loin de sa parentèle, qu'on ne connaît personne ? Comment se construire quand on n'a pas de travail, quand on se sent si différent, quand la langue du pays de résidence n'est pas la nôtre, quand nos cultures semblent éloignées ? Il est parfois difficile de trouver ce groupe qui va donner une image positive dans un pays inconnu.

A.4.3- Migrations et conséquences dans les familles

Une personne qui émigre est bien souvent à la recherche d'une amélioration de ses conditions de vie pour elle-même et pour sa famille éventuelle. L'attrait de la vie urbaine dans le pays de résidence est fort avec ses possibilités d'emploi, ses facilités de transports et ses commerces. Pourtant les conditions de logement ne sont pas toujours idéales, le travail n'est pas toujours facile à obtenir selon les diplômes éventuels, les origines et les langues parlées. Des conflits linguistiques peuvent survenir surtout quand certains découvrent que leurs enfants parlent mieux la langue du pays de résidence que celle du pays d'origine. Doivent-ils abandonner leur langue avec sa valeur emblématique pour celle du pays de résidence et sa fonction instrumentale et intégrative ? C'est bien souvent une contrainte indispensable qui permet d'être un acteur social, de trouver un travail et d'accomplir les tâches du quotidien. Des choix judicieux doivent être faits pour pouvoir transmettre cette langue d'appartenance et en même temps accepter cette nouvelle langue de référence.

Certains migrants, venus pour motif humanitaires se retrouvent parfois sans logement. L'angoisse de ne pas savoir où dormir avec sa famille et de ne pas pouvoir assurer un

environnement stable pour leurs enfants peut entraîner chez ces derniers des sentiments d'insécurité psychique. Avec l'aide de professionnels sensibilisés à ces bouleversements comme Marie-Rose Moro, des solutions peuvent être trouvées pour aider ces familles à vivre au mieux leur migration (Gravillon, 2014).

A.4.4- Attentes des parents

Pour la plupart des parents migrants, l'école est un espoir d'ascension sociale et de réussite pour les enfants. L'âge de la migration de l'enfant est un facteur relativement déterminant pour la réussite scolaire selon l'étude de Vallet et Caille. Ainsi les premiers signes de renoncement des parents, vécu comme du désintérêt par les enseignants apparaissent au collège en même temps que les premières orientations. Une méconnaissance du système scolaire empêche beaucoup de parents d'en comprendre tous les méandres. Leurs enfants sont souvent orientés dans des voies qui ne les satisfont pas (Brinbaum & Primon, 2013, p. 215). La déception qu'ils attribuent bien souvent à de la ségrégation, crée ainsi une distanciation vis-à-vis du système éducatif. Mais comme le signale Jacques Barou (Barou, 2012), "Les relations entre l'institution scolaire et les familles immigrées oscillent entre défiance, espoir, méconnaissance et malentendus". Certains parents sont déçus par l'enseignement donné en France qui ne prône pas à leurs yeux les valeurs de leurs pays d'origine. Pour d'autres, les enseignants représentent une certaine élite et ils ne sont pas à l'aise. Ces raisons expliquent parfois leur manque de participation aux réunions.

D'autres familles ayant connu des parcours migratoires douloureux n'ont plus l'énergie suffisante pour s'engager dans la réussite scolaire de leurs enfants. Certaines familles asiatiques, souvent aidées par leurs communautés, parviennent heureusement à cet investissement comme le montrent les résultats de leurs enfants souvent meilleurs que ceux des élèves ni immigrés, ni descendants d'immigrés (Brinbaum, 2012, p. 54).

	Hommes	Femmes	Ensemble
Ni immigrés ni enfants d'immigrés	66	71	68
Enfants d'immigrés	56	67	61
Espagne ou Italie	59	70	64
Portugal	47	66	56
Autres pays de l'Union européenne	80	81	80
Algérie	49	58	53
Maroc ou Tunisie	51	69	60
Afrique sahélienne	51	63	57
Afrique centrale ou Golfe de Guinée	53	69	62
Turquie	37	42	39
Asie du Sud-Est	65	76	70
Autres pays	77	78	77
Ensemble	64	70	67

en %
 Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 20 à 35 ans fin 2008 ayant été scolarisées dans le primaire en France en études ou hors études à la date de l'enquête et vivant en ménage ordinaire.
 Lecture : chez les 20-35 ans qui ne sont ni immigrés ni enfants d'immigrés, 66 % des hommes et 71 % des femmes sont diplômés du baccalauréat.
 Sources : Ined ; Insee, enquête Trajectoires et origines 2008.

Figure 8 : Taux des bacheliers des 20-35 ans selon l'origine migratoire et le sexe

Il serait pertinent de créer des relations de confiance entre les enseignants et les familles immigrées pour, tout en respectant leur intimité, comprendre leurs parcours, leurs attentes

vis-à-vis de cette migration et pouvoir leur faire prendre connaissance du système éducatif français en le comparant éventuellement avec celui de leurs pays d'origine et éviter ainsi bien des malentendus. Cécile Goï relate quelques anecdotes dues justement à ces divergences d'interprétation entre les familles venues d'ailleurs et l'école. L'une d'entre elles concerne le cahier de l'école remis aux familles qui peuvent le considérer comme un objet sacré à ne pas toucher. D'autres peuvent, au contraire, n'en donner aucune valeur et l'utiliser comme un cahier de brouillons. Pour certaines familles, confier un enfant à l'école, c'est faire confiance dans le travail des enseignants et nul besoin de venir y interférer. Une incompréhension se manifeste quand le professeur demande aux parents de réagir pour régler un incident survenu dans l'établissement. Dans d'autres familles, la culture française est ressentie comme trop libre par rapport à la leur. Une méfiance incite les parents à demander à leur enfant de ne pas accomplir certains actes à l'école, comme celui, par exemple d'aller aux toilettes (Goï, 2008).

A.4.5- Démarches

Il y a donc tout un processus à entreprendre entre l'école et les parents éloignés d'elle. Faire comprendre aux familles le fonctionnement du système éducatif et ses attentes est essentiel et enrichir leur répertoire verbal dans la langue française l'est tout autant. Des échanges sont à organiser avec l'aide de tous les partenaires disponibles, traducteurs, maisons des habitants, professeurs en langue étrangère, autres parents. La pratique de l'interculturalité en toute bienveillance est nécessaire pour permettre à chacun de tirer parti de ces relations. Il est également important de prendre conscience des parcours migratoires des familles. Les composantes de la migration doivent être prises en compte avec ses éventuelles tensions teintées d'amertume et ses altérations identitaires. "*Enfin, la présence d'enfants migrants et de migrants, et donc la rencontre avec leurs parents, nous amène à nous interroger sur les fondamentaux qui nous unissent.*" (Daure & Reveyrand-Coulon, 2019, p. 175)

B- Dispositifs, outils et problématique

Les relations entre l'Ecole et les parents sont complexes, elles doivent être pensées en amont. Des projets émergent ici ou là en fonction des partenaires de l'école, des équipes éducatives et des parents. Ils sont parfois réalisés en s'appuyant sur les ressources pédagogiques proposées par le ministère de l'Education nationale et sont parfois bien encadrées par des textes réglementaires. Nous allons ci-après en décrire quelques uns.

B.1- Café des parents

B.1.1- Emergence du dispositif

La circulaire n°2013-142 (NOR : REDER1324999C) stipule que :

"Pour renforcer la coopération entre l'école et les parents, trois leviers d'actions sont à privilégier :

- rendre effectifs les droits d'information et d'expression des parents, déjà affirmés et précisés par les circulaires du ministère de l'éducation nationale n° 2006-137 du 25 août 2006 relative au rôle et à la place des parents à l'école et n° 2012-119 du 31 juillet 2012 relative à l'information des parents ;

- construire de nouvelles modalités de coopération avec les parents pour une école plus accueillante dans une perspective de coéducation ;

- développer des actions d'accompagnement à la parentalité à partir d'un diagnostic partagé avec l'ensemble des partenaires, dans le cadre des projets d'école et d'établissement et notamment des projets éducatifs territoriaux."

Les deux derniers points incitent donc les établissements scolaires à trouver de nouvelles perspectives pour accueillir et accompagner les parents dans cette démarche de coopération éducative pour la réussite de l'enfant.

En septembre 2014, Najat Vallaud-Belkacem alors ministre de l'Education nationale proposait un premier café des parents au siège du ministère à Paris.

"J'avais envie solennellement, symboliquement, d'ouvrir les portes du ministère. Parce que si l'on parle de coéducation, si l'on a envie de reconnaître une place pour les parents, alors il faut commencer par les accueillir ici au ministère et leur dire que leur parole nous intéresse" ²²

S'en sont suivis de multiples cafés des parents dans l'enceinte des établissements scolaires du premier et du second degré ainsi que dans des locaux d'associations.

GL anime des cafés des parents dans une ville de l'agglomération grenobloise.

Dans certaines écoles, comme le relate GL, lors de l'entretien réalisé en février 2020, la démarche avait été devancée en 2010 pour répondre aux besoins des écoles.

²² <https://www.najat-vallaud-belkacem.com/2014/09/16/1er-cafe-des-parents-ouvrir-le-ministere-de-education-nationale-aux-parents-deleves/>

1. En Donc moi ce que je voulais savoir, le café des parents, tu ne le fais qu'à V2 ?
2. GL Oui.
3. En Et depuis combien de temps ?
4. GL Dix ans.
5. En Dix ans et est ce que ça se faisait avant que tu n'arrives à V2 ?
6. GL Non parce qu'en fait c'est la maison des parents quand je travaillais à la maison des parents avec donc l. qu'on a mis ça en place. Ça a démarré en fait, alors ça n'a pas démarré par un café des parents ça a démarré par l'école élémentaire E1 qui souhaitait qu'on intervienne pour des soirées à thème parce qu'il y avait des thématiques qui remontaient de la part des parents notamment délégués. Donc, on avait fait trois, quatre dans l'année trois, quatre soirées à thème à l'école élémentaire E1. Ensuite, il y a eu une demande de la, de E1 maternelle pour qu'on fasse un café et ça a été notre premier café.

La plupart de ces cafés ont lieu dans les zones d'éducation prioritaire, comme le reconnaît ML :

- 54 ML Oui et non, ça dépend. Là, à E9, on est hors, hors politique de la ville quoique en fin de compte toutes ces actions qui existent sont souvent financées par la politique de la ville ou par d'autres instances et donc on en prend connaissance parfois à l'occasion des temps d'instruction on nous donne des avis sur des dossiers. Là le coût sur V2 finance des actions dans les trois QPV (Quartier de Politique de la Ville) mais pas seulement dans les QPV du coup pour les actions elle rayonne et cette histoire de café des parents qui a démarré environ en 12, 13 de manière un peu embryonnaire du coup ça a essaimé. Du coup c'est devenu une action de la commune en tant que telle donc on est sur quelque chose qui au départ était on va dire partenariat large et qui là, du coup est devenue une action de la commune régulière installée, inscrite et dont j'apprends, elle touche même d'autres écoles que celles qui sont dans la zone de l'éducation prioritaire.

ML avait recensé 60 cafés des parents dans le département de l'Isère, la plupart se déroulant dans les écoles et rarement dans les collèges (TP58, TP60).

La circulaire citée ci-dessus, indiquait également plus loin :

"Les parents sont régulièrement informés sur l'organisation et le fonctionnement de l'école par les rencontres institutionnelles prévues aux articles D. 111-1 et D. 111-2 du code de l'éducation. En complément, des réunions sur toute autre thématique spécifique répondant aux préoccupations des familles pourront être organisées. Pour animer les débats avec les parents, les équipes éducatives peuvent s'appuyer sur les outils développés dans le cadre des dispositifs existants, comme les actions éducatives familiales, la mallette des parents, les Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents ou les contrats locaux d'accompagnement scolaire, etc."

B.1.2- Modalités

B.1.2.1- Aspect pédagogique

"Les objectifs sont :

- Favoriser les échanges entre les professionnels et les parents en développant des partenariats, en particulier avec les associations, de manière à favoriser le croisement des regards et des savoirs.
- Assurer la cohérence et la visibilité des actions de soutien à la parentalité dans la mesure où il existe une grande diversité de dispositifs, dont découle une importante offre de services et d'actions.
- Favoriser les échanges d'expériences, le lien social et de solidarité.
- Rassurer les familles et renforcer les compétences parentales, faciliter les relations parents-enfants."²³

B.1.2.2- Aspect pratique

GL travaille pour la Maison des habitants. Selon les quartiers où se trouvent les écoles, elle est accompagnée par une des personnes suivantes : une éducatrice de la Maison de l'enfant, une conseillère familiale et sociale, une ludothécaire ou une accueillante d'un lieu de parentalité.

Leurs compétences différentes et complémentaires leur permettent de répondre au mieux aux questions des parents. Selon le thème abordé, la directrice ou le directeur peut y participer également si bien sûr elle, il est déchargé.e ou non de sa classe. Le thème est parfois imposé, comme cette année ou beaucoup de séances ont traité l'usage des écrans par les enfants. Parfois, les parents peuvent soumettre quelques idées :

"Une boîte à questions est mise à disposition des parents au moins une à deux semaines avant la date du café des parents. Disposer la boîte dans un endroit accessible librement des parents. Mettre à disposition des petits papiers et des crayons à côté de la boîte, ainsi que l'affiche du café des parents."²⁴

"Pour pouvoir profiter pleinement de ce moment entre parents, les cafés se déroulent sans enfants."²⁵, il arrive bien sûr que certains accompagnent leurs parents quand ils ne sont pas encore scolarisés. Dans les écoles de GL, c'est souvent le cas et selon l'équipe éducative, des moyens supplémentaires sont mis à sa disposition pour occuper ces petits enfants (TP122-TP123). Ces moments conviviaux et riches de partages ont lieu généralement le matin à l'accueil des enfants en classe et durent en général une heure (TP105). Selon les

²³ <https://www.dsden49.ac-nantes.fr/vie-pedagogique/l-ecole-maternelle/soutien-a-la-parentalite/presentation-du-cafe-parents-1216899.kjsp?RH=1545682432266>

²⁴ <https://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-gtd/maternelle/spip.php?article417>

²⁵ <https://www.lagrainequipousse.com/les-ateliers/les-cafes-des-parents/>

écoles, ils se déroulent une fois par mois ou une fois par période scolaire (TP25-TP28). GL reconnaît que le local qu'on lui attribue varie selon les établissements. Cela peut être un "bout de couloir", c'est en tout cas le "local de quelqu'un" qu'il faut penser à aménager. (TP113, TP115) Si tel n'est pas le cas, on peut "perdre" certains parents (TP121). En ce qui concerne la communication, les parents sont avertis de la tenue d'un café des parents à l'aide de flyers, d'affiches distribués dans les écoles une semaine à l'avance (TP143, TP147). "L'affiche est accrochée dans le lieu de passage des parents et à l'entrée de l'école."²⁶ Des spécialistes du thème abordé lors de certaines séances peuvent y intervenir (TP139). Voici quelques thèmes possibles concernant la parentalité : "le rôle des parents d'élèves, les devoirs à la maison, le développement des enfants, savoir dire non à son enfant, mieux comprendre le rôle du RASED, [...] les jeux vidéos, le sommeil, l'équilibre alimentaire, ..."²⁷

"La reconduite des Cafés des parents n'est pas systématique d'une année sur l'autre. Elle fait l'objet d'une décision au regard de l'évaluation réalisée par les professionnels, les parents et l'école. Ce temps d'évaluation fait partie de l'action, c'est une phase importante. Chaque année, nous constatons notamment que la qualité de ces temps "Café", en terme de taux de fréquentation comme en terme de qualité des échanges, etc., tient beaucoup à l'implication de la communauté éducative. Il est important que les enseignants soient impliqués, relayent l'information aux parents, et soient informés des thèmes abordés, notamment si c'est en lien avec l'école (le contenu des échanges est bien sûr confidentiel)."²⁸

Le taux de fréquentation n'est pas un critère de réussite, ce qui compte, c'est que ce genre de dispositif touche des parents et les aide dans cette démarche constructive de l'accompagnement de l'enfant dans son parcours scolaire. D'autres dispositifs plus spécifiques pour aider au renforcement à la coéducation existent dans certaines écoles. GL y intervient également. Nous allons dans la prochaine partie évoquer certains de leurs aspects.

B.2- Après-midi jeux

"En invitant les familles à fréquenter les espaces de jeux proposés par l'école (en partenariat éventuellement avec une MJC, une ludothèque, etc.), on participe à :

- ouvrir l'école aux familles en leur proposant par exemple de venir observer ou jouer pendant le temps scolaire dans les ateliers ou en les conviant à une fête des jeux ;
- rendre plus aisé le partage d'un temps ludique et convivial, d'expériences partagées et d'échanges entre l'enfant et son parent, et entre le parent et l'enseignant ;

²⁶ <https://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-gtd/maternelle/spip.php?article417>

²⁷ <http://www.marseille-11.i.ien.13.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?article473>

²⁸ Extrait d'un bilan réalisé par GL sur le café des parents en juin 2018.

- faire entendre des façons de dire et de faire qui sont parfois différentes de celles utilisées dans la famille, en particulier des discours autres que ceux de la conversation ordinaire : explication de règles, justifications...;

- transférer cette expérience au sein de la famille, par exemple en créant une ludothèque à l'école et en organisant des emprunts de jeux. La mise en place des moments d'échange avec le jeu peut prendre du temps et les modifications du comportement des familles s'installent sur du long terme. La participation des parents se fait progressivement. En les associant, on fait appel à leurs compétences personnelles ce qui permet d'instaurer une dynamique d'échange dans laquelle les parents sont des partenaires actifs." (MENESR, 2015b, p. 32)

Cet autre moment de coopération spécifique à l'école se déroule une fois par période, le jeudi avant les vacances scolaires. La séance débute dès la sortie de l'école, à 16 heures et se termine à 18 heures. Les parents qui viennent récupérer leurs enfants restés pour les activités périscolaires ont également un moment pour y participer. Des professionnelles travaillant dans un secteur proche de l'école y interviennent. Elles travaillent à la bibliothèque, à la Maison de l'Enfant, à la Maison des Habitants en tant que bibliothécaires, conseillères familiales et sociales, ludothécaires ou éducatrices de jeunes enfants. La charte, ci-après permet aux parents accompagnateurs de prendre connaissance des missions qui leur sont assignées. Elle a été réalisée par l'équipe éducative de l'école. "L'après-midi jeux" est un concept propre à cette école. L'équipe a remarqué que les parents semblaient démunis face aux jeux à partager avec leurs enfants, soit pour un problème économique, soit pour un problème culturel. L'idée leur est venue de proposer un moment après l'école pour que les parents puissent partager des jeux avec leurs enfants. L'équipe enseignante est bien sûr présente pendant ces deux heures périscolaires. Les professionnelles du secteur qui interviennent également auprès des parents ont accepté de participer à ce projet.

"Afin de favoriser le lien entre les familles et les établissements, des activités sont organisées régulièrement concernant la parentalité. Elles sont facilitées par l'existence d'espaces parents et prennent appui sur l'ensemble des acteurs et partenaires territoriaux du système éducatif, en veillant à valoriser les compétences des parents."(MEN, 2013b)

Des flyers et des affiches sont réalisés pour chaque séance et un thème peut être décidé pour une séance, par exemple, les jeux symboliques. Pendant la pause méridienne, l'équipe pédagogique prépare le matériel. Dans l'après-midi, la salle de motricité libérée des lits des enfants, grâce aux ATSEM, est aménagée en petits espaces d'activités, l'espace lecture avec tapis pour permettre la détente, l'espace coloriage, l'espace pâte à sel, l'espace dinette,... Un espace goûter est également prévu à l'entrée de la salle face à la porte qui permet aux parents d'entrer et de sortir de l'école. Les enfants entraînent les parents qui, reconnaissons-le, ne se font pas trop prier, pour profiter de l'instant. Certains seront présents

pendant le temps d'un dessin, d'autres resteront les deux heures. Les professionnelles et les enseignants se déplacent auprès des enfants et de leurs parents et des échanges se font autour de la parentalité.

**Chartre du parent qui accompagne son enfant
à l'après-midi jeux organisé par l'école.**

J'accompagne mon enfant à l'après-midi jeux.

Afin que votre enfant prenne plaisir à profiter de cette après-midi jeux, l'enseignant(e) compte sur moi pour :

- 1- m'installer avec mon enfant à une table pour jouer avec lui mais aussi ...
- 2- ... pour simplement le regarder jouer et être présent
(L'adulte a surtout un rôle sécurisant.)
- 3- ... pour le guider dans son jeu
- 4- le laisser le plus possible faire tout seul
- 5- l'aider éventuellement en cas de problème
- 6- discuter avec lui de ce qu'il fait, s'il apprécie, pourquoi,...
- 7- ranger le matériel mis à disposition après s'en être servi.
- 8- emmener mon enfant aux toilettes si nécessaire.
- 9- laisser mon téléphone éteint pendant ce moment partagé avec mon enfant au fond de mon sac ou de ma poche !

Les vacances approchent, et avec elles, le plaisir des jeux avec votre enfant !

Figure 9 : Charte du parent accompagnateur

Certains parents osent questionner les enseignants sur des activités de leur enfant en classe. Tout se fait avec le sourire. La communauté éducative est vraiment là autour de l'enfant. L'équipe pédagogique, même si, ni le travail de préparation, ni leurs deux heures de présence ne sont pas reconnus institutionnellement, apprécie ces moments forts. C'est là où les relations de confiance se forment et se solidifient.

C'est là, qu'il découvre chez certains parents, des dons artistiques pour le dessin, pour la réalisation d'objets en pâte à sel,... C'est là, qu'avec quelques paroles rassurantes, ils arrivent parfois à accompagner le parent en retrait vers son enfant pour réaliser avec lui une activité.

"Quand des parents sont remis en confiance, ils expriment des besoins, des attentes, des envies d'activités. Parmi les activités qui peuvent être proposées aux parents pour les mobiliser dans la durée, en prenant appui et en valorisant leurs capacités, le jeu est certainement une pratique qui génère des effets très positifs." (MENESR, 2015b, p. 32)

B.3- La Mallette des parents

L'article L. 111-& du code de l'éducation dispose que :

"Pour garantir la réussite de tous, l'école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale. Elle s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative".²⁹

B.3.1- Origines du projet

En 2008, l'Académie de Créteil dont le recteur est Jean Michel Blanquer, initie un projet pour impliquer davantage les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants au collège et plus particulièrement, en classe de sixième dans des quartiers défavorisés. Ce projet se définit ainsi :

"La Mallette des parents doit permettre d'améliorer le dialogue entre l'institution scolaire et les parents d'élèves en aidant ces derniers à répondre aux questions qu'ils se posent à l'entrée en 6^e : Comment se tenir au courant de ce qui se passe au collège concernant son enfant ? Qu'attendent les professeurs des élèves et de leurs parents ? Comment les parents doivent-ils s'y prendre pour aider leurs enfants dans leurs devoirs ? Comment lui apprendre à devenir autonome et responsable ?" (Académie de Créteil, 2009, p. 3).

L'enjeu est donc de

"consolider le lien entre le collège et des parents d'élèves volontaires, de pallier leurs éventuelles difficultés de communication face à la complexité du système éducatif, son organisation et son fonctionnement et de favoriser un meilleur suivi scolaire de leurs enfants. Ces objectifs s'inscrivent dans une dynamique de coéducation" (Robert, 2010, p. 88).

Le projet est sélectionné dans le cadre d'un appel à projets "Pour de nouvelles expérimentations sociales" par le Haut commissariat aux solidarités actives contre la pauvreté, dirigé par Martin Hirsch. L'école d'Économie de Paris est chargée de réaliser son évaluation. De ce fait, sa mise en place répond à un protocole strict pour pouvoir obtenir des résultats fiables et ainsi éventuellement l'étendre à d'autres collèges.

²⁹ <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/professionnels/ID182/la-mallette-des-parents-mode-d-emploi>

B.3.2- Mise en place du projet

L'opération consiste durant l'année scolaire, à proposer trois rencontres entre parents et personnel du collège, dans l'enceinte de l'établissement, souvent après 18 heures. Toutes les questions se rapportant au fonctionnement du collège, aux liens famille-école, et au suivi des enfants y seront débattues. Sont concernés 37 collèges, 200 classes de sixième et 5 000 élèves. Des tirages au sort vont permettre de retenir 100 classes. Sur les 1 000 familles qui ont accepté de participer au projet, seules les familles volontaires de ces classes pourront assister aux échanges, accompagnées à leur demande de traducteurs. La communication avec les parents étant un des éléments fondamentaux à analyser, plusieurs systèmes sont mis en place pour faire venir les parents aux réunions. Ils ne sont pas tous conviés de la même manière. Pour certains, l'invitation se fait grâce à des mots dans le carnet de liaison, des flyers, des affichages au collège, des courriers accompagnés ou non de DVD en différentes langues envoyés au domicile, des coups de fil et des rappels par SMS.

La mallette des parents contient des DVD et des fiches support, des ressources sont également disponibles en ligne. Le personnel des collèges peut se former sur les questions de coéducation et d'animation de débats avec des adultes. Au niveau financier, le coût estimé par collège est entre 1 000 à 1 500 euros.

B.3.3- Bilan du projet en 2010

Le bilan montre une implication plus forte chez les parents volontaires, un meilleur climat scolaire constaté même dans certaines familles qui n'ont pas participé au projet. Des exemples de changement de comportements ont été relevés. Certains parents viennent plus fréquemment aux réunions, demandent eux-mêmes des rendez-vous aux professeurs, tout comme le font les parents issus de catégories socio-professionnelles plus favorisées. D'autres proposent leur aide pour amener des parents réticents,... Des enseignants utilisent plus souvent le téléphone au lieu du carnet de correspondance pour communiquer avec les parents, certains ont même rangé leur stylo rouge. Les résultats positifs obtenus et le coût que représente ce dispositif permettent son extension à 1 300 collèges. Une autre opération est lancée dans l'académie de Versailles, cette fois-ci, en direction des classes de troisième avec pour questionnement principal : l'orientation (Robert, 2010). Jean-Michel Blanquer qui est devenu entretemps, directeur général de l'enseignement scolaire, adresse un texte aux rectrices, recteurs d'académie dans la circulaire n° 2010-106 du 15-7-2010. Il est noté :

"Ce dispositif, expérimenté depuis 2008 dans l'académie de Créteil, a permis de nouer et renforcer les liens avec les parents pour construire un véritable partenariat entre l'institution scolaire et les parents de collégiens de sixième. Ce dispositif contribue par ailleurs à la prévention de l'absentéisme et de la violence à l'école (MEN, 2010)."

En 2012-2013, des classes de cours préparatoire de 2 161 écoles situées pour la plupart dans des zones jugées difficiles³⁰ bénéficient également du projet.

En 2016, la circulaire de rentrée, au paragraphe : Installer un cadre de vie apaisée qui met en confiance les élèves et les personnels, précise :

"[...] Les mallettes des parents CP et sixième sont diffusées dans les écoles et les établissements scolaires. Un site Mallette des parents, conçu avec l'appui de l'Onisep, sera accessible dès la rentrée. Il permettra notamment d'accéder aux ressources des mallettes existantes ainsi qu'à de nouvelles ressources à destination des équipes pour renforcer la coopération entre l'École et les parents, de la maternelle au lycée.[...]"

B.3.4- La mallette des parents aujourd'hui

Un site <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/> et sa version mobile proposent des ressources pour les parents et les professionnels de l'éducation. Ceci concerne l'école maternelle, l'école élémentaire ainsi que le collège. Les parents peuvent obtenir des informations sur le système scolaire et le suivi de leurs enfants. Le personnel éducatif, quant à lui, trouvera des outils pour l'organisation et l'animation des échanges avec les parents. Mais il faut reconnaître que même si "*l'objet physique*" a été envoyé dans beaucoup d'établissements, très peu l'utilisent, comme le reconnaît ML dans l'entretien réalisé en février (TP44, TP46). Quand la mallette 6^{ème} est utilisée dans un collège, généralement, la mallette 3^{ème} l'est aussi. "*Maintenant que l'on est sur la version électronique on sait plus exactement qui s'en sert c'est autre chose on le sait plus. [...] Sur 140 personnes, on a 4, 3 qui en ont entendu parler en trois ans de parcours professionnel*" (TP 46). HF, intervenante en UPE2A et en OEPRE reconnaît également :

53 En Et la mallette des parents tu l'utilises ou pas ?

54 HF Pas vraiment, pas vraiment en fait j'ai déjà essayé d'aller plusieurs fois sur ce site en croyant à chaque fois que c'était vraiment une mallette, c'est à dire toute une série de documents en fait je crois que j'arrive pas à comprendre ce site. J'arrive pas à comprendre ce que c'est la mallette des parents. Parce que ce n'est pas du tout ce que je crois que c'est.

Le site *La mallette des parents* est répertorié sur celui de la DSDEN 38 ainsi que celui du CASNAV. Petit clin d'œil, Jean-Michel Blanquer qui est à l'heure actuelle ministre de l'Education nationale, explique dans une vidéo³¹ le mode d'emploi de la mallette des parents aux professionnels de l'éducation. Il serait intéressant de recenser le nombre d'établissements et d'enseignants qui l'utilisent réellement.

³⁰ <https://www.ozp.fr/spip.php?article15824>

³¹ <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/professionnels/ID182/la-mallette-des-parents-mode-d-emploi>

B.4- OEPRE

B.4.1- Emergence du dispositif

Le 27 décembre 2007, une convention cadre "Pour favoriser la réussite scolaire et promouvoir l'égalité des chances pour les jeunes immigrés ou issus de l'immigration" est signée entre le ministère de l'éducation nationale, le ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, le ministère du logement et de la ville, l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM) et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé)³². L'un des six axes de cette convention a pour objet le soutien aux parents dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants.

A la suite de cette signature, les deux premiers ministères cités ont décidé de lancer une nouvelle opération intitulée : "Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration". Ce dispositif gratuit, à destination des parents volontaires, a connu bien des évolutions en 12 ans d'existence : depuis le changement de son nom "Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants" en 2014, au public concerné, aux côtés pratique et administratif des ateliers. Pour évoquer ces différents points, nous allons nous appuyer sur les trois bilans réalisés à l'échelle nationale en 2014, en 2017 et en 2019 pour présenter ci-après les recommandations des huit circulaires nationales publiées à partir de 2008 et les réalités du terrain.

B.4.2- Public concerné

En ce qui concerne le public visé, nous sommes passés de "parents d'élèves, étrangers ou immigrés (c'est-à-dire parents nés à l'étranger de nationalité française ou non)" avec un rappel en 2009 précisant qu'il s'agit d'une définition du Haut conseil de l'intégration, retenue par l'INSEE. En 2010 et 2011, l'expression "d'origine extracommunautaire" apparaît à la place de "nationalité française ou non". En 2012, on lui préfère "hors union européenne". En 2014, une circulaire abrogeant toutes les autres, donne une définition encore plus précise : "les bénéficiaires prioritaires de ce dispositif sont les parents étrangers primo-arrivants résidant en France de façon régulière et ayant signé un contrat d'accueil et d'intégration (CAI) depuis moins de cinq ans"³³.

La circulaire de 2017, toujours d'actualité aujourd'hui, évoque quant à elle : "des parents étrangers allophones primo-arrivants y compris les bénéficiaires d'une protection internationale, non issus de l'Union européenne (public prioritaire pour le ministère de

³² <http://i.ville.gouv.fr/reference/4004>

³³ https://www.education.gouv.fr/bo/14/Hebdo47/MENE1428228C.htm?cid_bo=84351

l'intérieur [...] et aux autres parents allophones, le cas échéant."³⁴ Une annexe est même entièrement dédiée à cette définition. Dès la deuxième année de création du dispositif, il est précisé que le nombre de parents composant un groupe soit compris entre 8 et 15. Il est également recommandé d'inscrire plus de parents à la rentrée pour éviter un nombre insuffisant de participants. Chaque atelier devrait donc aujourd'hui accueillir 8 à 15 parents allophones en situation régulière sur le territoire français depuis moins de cinq ans et pour qui, le suivi de cette formation devrait être bénéfique du point de vue intégration dans la société française.

Les bilans montrent qu'au niveau national, le nombre de parents inscrits entre 2011 et 2019 est passé de 6 243 à 8 267 soit une augmentation de 32,4 %, En 2018, le rapport établi par le comité interministériel à l'intégration prévoyait de doubler le nombre d'ateliers pour toucher 10 000 parents en 2019. (Comité interministériel, 2018, p. 7). Cet objectif pourrait être atteint en 2020. Le taux des parents primo-arrivants en 2019 était de 42,7 %. Aucune mention n'est faite sur le nombre réel de parents par atelier. Un ratio peut être fait en divisant le nombre de parents par celui des ateliers tout en précisant que ces nombres ne prennent pas en compte la totalité des dispositifs nationaux puisque certains établissements n'ont pas répondu aux enquêtes réalisées. Ainsi, en faisant ce calcul, nous obtenons un nombre de 12,6 parents par atelier, en 2019. Cela correspond à ce qui est demandé dans les textes. Le bilan met en évidence que la grande majorité des parents sont des femmes (82 % en 2017, 84,9 % en 2019). Le numéro 163 de la revue Diversité de 2010, montre l'intérêt des mères pour ce dispositif ayant lieu dans les établissements scolaires (Bensa & Bernardot, 2010, p. 77). Elles peuvent ainsi sortir de chez elles, agrandir leur cercle de connaissances et partager leurs problèmes du quotidien. La plupart sont sur le territoire français depuis de nombreuses années et font partie des sujets bi-plurilingues (Trimaille, 2019, p. 38). Leur répertoire verbal, souvent déjà très riche, à l'entrée dans le dispositif ne leur permet pas encore d'utiliser les compétences de communication dans la langue française. Certaines s'inscrivent dans d'autres formations pour les améliorer et/ou pour accéder à un emploi.

B.4.3- Ateliers : aspects pratiques

Les premiers dispositifs OEPRE ont été expérimentés dans 10 académies durant l'année scolaire 2008-2009. L'Académie de Grenoble a ouvert officiellement ses premiers ateliers en 2010 dans les départements de l'Isère et de Haute-Savoie. Aujourd'hui, sur le site eduscol³⁵, on apprend que toutes les académies (30) accueillent des ateliers OEPRE. Sur le site du réseau des CARIF OREF³⁶, la liste des offres de formation linguistique à destination des

³⁴ https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo15/MENE1709979C.htm?cid_bo=115286

³⁵ <https://eduscol.education.fr/cid49489/ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants.html#lien5>

³⁶ <https://reseau.intercariforef.org/formations/liste-formations.html>

primo-arrivants répertorie 682 formations OEPRE. Sur les 101 départements français, une dizaine ne sont pas encore mentionnées.

B.4.3.1- Etablissements

Les écoles, les collèges ou les lycées peuvent accueillir ces ateliers, d'après les différentes circulaires. De ce fait, le bilan de 2020 montre clairement que c'est le cas. Les ateliers se déroulent pour 99,5 % dans des établissements scolaires (MI & MENJ, 2020, p. 34). Dans l'Académie de Grenoble, en 2018-2019, 24 établissements étaient recensés, dont 14 en Isère (CASNAV, 2018).

B.4.3.2- Horaires et durée annuelle

L'adaptation des horaires des ateliers aux disponibilités du public a toujours été un des critères de sélection des projets. En 2019, 96,7 % des ateliers avaient lieu en journée dans les établissements (MI & MENJ, 2020, p. 36). Dès 2008, il est précisé que la durée annuelle des ateliers devrait être de 120 heures. En 2011, il est même recommandé que cette durée "ne soit pas inférieure à 60 heures par groupe afin de garantir le niveau de réussite de ces formations et que les parents puissent se réinscrire une à deux fois sans que la durée totale n'excède trois ans". La circulaire de 2017 a entériné cette durée. Aujourd'hui, 83 % des ateliers dispensent entre 60 et 120 heures annuelles. Y-a-t-il des parents qui viennent plus de trois ans ? Aucun bilan ne laisse apparaître la durée totale d'engagement de chaque parent.

B.4.3.3- Intervenant.es

Les enseignants chargés de classe pour élèves allophones, les personnels d'associations ou d'organismes agréés par les ministères ou les personnes ayant un diplôme en FLE, FLS et même en 2012, en FLI³⁷ peuvent assurer la formation. En 2012, également, il est précisé que la priorité est donnée aux enseignants ayant en charge des élèves allophones. Le bilan réalisé en 2014 (MENESR, 2014), fait apparaître qu'environ deux intervenants sur trois sont enseignants, un sur trois, intervenants associatifs ou indépendants. Ces valeurs n'ont pratiquement pas changé en 2020 (MI & MENJ, 2020, p. 43).

³⁷ FLE : Français Langue Etrangère – FLS : Français Langue Seconde – FLI : Français Langue d'Intégration

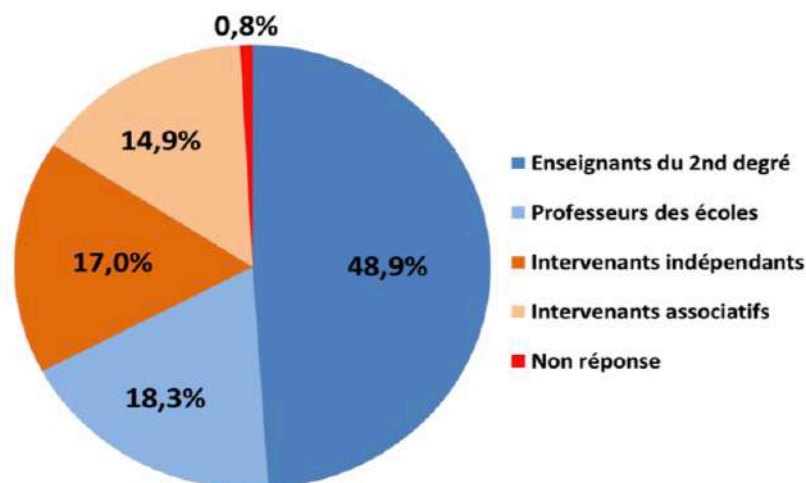


Figure 10 : Statut de l'animateur principal

En Isère, le personnel de l'ADATE³⁸, a longtemps contribué dans la quasi totalité des ateliers OEPRE.

"Et puis après, il y a des particularités, si ces implantations ont été posées à proximité des centres d'accueil ben c'est que comme au démarrage, il y avait le mot intégration. L'administration de l'Education nationale en Isère a dit on a un prestataire qui connaît ça par cœur. C'est leur boulot, ça s'appelle l'ADATE. Ils ont qu'à faire. Donc c'était discuté aussi à cet endroit-là. Les implantations sont vraiment jusqu'en 2015, je dirai 16. Elles sont le fruit de l'histoire de l'implantation de l'ADATE en lien avec des populations nouvellement arrivées en France." (ML, TP6).

Aujourd'hui, elle intervient dans cinq ateliers dans l'Isère Rhodanienne et le Nord-Isère (JL, TP 52) mais plus dans le bassin grenoblois.

"Alors, je vous disais en 2016, la DASEN de l'époque a souhaité qu'on ré-internalise ce dispositif de manière progressive, ce qu'on a fait puis en même temps on avait des moyens nouveaux pour le développer. Donc s'est posée la question du développement et au lieu que ce soit adossé à ces centres d'accueil, les nouveaux moyens on les a adossés aux endroits où on scolarise des enfants allophones, quoi." (ML, TP10).

Le CASNAV de Grenoble propose à la page six de son Guide OEPRE établissements enseignants, une lettre de mission à destination des intervenants. Elle a été établie selon deux circulaires (circulaire n° 2017-060 du 3-04-2017 relations école-famille et circulaire relations école-parents n° 2013-142 du 15 octobre 2013).

³⁸ ADATE : Association Dauphinoise pour l'Accueil des Travailleurs Etrangers, fondée en 1974 en Isère

B.4.4- Projets : dimensions pédagogique et administratif

B.4.4.1- Objectifs

La circulaire N° 2008-102 du 25-7-2008, concernant l'opération expérimentale "*Ouvrir l'école aux parents pour favoriser l'intégration*" vise clairement l'insertion des parents dans la société française en les aidant d'abord à acquérir une maîtrise de la langue française en vue de l'obtention d'une certification et d'un accès facilité au marché de l'emploi surtout des femmes immigrées, ensuite en leur présentant les principes et les valeurs de la République et enfin en leur faisant connaître l'institution scolaire et ses règles pour pouvoir suivre la scolarité de leurs enfants. En fonction des besoins des parents, les intervenants ont alors le choix de proposer dans leur atelier tout ou une partie de ce qui est écrit dans la circulaire. En 2009, tout cela est réparti en trois objectifs distincts et surtout simultanés. L'obtention d'une certification ne figure plus dans les objectifs mais dans l'organisation des formations, elle est recommandée pour les personnes qui en ont les capacités. En 2014, le dispositif devient : Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants, ceci afin éviter l'amalgame avec l'intégration des parents au lieu de la réussite de la scolarité de leurs enfants (Bernardot, 2017, p. 20). On parle alors d'un objectif orienté dans la parentalité : fournir aux parents primo-arrivants les outils pour aider leurs enfants dans leur scolarité. Trois axes d'apprentissage, toujours d'actualité aujourd'hui, sont alors à privilégier :

- *l'acquisition du français* pour comprendre l'écrit et l'oral de l'École
- *La connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents.*
- *La connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française. (circulaire 2014)*

Sur le site du CASNAV³⁹, les intervenants pour les ateliers OEPRE peuvent consulter un guide OEPRE établissements enseignants ainsi que deux référentiels (premier et second degrés) pour les aider à préparer leurs séquences pédagogiques selon les trois axes cités précédemment. Le CECRL⁴⁰ est également un outil à consulter, près de 90 % des répondants à l'enquête nationale, l'apprentissage du français s'y réfère. En ce qui concerne le suivi de la scolarité des élèves, 61 % déclarent que depuis leur participation au dispositif, les parents suivent les devoirs de leurs enfants et 70 % que les parents s'informent en consultant le carnet de liaison.

³⁹ <http://www.ac-grenoble.fr/casnav/ouvrir-lecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants-oepre/>

⁴⁰ CECRL : cadre européen commun de référence pour les langues

B.4.4.2-Pilotage des projets

Depuis l'origine du dispositif OEPRE, les projets sont gérés conjointement par le ministère de l'Education nationale et le ministère de l'Intérieur. L'OFII⁴¹ qui a remplacé l'Acse⁴² en 2009 y est associé en qualité d'expert.

Trois comités de pilotage sont mis en place : l'un au niveau national, l'autre au niveau régional (et/ou académique) et le troisième (depuis 2014) au niveau départemental. Leurs rôles sont complémentaires. Le COPIL national s'assure de la cohérence du dispositif et de sa conformité avec les objectifs fixés. Il procède à son évaluation et formule des propositions d'amélioration sur la base du bilan annuel, [...] et des bilans financiers. Il veille à la qualité des coopérations entre les acteurs de l'accueil et de l'intégration et ceux du système éducatif (circulaire 2017). Ci-dessous est présenté le pilotage du dispositif au niveau régional et départemental pour la région Auvergne-Rhône-Alpes⁴³.

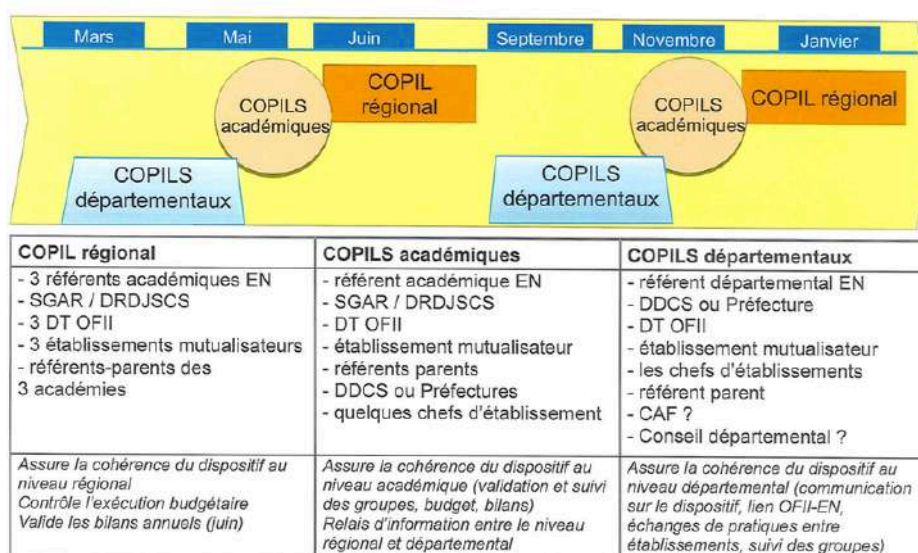


Figure 11 : Pilotage du dispositif " Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants" (OEPRE) Auvergne-Rhône-Alpes

B.4.4.3- Critères de sélection des projets

A l'origine du dispositif, la sélection des projets d'ouverture d'un atelier OEPRI⁴⁴ dépendait de plusieurs conditions : la nouveauté ainsi que la qualité des projets, les relations avec les offres existantes, l'expérience des intervenants, les horaires proposés et le nombre d'établissements concernés par le dispositif. Au fil des années, d'autres facteurs s'y sont

⁴¹ OFII : Office français de l'immigration et de l'intégration

⁴² Acse : Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

⁴³ http://www.ac-clermont.fr/fileadmin/user_upload/Ecole_inclusive/Casnav/OEPRE/Gouvernance_OEPRE_Clermont_20-12-2017.pdf p. 3

⁴⁴ Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration (nom donné au dispositif de 2008 à 2014)

rajoutés : l'identification des besoins des parents, leur nombre dans un groupe, le minimum d'heures de formation.

B.4.4.4- Financement

Deux ministères sont en charge des programmes permettent le financement des projets :

- Le programme 104 (Intégration et accès la nationalité française de la mission immigration, asile et intégration) du ministère de l'Intérieur qui vise en priorité le public étranger primo-arrivant hors Union européenne.

- Le programme 230 (Vie de l'élève de la mission Enseignement scolaire) du ministère de l'Education nationale pour permettre l'accès aux dispositifs à tous les parents allophones qui en ont besoin.

Le préfet de région reçoit une enveloppe de crédits du programme 104 en fonction du nombre de CIR signés dans la région et le recteur, celle du programme 230 en fonction du nombre de jeunes d'origine étrangère dans l'académie. Ils allouent ensuite tous les deux une somme à un établissement mutualisateur. Elle sert à couvrir les rémunérations des intervenants, éventuellement 7% des crédits peuvent être consacrés aux frais pédagogiques, de communication et de concertation.

JL qui travaille à l'ADATE a constaté que seules les heures d'intervention sont rémunérées. Les heures consacrées au travail de préparation ne le sont plus.

- | | | |
|-----|----|--|
| 145 | En | Est ce que vous avez suffisamment de moyens pour atteindre vos objectifs ? |
| 146 | JL | On n'a pas de temps de préparation compté dans le forfait, en fait. Donc, ça s'est compliqué. Avant, on l'avait mais on l'a plus. |
| 147 | En | Avant, c'était quand ? |
| 148 | JL | Il y a encore 3, 4 ans. Il y avait un accord un peu tacite. On pouvait prendre des heures de préparation, forfait horaire qu'on n'a plus. Du coup, animer un atelier sans avoir de temps de préparation, c'est pas évident. Donc du coup, on le prend mais sur notre propre crédit quoi, sur notre propre déficit. Voilà. Donc ce serait bien. Après il y a peu de mutualisations, peu de liens avec le CASNAV Mais après ce serait peut-être à moi de les solliciter en fait et peu. Au moins une fois ou 2 je trouve que ce serait intéressant de faire du lien avec les ateliers Ouvrir l'école aux parents qui ne sont pas animés par l'ADATE. C'est du lien avec le CASNAV. On n'a peu, on n'est peu accompagnés. |

L'établissement mutualisateur pourra prélever 3% pour ses frais de gestion. Les circulaires dès 2010, précisent que "Les inscriptions au DILF ou DELF⁴⁵ ou les gardes d'enfants ne peuvent pas être prises en charge sur ces crédits". Or, le bilan présenté au mois de 2020 laisse apparaître que les parents qui abandonnent, évoquent comme motifs, pour 26,8 % la

⁴⁵ DILF : diplôme initial de langue française, DELF : Diplôme d'Etudes en Langue Française

garde d'enfants et pour 11,4 % d'autres formations. Pourtant dans l'enquête menée pour l'année scolaire 2016-2017, apparaissaient ces quelques lignes (MEN & MI, 2017, p. 14) :

La bonne idée

Dans l'académie de Lyon, « l'assiduité des parents (essentiellement des femmes) est fortement liée à la présence d'une garderie prise en charge notamment par une jeune fille en service civique affectée à l'école »

On apprend également à la page 13 du guide méthodologique recensé sur le site du CASNAV⁴⁶ que des financements complémentaires peuvent être réalisés par "les fonds des collectivités territoriales Les villes, les intercommunalités et les conseils régionaux et départementaux" et par le Fond Social Européen (FSE).

B.4.4.5- Information/communication

Dès 2008, les établissements scolaires, en s'aidant éventuellement des parents d'élèves ainsi que des enfants, fournissent des informations aux "familles susceptibles d'en bénéficier" sur l'OEPRi et aussi sur les autres dispositifs nationaux en faveur des personnes étrangères et immigrées. Les autres partenaires du dispositif (Préfectures, associations, CASNAV⁴⁷, etc.) peuvent également prêter main forte pour cette communication sur l'OEPRi. Aujourd'hui, l'OFII assure ce premier rôle d'informateur d'après la circulaire de 2017, viennent ensuite le CASNAV et les enseignants en UPE2A.⁴⁸ Lors des réunions avec les parents, surtout lors de celles concernant la Mallette des parents, l'information peut également être relayée. D'autres associations s'occupant de la scolarité des enfants ou des migrants peuvent également faire connaître l'OEPRi.

Dans aucune circulaire, l'école maternelle n'est citée. Pourtant, c'est l'établissement scolaire qui a le plus de contacts avec les parents. Les enseignants en UPE2A n'y viennent pas puisque la prise en charge des élèves allophones commence à partir du CP et rappelons que la Mallette des parents cible trois moments clés de la scolarité : CP, 6^{ème} et 3^{ème}.

B.4.4.6- Certification et attestation

En 2008, l'obtention de la certification DILF et DEL apparaissait parmi les objectifs : "L'acquisition de la maîtrise de la langue française (alphabétisation, apprentissage ou perfectionnement) par un enseignement de français langue seconde, afin d'obtenir une certification (notamment, diplôme initial de langue française-DILF-ou diplôme d'études en

⁴⁶ <http://www.ac-grenoble.fr/casnav/wp-content/uploads/2018/10/VF-GUIDE-METHODOLOGIQUE-OEPRE-2017-1.pdf>

⁴⁷ CASNAV : Centres académiques pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage

⁴⁸ UPE2A : unité pédagogique pour élèves allophones arrivants

langue française-DELF)...". En 2009, les parents sont encouragés à passer cette certification. Aujourd'hui et cela depuis 2011, une attestation de participation et de reconnaissance du niveau leur est remise par l'intervenant.

B.4.4.7- CAI⁴⁹

Dès la mise en place du dispositif en 2008, il est indiqué qu'il ne peut y avoir cumul du dispositif OEPRI⁵⁰ et des prestations du CAI. L'article L311-9 de la loi du 24 juillet 2006 stipule que « l'étranger admis pour la première fois au séjour en France [...] et qui souhaite s'y maintenir durablement, prépare son intégration républicaine dans la société française. À cette fin, il conclut avec l'État un contrat d'accueil et d'intégration » (Gourdeau, 2018, p. 73). Les modalités du CAI sont annexées à la circulaire : "[...] Ce contrat s'adresse aux étrangers hors Union européenne, titulaires pour la première fois d'un titre de séjour d'une durée égale ou supérieure à un an [...]" En 2014, les parents étrangers primo-arrivants ayant signé un CAI sont le public prioritaire visé par le dispositif OEPRE. En 2017, le CAI n'apparaît plus, ni le CIR⁵¹ qui l'a remplacé en 2016. Les parents allophones primo-arrivants ou autres peuvent bénéficier des ateliers en fonction des places disponibles.

B.5- Problématique

Ce qui a été exposé précédemment nous a amené à comprendre que pour réussir, l'enfant a besoin de ces relations de confiance sereines et enrichissantes entre ses parents et l'École. Certains liens se bâtissent plus facilement selon le niveau dans le parcours scolaire de l'enfant et selon ses origines sociales.

L'école républicaine s'est construite sur les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité. Pour cela, elle entend donner à tous les enfants qu'elle accueille les mêmes chances de réussir leur future vie de citoyen. Donne-t-elle les mêmes chances aux enfants nés sur le territoire français mais dont au moins un parent est immigré ? Donne-t-elle les mêmes chances aux enfants venus d'ailleurs ? Nous observons cependant que les parents qui possèdent le capital socioculturel en adéquation avec les attentes de l'école offrent de meilleures chances de réussite à ces mêmes enfants. Capital qui permet aux parents d'accomplir leurs droits et d'exercer leurs devoirs à l'école française et de faire partie de la communauté éducative. Les diversités culturelle et langagière des tous les parents allophones sont-elles prises en compte pour pouvoir les aider à faire partie de cette communauté éducative ? Les dispositifs Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants ont été créés en ce sens. Grâce aux ateliers proposés, les parents venus d'ailleurs,

⁴⁹ CAI : Contrat d'accueil et d'intégration

⁵⁰ Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration : nom donné au dispositif OEPRE

⁵¹ CIR : Contrat d'intégration républicaine

se familiarisent avec le fonctionnement du système éducatif français, apprennent la langue française et prennent connaissance des valeurs de la République dont les principales ont été citées ci-dessus. Ces savoirs leur sont fondamentaux pour pouvoir accompagner leur enfant dans sa scolarité. Comment se passe la participation des parents allophones dans ces ateliers ? Comment sur le terrain, les différents acteurs s'y prennent-ils pour accueillir ces parents ? Les projets entrepris pour l'ouverture des ateliers permettent-ils à un maximum de parents allophones de fréquenter ces dispositifs ? Comment se réalise la coordination des différents partenaires institutionnels pour faciliter l'adhésion des parents ? Tous les ateliers fonctionnent-ils de la même manière ?

Nous avons donc décidé d'aller sur le terrain afin d'assister à quelques ateliers OEPRE dans l'agglomération grenobloise. Nos observations devraient nous aider à trouver des éléments de réponse à notre interrogation.

De toutes ces questions que nous nous posons, en découle une qui nous paraît pertinente et englobante, elle nous tient à cœur et sera notre problématique :

Comment les dispositifs OEPRE de l'agglomération grenobloise permettent-ils aux parents d'élèves allophones de construire leurs relations avec l'Ecole afin de favoriser la réussite de leurs enfants ?

C- Contexte

C.1- Contexte institutionnel

Le ministère de l'Education nationale est représenté au niveau régional par 17 régions académiques et 30 académies et au niveau départemental par 97 directions des services départementaux de l'éducation nationale (désormais DSDEN).

C.1.1- Académie de Grenoble

L'académie de Grenoble fait partie de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes au même titre que les académies de Clermont-Ferrand et de Lyon. Actuellement, le recteur de l'académie de Lyon est celui de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes. C'est le Président de la République qui nomme la rectrice ou le recteur en charge de l'autorité de chaque académie.

L'académie de Grenoble est constituée de cinq départements : l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie. On y retrouve 3 280 établissements qui scolarisent 637 516 élèves du premier et du second degré (Académie de Grenoble, 2019). En 2016/2017, 3 751 élèves allophones y étaient recensés (MENJ, MESRI, & DEPP, 2019, p. 23).

Au niveau départemental, sous la double autorité du Recteur et du Préfet, un.e Inspecteur.trice d'académie, directeur.trice académique des services de l'éducation nationale (IA-DASEN) dirige la DSDEN.

C.1.2- L'Education prioritaire

C.1.2.1- Au niveau national

"À la rentrée 2017, l'éducation prioritaire (EP) regroupe 1 097 collèges publics dont 365 en réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+) et 6 700 écoles.

Neuf collèges sur dix en REP+ accueillent plus de 60 % d'élèves d'origine sociale défavorisée."(MEN, 2018, p. 1)

C.1.2.2- Au niveau académique

"A la rentrée 2017, l'éducation prioritaire (EP) regroupe 29 collèges publics, dont 4 en réseaux d'éducation prioritaire renforcées (REP+) et 166 écoles publiques, dont 29 en REP+ (fig. 12). 3 collèges sur 4 en REP+ accueillent plus de 50% d'élèves d'origine sociale défavorisée. Les collégiens entrant en REP+ sont fragiles scolairement : plus d'un élève sur 8 est en retard à l'entrée en sixième. Leur maîtrise des compétences du socle est moins solide. Par ailleurs, le taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB) est en moyenne,

supérieur de plus de 5 points dans les collèges hors éducation prioritaire par rapport à ceux de l'EP." (MEN, 2018, p. 1).

L'Académie de Grenoble a scolarisé en 2016-2017 en REP+, 1 574 élèves dans les collèges et 4 146 dans les écoles. Avec ces chiffres, elle se place en troisième dans la région académique Auvergne-Rhône-Alpes après l'académie de Lyon et celui de Clermont Ferrand (MENJ et al., 2019, p. 59). En ce qui concerne, le réseau d'éducation prioritaire (REP), elle se place en deuxième position avec 14 760 collégiens et 24 604 écoliers (MENJ et al., 2019, p. 61). "Trois collégiens de REP+ sur cinq sont défavorisés socialement." L'académie de Grenoble compte 53 quartiers prioritaires avec 4,5% des élèves qui y habitent (MENJ et al., 2019, p. 63).

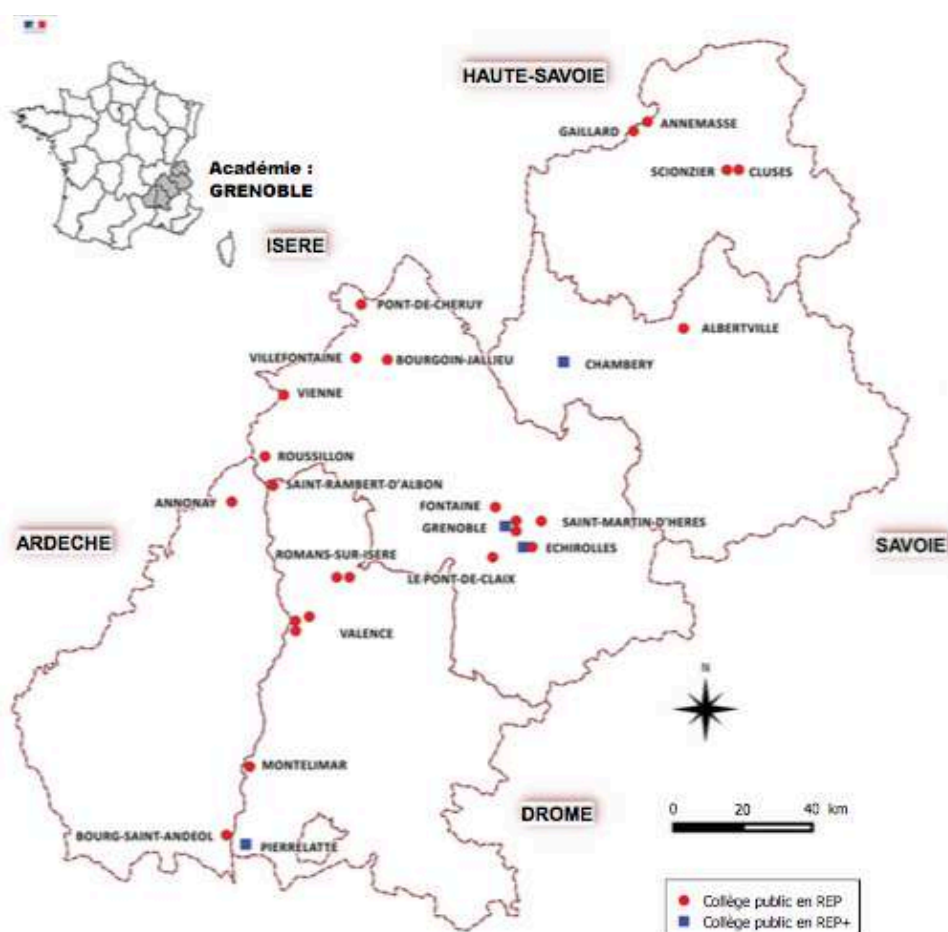


Figure 12 : Collèges public en REP et REP+ par département, année scolaire 2018-2019

C.1.2.3- Au niveau départemental

Dans le département de l'Isère, l'EP regroupe 13 collèges publics dont deux collèges en REP+, et 89 écoles publiques dont 14 en REP+. L'EP de l'agglomération grenobloise (Grenoble et banlieue proche), compte huit collèges publics dont deux en REP+, 55 écoles publiques dont 14 en REP+.⁵²

⁵² <https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/sinformer/annuaires/academie/grenoble.html>

C.1.3- Résultats scolaires dans l'académie qui nous intéresse

Commençons par un constat des résultats scolaires des élèves dans l'académie qui nous intéresse, celle de Grenoble. Pour cela, nous nous basons sur les chiffres relevés lors des évaluations nationales et des examens nationaux.

C.1.3.1- Taux de scolarisation

C.1.3.1.1- Au niveau régional et académique

La région Auvergne-Rhône-Alpes comptabilise 1 855 198 élèves sur une population de 8 010 374 habitants ce qui correspond à un taux de scolarisation de 23,2 %. Au niveau de l'académique de Grenoble, le taux est de 22,2% avec 744 822 élèves et 3 359 777 habitants.

C.1.3.1.2- Au niveau départemental

En Isère, 318 528 élèves sont scolarisés et 1 262 979 habitants y vivent. Le taux de scolarisation représente 25,2%. Un habitant sur quatre est scolarisé. L'Isère, après le Rhône, est le deuxième département qui a le plus fort taux de scolarisation (28%) dans la région académique Auvergne-Rhône-Alpes (MENJ et al., 2019, p. 17).

Ces différents chiffres nous montrent combien la scolarisation occupe une place importante dans la population.

C.1.3.2- Scolarisation des élèves allophones

En 2017-2018, 64 350 élèves allophones ont été scolarisés en France dans 5700 écoles élémentaires, 2 500 collèges et 1 100 lycées (MENJ & DEPP, 2019, p. 4). La carte ci-après montre leur répartition dans l'hexagone.

La région Auvergne Rhône-Alpes a scolarisé en 2016/2017, 9 296 élèves allophones à l'école élémentaire et dans le second degré. L'Académie de Grenoble a, quant à elle recensé 3 751 élèves (MENJ et al., 2019, p. 23).

Le département de l'Isère comptait en 2017-2018, 8 à 10 élèves allophones pour 1 000 élèves scolarisés dans le 1^{er} ou le 2nd degré.

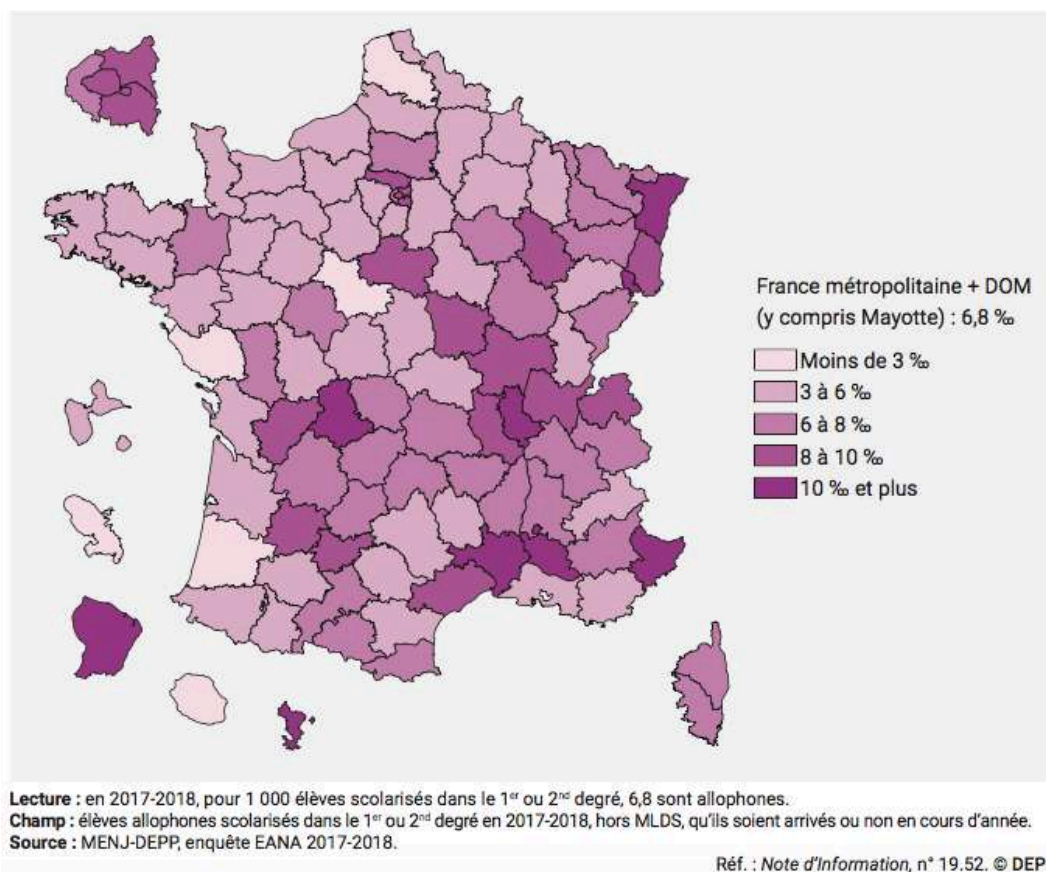


Figure 13 : Proportion d'élèves allophones pour 1 000 élèves scolarisés dans le 1er ou 2nd degré

C.1.3.3- Evaluations nationales en sixième

C.1.3.3.1- Résultats nationaux

Les deux figures ci-après (fig. 14, fig. 15) montrent les résultats des évaluations en début de sixième sur support numérique de 820 000 élèves. Ces évaluations ont eu lieu en 2019.

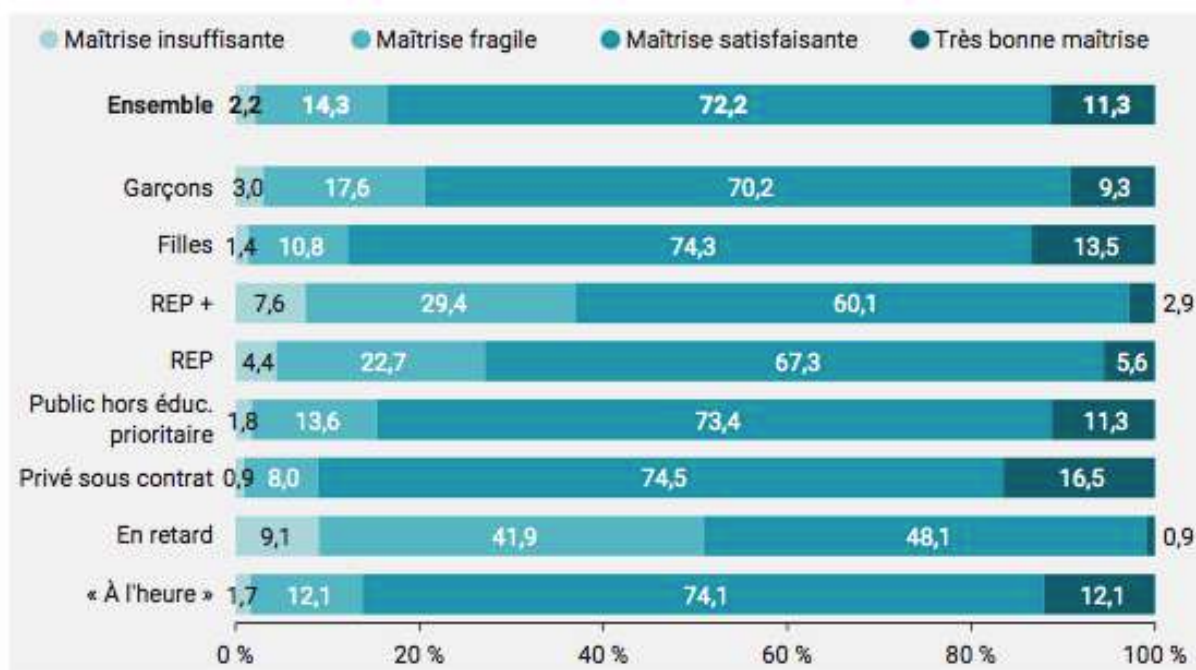
- En Français, 83,5% d'entre eux maîtrisent les connaissances et les compétences. Pour les collégiens du public hors éducation prioritaire, ce taux est de 84,7%. Pour ceux en REP, ce taux est de 72,9% et en REP+, il n'est que de 63% (fig. 14).

Nous remarquons donc un écart de 21,7 entre les taux de l'éducation prioritaire renforcé et les taux hors éducation prioritaire.

- En mathématiques, pour l'ensemble des élèves évalués, 69% maîtrisent les connaissances et les compétences, ce taux est de 70,8% pour les collégiens hors éducation prioritaire, de 52,6% pour ceux de REP et de 39,3% en REP+ (fig. 15).

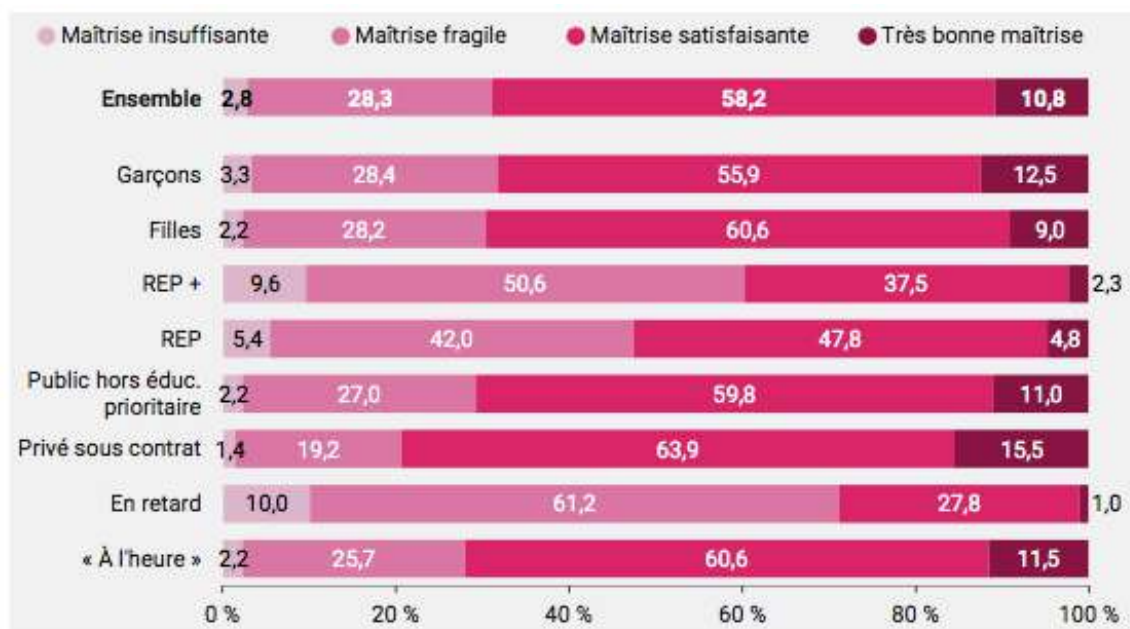
L'écart, cette fois-ci est de 31,5 entre les taux de réussite en REP+ et ceux hors éducation prioritaire.

- Dans l'ensemble, les élèves en début de sixième ont mieux acquis les connaissances et les compétences en français qu'en mathématiques.



Lecture : 72,2 % des élèves de sixième ont une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences en français.
Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon , Public + Privé sous contrat.
Source : évaluation exhaustive de début de sixième, octobre 2019, MENJ-DEPP.

Figure 14 : Maîtrise des connaissances et des compétences en français, à l'entrée en 6^{ème}



Lecture : 58,2 % des élèves de sixième ont une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences en mathématiques.
Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon , Public + Privé sous contrat.
Source : évaluation exhaustive de début de sixième, octobre 2019, MENJ-DEPP.

Réf. : Note d'information, n° 20.13. © DEPP

Figure 15 : Maîtrise des connaissances et des compétences en mathématiques, à l'entrée en 6^{ème}

C.1.3.3.2- Résultats académiques

Les cartes ci-dessous permettent de comparer les résultats par académie à la rentrée 2019. En début d'année de sixième, les collégiens de l'académie de Grenoble s'en sortent plutôt bien. 86% à 88% des élèves maîtrisent les connaissances et les compétences en français et plus de 74% ceux de mathématiques.

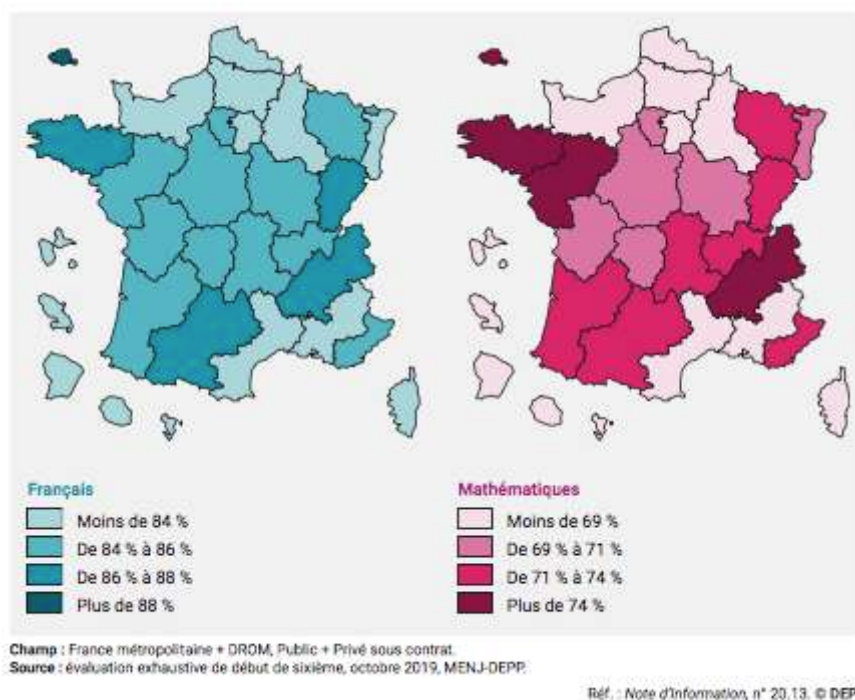


Figure 16 : Proportion d'élèves de 6ème présentant une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français et en mathématiques, rentrée 2019

Au niveau des performances et du profil social, le tableau ci-après (fig. 17) permet de comparer performance et niveau social par académie et au niveau national. L'indice de position sociale a été conçu par la DEPP⁵³ en 2016 "à partir de données comportant une description extrêmement fine du milieu familial : diplôme des parents, revenus, pratiques culturelles, conditions de logement, etc."(Académie de Nantes, 2018, p. 1). C'est cet indice qui permet de connaître le niveau social des collèves et donc des académies.

L'académie de Grenoble a un niveau social supérieur à la moyenne (108 contre 104). Elle affiche de meilleures performances que la moyenne : score de 259 en français et de 256 en mathématiques. On peut noter que les écarts des scores entre les élèves des collèges les plus favorisés socialement et ceux des collèges les moins favorisés sont de 31 en français et de 38 en mathématiques, bien inférieurs à la moyenne nationale (français 42, mathématiques 46).

⁵³ Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance. Elle a pour mission d'évaluer et de mesurer la performance dans l'éducation et la formation pour le compte du ministère de l'éducation nationale.

Académie	Indice moyen de position sociale	Score moyen en français	Score moyen en français des élèves des 20 % des collèges les moins favorisés de l'académie	Score moyen en français des élèves des 20 % des collèges les plus favorisés de l'académie	Écart collèges favorisés/ moins favorisés en français	Score moyen en mathématiques	Score moyen en mathématiques des élèves des 20 % des collèges les moins favorisés de l'académie	Score moyen en mathématiques des élèves des 20 % des collèges les plus favorisés de l'académie	Écart collèges favorisés/ moins favorisés en mathématiques
Aix-Marseille	102	253	228	271	43	244	215	267	52
Amiens	97	247	229	262	33	240	222	256	34
Besançon	102	258	243	269	26	253	234	265	31
Bordeaux	107	259	242	274	32	254	235	270	35
Clermont Ferrand	104	258	245	269	24	252	236	265	29
Corse	100	251	238	265	26	237	233	249	15
Créteil	101	251	231	276	45	240	220	267	47
Dijon	102	254	239	269	30	248	233	262	30
Grenoble	108	259	243	274	31	256	234	273	38
Guadeloupe	89	238	219	262	42	226	208	246	38
Guyane	77	210	175	254	79	202	176	241	66
La Réunion	83	243	226	268	41	233	213	259	46
Lille	96	248	225	269	43	243	221	265	44
Limoges	102	258	243	269	26	249	231	259	28
Lyon	108	258	235	275	40	254	229	272	44
Martinique	93	241	223	264	41	228	208	248	41
Mayotte	69	182	165	203	38	172	157	195	38
Montpellier	101	252	234	268	34	246	227	263	37
Nancy-Metz	100	256	241	273	31	251	234	268	34
Nantes	107	257	238	271	34	256	235	271	36
Nice	106	258	242	279	38	251	231	275	43
Normandie	102	251	235	266	31	246	229	260	31
Orléans-Tours	103	255	241	269	28	248	234	262	28
Paris	123	274	246	297	50	268	233	295	62
Poitiers	104	254	242	265	23	249	235	260	25
Polynésie française	n.d.	230	n.d.	n.d.	n.d.	224	n.d.	n.d.	n.d.
Reims	98	253	238	271	34	244	228	261	34
Rennes	108	261	244	271	26	256	240	266	26
Saint-Pierre-et-Miquelon	n.d.	260	n.d.	n.d.	n.d.	265	n.d.	n.d.	n.d.
Strasbourg	103	252	227	271	43	249	224	267	43
Toulouse	109	260	244	274	30	255	236	271	35
Versailles	114	260	234	287	53	253	223	284	61
National	104	255	232	274	42	249	224	269	46

n.d. : non disponible.

Lecture : l'académie de Toulouse a un niveau social supérieur à la moyenne (109 contre 104), elle affiche de meilleures performances que la moyenne : score de 260 en français et de 255 en mathématiques. Par ailleurs, les écarts de scores entre les élèves des collèges les plus favorisés socialement et ceux des collèges les moins favorisés au sein de l'académie sont inférieurs à la moyenne en français et en mathématiques (30 points en français et 35 points en mathématiques).

Champ : France métropolitaine + DOM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.
Source : évaluation exhaustive de début de sixième, octobre 2019, MENJ-DEPP.

Réf. : Note d'information, n° 20-13. © DEPP

Figure 17 : Performance et niveau social

C.1.3.4- Examen en troisième : le diplôme national du brevet

Le diplôme national du brevet (DNB) évalue les compétences et les connaissances des élèves de troisième, En 2018, 87,2% de ces élèves ont obtenu leur diplôme. Le tableau ci-après montre qu'au niveau national, les collégiens issus de milieu social favorisé réussissent mieux que ceux de milieu social défavorisé. Un écart de plus de 23,8 existe entre le taux de réussite des enfants de cadres (96,8%) et ceux dont les parents sont sans travail (73%).

	Série générale		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	10 550	94,2	1 188	89,5	11 738	93,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	57 668	90,4	3 874	82,8	61 542	89,8
Cadres, professions intellectuelles supérieures	154 505	96,9	2 686	87,5	157 191	96,8
dont professeurs et assimilés	24 488	98,0	252	88,1	24 740	97,9
Professions intermédiaires	98 207	92,4	5 271	84,0	103 478	92,0
dont instituteurs et assimilés	6 012	97,2	166	84,3	6 178	96,8
Employés	135 436	87,7	11 907	81,3	147 343	87,2
Ouvriers	117 881	83,0	14 838	79,4	132 619	82,6
Retraités	6 522	85,5	581	77,0	7 103	84,7
Inactifs	50 612	73,2	8 263	72,1	58 875	73,0
Indéterminé	17 738	76,3	5 640	67,8	23 378	74,1
Ensemble	648 919	88,1	55 348	78,2	704 267	87,2

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© DEPP

Figure 18 : Réussite au diplôme national du brevet selon l'origine sociale, en 2018

Le tableau ci-après montre les résultats dans l'académie de Grenoble en 2018. 87,5% des élèves de troisième ont obtenu leur diplôme national de brevet. Un écart de 17% existe entre ceux issus d'un milieu social favorisé et ceux, d'un milieu social défavorisé.

Origines Sociales	Série Générale		Série Professionnelle		Ensemble des séries	
	Répartition des admis	Taux de réussite	Répartition des admis	Taux de réussite	Répartition des admis	Taux de réussite
TRES FAVORISE	28,2%	96,5%	7,2%	84,5%	26,2%	96,1%
FAVORISE	17,5%	92,7%	11,9%	80,6%	16,9%	91,8%
MOYENNE	29,5%	88,4%	32,3%	76,1%	29,8%	87,0%
DEFAVORISE	22,0%	80,3%	35,6%	72,4%	23,3%	79,1%
NON RENSEIGNE	2,8%	78,5%	13,0%	73,4%	3,8%	76,8%
Total général	100,0%	88,9%	100,0%	75,4%	100,0%	87,5%

Sources : MENESR-DEPP (BCP)

Figure 19 : Résultats du DNB par série et par origine sociale, session 2018, académie de Grenoble

Pour la session 2019, le taux de réussite au DNB était de 86,5 % au niveau national et de 86,3% au niveau académique.⁵⁴

C.1.4- Migration

C.1.4.1- Effectifs et lieux de vie

En France, la population totale était de 67 millions de personnes, parmi lesquelles 6,5 millions d'immigrés et 4,8 millions d'étrangers (fig. 20).

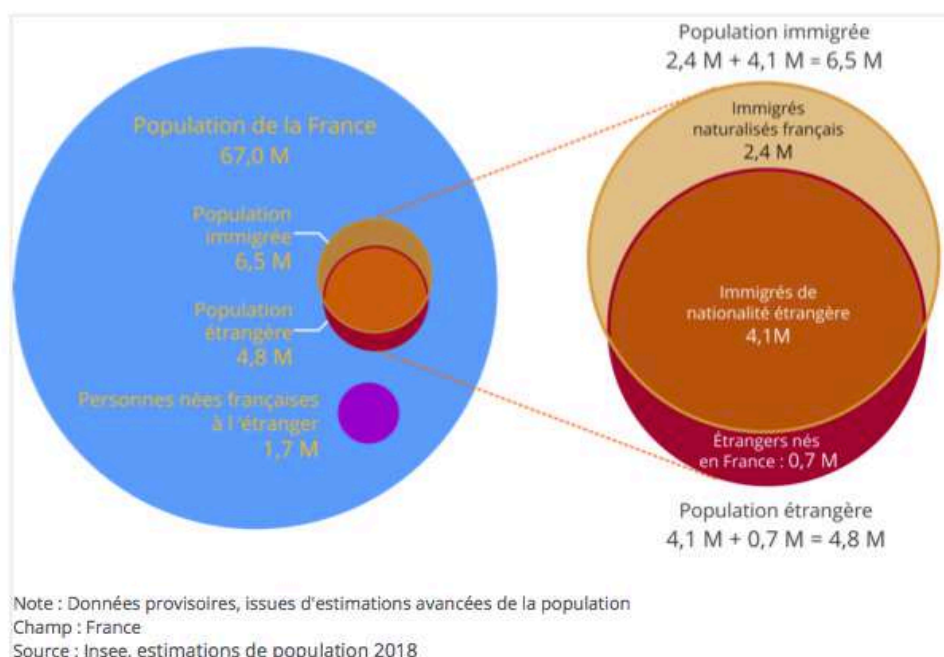
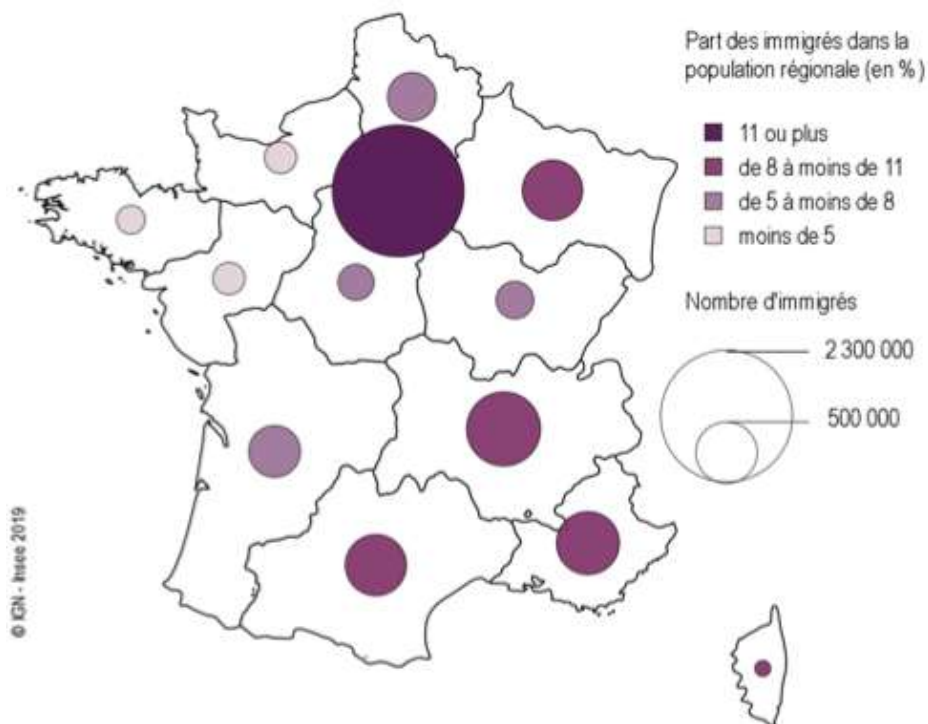


Figure 20 : Répartition de la population en France, en 2018

En Auvergne-Rhône-Alpes, les immigrés représentent 9,2% de la population, comme le montre la carte ci-après (fig. 21). Elle est la deuxième région française qui accueille le plus d'immigrés en terme de volume.

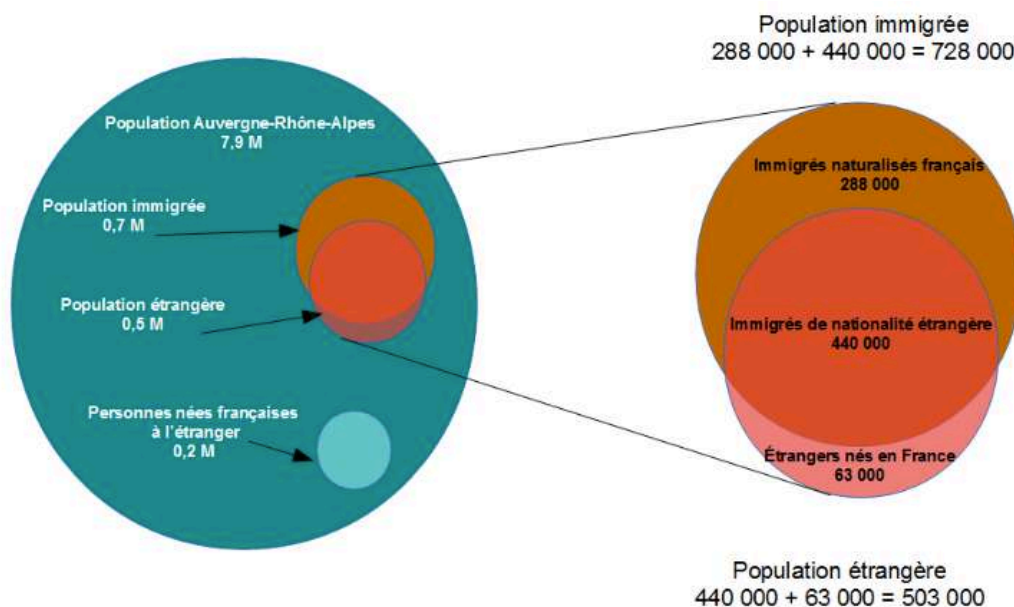
⁵⁴ http://cache.media.education.gouv.fr/file/Statistiques/86/7/memento_effectifs_19-20_1243867.pdf



Source : Insee, Recensement de la population 2015

Figure 21 : Volume et part de la population immigrée en France métropolitaine, 2015

Le graphique ci-après (fig. 22), nous montre que la région Auvergne-Rhône-Alpes comptait en 2015, 728 000 immigrés et 503 000 étrangers.

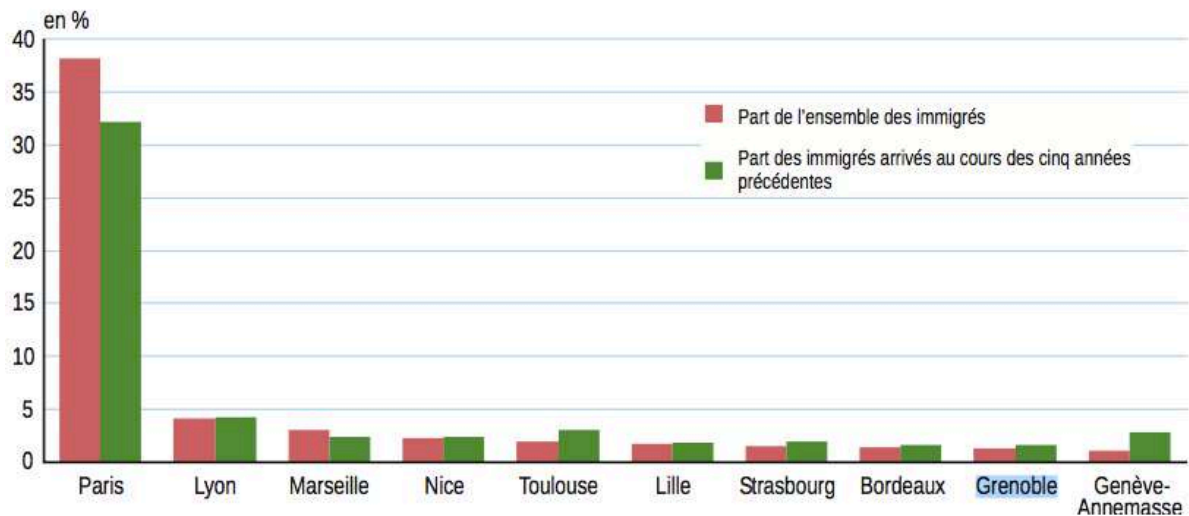


Source : Insee, Recensement de la population 2015

Figure 22 : Répartition de la population dans la région Auvergne Rhône Alpes, en 2015

"La population immigrée est davantage concentrée sur le territoire que celle des non-immigrés. Ainsi, huit immigrés sur dix résident dans des grands pôles urbains, contre six

non-immigrés sur dix". (Insee, 2016, p. 1) Grenoble est la neuvième aire urbaine où s'établissent les immigrés, comme le montre ce graphique.



Champ : les dix aires urbaines de France pour lesquelles la part de la population immigrée est la plus élevée.

Source : Insee, recensements de la population, exploitation complémentaire.

Figure 23 : Concentration de la population immigrée présente en 2012 et de celle arrivée en 2009 et 2013, par aire urbaine

C.1.4.2- Professions et Catégories Socioprofessionnelles

Les Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) sont souvent rassemblées en quatre groupes dont voici la liste :

"-Très favorisée : cadres et assimilés, chefs d'entreprise, professions intellectuelles supérieures, professeurs et assimilés

- Favorisée : professions intermédiaires, retraités cadres ou professions intermédiaires

- Moyenne : employés, agriculteurs exploitants, artisans, commerçants

- Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs." (Académie de Nantes 2018:4)

Le tableau ci-après (fig. 24) nous montre qu'en 2018, en France, la population active se classe ainsi d'abord dans la catégorie moyenne, puis dans la catégorie favorisée ensuite dans la catégorie très favorisée et ensuite la catégorie défavorisée. Les catégories regroupent sensiblement le même nombre de personnes. Les étrangers et les immigrés actifs sont répartis différemment. Une très grande majorité se retrouve dans la catégorie défavorisée, le tableau nous montre d'ailleurs que beaucoup d'entre eux sont chômeurs ou ouvriers. Suit ensuite la catégorie très favorisée, beaucoup d'immigrés ou étrangers en effet sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise. La catégorie moyenne arrive en troisième position. La dernière catégorie, celle favorisée regroupe peu de personnes, elle ne représente que seulement 9,5% de la part des étrangers et des immigrés actifs.

	Population active en milliers	Part d'étrangers en %	Part d'immigrés en %
Agriculteurs	414	1,0	1,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 825	8,2	12,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5 157	4,5	8,2
Professions intermédiaires	7 359	3,3	6,2
Employés	8 178	7,0	11,2
Ouvriers	6 318	11,9	16,0
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	442	14,6	17,8
Ensemble¹	29 824	6,8	10,6
<i>dont salariés</i>	<i>23 950</i>	<i>6,3</i>	<i>9,9</i>

1. Y c. catégorie socioprofessionnelle non déclarée.
Champ : France hors Mayotte, personnes des ménages, personnes actives.
Lecture : en 2018, 11,9 % des ouvriers sont étrangers et 16,0 % sont immigrés.
Note : les chômeurs sont classés dans leur ancienne catégorie socioprofessionnelle.
Source : Insee, enquête Emploi.

Figure 24 : Part des étrangers et des immigrés au sein des actifs selon la catégorie socioprofessionnelle en 2018

En Isère, en 2016, la répartition se fait un peu différemment. Si on retrouve toujours la plus grande d'immigrés et de non immigrés⁵⁵ actifs dans la catégorie PCS défavorisée, suivie de la catégorie très favorisée. Les deux autres catégories sont un peu plus équilibrées avec même un léger avantage pour la catégorie favorisée.

	Immigrés	Non immigrés	Ensemble
Agriculteurs exploitants	1	28	29
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	762	2 457	3 219
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3 262	19 244	22 506
Professions intermédiaires	2 030	18 628	20 658
Employés	3 893	15 639	19 532
Ouvriers	3 385	8 015	11 400
Retraités	4 870	22 627	27 496
Autres personnes sans activité professionnelle	7 730	48 216	55 945
Ensemble	25 933	134 852	160 785

Source : insee, RP2014 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2016.

Figure 25 : Population par situation quant à l'immigration et catégorie socioprofessionnelle, 2016, Isère

⁵⁵ Les non immigrés incluent les descendants d'immigrés.

https://www.insee.fr/fr/statistiques/4187349#graphique-figure1_radio1

"En 2012, 357 900 immigrés (soit la moitié des immigrés) en Auvergne Rhône-Alpes se déclarent actifs (soit en emploi, soit au chômage). A Grenoble, la part d'immigrés dans la population active est de 10 %. Les hommes immigrés sont beaucoup plus souvent ouvriers que les non-immigrés et ils occupent principalement des emplois peu qualifiés dans l'industrie et le BTP. Les femmes immigrées, aujourd'hui plus nombreuses que les hommes, occupent, elles aussi, des emplois moins qualifiés que les non-immigrées et leur contrat de travail est plus souvent à temps partiel. Près de 20 % des immigrés actifs n'ont pas de CDI (contre 13 % chez les non-immigrés). Cependant, la part de cadres parmi les actifs immigrés culmine à 21 % dans la zone d'emploi de Grenoble car le territoire grenoblois accueille de nombreux cadres travaillant notamment dans la recherche."⁵⁶

C.1.4.3- Diplômes

Plus de la moitié des immigrés et des non immigrés (étrangers et descendants d'immigrés) ont un diplôme. Sésame souvent indispensable en France pour obtenir un emploi. Plus de 20% ont un diplôme supérieur à Bac+2.

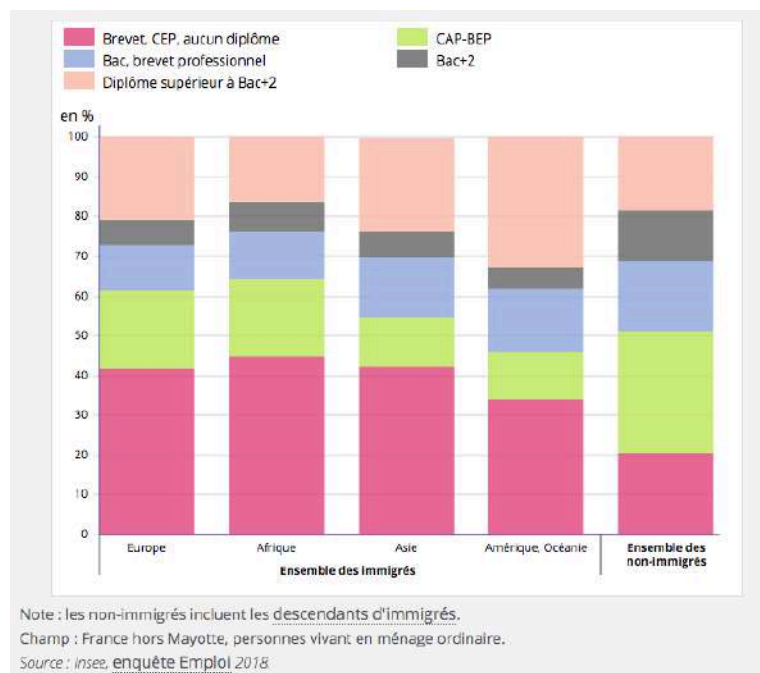


Figure 26 : Niveau de diplôme des immigrés par origine géographique en 2018

C.1.4.4- Maîtrise de la langue française

Le niveau de français des immigrés s'améliore lorsqu'ils occupent un emploi.

⁵⁶ <https://www.lessor38.fr/immigration-vers-une-integration-reussie-16381.html>

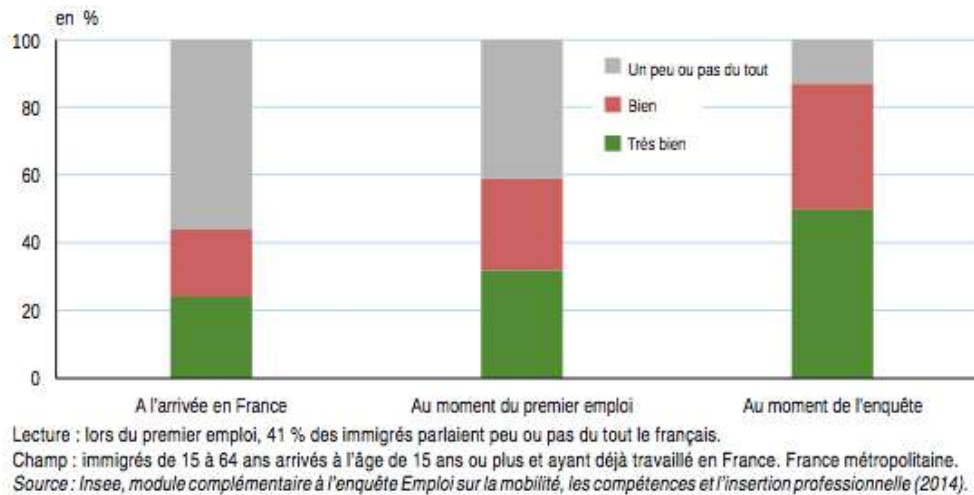
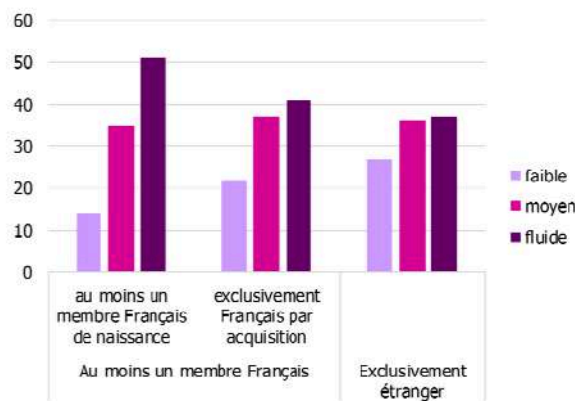


Figure 27 : Niveau de français, à l'arrivée en France au premier emploi et dans l'emploi occupé, 2014

"L'aisance en français" est la facilité à communiquer à l'oral et à l'écrit. (Le Quentrec-Creven, 2011, p. 1). Le niveau d'aisance en français des migrants varie selon la composition de la famille. Il est plus fluide si au moins l'un des membres est français de naissance, le locuteur ne rencontre aucune difficulté lors des échanges. Le niveau est plus faible si tous les membres de la famille sont français par acquisition ou tous étrangers. L'utilisation du français au sein de la sphère familiale améliore le niveau d'aisance en français.⁵⁷ On peut également rajouter en se référant au graphique précédent que le fait de travailler a un impact dans la maîtrise de la langue du pays de résidence. Les dispositifs mis en place dans les établissements scolaires créent des situations propices aux échanges en français. En y participant, les parents allophones pourront plus rapidement communiquer en français d'une manière aisée ce qui favoriserait leur insertion professionnelle.



Champ : signataires du CAI en 2009 vivant avec de la famille ; Source : Elipa, 1^{ère} vague (2010), DGEF-DSED
 Lecture : 40 % des migrants dont les membres de la famille française sont tous français par acquisition, ont un niveau d'aisance fluide.

Figure 28 : Niveau d'aisance en français des migrants selon la nationalité des membres de la famille, Source infos immigration n°69, juin 2014

⁵⁷ https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/71153/519560/file/IM_69_liensfamiliaux_def.pdf

C.2- Dispositifs OEPRE

La carte ci-après répertorie tous les dispositifs OEPRE existants dans l'académie. On en dénombre 34 dont sept qui ont lieu dans les écoles, les 27 autres, des collèges.

Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes intéressés au département de l'Isère avec ses 248 099 élèves scolarisés dans 1 180 établissements. 18 dispositifs OEPRE y sont comptabilisés, dont 11 dans des collèges et 7 dans des écoles.

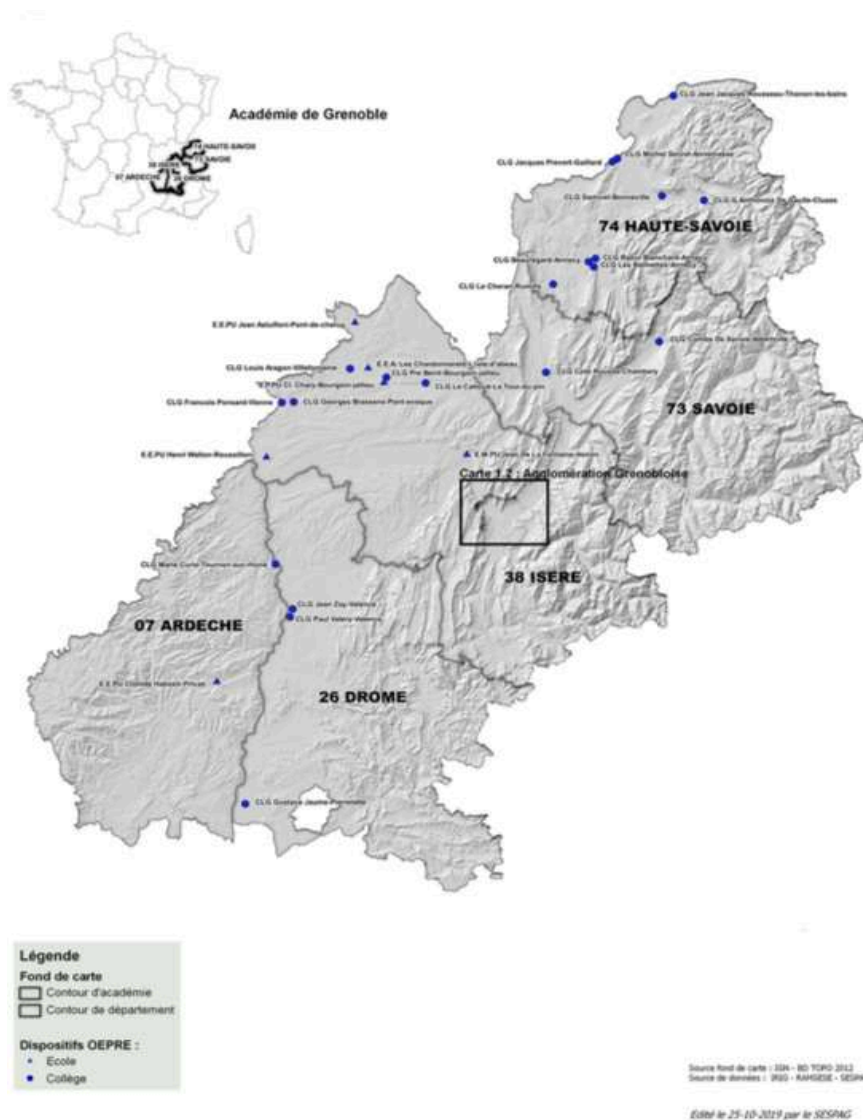


Figure 29 : Dispositifs OEPRE de l'académie de Grenoble, année scolaire 2019-2020, Source site CASNAV de Grenoble

Au niveau départemental, c'est un référent de la DSDEN qui gère les dispositifs OEPRE avec l'aide du CASNAV qui lui, intervient au niveau académique. "Le CASNAV vient donc en appui vraiment pédagogique et on va dire un peu logistique, de mise en place des dispositifs dans les différents départements en lien avec les DSDEN" (KL, TP14).

Le CASNAV tient un rôle très important au niveau académique. Nous proposons ci-après quelques lignes pour expliquer son fonctionnement.

C.2.1- CASNAV

Les centres académiques pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage ont remplacé en 2002, les centres de formation et d'information pour la scolarisation des enfants de migrants (CEFISEM) créés, eux, en 1975 (Delarue, 2004, p. 3). Il existe un CASNAV dans chaque académie. Celui de Grenoble a vu le jour en novembre 2007 (Académie de Grenoble, 2007). Les CASNAV, organisés en réseau sont pilotés au niveau national pour la mise en œuvre des orientations et des conditions de scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et des élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) et au niveau académique.

"Le Casnav est une structure d'expertise auprès du recteur et des directeurs académiques sur le dossier des élèves allophones nouvellement arrivés en France et des élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs. Cette expertise porte sur l'organisation de la scolarité des publics concernés, sur les ressources pédagogiques, sur la formation des enseignants et des cadres. Il participe également aux réflexions sur les politiques linguistiques."(MEN, 2012)

Le CASNAV peut donc être une structure de formation pour les intervenants du dispositif OEPRE (MEN, 2017, p. 11). Il peut également être un lieu d'informations pour le public concerné par ces dispositifs comme le montre le schéma ci-après issu du guide méthodologique disponible sur le site Eduscol.⁵⁸

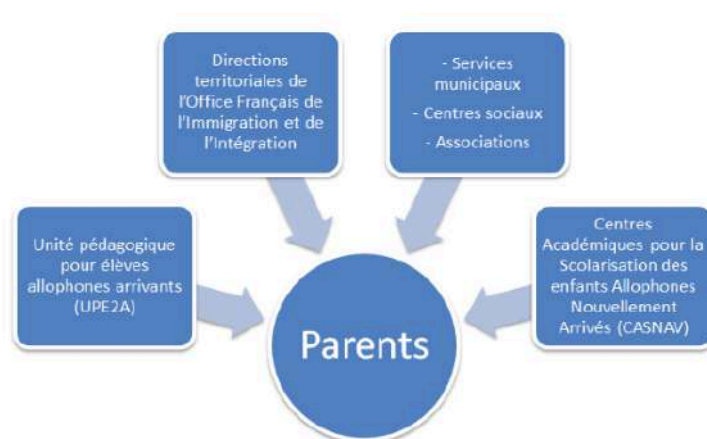


Figure 30 : Lieux permettant d'informer le public

⁵⁸ Site pédagogique du Ministère de l'Éducation où sont recensées toutes les informations essentielles pour les professionnels de l'éducation

C.2.2- Dispositifs OEPRE de l'agglomération grenobloise

Vivant et travaillant dans l'agglomération grenobloise, nous avons décidé de nous focaliser sur les neuf dispositifs OEPRE implantés à Grenoble et dans sa banlieue proche. La carte ci-dessous montre leur localisation. L'un d'entre eux, qui a ouvert en janvier 2020, n'y figure pas encore.

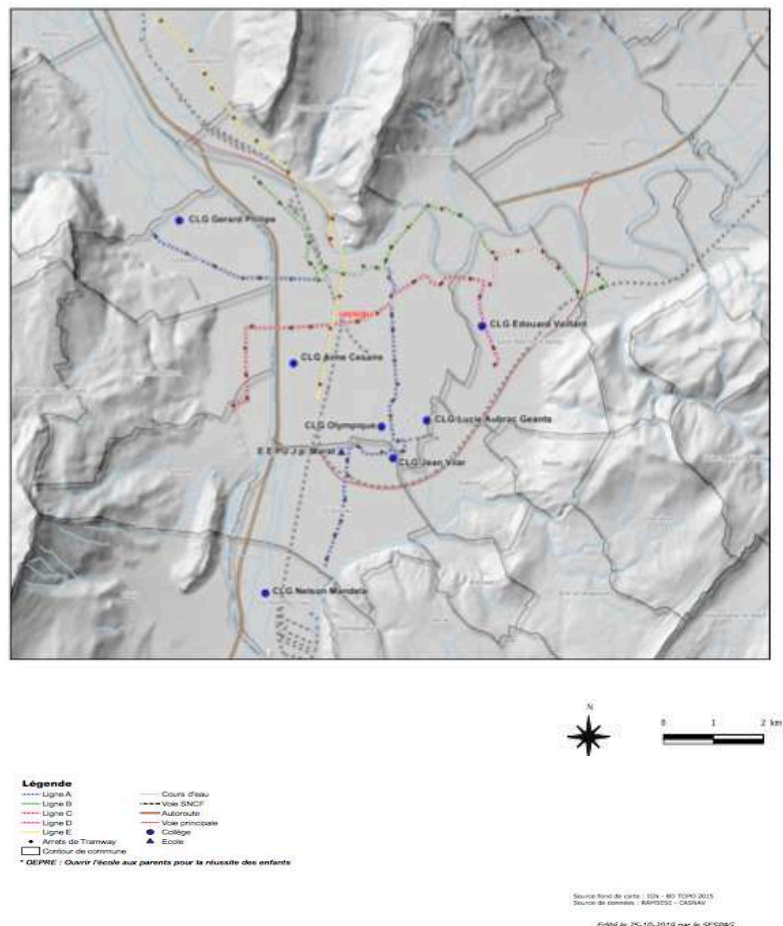


Figure 31 : Dispositifs OEPRE dans l'agglomération grenobloise, année scolaire 2019-2020

C.2.2.1- Etablissements accueillant des dispositifs OEPRE

Huit collèges et une école élémentaire ont ouvert des dispositifs pour les parents allophones. Chacun de ces établissements a en son sein une unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants (UPE2A). Quatre d'entre eux sont en réseau d'éducation prioritaire renforcée (désormais REP+) et font partie des 80 cités éducatives labellisées de France (MEN, MCTRCT, & MCVL, 2020, p. 20). Deux sont en réseau d'éducation prioritaire (désormais REP) et les trois derniers sont hors REP.

"Deux types de réseaux ont été identifiés : les REP+ qui concernent les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire et les REP plus mixtes socialement mais rencontrant

des difficultés sociales plus significatives que celles des collèges et écoles situés hors de l'éducation prioritaire." ⁵⁹

Les cités éducatives ont pour priorité la réussite des jeunes issus de quartiers défavorisés généralement classés en REP+. Pour y contribuer, différents partenaires de la communauté éducative (écoles, collèges, associations, parents, collectivités locales, État,...) sont mobilisés.

C.2.2.1.1-Taille et effectifs des établissements

Les neuf établissements ont sensiblement la même structure pédagogique. Le nombre de classes varie entre 18 et 20 classes. Une différence existe pour deux d'entre eux : l'un compte 12 classes et l'autre 42. Les effectifs fluctuent entre 372 et 445 élèves. Trois établissements cette fois-ci, ont des effectifs différents : l'un comptabilise 319 élèves, un autre 586 et le dernier 1 072.

C.2.2.1.2- Facilité d'accès aux établissements

Dans chaque établissement observé, les parents devaient sonner ou au portail ou à la porte et indiquer parfois à l'interphone le motif de leur venue pour pouvoir y accéder. La plupart des établissements disposent d'une loge de gardien qui permet d'avoir une vue sur l'entrée.

C.2.2.2- Modalités des déroulements des ateliers

C.2.2.2.1- Début, fréquence et durée

Parmi les dispositifs de l'agglomération, l'un existe depuis plus de trois ans. Sa prise en charge était assurée par une association. Depuis 2017, l'Education nationale a décidé de le reprendre. La création d'un nouveau dispositif a également eu lieu en 2017, deux autres en 2018, le dernier en 2020. Il avait d'ailleurs ouvert trois semaines avant notre arrivée. Les cinq dispositifs n'ont pas le même mode de fonctionnement.

- Trois se tiennent pendant deux heures consécutives, l'un le matin et les deux autres, l'après-midi. Chacun fonctionne différemment. Celui du matin est animé par la même formatrice. Après avoir déposé leurs enfants dans leurs classes respectives, les parents s'y rendent directement. Cela semble favoriser la fréquentation de cet atelier par les parents. Pour ceux qui se tiennent l'après-midi, l'un est animé conjointement par deux personnes et le deuxième par deux personnes également mais qui se succèdent. Une organisation permettant la mutualisation des compétences des intervenants m'a semblé profitable à tous les participants.

⁵⁹ <https://eduscol.education.fr/cid52780/la-politique-de-l-education-prioritaire-les-reseaux-d-education-prioritaire-rep-et-rep.html>

- Un autre se déroule en deux fois une heure. Ces deux créneaux ont lieu à des jours différents et sont animés par l'une ou l'autre des deux enseignantes préposées de l'établissement.

- Le dernier est pris en charge par la même personne sur trois séances d'une heure réparties sur des après-midis de la semaine. Ce dispositif venait de démarrer et ce mode de fonctionnement qui aurait pu être contraignant pour certains parents, ne semblait pas poser de problèmes aux parents présents.

C.2.2.2.2- Lieu

Deux ateliers ont lieu dans la salle où exerce l'intervenante qui est enseignante dans l'établissement. Deux autres se déroulent dans la salle de réunions de l'établissement et un dernier, dans la salle de musique. Parfois, en fonction des thèmes abordés, l'atelier peut se tenir dans un espace spécifique de l'établissement (bibliothèque, CDI), ou à l'extérieur, à l'occasion d'une sortie, par exemple, pour visiter une exposition de photographies dans un lieu emblématique de la ville.

C.2.2.3.2- Equipement matériel

Les salles étaient dans la grande majorité bien équipées. Les intervenant.es avaient à leur disposition un tableau, un ordinateur, ainsi qu'un vidéoprojecteur. Des bureaux ainsi que des chaises étaient déjà installés à l'arrivée des parents. Dans un seul atelier, l'intervenante avait dans un placard, un carton contenant son petit matériel, c'est-à-dire, des craies et quelques feuilles. Les parents, dans ce même atelier devaient eux-mêmes, aménager les grandes tables et les chaises en espace de travail et tout remettre à leur place à leur départ. Dans tous les ateliers, les parents avaient leur propre matériel pour travailler : cahier, feuilles, stylos. Nous avons remarqué que parfois, les intervenant.es distribuaient des photocopies aux participants.

C.2.2.3- Intervenant.es

Il et elles ont entre trente et cinquante ans. Sur les cinq dispositifs observés, nous avons rencontré huit intervenants : sept femmes et un homme. Six exercent dans l'établissement où se tient le dispositif. Quatre sont professeures en UPE2A dans le second degré, deux d'entre elles sont contractuelles. L'une enseigne dans un établissement de l'agglomération grenobloise différent de celui où a lieu le dispositif OEPRE. Deux sont professeurs en histoire, géographie et éducation civique. Une autre est professeure d'anglais et la dernière est professeure des écoles à temps partiel dans un autre établissement privé. Parmi les huit intervenants, deux ont entrepris, à leur initiative, le projet d'ouvrir un dispositif OEPRE dans leur établissement après accord bien sûr de leur hiérarchie. Quatre formatrices mènent les ateliers depuis leur ouverture.

C.2.2.4- Parents allophones participant aux ateliers

C.2.2.4.1- Effectifs et parentalité

Sur les six ateliers observés, nous avons noté la présence de 26 parents. Un seul homme en faisait partie, il était accompagné de son épouse. 15 d'entre eux avaient au moins un enfant scolarisé dans l'établissement. Une grand-mère était également présente lors d'un atelier. Elle venait parfois accompagnée de sa fille qui était elle-même maman d'une fillette scolarisée en maternelle. Une jeune femme assistait à un atelier alors qu'elle n'avait pas encore eu d'enfant. C'est par l'entremise d'une de ses amies inscrite et du fait de la disponibilité de places dans l'atelier qu'elle avait pu y participer.

C.2.2.4.2- Origines des participants

Leur durée de présence sur le territoire français oscillait entre 6 mois et 19 ans. Leurs nationalités ainsi que leur pays d'origine étaient variés :

- quatre parents venaient des Etats-Unis dont une d'origine italienne;
- deux venaient d'Espagne dont une d'origine marocaine;
- deux venaient de l'Italie en étant originaires du Maroc;
- une d'origine russe venait de Jordanie;
- une d'origine allemande, des Emirats arabes unis;
- une d'origine espagnole, de Suède;
- quatre d'Algérie;
- deux de Corée du sud;
- deux du Maroc
- deux de Syrie;
- deux d'Allemagne;
- une de Turquie;
- une d'Ukraine.

La plupart sont venus en France dans le cadre d'un regroupement familial, souvent pour suivre leur conjoint qui avait déjà un travail sur le territoire. Trois ont évoqué le statut de réfugié. Sur les 26 parents, 16 ont déclaré vouloir rester en France.

C.2.2.4.3- Expériences des participant.es

Trois parents ont déclaré ne jamais avoir fréquenté l'école dans leur pays d'origine, seize ont fait des études supérieures. Quatorze parents prennent d'autres cours pour perfectionner leur français. Des parents ont déclaré d'emblée qu'ils exerçaient un métier dans leur pays d'origine. Seuls deux personnes ont déclaré travailler sur le territoire français. L'une d'entre elles aidait son mari entrepreneur. Les participants à ces ateliers avaient entre trente et quarante ans.

D-Méthodologie-Analyses-Perspectives

D.1- Méthodologie

D.1.1- Méthode de recherche

Pour pouvoir apporter des éléments de réponse à notre question de départ, deux approches méthodologiques semblaient intéressantes : la recherche quantitative et la recherche qualitative.

"De quoi parle-t-on lorsqu'on oppose le qualitatif au quantitatif ? De deux arsenaux méthodologiques distincts, l'un privilégiant l'entrevue et l'observation participante et l'autre les plans expérimentaux, les mesures standardisées et l'analyse statistique des données ? [...] Il s'agit de se confronter à deux façons de concevoir le réel et, partant, de deux manières de faire la science." (Crahay, 2006, p. 33)

Nous avons choisi de combiner les deux approches. En collectant et chiffrant certaines données grâce à des questionnaires, nous avons mis en œuvre les techniques de l'approche quantitative. En nous rendant sur le terrain pour faire des observations souvent participantes et pour réaliser des entretiens, nous avons utilisé les procédés de l'approche qualitative.

D.1.2- Démarches entreprises

Nous avons, dans un premier temps sollicité le CASNAV de Grenoble, d'abord par l'intermédiaire de leur site puis au téléphone, pour leur faire part de notre projet de mémoire. C'est en effet ce service de l'Education nationale qui gère les dispositifs OEPRE dans l'académie de Grenoble. La chargée de mission du dossier OEPRE nous a informée des différentes organisations dans le département et dans l'agglomération. Entrer dans les établissements scolaires n'est pas toujours facile. Nous avons donc établi une convention de stage entre l'université Grenoble-Alpes et le CASNAV pour simplifier cet accès. Le sujet du stage, étant les Relations famille-école à travers les dispositifs OEPRE.

La liste des dispositifs et des intervenants se trouve sur le site du CASNAV.⁶⁰

Bien qu'en étant, cette année en congé de formation professionnelle pour suivre le Master Didactique des Langues parcours Français Langue étrangère et seconde, nous pouvions continuer d'utiliser le Webmail de l'Académie de Grenoble. Nous avons dans un premier temps contacté tous les intervenants par le biais du mail académique. Nous leur avons exprimé notre souhait de venir assister à un atelier en ayant une contrainte. Le mardi étant la

⁶⁰ <http://www.ac-grenoble.fr/casnav/wp-content/uploads/2019/01/OEPRE-acad-Grenoble-18-19.pdf>

seule journée en présentiel sur le campus, nous ne pouvions assister aux ateliers se tenant ce jour-là.

Notre demande a reçu un accueil favorable chez certains. D'autres nous ont répondu qu'ils ne s'occupaient plus de ces ateliers soit parce qu'ils avaient changé de poste, soit parce que l'atelier ne fonctionnait pas. Quelques uns ne nous ont jamais répondu. Par conséquent, nous avons pu nous rendre dans cinq dispositifs entre janvier et mars 2020.

D.1.3- Outils et techniques de recherche

D.1.3.1- Questionnaires

Le questionnaire est un outil qui se réalise généralement avec un échantillon représentatif de personnes concernées par l'enquête.

Nous connaissons particulièrement bien les parents d'une école de l'agglomération grenobloise où se déroule depuis quelques années un dispositif Café des parents. Dans cette école, les parents sont d'origines diverses. Beaucoup parlent et lisent l'arabe, le turc, l'espagnol. Nous avons donc décidé de faire confiance à l'outil traducteur de Google pour traduire nos questionnaires en différentes langues. Malheureusement, à cause d'un manque de maîtrise de ces langues, il ne nous était pas possible de vérifier la pertinence de ces traductions. Lors de la passation des questionnaires, des parents ont apprécié l'effort fait pour les traduire mais ont reconnu l'imperfection de la réalisation et dans la grande majorité ont préféré les questionnaires rédigés en français. Nous avons sollicités les parents verbalement lors de l'ouverture de l'école. Selon leur disponibilité, certains ont bien voulu répondre, la plupart en autonomie et d'autres avec notre aide et ainsi trente parents, dont quatre pères, ont bien voulu répondre à notre questionnaire

Nos 14 questions étaient principalement des questions fermées. La dernière proposait aux parents de rédiger leurs éventuelles observations.

Elles questionnaient sur leur plurilinguisme, la composition de leur famille, leur participation au café des parents, la communication autour de ce dispositif, leurs relations avec l'école et le suivi scolaire de leurs enfants.

D.1.3.2- Observations participantes

Tout au long du travail de terrain, l'observateur participant, tout en prenant part à la vie collective de ceux qu'il observe, s'occupe essentiellement de regarder, d'écouter et de converser avec les gens, de collecter et de réunir des informations. Il se laisse porter par la situation.(Lapassade, 2002, p. 375)

- *Café des parents*

Nous avons assisté à une partie de la séance d'un café des parents. Nous avons rejoint les huit parents et l'animatrice dans une salle disponible de l'école qui sert à la fois de cuisine et

de bureau pour les ATSEM. La disposition de la salle ainsi que le mobilier qui n'est pas vraiment adapté pour des adultes permet à tous les participants de partager la même "posture". Il ne pouvait y avoir de hiérarchie dans les places occupées. Cela crée une certaine ambiance où toutes les personnes se sentent à l'aise pour participer peu importe leur milieu social.

Deux petites filles accompagnaient leurs mamans. Etant sur place, nous leur avons fourni du matériel pour s'occuper. Le jeu proposé par l'animatrice permettait à chacun.e de participer encore plus activement. Chacun.e devait lancer un dé pour choisir un thème ayant trait à la parentalité. Les échanges se faisaient ensuite librement autour du sujet retenu.

Une maman consultait régulièrement son téléphone portable. Le départ des parents a été rythmé par leur organisation personnelle. Cet espace proposé par l'école devrait avoir ses règles que chaque participant respecterait. Pour une meilleure adhésion, cette charte devrait être construite conjointement.

- *Dispositifs OEPRE*

Nous avons également réalisé huit séances d'observation dans des ateliers OEPRE. Dans un des dispositifs, nous avons réitéré notre venue puisque les intervenantes n'étaient pas les mêmes. Dans un autre atelier, bien que l'intervenante soit la même, nous nous y sommes rendue trois fois car la séance ne durait qu'une heure et le nombre de parents était assez important. Pour les trois autres dispositifs, une seule observation a été suffisante. Notre présence a été souvent participante dans le sens où elle a été perçue comme un moyen de faire pratiquer la langue française aux différents parents. Nous posions à chacun.e des questions auxquelles il (elle) devait répondre et c'était ensuite à leur tour de nous poser des questions. Nous avons donc ainsi recueilli des données concernant les parents et les savoirs qui leur étaient enseignés lors de la séance. En outre, ces observations ne nous permettaient pas d'obtenir des informations sur l'intervenant.e et ses ressentis. Nous avons alors demandé à certain.es si nous pouvions les interroger au cours d'un entretien.

D.1.3.3- Entretiens

Il existe trois sortes d'entretien comme indiqué dans le tableau ci-après (Imbert, 2010, p. 24)

Entretien dirigé (ou directif)	Entretien semi-dirigé (ou semi-directif)	Entretien libre (ou non directif)
Discours non continu qui suit l'ordre des questions posées	Discours par thèmes dont l'ordre peut être plus ou moins bien déterminé selon la réactivité de l'interviewé	Discours continu
Questions préparées à l'avance et posées dans un ordre bien précis	Quelques points de repère (passages obligés) pour l'interviewer	Aucune question préparée à l'avance
Information partielle et réduite	Information de bonne qualité, orientée vers le but poursuivi	Information de très bonne qualité, mais pas nécessairement pertinente
Information recueillie rapidement ou très rapidement	Information recueillie dans un laps de temps raisonnable	Durée de recueil d'informations non prévisible
Inférence assez faible	Inférence modérée	Inférence exclusivement fonction du mode de recueil

— D'après De Ketele et Roegiers (1996, p. 172).

Figure 32 : Caractéristiques des 3 types d'entretien

Nous avons décidé de privilégier les entretiens semi-directifs. Cette situation d'interaction particulière permet à l'enquêteur d'obtenir des informations de l'enquêté expert du sujet concerné. Une grille d'entretien est souvent utilisée pour pouvoir organiser la trame de l'échange. Nous avons également eu recours à des entretiens directifs lorsque le contexte de l'atelier ne permettait pas la passation des questions orales en grand groupe.

D.1.3.3.1- Personnes interrogées

Les entretiens directifs ont été réalisés auprès des parents d'un dispositif. Leur nombre étant trop important, nous devons les interroger individuellement, pour permettre au reste du groupe de participer plus activement à la séance d'apprentissage. Nous avons également utilisé des entretiens semi-dirigés d'abord auprès de l'animatrice du café des parents, ensuite auprès de personnes intervenant de près ou de loin dans les dispositifs OEPRE : deux formatrices, deux chefs d'établissement, une responsable d'une association, un conseiller pédagogique et une chargée de mission du CASNAV.

Les intervenantes interrogées sont diplômées en FLE. Elles sont professeures de lettres, l'une ayant une agrégation. Elles exercent dans un dispositif UPE2A et pour l'une d'entre elles, également dans une classe ordinaire. L'une a une expérience de trois ans en UPE2A et l'autre, quelques années de plus. Les chefs d'établissements interrogés sont à la tête de l'établissement concerné depuis trois ans pour l'un d'entre eux et neuf ans pour l'autre. Les autres personnes interrogées exercent leur métier depuis quelques années.

D.1.3.3.2- Conditions de réalisation

Ces entretiens se sont réalisés soit dans les établissements scolaires où se tenaient les dispositifs, soit dans les bureaux où travaillaient certaines personnes. Un entretien téléphonique a eu lieu pendant le confinement. Chaque entretien a été enregistré. Nous avons utilisé un Smartphone couplé d'un enregistreur emprunté à Canopé⁶¹ pour des résultats fiables. Chaque personne interrogée avait été au préalable informée de cet enregistrement. Chacun.e a d'ailleurs signé une autorisation d'enregistrement qu'on appelle également "formulaire de consentement éclairé" et qui est disponible sur internet.⁶²

⁶¹ Réseau de création et d'accompagnement pédagogiques

<https://www.reseau-canope.fr/academie-de-grenoble/atelier-canope-38-grenoble/nos-abonnements>

⁶² <http://archive.sfl.cnrs.fr/sites/sfl/IMG/pdf/FormulaireConsentement-AV.pdf>

D.1.3.3.3- Transcription des entretiens

Nous avons entrepris des recherches pour trouver la technique afin de transcrire le plus fidèlement et le plus efficacement possible les entretiens. Des recherches sur Youtube nous ont fait connaître quelques astuces qui nous ont fait gagner quelques heures de travail.

Nous devons tout d'abord, convertir les enregistrements audio en vidéo grâce à une application gratuite trouvée sur l'internet. Puis, chaque vidéo était postée sur une chaîne privée Youtube que nous avons créée pour l'occasion. Nous faisons attention à chaque fois de vérifier que la vidéo soit bien privée et non publique. Ensuite, nous devons attendre quelques minutes, voire des heures (selon la longueur de la vidéo) pour que Youtube insère sur la vidéo des sous-titres. Nous faisons alors un copier-coller de cette transcription en colonnes sur un document texte de libre office. Quelques manipulations plus tard, les colonnes étaient transformées en texte. Nous n'avions plus qu'à réécouter l'enregistrement pour mettre en forme et corriger les erreurs des sous titres de Youtube.

Nous avons choisi de ne pas exploiter les entretiens avec les parents puisque cela correspondait aux questions orales que nous formulions en groupe classe quand l'effectif le permettait. L'entretien avec l'animatrice du café des parents a été gardé car il permettait un apport d'informations dans les objets d'analyse que nous avons retenus. Dans un souci d'anonymat, nous avons attribué des initiales aux personnes interrogées. CF et HF sont les initiales des deux intervenantes. AC et BC celles des deux chefs d'établissement, GL est l'animatrice du café des parents. JL travaille dans une association employant des intervenants dans les dispositifs OEPRE. KL travaille au CASNAV et ML, à la DSDEN.

L'analyse de toutes les données recueillies pouvait enfin être effectuée.

D.2- Recueil et premiers éléments d'analyse

D.2.1- Eléments de descriptions des dispositifs

Le tableau ci-dessous rappelle notre démarche.

<i>Dispositif</i>	<i>Café des parents</i>	<i>Ateliers OEPRE</i>
Méthodologie	+ 30 questionnaires + 1 observation participante + 1 entretien individuel	+ 8 observations participantes dans 5 établissements + 6 entretiens individuels
Participant.es interrogé.es et rencontré.es	- 30 parents interrogés - 1 animatrice interrogée (GL) - 8 parents rencontrés	- 26 parents interrogés - 6 intervenant.es rencontré.es et 2 interrogées (CF, HF) - 2 chefs d'établissement interrogés (AC, BC) - 2 personnels administratifs interrogés (KL, ML) - 1 membre d'une association interrogé (GL)

Nous allons nous appuyer sur les thèmes ressortis lors de ces rencontres pour analyser les différents dispositifs selon le point de vue des participants.

D.2.1.1- Mise en œuvre des projets

- *Implantation et ouverture des dispositifs*

Une seule personne parmi les intervenant.es interrogé.es est à l'initiative de l'ouverture du dispositif dans son établissement. L'aval de sa hiérarchie a été nécessaire. L'institution sollicite parfois elle-même les enseignants d'UPEA (HF, TP4, TP6) ou les établissements pour ouvrir un nouveau dispositif OEPRE (KL, TP36). L'implantation se fait, la plupart du temps, dans les établissements disposant également d'un dispositif UPE2A (ML, TP10). Quand les deux chefs d'établissement ont été nommés, le dispositif fonctionnait déjà. Pour l'un, c'est lui qui renouvelle chaque année le projet (AC, TP39-40). Pour l'autre, c'est l'intervenante qui a initié le projet qui continue à le "porter" (BC, TP124). Selon ML, les dispositifs devraient démarrer dès la rentrée scolaire pour permettre aux parents de prendre connaissance plus rapidement de leur rôle au sein de l'institution scolaire (ML, TP146). Certains dispositifs reçoivent un avis favorable en cours d'année pour leur ouverture qui peut être effective quelques semaines plus tard (CF, TP8).

- *Démarches*

L'intervenant.e doit solliciter l'accord de sa hiérarchie avant de monter un dossier pour ouvrir un dispositif OEPRE (CF, TP8). Les deux chefs d'établissement interrogés ne considèrent pas leur établissement comme difficile. Pour l'un, dont l'établissement est en réseau d'éducation prioritaire renforcé et qui fait partie des 80 cités éducatives nationales, cela demande beaucoup de travail pour parvenir à ce résultat (AC, TP12). Pour l'autre, dont l'établissement est hors éducation prioritaire, l'investissement du personnel y est pour beaucoup (BC, TP24) même si 39 nationalités y sont représentées (BC, TP22).

Les deux chefs d'établissement interrogés ont des contacts avec la DSDEN et le CASNAV (BC, TP164-166) même si l'un avoue en avoir moins avec le CASNAV (AC, TP92). L'OFII est présent à chaque niveau des comités de pilotage (ML, TP118). La DSDEN participe au niveau académique et régional, elle gère les bilans des dispositifs (ML, 104-106).

- *Horaires et durée des ateliers*

L'académie de Grenoble applique une règle en ce qui concerne la durée annuelle maximale d'un dispositif pour un groupe de parents, elle est de 60 heures (KL, TP76). Une autre règle est préconisée, celle d'organiser les ateliers pendant le temps scolaire (KL, TP43-44). Or dans un autre département, les collectivités apportent une aide financière dans la garde des enfants pour les parents allophones qui se rendent dans les ateliers organisés hors temps scolaire (ML, TP134).

- *Financement : rémunérations et moyens*

Il n'est pas prévu de budget pour le fonctionnement de chaque atelier (ML, TP132).

"Il n'y a pas de budget de fonctionnement. Les notifications qui sont produites par le rectorat de Grenoble, n'en prévoient jamais. Ce qui est encore une différence avec d'autres départements, enfin d'autres académies où il y a effectivement une délégation du crédit en numéraire. Sur une notification, c'est une obligation en plus depuis. Non, il n'y a pas. Il n'y a pas et donc c'est en plus une obligation totale en terme de comment dire de gestion publique, de différencier ce qui est de l'ordre du lot 3 de moyens qui permettent de rémunérer, de numéraires qui permettent de payer du fonctionnement. On n'a pas ça pour l'instant. C'est comme si, il n'y avait pas de besoin autour de cette dimension-là alors qu'il y en a."

AC le fait également remarquer (TP96).

"Oui, tout est payé par l'école. C'est comme pour les ELCO. Il n'y a aucun financement. C'est l'école et le département qui financent tout. Les communes, l'Etat, lui-même finance bien sûr le salaire du dispositif, il y a zéro moyen. [...] Rien n'est financé par l'Education nationale ou la ville. Tout est financé par le budget de l'établissement. Il n'y a pas du tout de budget."

HF fournit elle-même du matériel aux parents qui lui font comprendre qu'ils n'ont pas les moyens d'en avoir (TP112). Certains départements de l'Académie contribuent financièrement dans le fonctionnement de leurs dispositifs OEPRE (ML, TP134).

Certains ateliers n'ont pas rouvert cette année (KL, TP102; AC, TP36). Trop de personnel à gérer par peu de personnes a entraîné des dysfonctionnements dans la rémunération des intervenants (KL, TP168). Ceux-ci sont de profils divers, enseignant.es de l'Education nationale, enseignant.es contractuel.les pour l'Education nationale, salarié.es d'association. Les heures effectuées sont souvent payées à part et les enseignants de l'Education nationale doivent faire une demande de cumul d'activités auprès de leur hiérarchie pour pouvoir intervenir dans les dispositifs. Le lycée mutualisateur indique sur la lettre d'engagement le salaire horaire de l'intervenant. Périodiquement, il reçoit les bilans envoyés par les établissements ou les associations en plus de la feuille attestant de la présence des parents, une attestation de service doit être jointe. "Une fois par trimestre on fait une attestation de service fait à ...Le collège signe l'attestation de service fait enfin voilà ça prouve." (JL, TP66). Des solutions semblent avoir été apportées dans les dysfonctionnements comptables (AC, TP94). "Ça y est j'ai été payée il y a une semaine. Moi j'avais déjà touché un tout petit peu quelques séances et puis là je crois qu'ils ont rattrapé tout leur retard de l'année dernière tout d'un coup." (HF, TP16).

En ce qui concerne le café des parents, GL constate qu'il n'existe plus de budget pour leur organisation (TP48).

D.2.1.2- Communication et diffusion d'informations

- *Vis-à-vis des parents*

En ce qui concerne le café des parents, ces derniers disent avoir été mieux informés grâce aux supports écrits tels que les affiches ou les flyers. La communication orale directe faite avec l'équipe de l'école est également citée.

Pour les dispositifs OEPRE, une formation a été faite auprès des auditeurs de l'OFII qui rencontrent les parents lors de leurs premières démarches administratives. Ils doivent les informer de l'existence de ces ateliers mais cette information est certainement donnée parmi tant d'autres que les parents l'oublient certainement (KL, TP22). Les coordonnateurs REP ainsi que les enseignants en école maternelle devraient également servir de relais. La communication autour des dispositifs OEPRE est un problème national (KL, TP24). L'intervenant.e doit mettre en place un réseau de proximité et cela évidemment va lui demander beaucoup de disponibilité (KL, TP88).

Certains parents servent eux-mêmes d'intermédiaires (CF, TP36, TP66 et AC, TP68). Les collègues intervenant en UPE2A le font aussi (HF, TP36). Un travail conjoint intervenant-direction de l'établissement est réalisé également (CF, TP29-30 et HF, TP80). L'ADATE, grâce aux différentes actions menées depuis 50 ans a un large réseau qui lui permet plus facilement d'être en contact avec les parents d'origine étrangère arrivant sur le territoire français. Ils créent des supports d'information traduits en différentes langues présentant toutes leurs activités destinées à ce public dont bien sûr l'OEPRE (JL, TP48, TP132).

- *Vis-à-vis de l'administration*

Des journées d'informations ont eu lieu au niveau national à Paris, le 6 février 2020 et au niveau régional le 10 avril 2019 (KL, TP 104, TP138-142). Deux conférences formation ont été données dans l'Académie en 2018 à Grenoble et en 2019 à Annecy (KL, TP68).

Dans un des établissements, c'est l'intervenante, initiatrice du projet dans l'établissement qui le présente à chaque pré-rentrée à l'ensemble du personnel (BC, TP148). L'information est également véhiculée via le réseau des partenaires : Maison des Habitants, école du secteur,... (BC, TP86). AC, présente lui-même les dispositifs à l'ensemble de ses collègues lors d'une réunion à la rentrée (TP72).

D.2.1.3- Profil des parents et scolarité des enfants

- *Café des parents*

Parmi les 30 parents qui ont répondu aux questionnaires, tous déclarent parler français et quatre précisent ne pas parler une autre langue (13%). Les langues citées par les autres parents sont l'arabe (56%), l'anglais (30%), l'espagnol (10%). Viennent ensuite l'italien, le turc, le roumain, le portugais et le russe qui ne sont cités qu'une seule fois. Deux parents précisent parler anglais sans être bilingues, ils ne déclarent pas utiliser d'autres langues.

Deux parents ont des enfants seulement en élémentaire, 14 parents ont des enfants en maternelle et en élémentaire, 14 déclarent n'avoir des enfants qu'en maternelle.

En ce qui concerne le suivi scolaire de leurs enfants, 80% des parents disent participer aux réunions de l'école et 83% aident leurs enfants dans leurs devoirs.

- *Dispositifs OEPRE*

Le niveau de langue de l'ensemble des parents, que nous avons pu constater à travers les divers échanges, variait entre un niveau A2 et B2, voire C1 pour l'une d'entre elles. Tous ont participé aux activités en étant plus ou moins à l'aise dans la communication. Quinze parents ont déclaré suivre ou avoir suivi d'autres formations linguistiques en France. L'une d'entre elles prenait des cours particuliers.

Une personne avait ses petits enfants scolarisés mais plus ses enfants. Une autre n'était pas parent. Or, selon KL, une personne sans enfant ne peut être accueillie dans les dispositifs (TP156). Pour JL, ce critère est plus précis. L'enfant doit être scolarisé dans la commune pour que ses parents puissent accéder aux dispositifs pris en charge par son association (JL, TP22). Pour BC, le public prioritaire est celui des parents des élèves accueillis dans les dispositifs UPE2A (BC, TP84). C'est ce même public que visait CF à l'ouverture du dispositif qu'elle anime (CF, TP2). Les parents qu'elle reçoit actuellement ont fait dans l'ensemble des études supérieures dans leur pays d'origine et y exerçaient un métier valorisé socialement.

Sur les 26 parents, trois ont déclaré ne pas avoir fréquenté l'école dans leur pays d'origine, quatre sont allés jusqu'au collège, 19 parents ont un niveau baccalauréat ou plus. Cinq parents étaient en France depuis moins d'un an, huit ne pensent pas s'y établir.

A leur arrivée en France, la plupart des mères se déclarent au foyer (CF, TP54-TP62). HF, quant à elle, remarque quelques changements entre les parents de cette année et ceux de l'année précédente : une plus grande diversité des origines, une hétérogénéité des milieux sociaux, du niveau de maîtrise de la langue, plus de pères. L'année dernière, HF accueillait davantage de parents dont les enfants étaient scolarisés dans un autre établissement de la commune (TP60, TP105). AC, chef d'établissement convie même dans les dispositifs certains parents francophones qui n'ont pas une connaissance du système éducatif français (TP70). Les parents "hors secteur" doivent contacter l'école pour savoir s'ils ont accès au dispositif puisque AC préfère garder des places disponibles dans le dispositif pour les arrivées éventuelles de parents allophones dans son établissement en cours d'année (TP, 52-56). Tous les dispositifs OEPRE visités sont implantés dans les établissements où existe une unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A). Or, il est étonnant de constater que sur les 26 parents présents, seuls deux parents avaient leur enfant qui y était inscrit.

D.2.1.4- Participation des parents

- *Café des parents*

Une grande majorité des parents (86%) déclarent connaître le principe du café des parents. La moitié y a participé au moins une fois. Aucun parent n'évoque le manque d'informations ou la langue pour ne pas participer au café des parents. 30% déclarent que leur travail les empêche d'y assister et 20 % évoque les horaires. Il y a presque autant de parents qui préfèrent que la discussion soit libre ou que thème soit choisi au préalable au cours du café des parents.

- *Dispositifs OEPRE*

⇒ *accès*

Les ateliers observés se sont tenus dans cinq établissements scolaires. Une sonnette en permettait l'accès. Pour deux d'entre eux, notre arrivée coïncidait avec l'entrée des élèves et la personne présente au portail a pu directement nous orienter dans l'établissement. Pour l'un d'entre eux, après notre coup de sonnette à la porte sans visibilité sur l'intérieur de l'établissement, quelqu'un a directement ouvert la porte et nous a alors orientée. Pour les deux autres, un gardien à l'intérieur de l'établissement nous a ouvert et nous avons ensuite dû lui donner le motif de notre venue. Pour certains parents, cet accès doit malheureusement causer un frein à leur venue. Pour GL qui organise depuis quelques années le dispositif café des parents dans plusieurs écoles, les parents participent plus quand la direction est également investie dans le projet, quand l'accès est facile et aménagé (GL, TP8, TP22, TP104).

⇒ *Effectifs*

Dans deux ateliers, les parents ont émargé sur une feuille pour attester de leur présence. Dans quatre autres, les intervenantes ont coché elle-même. Dans deux ateliers, rien n'a été fait durant la séance pour attester de la présence effective des parents.

Dans les huit ateliers, nous avons rencontré 26 parents, dont un père. Dans le premier dispositif visité, sept parents étaient présents. Dans le second, nous en avons rencontré quatre, dans le troisième et le quatrième qui avaient lieu dans le même établissement, un à chaque séance. Dans le cinquième, deux parents ont assisté à l'atelier. Et dans le dernier où nous avons pu nous rendre trois fois, nous avons rencontré en tout 11 parents.

Le faible nombre de parents a parfois favorisé une relation plus personnalisée.

Des parents viennent parfois accompagnés d'une connaissance ou d'un membre de leur famille sans enfant scolarisé.

Le nombre de participants actifs n'est pas le même que celui des inscrits (ML, TP80).

"Le nombre de parents touchés depuis le début d'année c'est aux environs de 200. Et j'ai dit touchés ? Non participants, un tout petit peu moins de 200. On n'a pas un chiffre précis d'abord je ne peux pas le chercher, je ne peux pas l'avoir. Je viens d'apprendre qu'il y en avait 18 touchés à l'atelier de L1 ce matin ce qui est au-delà de ce qu'on pouvait imaginer. Il y a ceux qui

n'ont pas démarré, très compliqué l'année scolaire, très compliqué et en tout ceux touchés depuis le début d'année c'est 242 je crois selon mon dernier compte. Alors, quand je dis participants c'est les participations qui sont régulières, pas permanentes, régulières et participants permanents on est à 160."

Les deux intervenantes interrogées ont réalisé leur propre tableau d'assiduité qu'elles cochent à chaque séance pour marquer la participation effective des parents. L'une d'entre elles n'inscrit que les initiales des parents sur le bilan périodique qu'elle transmet à l'administration (HF, TP48). Pour les deux chefs d'établissement interrogés ainsi que pour JL, les parents émargent à chaque séance (AC, TP 64-68 ; BC, TP120 et JL, TP66).

⇒ *Absences et justifications*

HF a communiqué son numéro de téléphone personnel aux parents pour la délivrance d'informations sur les séances (TP70, TP120). Les absences des parents sont souvent dues aux différents rendez-vous médicaux ou autres, comme les formations linguistiques proposées par l'OFII. Ces stages obligatoires souvent intensifs se déroulent sur de larges plages horaires et de longues périodes. Elles ne leur permettent donc pas de se rendre aux ateliers OEPRE (KL, TP20, HF TP70-74, TP114). Parfois, les fêtes religieuses empêchent les parents d'être présents (HF, TP40). Certains parents viennent régulièrement car ils viennent avec des amis (HF, TP84). Ils préviennent de leurs absences surtout quand elles sont prévues, directement lors de la séance précédente, par l'intermédiaire de leur enfant s'ils sont dans la classe de l'intervenante ou par téléphone (HF, TP68-70). Les parents doivent sonner et annoncer le motif pour entrer dans l'établissement (HF, TP124-126). Il est parfois difficile d'entrer physiquement dans un établissement scolaire même quand on est un professionnel (JL, TP164-166).

⇒ *Motifs supplémentaires de participation*

Pour JL, la proximité des Maisons des quartiers ainsi que l'ambiance générale de l'école permettent une participation plus active des parents (JL, 54).

Un diplôme attestant le nombre d'heures de présence des parents peut leur être remis en fin d'année (HF, TP50). Les ateliers peuvent servir de tremplin pour certaines femmes qui souhaitent s'insérer professionnellement (KL, TP132). L'offre des ateliers linguistiques dans l'agglomération grenobloise est très importante. Cela explique peut-être le fait que les parents privilégient ceux qui leur paraissent plus intéressants pour atteindre leurs objectifs principaux. (KL, TP94)

"Voilà on a plusieurs ateliers qui fonctionnent avec peu de parents et ça sera pas et c'est pas parce que c'est pas au bon endroit non c'est que il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup d'offres même si nous on est sur un créneau : les valeurs de la république l'école et tout ça malgré tout voilà les parents y sont pas, disons en apprentissage de français de manière professionnelle. Ils ont tout un tas d'autres activités même s'ils n'ont pas d'activité

professionnelle et on ne peut pas toucher tout le monde avec l'OEPRE, vu l'offre qui est disponible sur l'agglo."

D.2.1.5- Formations des intervenant.es

Il y a encore trois ans, tous les dispositifs isérois étaient, pris en charge par l'ADATE⁶³ L'Education nationale a repris en main une très grande partie (ML, TP10). Le personnel de l'Education nationale est prioritaire pour assurer les dispositifs. L'association gère encore quelques ateliers dans le Nord Isère (JL, TP44).

Le CASNAV intervient beaucoup plus dans le secondaire. Il est moins connu dans le premier degré (KL, TP6). Les dernières réunions d'informations sur le fonctionnement du dispositif dans le département de l'Isère remontent à 2018 (KL, TP68). Les entretiens semblent montrer qu'un problème de nomination au niveau institutionnel (Rectorat et CASNAV) a freiné l'organisation d'autres événements (ML, TP82). Une demande de formation a été déposée au niveau du rectorat. Elle sera à destination de tous les intervenants OEPRE de l'académie y compris ceux des associations (KL, TP64). Les formateurs de l'association qui interviennent aussi sur le dispositif, se rencontrent régulièrement et ont un espace de mutualisation de leurs ressources. Ils sont également expérimentés dans l'accompagnement des personnes d'origine étrangère pour leurs démarches administratives. L'une des intervenantes de l'Education nationale a pu bénéficier de conseils lors d'une réunion (HF, TP96), il semblerait que cela soit celle de 2018.

D.2.1.6- Organisation et déroulement des activités observées

- *Organisation spatiale*

Sur les huit ateliers, trois ont eu lieu dans la classe de l'intervenante, trois dans la salle de réunions de l'établissement, une dans la salle de musique de l'établissement et une dans une salle de classe disponible. A l'exception des trois classes, les salles nécessitaient un aménagement des tables et des chaises. Dans six ateliers, les intervenants étaient placés face aux apprenants souvent derrière un bureau. Dans deux ateliers, l'aménagement de la salle permettait à tous d'être placés de manière identique. Dans deux ateliers, les tables ont été disposées en U.

- *Préparation des ateliers et pédagogie adoptée*

Nous avons rencontré huit formatrices et formateur dont deux intervenant en binômes sur le même atelier et deux se succédant dans un autre atelier. Leurs déplacements étaient variés : l'une se déplaçait fréquemment dans la salle pour se rendre au plus près des parents, quatre autres se sont installés à la même table que les parents, les trois derniers sont souvent restés face aux parents, derrière leur bureau, près du tableau et de l'ordinateur.

⁶³ Association Dauphinoise pour l'Accueil des Travailleurs Étrangers

Deux d'entre eux tutoyaient les parents. L'une a utilisé quelque fois l'italien pour communiquer avec le seul parent présent puisque c'était la langue commune qu'elles partageaient. Les prises de parole étaient en général attribuées par l'intervenant mais elles pouvaient être parfois auto-sélectionnées.

C'est le CASNAV qui gère le côté pédagogique du dispositif (ML, TP82). Chaque intervenant signe une lettre de missions qui lui rappelle les critères et les objectifs des ateliers (KL, TP52, TP180). CF traite également les thèmes prioritaires auxquels sont confrontés les parents selon le calendrier scolaire (orientation post-collège). Elle fait intervenir beaucoup d'acteurs essentiels à la vie de l'établissement tels que le conseiller-psychologue, l'infirmière et organise des visites de l'établissement "Donc oui, on a déjà fait la visite de l'établissement. Là, on a eu un entretien avec la documentaliste professeur documentaliste et avec la bibliothécaire" (CF, TP90-92; TP98). BC a participé à un atelier en tant qu'intervenant extérieur (TP104). Il est au courant de ce qui se passe dans les ateliers grâce aux documents fournis par l'intervenante en charge du projet dans l'établissement (TP116). Pour HF, les parents l'interrogent souvent sur des questions scolaires et les séances permettent ainsi la maîtrise de la langue française (TP114).

" [...] Il me semble que ça soit important que ce soit un lieu où les parents peuvent se retrouver, poser des questions, avoir des mises au point, de vocabulaire, comprendre un tout petit peu plus ce qui se passe dans un établissement scolaire et ça il me semble qu'on y arrive d'une manière ou d'une autre, qu'on fait aussi un point de français de vocabulaire, de grammaire."

HF demande parfois aux parents de terminer des activités à la maison mais ils le font rarement (TP92) au contraire de CF, dont les parents participants sont contents d'avoir du travail à faire chez eux (TP102).

Il est apparu lors des entretiens que des ressources en ligne ou en librairie existent pour permettre aux intervenants de concevoir leurs activités. (KL, TP84). Lors d'une "grande réunion", en 2017, des conseils ont été prodigués aux intervenants présents et un lien pour accéder à un référentiel d'activités leur a été communiqué. "En fait, il y a des gens qui ont travaillé comme des fous pour construire des chapitres avec des séances des déroulés de séance et des documents etc. hyper détaillés pour l'OEPRE." (HF, TP96).

"Il me semble que ça soit important que ce soit un lieu où les parents peuvent se retrouver, poser des questions, avoir des mises au point, de vocabulaire, comprendre un tout petit peu plus ce qui se passe dans un établissement scolaire et ça il me semble qu'on y arrive d'une manière ou d'une autre, qu'on fait aussi un point de français de vocabulaire, de grammaire (HF, TP114)."

L'ADATE accepte bien volontiers de partager ces outils : "nous on donne nos outils, on partage nos outils. Ça nous est arrivé en début d'année-là, il y avait des enseignants qui voulaient, donc on leur a donné. Enfin on transmet ce qu'on a aussi." (JL, TP46). Les

intervenants se concertent souvent et ont un espace numérique pour mutualiser leurs ressources (TP68, TP90-92). Les supports et les activités de l'association sont variés. Ils permettent aux parents de mieux visualiser les activités de leurs enfants dans l'établissement (TP144).

"Et ça c'est intéressant, ça fait prendre conscience. Souvent, les parents disent qu'il faut qu'ils suivent la scolarité puis le soir quand on a un ado et qu'on n'a pas suivi la scolarité dans le même pays avec des choses très différentes, Il rentre du collège on lui dit : il faut poser des questions. Donc le parent pose des questions : comment s'est passée ta journée ? Bien ! Non mais sinon ? Ouais c'était bien. Bon qu'est-ce qu'on pose comme autres questions quoi ? Du coup on se sent un peu démuni. Alors du coup, le fait de faire la visite du collège, de dire là c'est la salle de sciences. Donc le prof de sciences, qu'est-ce qu'il fait en sciences ? Là, il y a des affiches, il y a des trucs, ils voient les paillasses, les choses comme ça. C'est des choses qui peuvent : ah ouais d'accord. Là, il y a la cours de récré. Enfin, voilà, faire voir et du coup, il y en a qui nous font des retours en disant : Ah ben maintenant je peux poser des questions. ça me parle plus en fait quoi Avant, on me dit pose des questions, moi je ne sais pas en quoi ça consiste la journée. Donc voilà du concret, voir c'est quoi une journée, voir c'est qui ces gens qui sont avec mes enfants toute la journée. Il y en a qui sont vachement rassurés, qui disent ah en fait il y a des barrières, il y a des choses, on peut pas rentrer, sortir. Il y a des gens qui surveillent. C'est bien ça me rassure, enfin voilà des choses. [...]"

- *Observations : supports et apprentissages*

Les activités ainsi que les supports utilisés ont été variés. Dans six ateliers, les intervenants pouvaient utiliser un ordinateur ainsi que le rétroprojecteur. Dans un atelier, l'intervenante a utilisé son téléphone portable pour montrer des images ou pour traduire des mots. Un groupe utilisait un réseau social pour communiquer.

Chaque parent avait son matériel pour prendre des notes ou pour ranger des documents. Certains utilisaient leur téléphone portable pour traduire.

Un atelier était entièrement basé sur le référentiel disponible sur le site du CASNAV et de ce fait, les parents ont visité le CDI de l'établissement afin de consulter des manuels. Dans un autre, l'intervenante, également enseignante en UPE2A, s'est appuyée sur des documents de sa classe pour en construire d'autres à destination des parents.

Les ateliers ont souvent débuté par une présentation des participants et de nous-même. Pour cela, des questions orales étaient posées. L'écrit, à chaque fois a été également exploité

Dans deux ateliers, les participants ont appris à utiliser des documents authentiques pour préparer des visites dans des lieux culturels de la ville. Une des visites devait avoir lieu réellement dans le cadre d'une séance. Dans un autre atelier, les parents ont appris à compléter une fiche administrative pouvant servir aussi bien à l'école que dans une autre institution, d'autres participants encore travaillaient de manière différenciée sur le conte du

petit chaperon rouge pour respecter l'hétérogénéité du groupe. Une autre séance permettait aux parents d'enrichir leur lexique et leur connaissance du milieu scolaire : après avoir pris un mot ayant trait à l'école dans une petite boîte, ils devaient le lire et citer d'autres exemples.

Les intervenants ainsi que les parents présents sont investis dans ce dispositif. Les ateliers OEPRE sont souvent considérés par les parents comme un moyen pour enrichir les compétences linguistiques plus particulièrement à l'oral et comme un lieu destiné à la création d'un réseau social. Ceux qui sont présents s'impliquent dans les activités proposées et en ressortent enrichis par les connaissances et les compétences visées.

- *Ambiance*

Un climat de confiance régnait dans tous les ateliers. Dans certains, l'ambiance était même à l'humour. Les relations interpersonnelles parents/intervenants semblaient dépendre de l'expérience du formateur dans le dispositif OEPRE. Mais dans l'ensemble, elles étaient assez cordiales sans signe de hiérarchie visible. Les relations inter parents paraissaient également bonnes avec même une certaine coopération quand surgissait un signe d'incompréhension. Les parents n'hésitaient pas à alors traduire ce que l'intervenant.e venait de dire.

D.2.2- Résultats

- *Café des parents*

La richesse linguistique des parents est très peu prise en compte dans les informations distribuées à l'école ou dans les différentes démarches interculturelles que l'école organise tout au long de l'année à travers entre autres l'apprentissage de comptines étrangères. Le questionnaire étant donné à l'école maternelle, il est normal que beaucoup de parents aient répondu y avoir des enfants. Le café des parents de cette école fonctionne depuis quelques années et celui qui se tenait ce jour-là était le cinquième de l'année en cours. Ceci explique certainement son succès. La communication écrite et orale permet une information optimale auprès des parents. Une grande majorité des parents s'investissent dans le suivi scolaire de leurs enfants. L'école se situe dans une zone hors éducation prioritaire. La mixité sociale et les catégories socioprofessionnelles défavorisées sont peu représentées.

- *Dispositifs OEPRE*

Selon KL, le nombre de dispositifs existants semble satisfaisant au vu de l'effectif des participants actuels (TP94). Dans le département, 22 dont trois doublés ont été répertoriés (ML, TP70, TP74). Pour atteindre l'objectif national d'augmenter le nombre de parents participants à ces dispositifs, (KL, TP104) Il serait judicieux de travailler sur le déplacement des parents, la communication autour de ces dispositifs, le fait qu'ils soient ouverts aux parents allophones présents sur un territoire et non dans un établissement (KL, TP106) et en

mutualisant les ressources du réseau de partenaires existant sur le terrain (ML, TP146). Certains établissements ne respectent pas le fait de travailler en réseau pour accueillir les parents du territoire (ML, TP12).

D.2.3- Exploitation des données

Dans l'ensemble, les intervenant.es sont qualifié.es pour animer les dispositifs. Les enseignant.es de l'Education nationale sont prioritairement engagé.es.

Les réunions d'informations de grande envergure, comme la journée nationale de février 2020 à Paris, ou la journée régionale du 10 avril 2019 à Lyon ou encore les conférences départementales à Grenoble en 2018 et à Annecy en 2019 semblent avoir permis d'acquérir de nouvelles données dans la mise en œuvre des dispositifs aussi bien institutionnellement que pédagogiquement. L'association qui intervient dans les dispositifs du Nord de l'Isère a plus d'expériences en ce qui concerne toutes les démarches auxquelles sont confrontés les parents d'origine étrangère à leur arrivée en France. C'est souvent un.e enseignant.e de l'établissement ou le référent de la DSDEN qui initie le projet d'ouverture d'un dispositif. Permettre à plus de parents de participer aux ateliers existants dans l'agglomération semble être une priorité. Beaucoup sont inscrits mais ne viennent pas régulièrement. Une offre très importante d'ateliers sociolinguistiques existe dans l'agglomération. Certaines sont plus à visée professionnelle, d'autres peut-être plus proches du domicile des parents allophones. La communication autour des dispositifs fonctionne souvent grâce à un réseau de proximité. Les profils des parents participants sont assez variés aussi bien en ce qui concerne leurs compétences linguistiques, leur volonté de s'établir ou non sur le territoire français, leur catégorie sociale, leur pays d'origine. Leurs absences sont souvent dues aux démarches administratives auxquelles ils sont confrontés à leur arrivée ainsi qu'à leur participation obligatoire aux stages organisés par l'OFII. Les activités ainsi que les supports utilisés dans les dispositifs sont très diversifiés dans les établissements. L'accès à l'établissement requiert souvent une maîtrise de codes sociolinguistiques. Les moyens financiers ne sont pas toujours au rendez-vous.

D.3- Diagnostic

Les 26 parents que nous avons rencontrés ont tous montré leur satisfaction à participer à ces dispositifs. Pour certains, c'est le seul espace où ils peuvent réaliser de longs échanges exclusivement en français. Des liens amicaux se sont créés. Certains se retrouvent, parfois avec l'intervenante, en dehors du dispositif pour d'autres moments conviviaux.

Les intervenants rencontrés, sont pour la plupart, passionnés par ce type de dispositif et par la motivation du public qui y participe. Cependant, si l'OEPRE semble répondre aux objectifs prévus, la création d'un poste de coordonnateur pourrait être une solution pour résoudre quelques dysfonctionnements relevés pour que ce dispositif déjà efficace prenne toute

l'importance qu'il mérite et profite à davantage de parents.

Concernant les intervenants, la demande de formation n'a pu être programmée du fait de la nomination tardive d'un.e responsable. S'agissant la rémunération des intervenant.es, la gestion de cette comptabilité n'a pu être faite dans des conditions satisfaisantes. Des intervenant.es non rémunéré.es souvent sur des périodes de plusieurs mois se sont tourné.es vers d'autres emplois occasionnant l'arrêt de plusieurs ateliers de l'agglomération. Pour l'accueil des parents, il faudrait réfléchir sur des mesures permettant l'ouverture des portes de l'école à un plus grand nombre. Certains chefs d'établissements n'acceptent pas de recevoir des parents dont les enfants ne sont pas scolarisés dans leur établissement. Ils évoquent souvent le peu de visibilité sur les effectifs des parents arrivants en cours d'année et préfèrent garder quelques places disponibles dans leur dispositif pour faire face aux éventuelles arrivées. Des parents viennent plus régulièrement lorsqu'ils sont accompagnés. Des personnes non concernées par le dispositif font parfois office d'accompagnateur.trices. Elles sont alors tolérées lorsque l'effectif le permet. Nous n'avons assisté à aucun atelier avec un nombre maximal de parents, c'est-à-dire 15.

De même, des efforts semblent nécessaires pour améliorer la communication avec les parents. En effet, les relations avec les parents allophones semblent être très difficiles quand une langue médiatrice permettant les échanges n'existe pas et que l'emploi d'un traducteur ne peut être budgétisé. De plus, les supports d'information utilisés pour les parents francophones ne sont généralement pas traduits pour en permettre l'accès aux parents allophones.

Les parents, souvent à cause du plan Vigipirate, doivent sonner afin d'accéder à l'établissement. Ils doivent même parfois se présenter. Cela doit représenter un obstacle pour certains. Ils n'émargent pas toujours lors des séances. C'est souvent l'intervenant.e qui le fait. Les démarches administratives en France requièrent la plupart du temps des signatures et cela démontre parfois un engagement.

Enfin, une meilleure diffusion des informations pourrait sans doute rendre ce dispositif perfectible. Il existe des documents nationaux très riches pour aider éventuellement les intervenants en demande dans la préparation des séances.

L'offre linguistique référencée pour les parents d'origine étrangère est très importante au niveau de l'agglomération grenobloise. Le réseau des CARIF-OREF au mois de juin en référençait 51 dans la ville de Grenoble, dont beaucoup sont gratuites. Certaines, proposées par Pôle emploi ne sont qu'à visée professionnelle. D'autres proposées par l'OFII pour les signataires d'un CIR abordent trois grands thèmes : vie publique, vie pratique et vie professionnelle. Leurs durées varient entre 100 et 600 heures de formations selon les résultats du test de positionnement linguistique effectué par le parent lors de la signature du contrat. Des stages intensifs ont lieu en cours d'année. Les ateliers OEPRE, rappelons-le

proposent 60 heures de formation dans l'académie de Grenoble et les thèmes abordés sont le système éducatif et les valeurs de la République. Beaucoup de parents participent en même temps à plusieurs formations linguistiques. Certaines obligatoires leur permettant d'acquérir un titre de séjour ou la nationalité française, les empêchent souvent d'assister à celles du dispositif OEPRE. Ce qui a souvent expliqué les absences lors de nos observations.

D.4- Perspectives

D.4.1- Projet

Vérifier ce qui se passe aux alentours de l'établissement en terme d'offres linguistiques semble nécessaire. Une complémentarité des offres sera alors éventuellement envisagée afin de décider des critères pratiques les plus efficaces pour l'ouverture ou le renouvellement d'un dispositif. L'investissement de la direction des établissements au côté des intervenants dans la conception ou le renouvellement des projets devrait être davantage généralisée pour aboutir à l'efficacité du dispositif. La remise de l'attestation d'heures de participation aux ateliers remis aux parents à la fin de l'année pourrait être fait plus officiellement pour la valoriser. Elle pourrait avoir une certaine valeur dans les parcours administratifs que les parents d'origine étrangère doivent accomplir pour obtenir le droit de rester sur le sol français. Mais cela implique certainement le réagencement d'une organisation interne aussi bien au niveau administratif que juridique.

D.4.2- Diffusion des informations et communication

Elle est l'un des défis à relever (KL, TP26). Elle doit être bien réfléchie et le choix des mots est important. AC "invite" les parents à participer aux ateliers tout comme HF (HF, TP44). Il leur distribue des "invitations" (TP70).

KL a déjà envisagé des solutions pour augmenter le nombre de participants dans les ateliers. L'information pourrait être donnée dès l'inscription (à la mairie, dans les établissements scolaires) ou dans les CIO lors de la passation des tests de positionnement pour orienter les élèves vers le dispositif le plus approprié à sa situation (TP22). Un réseau de partenaires doit se créer autour de chaque dispositif (TP92). Un travail d'affichage de supports d'informations à destination du personnel de l'établissement ainsi que des parents doit être entrepris dans tous les établissements scolaires qu'ils aient ou non un dispositif OEPRE (TP148).

D'autres propositions peuvent être apportées. Les enseignants, lors de leur formation initiale, devraient avoir toutes ces informations relatives à l'accueil des parents et des enfants allophones qui sont de plus en plus nombreux dans nos classes. Le CASNAV de la Réunion

a été répertorié comme le seul à proposer ce genre de formation en 2019 (Graveleau, 2019, p. 7). A chaque rentrée, la liste des dispositifs OEPRE devrait être communiquée à chaque école via la hiérarchie et notamment la note de rentrée. Le personnel de chaque école doit être informé de l'existence de ces dispositifs et doit être capable d'y orienter les parents. Le réseau des CARIF-OREF⁶⁴ propose une cartographie répertoriant toutes les offres linguistiques sur le territoire français : France métropolitaine et DOM. Certains dispositifs en Ardèche n'étaient pas répertoriés en mai 2020.

Sur le site Parlera.fr⁶⁵ une cartographie des offres linguistiques dans la région Auvergne Rhône-Alpes est également référencée. On y trouve en cliquant sur l'onglet : centre de ressources Isère-Iris, la liste des dispositifs OEPRE de l'Isère⁶⁶. Certaines offres apparaissent sur les deux sites, d'autres non. Comment faire pour que ces sites et ces organismes soient plus connus des enseignants qui voudraient orienter des parents allophones vers des offres linguistiques les mieux adaptées à leurs besoins ? Comment faire pour que ces sites soient plus souvent actualisés ? Les conférences qui se tiennent dans les académies ou dans certains départements pourraient également être diffusées via un réseau de télécommunication pour permettre au plus grand nombre de personnes intéressées d'y assister et peut-être d'y participer virtuellement. Ce genre de formation permettrait certainement de respecter un budget semble-t-il serré.

D.4.3- Intervenants

Une formation ou à défaut une réunion d'information devrait être envisagée pour les nouveaux intervenants. Il semblerait que le CASNAV ait déjà déposé, en ce sens une demande de formation au rectorat (KL, TP64) à la suite de deux conférences données dans l'Académie en 2018, 2019 (KL, TP68). Lors du renouvellement du projet ou lors de la conception d'un nouveau projet, il serait intéressant de faire un bilan de ce qui se passe ou de ce qui s'est passé sur le terrain. En 2017, 2018, une visite de tous les ateliers a permis de mettre en évidence les bons fonctionnements et les dysfonctionnements (KL, TP68).

Des ressources nationales sont disponibles sur le site du CASNAV mais pour les retrouver, il faut d'abord cliquer sur l'onglet "élèves allophones". Un onglet "OEPRE" directement accessible dès la page d'ouverture permettrait aux intervenants d'y accéder plus aisément. Une plateforme numérique serait à envisager à l'échelle académique ou départementale pour permettre aux formateurs de mutualiser leurs propres ressources pédagogiques ou de fonctionnement. Sur les huit intervenants que nous avons rencontrés, un seul venait du

⁶⁴ <https://reseau.intercariforef.org/formations/recherche-formations-daaen.html>

⁶⁵ <http://parlera.fr/wp/cartographie-linguistique/>

⁶⁶ <https://www.cri38-iris.fr/wp-content/uploads/2019/10/OEPRE-2019.2020.pdf>

premier degré. Les autres ont-ils tous reçu une formation pour un public non scripteur et non lecteur ? Comment font-ils lorsque des parents présentent ces caractéristiques ?

D.4.4- Public

Les parents des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) doivent souvent suivre une formation linguistique obligatoire sur de longues périodes.

Un système devrait être mis en place pour leur permettre de participer simultanément aux ateliers OEPRE. Des heures pourraient être libérées et une feuille de présence signée par l'intervenant.e. pourrait servir de justificatif.

Certains parents francophones ont peu de connaissance du système éducatif français qui reconnaissons-le, est souvent modifié. Il peut être complexe pour quelqu'un qui ne l'a pas ou peu fréquenté. Parfois même, les valeurs de la République leur sont méconnues. Comment permettre à ces parents qui maîtrisent la langue française de participer à ces dispositifs ?

D.4.5- Ateliers

Ils devraient se dérouler dans une salle proche de l'entrée. Les premières séances devraient être réfléchies pour créer des rituels, des règles de fonctionnement, tels que la mise en place d'un moyen pour communiquer. Un seul groupe utilisait un réseau WhatsApp qui permettait à chacun d'utiliser des messages vocaux s'il le souhaitait. Chaque parent est ainsi au courant de l'effectif du nombre de participants à la séance suivante. Certains parents oubliant parfois de venir (HF, TP70), cela peut être un des moyens à utiliser pour rappeler les dates des prochaines séances.

Pour l'entrée dans certains établissements, des dispositions devraient être prises. Une personne de l'établissement pourrait être près du portail ou de la porte d'entrée à l'heure où débute l'atelier pour montrer ainsi au parent qu'il est attendu. La migration pour beaucoup de parents ne se fait pas sereinement. Cet accueil et les invitations de participation aux ateliers OEPRE qui lui seront faites avec tant de bienveillance les aideraient certainement dans leur inclusion dans la société française.

Dans le même état d'esprit, l'aménagement ainsi que l'équipement de la salle où se déroulent les ateliers doivent être travaillés en amont pour la rendre conviviale tout en étant propice aux apprentissages. Comment avoir confiance dans un dispositif quand les moyens matériels font défaut ?

L'intervention des membres stratégiques du personnel de l'établissement auxquels peuvent être confrontés les enfants des parents allophones, la visite de l'établissement ainsi que des lieux de proximité où se rendent les élèves dans leur cursus scolaire permettraient aux parents de mieux comprendre les missions des uns et les usages des autres. Dans un atelier, l'intervenante a fait comparer les droits et les devoirs des élèves en France et dans

leur pays d'origine par les parents. Cette information si importante pour se repérer est-elle reprise par tous les intervenants ? Y-a-t-il également une comparaison entre les systèmes éducatifs ? Les 60 heures allouées aux dispositifs empêchent certainement de prendre en compte tout le répertoire verbal des parents pour les faire progresser dans la langue française. Est-ce le cas également dans les autres formations linguistiques qu'ils suivent ?

Une plateforme de stockage des ressources utilisées et/ou créées par les intervenants pourrait être mutualisée et servirait également de lieu d'échanges de bons procédés ou de questionnement.

Trop d'informations sont distillées ici ou là. La liste des personnes entrant en jeu dans la mise en place de ces dispositifs nécessiteraient une personne référente qui ferait le lien entre le CASNAV, la DSDEN, l'OFII, les établissements scolaires, les intervenant.es des dispositifs, les partenaires qui référencent les offres, ceux qui sont dans les réseaux de proximité de l'établissement scolaire et pourquoi pas les parents. C'est ainsi qu'un réseau de communication efficace pourrait se construire.

Conclusion

Les dispositifs OEPRE de l'agglomération grenobloise grâce à la diversification des lieux d'implantation et à la variété des activités proposées offrent aux parents la possibilité de construire les savoirs et les relations leur permettant de faire partie de la communauté éducative et ainsi d'assurer à leurs enfants de meilleures chances de réussite scolaire. Pour certains parents, ces dispositifs sont parfois devenus des lieux de socialisation avant d'être des lieux d'apprentissage. L'entente cordiale qui règne dans les ateliers y est pour beaucoup.

Des directives pour améliorer l'organisation aussi bien fonctionnelle que pédagogique devraient être prises pour permettre à un nombre plus important de parents d'y participer activement.

D'autres projets comme l'éveil aux langues, que la formation en didactique des langues suivie à l'université de Grenoble Alpes cette année, nous a permis de connaître, existent dans les écoles pour encourager la participation des parents allophones. En introduisant à l'École les langues parlées par les familles d'origine étrangère, en leur attribuant de l'importance grâce à diverses activités culturelles, une confiance s'établit.

Or, les enquêtes annuelles du centre d'études de la vie politique (Cevipof) de Sciences-Po montrent l'existence d'une grande méfiance en France que certains qualifient même de défiance, depuis bien des années (CEVIPOF, 2020).⁶⁷ C'est pourtant grâce aux projets tels que les dispositifs OEPRE, l'éveil aux langues, que peuvent se construire les relations de confiance entre les parents et l'École. Relations primordiales dans la réussite de tous les enfants. C'est grâce à ce genre de projets que certains parents peuvent enrichir leur capital socioculturel pour répondre au mieux aux besoins de l'École.

La situation sanitaire exceptionnelle de cette année nous a empêché de visiter tous les dispositifs, de rencontrer d'autres acteurs entrant en jeu dans le dispositif OEPRE, de lire certains auteurs qui nous auraient certainement apporté de la matière supplémentaire dans nos réflexions.

Cette recherche, ces nombreuses rencontres nous ont permis de porter un autre regard sur ces parents, sur l'institution, sur la diversité des informations qui fourmillent autour de nous et qui sont à notre portée d'un simple clic parfois. Encore faut-il avoir du temps pour les consulter. Les méthodes d'investigation tellement riches nous ont aidé à organiser notre démarche et nous servirons, sans aucun doute, dans notre mission de professeure des

⁶⁷ <https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/OpinionWay%20pour%20le%20CEVIPOF-Barome%CC%80tre%20de%20la%20confiance%20en%20politique3-%20vague11%20-%20Comparaison.pdf>

écoles confrontée si souvent à des parents allophones. Appartenir à cette communauté éducative, si importante à consolider pour faire réussir un enfant dans sa scolarité et dans sa vie de futur citoyen, nous remplit de fierté. Mettre en œuvre auprès de tous les parents, des élèves une co-éducation nous semble beaucoup plus facile à atteindre aujourd'hui. Les années qui vont suivre, vont nous aider à accomplir nos missions d'enseignante qui se sont bien enrichies durant cette année passée à l'université de Grenoble.

Comme j'aime à le dire dans mon île: « Nou tienbo, nous larg pa. Tipa, tipa, n'arivé »

A force de patience et de persévérance, on accomplit de grandes choses.

Bibliographie

- Académie de Créteil. (2009, juillet 1). *La mallette des parents*. Consulté à l'adresse <https://jmb21470.pagesperso-orange.fr/mysegepa21/documents/Mallette%20des%20parents%20Doc%20complet%2020100507.pdf>
- Académie de Grenoble. (2007, novembre 29). *Circulaire CASNAV*. Consulté à l'adresse <http://fabrice.peutot.pagesperso-orange.fr/circulaire.pdf>
- Académie de Grenoble. (2019, novembre). *Mémento des effectifs 19-20 Académie de Grenoble*. Consulté à l'adresse http://cache.media.education.gouv.fr/file/Statistiques/86/7/memento_effectifs_19-20_1243867.pdf
- Académie de Nantes. (2018, février). *L'indice de position sociale des élèves du second degré*.
- Asdih, C. (2012). Collaborer avec les parents pour accompagner la scolarité ? Représentations des enseignants et pratiques professionnelles. *Enfances, Familles, Générations*, (16), 34-52. <https://doi.org/10.7202/1012800ar>
- Barou, J. (2012). L'incompréhension. *L'école des parents*, 599(6), 34-35. <https://doi.org/10.3917/epar.599.0034>
- Bensa, F., & Bernardot, M.-J. (2010). Le dispositif ouvrir l'école aux parents pour réussir integration.pdf. *Diversité*, (163), 75-77.
- Bernardot, M.-J. (2017). Ouvrir l'école aux parents immigrés pour la réussite des enfants (OEPRE) : Un dispositif innovant pour favoriser la réussite scolaire des enfants de l'immigration, resté dans l'ombre. *Journal du droit des jeunes*, N° 366-367(6), 17-23.
- Bourdieu, P. (1979). Les trois états du capital culturel. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30(1), 3-6. <https://doi.org/10.3406/arss.1979.2654>
- Brigaudeau, C. (2019, novembre 12). Inégalités scolaires : «L'école toute seule ne peut pas tout». Consulté 31 mai 2020, à l'adresse <http://www.leparisien.fr/societe/inegalites-scolaires-l-ecole-toute-seule-ne-peut-pas-tout-12-11-2019-8191806.php>
- Brinbaum, Y. (2012). *Les enfants d'immigrés ont des parcours scolaires différenciés selon leur origine migratoire*. 18.
- Brinbaum, Y., & Primon, J.-L. (2013). *Parcours scolaires et sentiment d'injustice et de discrimination chez les descendants d'immigrés*. 30.
- Calin, D. (2000). Construction identitaire et sentiment d'appartenance (Daniel Calin). Consulté 26 mai 2020, à l'adresse <http://dcalin.fr/textes/identite.html#t3>
- CASNAV. (2018, 2019). *OEPRE acad Grenoble 18-19*. Consulté à l'adresse <http://www.ac-grenoble.fr/casnav/wp-content/uploads/2019/01/OEPRE-acad-Grenoble-18-19.pdf>
- CESE. (2015). Une école de la réussite pour tous. *Journal officiel de la République française*, 138.

- CEVIPOF. (2020, février). *Baromètre de la confiance en politique—Vague 11*. Consulté à l'adresse <https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr/cevipof/files/OpinionWay%20pour%20le%20CEVIPOF-Barome%CC%80tre%20de%20la%20confiance%20en%20politique3-%20vague11%20-%20Comparaison.pdf>
- Comité interministériel. (2018). *S'investir ensemble* (p. 20) [S'investir ensemble]. Consulté à l'adresse Gouvernement website: https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2018/06/dossier_de_pre_sse_-_comite_interministeriel_a_lintegration_-_05.05.2018.pdf
- Crahay, M. (2006). Chapitre 1. Qualitatif – Quantitatif : Des enjeux méthodologiques convergents ? In *Pédagogies en développement. L'analyse qualitative en éducation* (p. 33-52). <https://doi.org/10.3917/dbu.paqua.2006.01.0033>
- Daure, I., & Reveyrand-Coulon, O. (2019). *Le migrant et sa famille*. Paris: ESF sciences humaines.
- Delarue, F. (2004). *De la scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France*. 7.
- DGEF. (2018). *Les étrangers en France—Rapport au parlement sur les données de l'année 2018*.
- Feyfant, A. (2011). *Les effets de l'éducation familiale sur la réussite scolaire*. 14.
- Feyfant, A. (2014). *Réussite éducative*. 24.
- Feyfant, A. (2015). *Coéducation : Quelle place pour les parents ?* 24.
- Fotinos, G. (2015). *Le divorce école-parents* (p. 183). Consulté à l'adresse <http://observatoire-reussite-educative.fr/thematiques/parents-familles/parutions-ressources/rapports-enquetes/letat-des-relations-ecole-familles-3>
- Goï, C. (2008). Une certaine dissonance culturelle. *Cahiers pédagogiques*, (465), 51-53.
- Gourdeau, C. (2018). « Le CAI, c'est bien pour les autres ». L'injonction à l'intégration du point de vue des signataires du contrat d'accueil et d'intégration (CAI). *Politiques de communication*, 11(2), 73-101. <https://doi.org/10.3917/pdc.011.0073>
- Graveleau, E. (2019, mars 15). *Le réseau des CASNAV*. Consulté à l'adresse <https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/4027/files/2019/06/Le-r%C3%A9seau-des-CASNAV.pdf>
- Gravillon, I. (2014). Une parentalité à rude épreuve. *L'école des parents*, 608(3), 19-23. <https://doi.org/10.3917/epar.608.0019>
- Guyon, R. (2013). « Pour la réussite éducative, l'Education nationale doit rester au centre » Entretien avec George Pau-Langevin. *Diversité*, (172), 7-10.
- Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : À la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 102(3), 23-34. <https://doi.org/10.3917/rsi.102.0023>
- Insee. (2014). *Le retard scolaire à l'entrée en 6e : Plus fréquent dans les territoires les plus défavorisés—Insee Première—1512*. Consulté à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281332#consulter>

- Insee. (2016, avril 19). *La localisation géographique des immigrés*.
- Lapassade, G. (2002). Observation participante. In *Hors collection. Vocabulaire de psychosociologie* (p. 375–390). <https://doi.org/10.3917/eres.barus.2002.01.0375>
- Le Quentrec-Creven, G. (2011). L'aisance en français des primo-arrivants. *Info migrations*, (28), 4.
- Mackiewicz, M.-P. (2010). Opposition à la figure du parent et identité enseignante. *Diversité*, (163), 24–31.
- Maire-Sandoz, M.-O., Périer, P., Aubert, C., Bordet, I., Delattre, C. H., Teulade, P., ... Vidalenc, J.-L. (2018). *Relations école-famille Analyses, ressources et outils*. 84.
- MEN. *Vie de l'élève-Extension du dispositif la « Mallette des parents »*. , Pub. L. No. NOR : MENE1000704C circulaire n° 2010-106 du 15-7- 2010 MEN- DGESCO B3-3 (2010).
- MEN. Circulaire Organisation des Casnav. , Pub. L. No. 2012-143 du 2-10-2012, 236614C (2012).
- MEN. *Arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation*. , Pub. L. No. NOR: MENE1315928A (2013).
- MEN. *Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires*. , Pub. L. No. NOR : REDE1324999C circulaire n° 2013-142 du 15-10- 2013 RED- DGESCO B3-3 et B3-1 (2013).
- MEN. (2016). *Accompagner le développement des espaces parents dans les établissements d'enseignement scolaire*. Consulté à l'adresse https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Parents_eleves/24/3/Guide_methodologique_595243.pdf
- MEN. (2017, juin). *10 repères pour la mise en oeuvre du dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants »*. Consulté à l'adresse https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Dispositifs_accompagnement/67/8/GUIDE_METHODOLOGIQUE_OEPRE_2017_990678.pdf
- MEN, D. (2018). *L'éducation prioritaire—État des lieux*. (18.02), 4.
- MEN, MCTRCT, & MCVL. (2020, février 20). Les cités éducatives. Consulté 7 juin 2020, à l'adresse https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/20200220_dp_cites-educatives.pdf
- MEN, & MI. (2017). *Enquête sur le dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » 2016-2017*. Consulté à l'adresse https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/medias/fichier/bilan-oevre-2016-2017_1520950798782-pdf?ID_FICHE=453915&INLINE=FALSE
- MENESR. Décret relatif aux parents d'élèves, aux associations de parents d'élèves et aux représentants des parents d'élèves et modifiant le code de l'éducation (partie réglementaire). , D. n° 2006-935 du 28-7-2006 § (2006).
- MENESR. Le rôle et la place des parents à l'école. , 2006-137 du 25-8-2006 § (2006).
- MENESR. (2006c). *Le socle commun des connaissances et des compétences Décret du 11 juillet 2006*. Consulté à l'adresse <http://cache.media.education.gouv.fr/file/51/3/3513.pdf>

- MENESR. (2014, décembre 18). *Annexe1-synthese_evaluation_dispositif_377629.pdf*. Consulté 9 mai 2020, à l'adresse http://cache.media.education.gouv.fr/file/47/62/9/8228_annexe1-synthese_evaluation_dispositif_377629.pdf
- MENESR. Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture. , 2015-372 § (2015).
- MENESR. (2015b, septembre). *Ressources maternelle Jouer et apprendre Cadrage général*. Consulté à l'adresse https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Apprendre/30/3/Ress_c1_jouer_jouerapprendre_458303.pdf
- MENESR. *Circulaire de rentrée 2016*. , Pub. L. No. Circulaire de rentrée 2016 NOR : MENE1608893C circulaire n° 2016-058 du 13-4- 2016 MENESR- DGESCO A BO n° 15 du 14 avril 2015 (2016).
- MENJ. (2019). *Dossier de présentation « Réussir : Année scolaire 2019-2020 »*.
- MENJ, & DEPP. (2019). *64 350 élèves allophones nouvellement arrivés en 2017-2018 : 8 sur 10 étaient déjà scolarisés précédemment*. 4.
- MENJ, MESRI, & DEPP. (2019). *Repères et références statistiques : Sur les enseignements, la formation et la recherche : [RERS 2019]*.
- MI, & MENJ. (2020). *3ème rencontre nationale OEPRE* (p. 100). Paris.
- Mossé, C. (2010). Créer du lien avec les parents d'élèves. *Diversité*, (163), 99–101.
- OCDE. (2011). *Comment certains élèves parviennent-ils à surmonter leur milieu socio-économique ?* (PISA à la loupe N° 5). <https://doi.org/10.1787/5k9h2r5x86vd-fr>
- OCDE. (2018). *PISA Résultats 2018 France*. Consulté à l'adresse https://www.oecd.org/pisa/publications/PISA2018_CN_FRA_FRE.pdf
- Onisep. (2019, mars). *Les Parents et l'École*.
- Périer, P. (2015). Chapitre 1. Familles, classes et cultures populaires. In *Le sens social. École et familles populaires : Sociologie d'un différend* (p. 19–30). Consulté à l'adresse <http://books.openedition.org/pur/24256>
- Perrenoud, P. (2002). *Réussir à l'école : Tout le curriculum, rien que le curriculum !* Consulté à l'adresse https://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2002/2002_33.html
- Poucet, B. (2017). Les parents, l'école publique et la République. *Administration & Éducation*, 153(1), 23–30. <https://doi.org/10.3917/admed.153.0023>
- Préfet de l'Isère. (2019, septembre 6). *Label cité éducative Grenoble Echirolles*. Consulté à l'adresse <http://www.isere.gouv.fr/content/download/43483/305564/file/CP%20-%20Label%20cit%C3%A9%20%C3%A9ducative%20Grenoble%20Echirolles.pdf>
- Prévôt, O. (2008). Chapitre 2. Attentes des familles à l'égard de l'école : Une enquête auprès de 2492 parents. In *Construire une communauté éducative* (p. 37–50). Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/construire-une-communauté-éducative-un-partenariat--9782804156992-page-37.htm>

- Quental, J. C., & Dartiguenave, J.-Y. (2010). La parentalité et ses enjeux. *Diversité*, (163), 32-37.
- Raynal, M. (2010). « L'école est un moule dans lequel tous doivent se couler, malheur à ceux qui débordent » Entretien de Cécile Vigne. *Diversité*, (163), 138-140.
- Robert, B. (2010). La mallette des parents—Académie de Créteil. *Diversité*, (163), 88-92.
- Tap, P. (1987). Identité, style personnel et transformation des rôles sociaux. *Bulletin de psychologie*, 6.
- Thierry, X., & Eremenko, T. (2009). L'immigration en France des enfants nés à l'étranger. *Recherches familiales*, 6(1), 43-54. <https://doi.org/10.3917/rf.006.0043>
- Trimaille, C. (2019). *Fascicule de cours : Plurilinguisme et identités. Master DDL parcours FLES, 1ère année*. CNED-UFR LLASIC-Université Grenoble Alpes.
- Truong, F. (2013). La parenthèse enchantée Avoir son bac en Seine-Saint-Denis ou les paradoxes de la « réussite ». *Diversité*, n° 172, avril 2013, 29-33.

Table des figures

Figure 1 : Réussite éducative	14
Figure 2 : Les acteurs de la réussite éducative	15
Figure 3 : Principaux enjeux éducatifs des parents d'enfant(s) âgé(s) de 6 à 12 ans en fonction de l'intensité de la préoccupation déclarée, source UNAF	18
Figure 4 : La demande d'information des parents sur l'école	19
Figure 5 : La co-éducation dans le champ scolaire	21
Figure 6 : Climat des relations enseignants/parents	22
Figure 7 : Les immigrés en France	26
Figure 8 : Taux des bacheliers des 20-35 ans selon l'origine migratoire et le sexe	28
Figure 9 : Charte du parent accompagnateur	35
Figure 10 : Statut de l'animateur principal	42
Figure 11 : Pilotage du dispositif " Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants" (OEPRE) Auvergne-Rhône-Alpes	44
Figure 12 : Collèges public en REP et REP+ par département, année scolaire 2018-2019	50
Figure 13 : Nombre d'élèves allophones pour 1 000 élèves scolarisés dans le 1er ou 2nd degré	52
Figure 14 : Maîtrise des connaissances et des compétences en français, à l'entrée en 6 ^{ème}	53
Figure 15 : Maîtrise des connaissances et des compétences en mathématiques, à l'entrée en 6ème	53
Figure 16 : Proportion d'élèves de 6ème présentant une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français et en mathématiques, rentrée 2019	54
Figure 17 : Performance et niveau social	55
Figure 18 : Réussite au diplôme national du brevet selon l'origine sociale, en 2018	55
Figure 19 : Résultats du DNB par série et par origine sociale, session 2018, académie de Grenoble	56
Figure 20 : Répartition de la population en France, en 2018	56
Figure 21 : Volume et part de la population immigrée en France métropolitaine, 2015	57
Figure 22 : Répartition de la population dans la région Auvergne Rhône Alpes, en 2015	57
Figure 23 : Concentration de la population immigrée présente en 2012 et de celle arrivée en 2009 et 2013, par aire urbaine	58
Figure 24 : Part des étrangers et des immigrés au sein des actifs selon la catégorie socioprofessionnelle en 2018	59
Figure 25 : Population par situation quant à l'immigration et catégorie socioprofessionnelle, 2016, Isère	59
Figure 26 : Niveau de diplôme des immigrés par origine géographique en 2018	60
Figure 27 : Niveau de français, à l'arrivée en France au premier emploi et dans l'emploi occupé, 2014	61
Figure 28 : Niveau d'aisance en français des migrants selon la nationalité des membres de la famille	61
Figure 29 : Dispositifs OEPRE de l'académie de Grenoble, année scolaire 2019-2020	62
Figure 30 : Lieux permettant d'informer le public	63
Figure 31 : Dispositifs OEPRE dans l'agglomération grenobloise, année scolaire 2019-2020	64
Figure 32 : Caractéristiques des 3 types d'entretien	70

Table des annexes

Annexe 1 : Questionnaire 98

Annexe 2 : Bilan Café des parents 99

Annexe 3 : Observations 26 Parents OEPRE 101

Annexe 4 : Grilles des analyses de tous les entretiens 104

Annexe 6 : Grilles d'entretien 162

Annexe 7 : Formulaire consentement éclairé 171

Annexe 8 : Transcriptions des entretiens 172

Annexe 1 : Questionnaire

1. Etes-vous un homme une femme

2 Parlez-vous une ou d'autre(s) langue(s) ?

Oui non

3. Si oui, laquelle ou lesquelles ?

Italien anglais arabe espagnol

allemand roumain autre

4. Combien d'enfants avez-vous en maternelle ?

0 1 2 3

5. Combien d'enfants avez-vous en élémentaire ?

0 1 2 3

6. Connaissez-vous le principe du café des parents ?

oui non

7. Depuis septembre, avez-vous déjà participé à un café des parents ?

Oui non

8. Si vous avez coché **non**, qu'est-ce qui vous empêche d'y assister ?

Les horaires votre travail le manque d'informations

la langue (incompréhension du français) autre (merci de préciser)

9. Comment avez-vous été informé de la tenue d'un café des parents?

Le papier distribué à l'école

Les affiches

Le bouche à oreille

Les échanges avec l'équipe de l'école

Le matin en arrivant à l'école

10. Préfereriez-vous qu'un **thème soit choisi** ou que la **discussion soit libre** ?

11. Allez-vous aux réunions proposées par l'école ?

Oui non

12. Aidez-vous vos enfants dans leurs devoirs ?

Oui non

13 Observations :

.....
.....

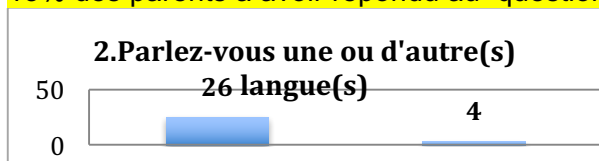
Merci de votre participation. ☺

Annexe 2 : Bilan Café des parents

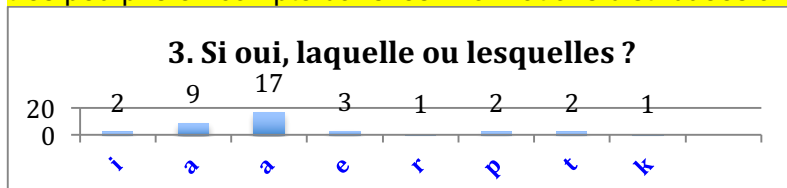
30 questionnaires complétés (02/20)



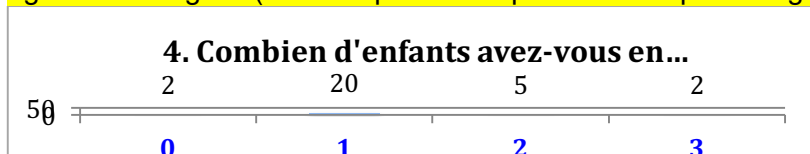
13% des parents à avoir répondu au questionnaire sont des pères.



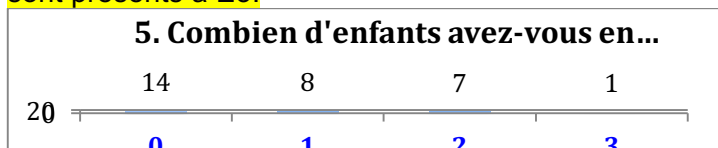
87 % des parents affirment parler une autre langue. Ce facteur est très peu pris en compte dans les informations distribuées à l'école.



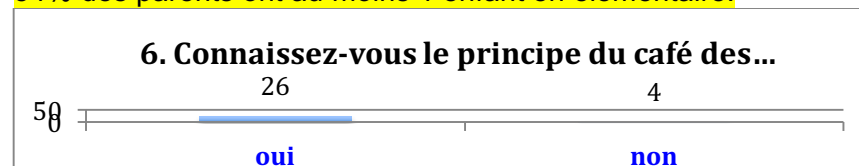
56 % des parents parlent arabe à l'école, 30% déclarent parler également anglais (certains précisent qu'ils ne sont pas bilingues).



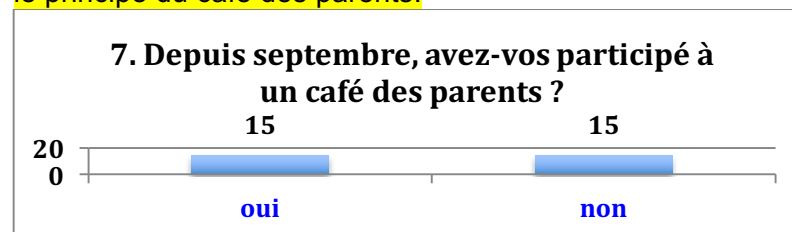
66% des parents ont 1 enfant en maternelle, 6% n'en ont pas et sont présents à E3.



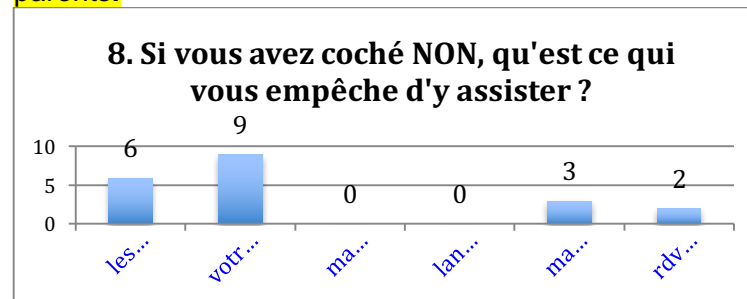
54% des parents ont au moins 1 enfant en élémentaire.



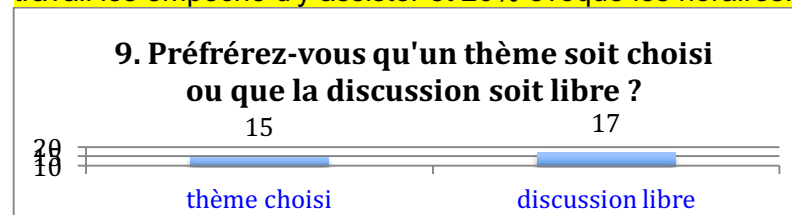
Une grande majorité des parents (86%) connaissent le principe du café des parents.



La moitié des parents a participé au moins 1 fois au café des parents.

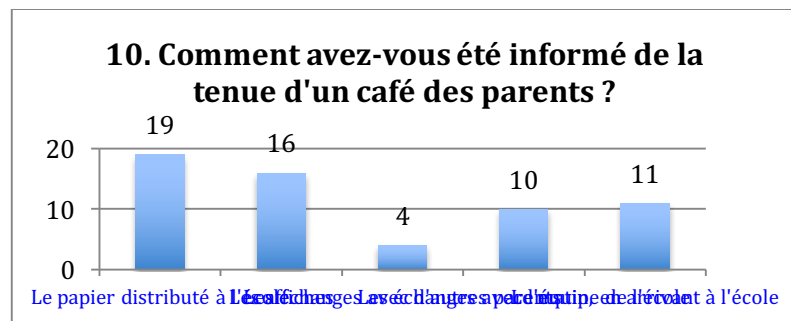


Aucun parent n'évoque le manque d'informations ou la langue pour ne pas participer au café des parents. 30 % déclarent que leur travail les empêche d'y assister et 20% évoque les horaires.

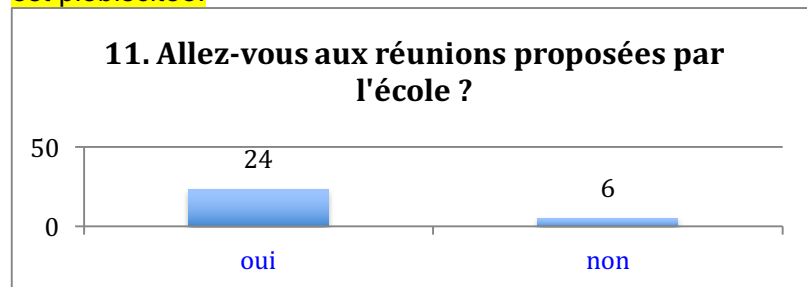


[4 personnes ont proposé les 2]

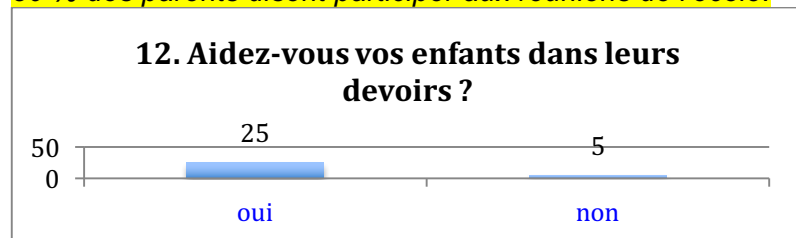
Il y a presque autant de parents qui préfèrent que la discussion soit libre ou que le thème soit choisi.



L'information de la tenue du café par l'écrit (affiche 63%, flyers 53%) est plébiscitée.



80 % des parents disent participer aux réunions de l'école.



Une grande majorité des parents (83%) aide leurs enfants dans leurs devoirs.

[3 parents ont précisé qu'en maternelle, les enfants n'avaient pas de devoirs, ils ont été comptabilisés dans NON]

13 Observations :

[2 parents ont écrit des observations suivantes :

- Moi, comme maman, je préfère un enfant bien encadré au niveau de l'école.
- Le suivi de l'enfant est bien encadré, les parents aident leurs enfants aux devoirs à la maison. L'information est bien transmise par le papier, les horaires sont adaptés.]

Sur les 30 questionnaires remplis, une dizaine de parents ont demandé de l'aide pour le compléter (incompréhension des questions : langue ? tournure des questions ?)

Annexe 3 : Observations 26 Parents OEPRE

NOM, âge	- Nationalité - Depuis combien de temps en France ?	Ont-ils été à l'école ?	Ont-ils pris (ou prennent-ils) d'autre cours de français ?	Ont-ils des enfants dans l'établissement ?	Nbre d'enfants 1 ^{er} degré Niveau ?	Nbre d'enfants 2 nd degré Niveau ?	Comment ont-ils été amenés à fréquenter ce dispositif ? CIR ?	Fréquentation dispositif Tout le temps +++ Parfois ++ Pas souvent +	Vont-ils aux réunions organisées par l'école ?	Aident-ils leurs enfants dans les devoirs ?	Veulent rester en France	Parlent quelle langue à la maison ?	Que recherchent-ils dans ce dispositif ?
P1	Algérienne Oct 2018 Regroupement familial	Université Métier : prof de collège		oui	2 CE2 et GS	1 6e	Flyer remis par la direction				oui		socialisation
P2	Sri-lankaise 2010 Regroupement familial	Université Travaillait au Sri Lanka	IFRA (A1) GRETA (A2)	oui	2 CE2 et CP		Flyer remis par la direction				oui		
P3	Algérienne Regroupement familial	Pas d'école (aînée de la famille)	IFRA (2 ans1/2)	oui	2 CE1/CM2	1 5e	Flyer remis par la direction				oui		
P4	Marocaine 2010 Regroupement familial	Pas d'école	IFRA	oui	3 MS/CP/CE 2		Flyer remis par la direction				oui	Berbère et français	
P5 mari : créateur d'entreprise > a ouvert un restaurant	Syrienne (Damas) réfugiée 2016 SEPT 2019 (oepre)	Lycée puis études d'hotellerie	IFRA (OFII)	oui	1 6ans, CP	2 13 ans, 4 ^e 15 ans, 2 ^{de}	Flyer remis par la direction				oui		
P6 Mari :	Marocaine 2011 (4ans à V2) asile	Ecole jusqu'à 6 ^e (Maroc) A travaillé un peu	IFRA GRETA	oui	3 GS/CE2/CM1		Flyer remis par la direction				oui		

NOM, âge	- Nationalité - Depuis combien de temps en France ?	Ont-ils été à l'école ?	Ont-ils pris (ou prennent-ils) d'autre cours de français ?	Ont-ils des enfants dans l'établissement ?	Nbre d'enfants 1 ^{er} degré Niveau ?	Nbre d'enfants 2 nd degré Niveau ?	Comment ont-ils été amenés à fréquenter ce dispositif ?	Fréquentation dispositif Tout le temps +++ Parfois ++ Pas souvent +	Vont-ils aux réunions organisées par l'école ?	Aident-ils leurs enfants dans les devoirs ?	Veulent rester en France	Parlent quelle langue à la maison ?	Que recherchent- ils dans ce dispositif ?
P7	Marocaine Août 2018 200 = Italie (cours en Italie) Regroupement familial	Pas d'école Pas de madras sa		oui	1 CE2	2 6 ^e /3E	Flyer remis par la direction				oui		
P8 40 ans	Marocaine Italie (20 ans) nov19	7 à 11 ans au Maroc	non	non	3 (MS, CE2, CM2)	X	réunion école (PRE)	++	X	En Italie	oui	Italien arabe	Apprendre le français
P9 50 ans	Turque 19 ANS	Pendant 5 ans (en Turquie : E.Elem, Et Collège en Allema gne	OUI, ASL Centre social	Petits enfants	/	/	voisine	+++ SMS	/	/	oui	turc	Interaction s orales
P10	Algérienne 7 ans	bac	Asl (maison de quartier) 2 ans	Autre CLG	3 1 CE1/ 2 maternell e	1 6e	Amie (maison des quartiers)	++	Coll> mari Ecole > maman	oui	oui	arabe	Oral Langue française
P11	Syrienne Nov 2017	5e	ASL (1 mois1/2) OFII	oui		3 6 ^e /5 ^e /4e	Flyer donné par prof	++	Traducteur (asso : 1 toit pour tous) Oui prof UPE2A		oui	arabe	Parler français
P12 Prof univ	Amér 6 mois	Etudes supérieu res	NON	2 garçons		6 ^{ème} et 3ème	flyer	+++	NON	OUI	3 ANS	Anglais arménien	Apprendre le français

NOM, âge	- Nationalité - Depuis combien de temps en France ?	Ont-ils été à l'école ?	Ont-ils pris (ou prennent-ils) d'autre cours de français ?	Ont-ils des enfants dans l'établissement ?	Nbre d'enfants 1 ^{er} degré Niveau ?	Nbre d'enfants 2 nd degré Niveau ?	Comment ont-ils été amenés à fréquenter ce dispositif ?	Fréquentation dispositif Tout le temps +++ Parfois ++ Pas souvent +	Vont-ils aux réunions organisées par l'école ?	Aident-ils leurs enfants dans les devoirs ?	Veulent rester en France	Parlent quelle langue à la maison ?	Que recherchent-ils dans ce dispositif ?
P13 Prof univ traductrice	Coréenne Corée du Sud, Mai 2019	Etudes supérieures	non	1+1 (EE) 2 filles	1, CM1	1, 6e	Mail de l'établissement	++	NON	OUI	??	Anglais coréen	Apprendre le français
P14 , époux de P13 Pasteur	Coréen Corée du Sud	Etudes supérieures	non	1+1 (EE) 2 filles	1, CM1	1, 6e	Mail de l'établissement	++	NON	OUI	??	Anglais coréen	Apprendre le français
P15 Consultante 3ans en France	USA > St Pierre en chartreuse	Etudes supérieures	OUI CUEF (1 semestre)) A2	1		1, 5 ^{ème} Ga	mail	++	OUI	OUI	OUI	anglais	Apprendre le français
P16	Jordanie 1 an1/2 RUS	DOCTORAT > Montbonnot	1cours	1 cours de français (96h) Al.française	1, CP 1, CM1 ??	5 ^e ou 2 ^{nde} ?	amie						
P17 n'a jamais travaillé	Marocaine et vient de l'Espagne France depuis 2019 (1an)	bac	Oui ASL (centre social)	1 + 1 (EE)	1, CE1	1, 6e	mail	++ sauf démarches	oui	oui	oui	Arabe Espagnol français	Apprendre le lexique
P18 libraire	Emirats arabes, allemand > 15 mn trajet	Etudes supérieures		E enfants, école américaine		2	Mail Ecole Ga	++ sauf maladie	Oui Prof parle en anglais	oui	Non ¾ ans	Anglais ?	- Culture française , - apprendre le français
P19	SUEDE, espagnole 1an France > 15 mn trajet		CUEF (3 mois)	2 enfants CSI	1, CM1	2, 4 ^e et 3 ^e (UPE2A)	flyer	ok	oui	oui	oui	Espagnol anglais	- la langue le système

NOM, âge	- Nationalité - Depuis combien de temps en France ?	Ont-ils été à l'école ?	Ont-ils pris (ou prennent- ils) d'autre cours de français ?	Ont-ils des enfants dans l'établisse- ment?	Nbre d'enfants 1 ^{er} degré Niveau ?	Nbre d'enfants 2 nd degré Niveau ?	Comment ont-ils été amenés à fréquenter ce dispositif ? CIR ?	Fréquentati- on dispositif Tout le temps +++ Parfois ++ Pas souvent +	Vont-ils aux réunions organisées par l'école ?	Aident-ils leurs enfants dans les devoirs ?	Veulent rester en France	Parlent quelle langue à la maison ?	Que recherche- nt-ils dans ce dispositif ?
P20 ingénieur	Espagne, Juin 2019 > 15 mn trajet	Etudes supérieures	non	3 enfants (1 étudiant, 1CSI, 1EE)	1, CM1	1, 3e	flyer	++	oui	OUI	oui	Portugais Français espagnol	Apprendre le français - le règlement
P21	USA > (30à35 mn trajet)			3 enfants	2	1, 5 ^e Ga							
P22	USA Italienne (15 mn trajet)			2	1	1 Ga							
P23	Allemande Depuis 1 an	Etudes supérieures	ASL	non	2 filles CP/CM1		Papier Gb		Oui traducteur l'entrepris e mari	oui	Non		
P24	Algérienne 6 mois en France	Jusqu'à 18 ans	NON			2 13 ans : coll 16 ans : lycée	Assistante collège			Oui (en Algérie)	Oui	Arabe	
P25	Allemande 1 an1/2	Etudes supérieures	Cours particulier s	non	2 4 ans et 8ans (CE2)		Papier Gb		Mari va au réunions	oui	non	Allemand	
P26	Ukraine 2 ans1/2	Etudes supérieures	ASL (centre social) 2X/ sem	non			amie					russe	

Annexe 4 : Grilles des analyses de tous les entretiens

Thèmes d'analyse	
A. Formation et expériences des intervenantes, des personnes interrogées	<p>KL</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP2 Les enseignants ordinaires peuvent s'inscrire à des stages organisés par le CASNAV. Le casnav s'occupe également du DELF un accompagnement, un suivi des enseignants lors de la mise en place de nouveaux dispositifs spécifiquement au niveau des lycées, des lycées pro de l'académie, Le CASNAV étant financeur des actions FLE, FLS et alphabétisation sur les différents lycées et lycées pro de toute l'académie des cinq départements. On met en place le plan de formation aussi pour tous les enseignants que ce soit les enseignants de FLE ou les enseignants de classes ordinaires qui ont à recevoir des élèves allophones dans leur classe. On travaille donc après, on a des dossiers un peu particuliers comme l'OEPRE. On s'occupe aussi, c'est <u>un gros travail</u>, de la mise en place du DELF dans toute l'académie de Grenoble. • TP4 Le CASNAV se rend sur place dans les établissements formation des enseignants par le plan de formation mais aussi par différentes actions directement sur place dans les établissements. On visite beaucoup les dispositifs que l'on finance. On rencontre les enseignants évidemment de FLE, FLS mais aussi tous les autres enseignants qui ont à travailler avec les élèves allophones et donc en ce moment principalement sur les lycées professionnels puisque c'est une de nos priorités. On est un pôle de ressources et d'expertise sur les questions d'allophonie, d'alphabétisation aussi. • TP54 et TP 165 : Les intervenants ont à leur disposition des ressources sur le site du CASNAV ainsi que sur le site du Ministère. • TP54 le fameux référentiel est disponible gratuitement sur le site du CASNAV sur la page OEPRE plus le livret d'accueil, le guide à destination des enseignants et des établissements et il y a d'autres ressources qui sont disponibles qui ont été créés par le ministère, la DGESCO en lien avec Ministère de l'Intérieur il y a de plus en plus de ressources voilà et le ministère a vraiment essayé de mettre en place petit à petit voilà un ensemble de ressources qui sont dorénavant disponibles et c'est des ressources pédagogiques mais aussi des ressources au niveau de la communication et entre autres des ressources en différentes langues pour toucher un maximum de parents • TP164 La mallette des parents, je ne sais plus si elle est directement sur le site du CASNAV ou sur le livret d'information pour les chefs d'établissement mais je crois qu'elle est sur le site du CASNAV. On peut trouver la circulaire, la dernière circulaire académique, le B.O., le dossier Eduscol, le dossier CANOPE, les deux référentiels, la liste des ateliers de l'académie et une cartographie, les documents en langues étrangères, le guide méthodologique, un reportage et la mallette des parents. • TP64 Une demande de formation a été faite auprès de la préfecture de région pour former TOUS les intervenants en OEPRE (y compris ceux des associations). Ce sera une formation hybride vu les particularités de l'académie avec ces 5 départements • TP64 Donc nous avons au CASNAV de l'Académie de Grenoble, fait une proposition qui a été chiffrée et qui a été proposée donc à la préfecture de région voilà pour former tous les intervenants d'OEPRE de l'académie. On est en attente. Mais voilà, il y a une proposition qui a été faite. C'est dans les tuyaux maintenant voilà. Il faut trouver les financements donc on espère, j'espérais pour cette année je pense que ça sera reporté ensuite ce serait une

		<p>formation qui allierait à distance et présentiel du fait des particularités de l'académie. Effectivement ça va être très facile de former les intervenants de l'agglo Grenoble à coût presque zéro. On va dire à coût zéro, maintenant à les former voilà jusqu'à Thonon, la Haute-Savoie, la Savoie, la Drôme et l'Ardèche en faisant déplacer les gens ou pas. Voilà, il y a des stratégies à adopter et donc c'est quelque chose, voilà qui est dans les tuyaux et on espère pouvoir le mettre en place rapidement.</p>
	ML	<ul style="list-style-type: none"> • TP2 ML s'occupe de la politique de la ville et des cités éducatives et dans ce care il intervient pour les dispositifs OEPRE. • TP2 Alors, je suis chargé de mission auprès de la DASEN. J'ai une double mission. Enfin, je suis chargé de mission sur la politique de la ville pour le département au titre de l'éducation nationale et puis par ailleurs je suis chargé de mission sur la cité éducative Grenoble, Echirolles qui est un dossier nouveau et quand on dit politique de la ville, ça embrasse aussi tous les autres dispositifs, enfin pas tous mais une grande partie des autres dispositifs de politique publique qui sont liés à la politique de la ville et typiquement Ouvrir l'école aux parents. • TP82 Le CASNAV pour l'instant ne peut assurer la formation des intervenants faute de moyens. Heureusement que les intervenants arrivent à s'organiser. • TP82 Donc on est avec un CASNAV qui est un peu la bride sur le cou parce que, donc il n'est pas en capacité. Il est pas dirigé donc on ne lui donne pas de consigne et donc cette question de la formation qui avait plutôt bien pris l'initiative qu'avait pris KL en 2018. Oui, c'est ça, c'était il y a deux ans. La première fois, pour nous c'était le début d'un cercle vertueux qui allait... Bon, on en est très loin.[...] On peut pas tout le temps s'appuyer non seulement sur la bonne volonté des gens ou sur leur capacité d'adaptation. Il va vraiment falloir faire quelque chose. Là, il y a un vrai trou dans notre affaire mais qui du coup est compensé par la bonne volonté des gens qui prennent en charge des dispositifs. • TP114 L'impulsion n'a pas pu être insufflée dans certains dispositifs, il y a des lacunes à combler sur la gestion des parents dans les ateliers en termes d'objectifs de leur présence en tant que parents. • TP114 Ah non, non je suis sûr que non. C'est sûr que non en fin de compte il y a cette vigilance-là que vous évoquez. Dans les dispositifs nouveaux, du coup on a pu, on a pu l'impulser. Dans les dispositifs historiques parce que sur les 22 dont je parle, il y a en quand même un, deux, trois, quatre cinq, six, sept historiques quoi qui ont déjà quelques années de fonctionnement. Cette, comment dire, cette vigilance-là où cet intérêt-là, très, très liée la personne qui conduit j'avais des endroits où c'était naturel, évident comment dire, la présence des parents présents était bel et bien pensée dans cette perspective-là. Il y a d'autres endroits, où c'était pas du tout le cas. C'est à dire que la dimension intégrative était plus importante que celle d'en faire des parents qui seront en capacité d'accompagner leurs enfants.
	CF	<ul style="list-style-type: none"> • TP50 CF est professeure de lettres et enseigne également en UPE2A et souhaite passer l'agrégation. • TP50 [...] l'idée c'était au départ de prendre en charge ce dispositif à 6h et de prendre en charge mon dispositif UPE2A ça me faisait mon temps [...] Je suis prof de lettres
	HF	<ul style="list-style-type: none"> • TP2, TP8 HF, enseigne à G5 en UPE2A depuis septembre 2017. Elle est agrégée en lettres modernes et a fait une pause pour obtenir un MASTER DDL FLES à UGA. • TP2 je suis arrivée en septembre 2017 et depuis septembre 2017, c'est moi qui enseigne en UPE2A. • TP8 avant j'étais prof de lettres modernes, j'avais passé l'agreg et puis j'ai fait une pause à un moment dans mon parcours pour faire ce Master-là. Je me suis un peu réorientée là-dedans dans

		français langue étrangère.
	AC	<ul style="list-style-type: none"> • TP2 AC est à la tête de l'établissement depuis 9 ans. • TP28 C'est la même intervenante OEPRE depuis 3 ans • TP28 avec DF ça fait la troisième année, elle est contractuelle auprès de l'Education nationale • TP62 AC fait confiance à l'intervenante dans la façon de mener les activités et ils voient ensemble si tous les thèmes sont abordés. • TP62 Ah oui, de toute façon, elle pédagogiquement, je ne pense pas que j'ai les compétences pour dire pour dire quoi que ce soit mais par contre, Et bien justement on voit si les différents thèmes qui devaient être abordés sont traités. Après, bien sûr, elle travaille bien sûr beaucoup le langage. Après il y a toute sa dimension pédagogique qu'elle a, que je n'ai pas.
	BC	<ul style="list-style-type: none"> • TP4 BC est chef de cet établissement depuis 3 ans. • TP4 C'est ma troisième année. Je termine ma troisième année. TP 90-92 un des formateurs est étudiant en FLE et assistant d'éducation. • TP 90 Alors MF, il est toujours étudiant en FLE justement. Alors je ne sais pas la base qu'il a. Je peux retrouver mais je sais que l'an prochain il sera plus là parce qu'il a d'autres projets je pense voilà. Mais il était étudiant encore, oui. • TP 92 Il avait un statut d'assistant d'éducation. [...]
JL	<ul style="list-style-type: none"> • TP2 JL coordonne les actions de l'Adate ayant trait à l'insertion des personnes d'origine étrangère. • TP2 Du coup je coordonne toutes les actions de l'Adate qui ont un lien avec l'insertion : l'insertion par la langue, l'insertion par l'école et l'insertion par le travail. On a tout un tas d'actions sur le département de l'Isère, principalement autour de Vienne Condrieu agglomération et la communauté des agglomérations de Porte de l'Isère et la Métropole, la Métro. [...] • TP4, TP5, TP7, TP31, TP32 : l'Adate fonctionne en Isère à travers 5 pôles : le pôle asile qui concerne les démarches d'hébergement et administratifs, le pôle MNA, le PÔLE juridique, le pôle interprétariat- traduction et le pôle insertion. L'association de 130 salariés publie également une revue mêlant pratiques et théories. Leur objectif est d'accueillir, d'accompagner et d'aider à l'insertion de leur public. • TP4, TP 5 Les missions de l'Adate en fait on a cinq grands pôles. On a un <u>gros pôle asile</u> avec un PHU pôle d'hébergement d'urgence, avec des places en HUDA et des places en HUDC hébergement d'urgence de droit commun et hébergement d'urgence demandeurs d'asile. On a également des places en CADA centre d'accueil des demandeurs d'asile donc ça c'est le grand pôle hébergement asile avec des logements un petit peu partout sur le département. On a également la SPADA que vous venez de traverser qui est la <u>structure de première accueil</u> des demandeurs d'asile donc le <u>guichet unique d'enregistrement</u> pour le dépôt de demandes d'asile pour toutes les personnes qui arrivent euh voilà. Donc, ça c'est le pôle asile. On a également un <u>pôle MNA mineurs non accompagnés</u> donc on s'occupe de la mise à l'abri de l'accompagnement des mineurs non accompagnés reconnu mineurs. On a un troisième service qui est le service juridique donc qui s'occupe d'accompagner d'accès au droit en fait 	

	<p>d'accompagner donc beaucoup principalement des permanences juridiques et des permanences d'écrivain public un petit peu partout sur le département avec en plus une ligne téléphonique nationale Info Droit Etrangers réponse aux questions sur les droits des Etrangers aux problématiques en fait directement pour les personnes ou pour les professionnel en fait parce que ça change beaucoup. En fait il y a beaucoup de problématiques dans l'accompagnement social lié à l'ouverture des droits concernant les personnes d'origine étrangère. Donc voilà un gros <u>pôle juridique</u> avec des permanences physiques sur le département et le site Internet info droits migrants et la ligne téléphonique ouverte comme ressources au niveau national, ressources et pour les professionnels et pour les particuliers qui sont concernés par cette problématique donc là c'était le service juridique. Après on a un <u>service interprétariat traduction</u>. On a également une revue qui s'appelle Ecart d'identités un pôle ressources en fait de réflexions et de liens entre la pratique et la théorie, le terrain et la théorie. Et enfin le <u>service insertion</u> et je crois que je n'ai oublié personne.</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP5 On est une grosse asso. On est 130 salariés. Donc le but principal c'est l'accueil et l'accompagnement des personnes d'origine étrangère • TP8 l'objectif de l'Adate c'est de travailler sur toutes ces questions d'accueil et d'accompagnement et de lien entre nos valeurs nos trois mots notre baseline comme on dit c'est équité, migration, interculturalité donc voilà c'est de réfléchir à comment on accueille comment on accompagne comment on participe à l'insertion dans la société. • TP31 Donc du coup, l'Adate c'est bien départemental ? C'est bien que l'Isère ? ce n'est pas du tout académie de Grenoble ce n'est que Isère ? • TP32 JL Non, pas encore. • TP34, TP42 L'Adate a des professionnels spécialisés dans l'enseignement FLE et l'accompagnement des adultes mais les enseignants Education nationale sont prioritaires. • TP34 Dans des endroits où on avait des actions principalement Vienne et Bourgoin parce qu'on avait professeurs de FLE pour les adultes en gros c'est un petit peu ça aussi la légitimité de l'Adate, c'est du fait qu'on avait des collègues des professionnels spécialisés dans le français langue étrangère on a eu le label français langue d'intégration qui a disparu après très vite mais voilà c'était donc une légitimité car spécialisé dans l'accompagnement des adultes et aussi au sein de l'éducation nationale il y a aussi des enseignants qui font remonter que c'est compliqué on n'apprend pas la de même manière à des enfants qu'à des parents et donc du coup souvent c'est un peu trop scolaire une approche éducation nationale • TP42 [...] Du coup voilà c'est en fonction des équipes enseignantes s'il y en a qui veulent ou pas animer l'atelier. • TP148 L'Adate aimerait bien plus de mutualisations avec les autres ateliers de l'Education nationale. • TP148 Après il y a peu de mutualisations, peu de liens avec le CASNAV Mais après ce serait peut-être à moi de les solliciter en fait et peu. Au moins une fois ou 2 je trouve que ce serait intéressant de faire du lien avec les ateliers Ouvrir l'école aux parents qui ne sont pas animés par l'Adate. C'est du lien avec le CASNAV. On n'a peu, on n'est peu accompagnés. • TP150-152 Auparavant, avec le label FLI l'Adate pouvait proposer aux participants de passer la certification
--	---

		<ul style="list-style-type: none"> • DELFL gratuitement. • TP150-152 Quand il y avait le label FLI, c'était bien. On avait le label FLI. Donc vraiment et en plus j'ai pas compris quoi. Il a disparu. • TP151En Oui, oui, parce qu'ils trouvaient que c'était un petit peu péjoratif • TP152 JL Ah ouais. Mais en fait du coup, pour les associations comme nous qui donnons des cours de français. Ça nous permettait surtout d'avoir une attestation B1 gratuite pour les participants et c'est ... voilà pour des personnes qui sont éloignées avec des problèmes de mobilité. Il y a peu de centre CIEP. [...] Et du coup, il y en a peu. ça coûte cher. il faut aller à Lyon ou à Grenoble. Quand on est à Vienne ou à Bourgoin, c'est compliqué et il faut payer 90 euros quoi. du coup oui, moi j'avais entendu le débat et j'étais complètement d'accord sur le label de seconde zone et en même temps nous ça nous donnait la possibilité pour les personnes qui avaient suivi plus de 20 heures de cours avec nous de leur faire passer un test et d'avoir gratuitement. • TP168 Le fait d'avoir du personnel expérimenté dans plusieurs domaines et bien identifié par le public et les partenaires permet une meilleure adhésion au dispositif OEPRE. • TP168 ce que je trouve vraiment intéressant, les autres aussi, mes chers collègues. Mais parce qu'en fait, il est à l'ADATE depuis longtemps. Et du coup, il est plus vraiment formé à ces postes polyvalents de terrain et ce que Je trouve qui est intéressant et du coup on est en train de former les nouvelles formatrices aussi pour avoir cette approche d'avoir un petit peu fait l'écrivain public, enfin il anime aussi des permanences d'écrivain public. Il fait des ateliers Ouvrir l'école aux parents. Il était à un moment intervenant PRE. Il faisait partie de l'équipe du PRE. En fait, il est très bien identifié sur la commune. Il parle arabe. Il est, enfin, à cette posture, multi casquette, en fait à la fois très proche des gens et en même temps professionnel, et en même temps de liens de médiation. Il sert beaucoup, il fonctionne beaucoup en accompagnant les populations, du coup qu'il connaît parce qu'il est là depuis 40 ans, des fois, il a suivi les parents et tout donc voilà. C'est vraiment aussi une façon très professionnelle mais aussi, très dans, proche du public. En fait je ne sais pas comment dire ça. 	
	GL		
B. Projet OEPRE : organisation de Conception, Modalités fonctionnement documents	Intervenant.es	KL	<ul style="list-style-type: none"> • TP42 : les enseignantes du 1^{er} degré ne peuvent pas intervenir dans les dispositifs OEPRE • TP42 Vous, en tant qu'enseignante du premier degré, sur le temps scolaire, vous êtes dans votre classe donc vous n'allez pas pouvoir mener cet atelier sauf si vous êtes à temps partiel.
		ML	
		CF	
		HF	<ul style="list-style-type: none"> • TP26 La première année, HF a recherché longuement un partenaire pour co-animer les ateliers. Un particulier est alors intervenu. Cette année, c'est un autre collègue IF, professeur d'histoire/géo/éducation civique qui co-anime avec HF. • TP26 , j'étais vraiment à désespérer de trouver des gens pour travailler avec moi ça a été très

		<p>compliqué et j'avais contacté plein d'associations et aucune des associations n'avait d'enseignants disponibles, de personnes disponibles pour venir travailler avec moi c'était compliqué c'était branle-bas de combat. Tout le monde était à court de moyens, à court de temps, à court de tout. C'était très compliqué donc au final j'ai fait venir un particulier qui avait un peu travaillé dans le domaine de l'éducation populaire et qui a un peu partagé les séances avec moi. Et puis là cette année c'est aussi bien de travailler avec un autre collègue de l'établissement et lui, il était d'accord pour partager avec moi.</p>
	<p>AC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TP44 AC n'a pas recruté l'intervenante. • TP44 Elle a été proposée par, alors la dame qui venait avant qui était originaire d'un pays de l'Europe septentrionale. Et puis, elle a arrêté et DF travaillait déjà dans d'autres établissements. Elle avait été FLE, elle a une formation FLE. Je ne sais pas à quel niveau et puis du coup elle avait déjà travaillé chez nous pratiquement deux années en tant que remplaçante des enseignants [...] Et voilà donc ça s'est trouvé, ça a été une coïncidence. Elle est revenue chez nous en tant qu'intervenante OEPRE. Ce n'est pas moi qui ai fait le recrutement.
	<p>BC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TP82 3 personnes interviennent dans le dispositif OEPRE. Un assistant en UPE2A et étudiant en FLE, AF et MF qui vient dans l'établissement pour animer l'atelier. • TP82 Tout est cadré. Après comment j'ai connu le dispositif ? C'est surtout par les initiateurs du projet, AF essentiellement. Donc en quelle année ? En 2017. Comment s'est passé le recrutement de l'intervenant ? Et bien, comme on a une classe d'UPE2A, la classe UPE2A, c'est l'accueil des élèves nouvellement arrivés en France avec un enseignant français langue étrangère et ce qu'on appelle un assistant qui a un statut qui a changé depuis l'an passé qui aide cette personne et qui était aussi très intéressé par français langue étrangère et qui a bien voulu aussi s'investir dans le dispositif OEPRE. Il s'agit de MF et il y a aussi une autre intervenante BF que vous avez vue qui vient faire les heures ici.
	<p>JL</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TP34 Les compétences de l'Adate a été prise en compte à l'ouverture des dispositifs en Isère. • TP34 ça fait au moins une dizaine d'années. et du coup ça a débuté parce que du coup l'Adate est spécialisé.

	GL	
Implantation et ouverture des dispositifs	KL	<ul style="list-style-type: none"> • TP6 Le Casnav est moins connu dans le 1^{er} degré ? Le CASNAV, dans le premier degré est moins présent puisque ce sont les DSDEN effectivement qui mettent en place les dispositifs pour l'école primaire et il n'y a pas de dispositif pour les élèves de maternelle, c'est pour ça aussi que dans le premier degré voilà, le CASNAV est moins connu peut-être que dans le second degré parce que voilà, c'est quand même plus piloté par les DSDEN. • TP12 Après 2016, il y a un groupe, un dispositif qui a ouvert à K1 donc c'était finalement le premier atelier OEPRE qui était entièrement gérée par l'Education nationale puisque ça se déroulait à K1, un établissement dans lequel il y avait une UPE2A et c'était l'enseignante moi, d'UPE2A qui faisait les cours dans cet atelier. A partir de là, des collègues de l'agglomération ont été intéressés et c'est à partir donc de 2016 et plutôt de 2017 que d'autres enseignants d'UPE2A de l'agglomération ont montré leur intérêt, ont aussi découvert le dispositif puisque le peu de présences de ce dispositif dans l'agglomération voilà, faisait que c'était pas du tout connu et donc voilà et petit à petit, une dizaine d'ateliers ont ouvert à partir de 2017 sur l'agglomération et 2018 voilà 2017, 2018 c'est vraiment le boom sur l'agglomération et en même temps une volonté de ré-internaliser les dispositifs c'est à dire que l'Education nationale via la DSDEN 38 de reprendre la main sur les dispositifs aussi bien d'une manière pédagogique que oui d'une manière pédagogique • TP14 Le CASNAV vient en appui pédagogique • TP14 l'organisation de l'OEPRE y a, si on part d'en haut il y a, au niveau régional, au niveau ministères c'est un copilotage Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Education nationale. En région académique donc il y a un pilotage académique, de la région académique avec les trois académies Clermont- Ferrand, Lyon et Grenoble et les préfectures : la préfecture de région qui correspond et puis après un pilotage académique avec les cinq départements maintenant de l'académie qui ont tous au moins un dispositif OEPRE et après au niveau départemental par des référents départementaux qui sont des personnels des DSDEN. Le CASNAV vient donc en appui vraiment pédagogique et on va dire un peu logistique, de mise en place des dispositifs dans les différents départements en lien avec les DSDEN. Toute la partie financière est, elle gérée par le rectorat pour l'académie de Grenoble avec une division du rectorat qui s'appelle la Division des Etablissements, la DIVET qui décide lors des copils académiques, de valider tel ou tel projet selon plusieurs critères. Il y a un critère financier : est-ce qu'on a les moyens de d'ouvrir ou de continuer tel ou tel atelier ? Et puis aussi selon le projet qui est déposée par l'établissement. • TP16 OFII, avec la préfecture représente à chaque niveau des copils le ministère de l'intérieur Il y a de toute manière dans tous les copils puisque au niveau national c'est copiloté par les deux ministères il y a des représentations dans chaque copil. Au niveau du copil régional et les copils départementaux il y a des représentations du Ministère de l'Intérieur par le biais de la préfecture et de l'OFII, l'office de l'immigration. • TP28 Les projets dans l'ensemble sont renouvelés • Tous les ans, les établissements qui veulent peuvent renouveler leur projet. C'est pas renouvelé automatiquement. Après c'est renouvelé si c'est le même projet qui a été validé une fois. Donc s'il y a des modifications pour justement l'améliorer très bien, après si, parce que souvent les dispositifs dépendent d'une

		<p>personne, malheureusement si la personne part, est muté, voilà l'établissement peut choisir de dire je fais une pause ou pour x raisons je ne souhaite pas continuer le dispositif dans mon établissement et dans ce cas-là voilà généralement les établissements s'engagent sur une année et de toute façon c'est tous les ans renouvelé lors d'un copil départemental.</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP 32 si ça fonctionne, si l'établissement sent que c'est bon pour l'établissement, pour les parents, pour les élèves. Voilà, il peut renouveler tant que les crédits le permettent. • TP34 il y a des dispositifs qui prennent pas alors on s'interroge pour voir : est ce que c'est le lieu d'implantation qui n'est pas favorable donc parfois c'est la raison donc on change d'établissement voilà. C'est dans un collège et puis on se dit hein ça serait mieux de le mettre dans le collège qui n'est pas très loin mais parce que là-bas il y a plus d'élèves donc potentiellement de parents • TP36 Au niveau local, c'est le référent départemental qui peut inciter les établissements à ouvrir un dispositif. voilà ça c'est un travail qui est souvent réalisé par les responsables départementaux c'est-à-dire les référents départementaux. Et dans ce cas-là, eux, ils connaissent les territoires. Ils connaissent le terrain donc s'il y a un atelier qui fonctionne pas à cet endroit alors qu'on sait qu'il y a le public et tout ça, ça peut venir de plein de choses et donc le comité de pilotage et le référent départemental qui connaît son territoire va pouvoir faire des propositions et avoir travaillé en amont des copils avec d'autres enseignants, avec d'autres établissements, pour dire : ben, voilà est-ce que vous accueillerez, vous seriez potentiellement intéressés pour accueillir parce qu'on voudrait le transférer de tel endroits pour telle ou telle raison et on pense que pour telle ou telle raison votre établissement correspondrait mieux ? Et on essaie • TP86 : les référents départementaux peuvent servir d'intermédiaire pour créer des partenariats localement. • TP86 : Ils connaissent les populations. ils connaissent très bien les endroits du département donc les partenariats et tout ça vont se mettre en place localement sous l'impulsion des référents départementaux.
	ML	<ul style="list-style-type: none"> • TP6 Les associations qui connaissent bien le public de migrants sont intervenus dans les premiers dispositifs. • TP6 [...] les premiers dispositifs, chez nous ils avaient été implantés à proximité de foyer d'accueil [...] Le public s'est renouvelé [...] il s'est adressé à des gens qui étaient, on va dire, éloignées de la culture française essentiellement et d'ailleurs quand on regardait bien on trouvait une forme de fidélisation entre 2013 et 2017, 18, on avait des gens qui faisaient l'atelier 5 fois, 5 années consécutives, quoi. [...] l'OFII, donc l'organisme qui s'occupe des gens de l'immigration et donc eux financent ce type de dispositifs quand il touche 50% de ceux qu'ils appellent le public cible : donc des gens qui sont sur le sol français depuis moins de 2 ans. Dans la réalité des faits, on n'avait jamais été vraiment trop soucieux, là-dessus. Maintenant qu'on l'est : les 50% on les fait alors c'est très, très hétérogène d'un lieu à l'autre [...] Les implantations sont vraiment jusqu'en 2015, je dirai 16, elles sont le fruit de l'histoire de l'implantation de l'ADATE en lien avec des populations nouvellement arrivées en France. • TP10 Dans le département de l'Isère, les dispositifs ont été repris par l'Education nationale. Ils ont été implantés dans des établissements accueillant des élèves allophones. Le nombre de

		<p>dispositifs en éducation prioritaire a triplé en 2 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP10 en 2016, la DASEN de l'époque a souhaité qu'on ré-internalise ce dispositif de manière progressive, ce qu'on a fait puis en même temps on avait des moyens nouveaux pour le développer. [...] les nouveaux moyens on les a adossés aux endroits où on scolarise des enfants allophones [...] Avec toujours ce regard sur la politique de la ville, voire en éducation prioritaire et que du coup, en 2 ans, on a triplé le nombre d'implantations et donc on a couvert par exemple tous les quartiers de l'agglomération grenobloise dans lesquels il y en avait très peu. Historiquement, dans l'agglomération, il y avait 2 ateliers seulement dans toute l'agglomération et tout le reste. • TP63-67, TP 68 LE DISPOSITIF OEPRE existe depuis 2008 nationalement et depuis 2009 au niveau départemental. C'est l'ADATE qui s'occupait complètement des dispositifs au début. • TP63 J'ai vu que le dispositif existe depuis 2008, c'est ça ? • TP64 ML Oui. • TP65 En Mais dans l'Isère, pas tout de suite ? • TP66 ML 2009 • TP68 L'ADATE, complètement.. • TP121-122 Tout doit être pensé avant de permettre l'ouverture d'un dispositif, la localisation les personnes qui vont intervenir,...Les chefs d'établissements du 2nd degré sont privilégiés à ceux du 1^{er} degré au vu du nombre de personnel et de sa diversité • TP121-122 En Mais justement c'était une question que j'allais vous poser puisque là il y a eu un bilan là au niveau national de l'OEPRE donc ça il montre vraiment une augmentation dans les ouvertures des ateliers OEPRE. Comment se montrent les projets là vous dites T, il y a beaucoup d'enfants, on ne montera pas mais s'il y avait eu beaucoup de familles par exemple, alors vous voyez le chef d'établissement ? Vous dites aux chefs d'établissement, ce serait bien... ? • TP122 ML Chefs d'établissement. IEN. Avec toujours l'idée, que si on ouvre quelque chose c'est au service d'un périmètre de recrutement, en fait, d'une commune, quoi. Prenons le cas de V6, V6 on a un dispositif. Alors il y en avait deux avant historiquement. Organisés par l'ADATE, on en a un. Il est à V6 et il est censé rayonner sur toute la commune de V6 comme à V3. Dans la réalité, c'est pas exactement, comme ça. Et donc, donc typiquement, ce que je vous évoquais donc, on sait, on sait par exemple qu'il y a un point sur lequel, il y a un dispositif qui va devoir être installé c'est dans le sud du Grésivaudan, quelque part entre Saint Hilaire du Rosier, Pont en Royans, Saint Marcellin, St Romans. Le problème, c'est que tout ça, c'est vu, vu d'ici tout ça, c'est même endroit sauf que c'est pas vraiment, il y a des kilomètres entre les différents lieux. Donc où on le pose, avec quels intervenants parce que la question de l'intervenant devient tout de suite première. Est ce qu'on sait faire à l'éducation nationale ? Est-ce qu'on a quelqu'un qui a l'appétence ? Est ce qu'on a quelqu'un qui a la compétence et bon on a fait des expériences qui n'étaient pas forcément frappées de succès. Moi, j'ai
--	--	---

		<p>souvent dit aux chefs d'établissement plus qu'aux directeurs d'école parce que là on joue sur des volumes d'humains disponibles beaucoup plus faibles mais quand on est à la tête d'un établissement, on a dedans toute une série de personnels aux compétences extrêmement variées. De l'infirmière, du médecin que sais-je CPE. Et donc, il fallait jouer sur la grande diversité des métiers qui existaient et les points de vue, des approches tout ce que les gens pouvaient apporter. Bon, on en a fait un seul comme ça, Gc à R, ça a été une catastrophe puisque même si on met six personnes pour intervenir dans certains ateliers, il faut bien que quelqu'un organise et puis quand la personne qui est censée organiser n'est plus là, les autres avaient beau être de la meilleure volonté du monde, ça s'est effondré comme un château de cartes donc effectivement cette question de la manière dont on intervient fait partie des choses que l'on discute donc pour l'instant, on a sollicité personne. Voyez, on discute maintenant je sais que ça fait partie des choses que je dois entreprendre au début du mois de mars, contacter l'OFII pour qu'on recroise les données comment elles ont évolué, sachant que l'OEPRE peut intervenir dans le parcours d'intégration d'un adulte quoi.</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP146 Les projets OEPRE devraient se mettre en place en mutualisant les ressources déjà existantes sur le terrain dans d'autres organismes accueillant le même public. • TP146 il y a le centre de ressources illettrisme IRIS. ce qui est assez curieux c'est que les ateliers qui sont développés sur ces questions-là, qui sont développés dans la périphérie d'IRIS, oublient même qu'ils ont ce centre ressource sous la main qui pourraient les aider; [...] c'est que la commune de V3 de son côté donc, dans ses propres cadres, a développé des outils de communication vis-à-vis des parents illettrés qui sont loin des lettres qui pourraient être extrêmement utiles dans la communication vis-à-vis des gens qui sont loin du français. • TP148 Les ateliers devraient démarrer dès la rentrée pour permettre aux parents de prendre connaissance dès le départ de leur rôle au sein de l'institution. • TP148 De la même manière que moi je pense, j'entends que c'est pour des raisons organisationnelles compliquées mais c'est difficile à recevoir Un atelier de cette nature, au regard de son objet, à mon sens, devrait démarrer le plus tôt possible dans l'année scolaire et pourquoi pas même le jour de rentrée, le lendemain, je sais pas puisqu'il s'agit d'accompagner des parents, dans leur rôle de parents. On fait savoir que c'était trop tôt c'est trop si, je suis assez peu recevable. Effectivement, c'est pas simple d'entamer mais comme les gens sont connus avant la rentrée je vois pas où serait le problème.
	CF	<p>1. TP8 CF a assisté à un atelier OEPRE à G2 puis a demandé l'accord à la direction de G3 avant de monter son dossier d'OEPRE. Elle a reçu un avis favorable de la commission en octobre et le DISPOSITIF OEPRE a pu démarrer en janvier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP8 J'ai fait un dossier en juin dernier. Suite à ma visite à G2 où j'ai demandé des renseignements à AF. et puis j'ai fait le dossier préalablement j'en avais informé ma direction s'ils étaient d'accord, ils

		<p>étaient d'accord, ils m'ont donné le feu vert et c'est passé en commission en octobre et ça a été favorable pour le démarrage en janvier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP72 Le dispositif fonctionne depuis 1 mois. • TP72 ça vient de démarrer ça fait un mois
	HF	<ul style="list-style-type: none"> • TP4, TP6, TP12, TP96 CF a été sollicitée pour monter un projet OEPRE par le CASNAV. Il y a eu lors de l'année d'ouverture en 2028, des réunions d'informations. • TP4 Non, la première année non mais je savais que vers la fin de l'année on m'a contactée pour savoir si j'accepterais à partir de l'année suivante. • TP6 Oui, c'est bien KL qui m'a contactée. • TP12 L'année où on a créé l'OEPRE, on a eu un rendez-vous avec les personnes des nouveaux dispositifs à ouvrir pour faire un point sur nos missions sur, comment ça pouvait se passer, avoir toute une série d'informations. On avait parlé de refaire un point plus tard ce qu'on n'a pas fait. [...] • TP96 On m'a envoyé le lien. Quand j'ai créé le dispositif on a eu des réunions à ce sujet et même il y a eu aussi une grande réunion avec les gens de la direction et tout ça pour nous donner des consignes sur l'OEPRE et c'est là qu'ils nous ont donné, ils nous ont envoyé par mail mais ça se trouve sur internet, oui. En fait, il y a des gens qui ont travaillé comme des fous pour construire des chapitres avec des séances des déroulés de séance et des documents etc. hyper détaillés pour l'OEPRE • TP50 ["la fiche d'inscription je n'ai pas repris exactement celle du document qui m'a été envoyé j'ai fait un truc j'ai créé une fiche d'inscription moi- même parce que en fait elle sert aussi en début d'année elle sert d'exercice parce que l'idée, c'est aussi savoir remplir un papier administratif."] HF part des documents donnés pour créer les siens. • TP50 la fiche d'inscription je n'ai pas repris exactement celle du document qui m'a été envoyé j'ai fait un truc j'ai créé une fiche d'inscription moi- même parce que en fait elle sert aussi en début d'année elle sert d'exercice parce que l'idée, c'est aussi savoir remplir un papier administratif. j'ai vraiment accordé pas mal de place à prénom, date de naissance, sexe, statut familial, comme ça on aborde tout ce vocabulaire là et c'est vrai que sur cette fiche, j'ai oublié de dire qu'il y aurait un diplôme à la fin ce que je ferais peut-être pour l'année prochaine mais bon de toute façon, la partie vraiment rédigée, ils la lisent assez peu parce qu'ils sont pas très bons lecteurs donc voilà c'est plus cela leur permet de s'entraîner à remplir ce genre de choses. Puis, après moi je le redis oralement, je leur montre le diplôme.
	AC	<ul style="list-style-type: none"> • TP 12 AC ne considère pas son établissement comme difficile mais qui demande beaucoup de travail • TP12 De l'extérieur, on a l'impression que c'est difficile mais moi non. Ça demande du travail. Mais bon, j'ai travaillé en zone rurale, c'était beaucoup de travail aussi Il y a toujours autant de travail on va

		<p>dire à partir du moment où on veut bien faire les choses. Donc non, je ne le définirai pas comme difficile.</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP24 Le dispositif a débuté, il y a 4 ans. • TP24 Je pense qu'il a commencé, il y a 4 ans. • TP32 Un autre dispositif existait avant l'arrivée de AC, l'OEPRE a pris ensuite le relais. • TP32 Ben nous puisque c'était dans la continuité, puisqu'il n'y avait plus de dispositif de la ville, Tip top emploi qui était presque à terre, on va dire comme ça du coup on a eu un dispositif, je ne sais pas s'il existait ailleurs. Je ne connais pas l'origine de l'OEPRE mais du coup ça a fait la transition. Il y a eu quelques mois sans rien et puis ça a embrayé donc c'est très bien. Auparavant, on ne l'avait jamais proposé.
	BC	<ul style="list-style-type: none"> • TP14 Dans l'établissement de BC, il y a un dispositif UPE2A. • TP14 Alors UPE2A, c'est vrai. C'est des structures celle-là, elle a 4 ou 5 ans maintenant mais ça peut facilement se mettre en place. Il y avait des fortes demandes les années précédentes par exemple sur un collège de V4, il y en a une qui s'est ouverte l'an passé, il y en a plein qui ouvrent qui étaient pas là avant. Le temps de mettre les fiches à jour, etc. • TP16 L'établissement de BC (G2) est hors éducation prioritaire. • TP16 on rentre pas en REP parce que les critères ont encore changé, il y a 2 ou 3 ans et le classement REP alors on pourrait penser qu'on est y a droit mais il faut vraiment que tous les curseurs qui rentre dans la classification REP soient au vert, je dirai. Il suffit qu'il y en a un qui soit orange ou rouge et ça stoppe tout. C'est notre cas. • TP22 Même si l'établissement accueille beaucoup de nationalités (39) BC trouve que "l'établissement tourne". • TP22 Ça veut dire quoi ? C'est un établissement avec une grande mixité sociale et mixité des niveaux scolaires 39 nationalités. Enorme. Donc plutôt difficile dans ce cadre-là mais après c'est le ressenti du chef d'établissement c'est quand l'établissement tourne. C'est le cas chez nous. • TP24 BC estime que le bon climat scolaire de son établissement est dû à l'investissement du personnel. • TP24 C'est lié aux profs, à l'investissement des gens, c'est agréable donc la difficulté est perçue autrement. Je pense que tout le monde dit que c'est agréable d'y travailler et d'y vivre. • TP54 L'OEPRE a débuté en septembre 2017 • TP54 En septembre 2017.

	Nombre de dispositifs	JL	<ul style="list-style-type: none"> • TP54 Parfois, les ateliers fonctionnent différemment selon l'établissement où ii a lieu et selon les parents. Il faut parfois procéder par "tâtonnement" afin de trouver le meilleur fonctionnement. • TP54 il y a eu un atelier qui été créé à Gc , à R1 qui a très, très, très bien pris, très vite en fait ce qui est assez rare en fait parce qu'il y a des ateliers où on a du mal à mobiliser les parents. Là, celui-là en trois semaines je crois je pourrais vous reconfirmer ça 25 parents donc on a demandé un deuxième atelier donc il y a eu deux ateliers à Gc qui ont été mis en place il me semble que c'était il y a 2 ans, il y a deux ou 3 ans. [...] Dès l'ouverture, grosse saturation, du coup on a ouvert un deuxième atelier après le collègue qui est juste à côté a souhaité également ouvrir un atelier donc ils ont ouvert un atelier du coup après je crois que deuxième atelier de l'école a fermé, il y avait plus qu'un atelier à l'école et un atelier au collège qui sont juste dans le même quartier et du coup le collègue a repris son atelier en interne e finalement ça fonctionnait moins bien que l'école juste en face donc du coup on a repris aussi l'atelier au collège. Voilà en gros...ça procède un peu par tâtonnement en se disant, il y a beaucoup de demandes à l'école du coup en lien avec ML, avec le collègue. • TP56 Il est important que les ateliers aient lieu dans les établissements scolaires pour permettre aux parents d'y entrer plus facilement. • TP56 et puis ça fait partie des objectifs en fait mais ce qui est bien c'est ce que du coup c'est des personnes qu'on voit à l'extérieur et que du coup on emmène, on amène aussi à l'école ça permet d'amener des personnes. Le fait que l'on soit pour les autres actions encore une fois, je pense ça amène des personnes qui sinon, auraient pas fait le pas.
		GL	
		KL	<ul style="list-style-type: none"> • TP94 KL pense que le nombre d'ateliers est suffisant mais qu'une réflexion doit être menée sur la communication, les déplacements des parents ainsi qu'un espace de mutualisation pour les intervenants. • TP94 je pense que maintenant il faut entretenir et améliorer avec ceux dont on dispose on a passé trois années à vraiment mettre en place parce qu'il n'y avait rien et là je pense que on est bon sur le nombre d'ateliers le nombre de groupes, sur les créneaux la possibilité des créneaux mais voilà il faut qu'on travaille sur la communication sur le déplacement des parents et sur une espèce de mutualisation aussi. • TP104 L'objectif national est l'augmentation du nombre de parents et non l'augmentation du nombre d'ateliers. • TP104 à la rencontre nationale du mois de février il est très clair que et cela a bien été redit l'objectif c'est l'augmentation du nombre de parents c'est pas l'augmentation du nombre d'ateliers et il faut pas se tromper faut pas se tromper l'augmentation du nombre d'ateliers c'est pas un indicateur de qualité ni de quantité de parents reçus.

	ML	<ul style="list-style-type: none"> • TP70, TP74 Il y a 22 ateliers dans le département et 3 dispositifs sont doublés. • TP70 22, il y a 22 ateliers en tout dans le département. • TP74 [...] voilà j'ai fait le tour des doubles K1, G2, La Tour du Pin.
	CF	
	HF	
	AC	
	BC	
	JL	<ul style="list-style-type: none"> • TP44 Le nombre d'ateliers de l'Adate fluctue entre 5 et 12 en fonction des demandes de participations des enseignants. • TP44 5 et ça varie entre 5 et ... on en avait entre 12 ou 13 à un moment en fait voilà depuis le début on avait plus au début parce que du coup on était spécialisé et qu'il y avait peu d'enseignants qui voulaient se saisir et en fonction des années ça fluctue entre 5 et 12.
	GL	
	KL	<ul style="list-style-type: none"> • TP48 Il faut vérifier ce qui se passe aux alentours de l'établissement avant d'ouvrir un atelier OEPRE (concertation), c'est complémentaire. • TP48 Quand on ouvre un atelier OEPRE, il est effectivement important pour caler le créneau de se renseigner de ce qui se fait autour, pour ne pas justement être en concurrence, on est déjà en concurrence entre guillemets avec les cours proposés par l'OFII dont on a parlé tout à l'heure donc c'est pas non plus la peine de proposer l'atelier OEPRE en même temps que l'atelier de la Maison des habitants d'à côté. • TP76 il y a une règle académique : 60 h durée annuelle pour un groupe de parents dans un dispositif OEPRE • TP76 Alors voilà, officiellement, c'est entre 60 et 120 heures sur une année scolaire. Lorsqu'on a commencé à avoir pas mal de dispositifs, de créer pas mal de dispositifs sur l'Isère et donc du coup, on en a établi une règle académique : un groupe égale 60 heures sur l'année. Pourquoi 60 heures ? Parce que c'est toujours un petit peu long à mettre en place à démarrer. Donc généralement, on commence pas avant octobre et puis il y a des vacances il y a beaucoup de vacances donc on s'est calé sur trente semaines, une année scolaire avec 30 semaines à raison d'un atelier de deux heures par semaine et donc ça fait 60 et on essaye voilà d'harmoniser le plus possible dans les ateliers de cette manière-là. • TP152 Le CASNAV en 2 ans a fait beaucoup d'innovations mais il y a encore des réponses à trouver pour certaines situations. • TP152 Là, on commence juste à avoir atteint un nombre acceptable d'ateliers donc ce sont des

Démarches

		<p>processus très lents et on ne peut pas tout changer. On a mis en place ces livrets à destination des enseignants, on a mis en place la lettre de mission, on a mis en place une information sur le site du CASNAV. Il y a deux ans, il y avait rien. Voilà donc, oui il y a encore plein de situations problématiques qui se posent à nous voilà il faut laisser le temps aux gens d'appréhender cet OEPRE. On a les outils.</p>
	ML	<ul style="list-style-type: none"> • TP12 Certains établissements ne respectent le fait de travailler avec un réseau pour "alimenter" le dispositif de parents allophones. • TP12 quand on a implanté ces dispositifs, quand on a cherché à les développer, l'idée, c'était qu'on les positionne dans un établissement scolaire, quel qu'il soit et ce qui se passe dans ces établissements scolaires rayonne sur le réseau dans lequel il est implanté. On a eu beaucoup de ratés dans cet aspect-là puisqu'on s'est rendu compte dans les endroits où ça avait été fait, de manière naturelle, les effectifs, le niveau de fréquentation est devenue très vite très élevée quand ça fonctionnait dans tout le réseau, collège et école élémentaire qui l'alimentent et donc cette consigne a été respectée de manière assez variable • TP38, TP44, TP46 La mallette des parents est très peu utilisée et très peu connue par les enseignants. • TP38 La mallette des parents donc on a eu des dotations forcément des gros volumes. D'abord, c'était un objet physique je ne sais pas si vous l'avez vu. • TP44 Où c'était très curieux, par exemple c'est quand moi, j'ai pris mon poste, je me suis rendu compte que la mallette 6e n'a été utilisée que dans un collège dans le département. • TP46 un objet sous-utilisé pas connu. Maintenant que l'on est sur la version électronique on sait plus exactement qui s'en sert c'est autre chose on le sait plus.[...] sur 140 personnes, on a 4, 3 qui ont entendu parler en trois ans de parcours professionnel. • TP56 Le dispositif café des parents s'est étendu hors zone d'éducation prioritaire. Il y en a 60 dans le département dans des écoles et des collèges • TP56 cette histoire de café des parents qui a démarré environ en 12, 13 de manière un peu embryonnaire du coup ça a essaimé. Du coup c'est devenu une action de la commune en tant que telle donc on est sur quelque chose qui au départ était on va dire partenariat large et qui là, du coup est devenue une action de la commune régulière installée, inscrite et dont j'apprends, elle touche même d'autres écoles que celles qui sont dans la zone de l'éducation prioritaire. • TP58 J'avais fait un recensement exhaustif de tous les cafés des parents du département il y en avait 60 en tout dans le département. • TP59 En Ecole élémentaire et école maternelle ? • TP 60 ML Oui et collège.

		<ul style="list-style-type: none"> • TP82 Le CASNAV gère le côté pédagogique. • TP82 le CASNAV, les questions pédagogiques lui appartiennent. • TP104, TP106 C'est ML, de la DSDEN qui gère les bilans OEPRE puisqu'il participe au comité de pilotage académique et région académique. • TP103 Et le bilan de ce qui se passe dans les ateliers c'est aussi le CASNAV ? • TP 104 ML Ah non ça c'est moi. • TP106 Ben c'est moi parce que je représente X au comité de pilotage académique et de la région académique et donc j'ai un contact relativement régulier avec. • TP118 L'OFFI est présent aux 3 niveaux des comités de pilotage (départemental, académique, région académique) L'OFII donne les chiffres sur la localisation des parents nouvellement arrivés • TP118 L'OFII est un partenaire je dirais en surplomb. Nous, on croise l'OFII essentiellement à un endroit, c'est dans le comité de pilotage académique. Non, mais il y a trois niveaux il y a le comité de pilotage départementale, académique et de la région académique donc on les croise, on croise l'OFII donc aux trois niveaux avec des représentations actuellement différentes. et dans la perspective du comité de pilotage départemental qui aura donc lieu 12 mai en général un mois avant, on croise avec l'OFII, nos infos. Eux concernant les nouvellement arrivés en France signataires ou non d'un CAI identifié qui auraient les enfants, comment ils sont répartis dans le territoire et en gros on essaie d'ouvrir en face des dispositifs alors là niveau de couverture, il commence à être, à être dense il y a encore deux trois endroits dans le département sur lesquels on va regarder ça de près. Il y a aussi la question de la viabilité. • TP152 les problèmes administratifs tels que les nominations tardives entraînent des dérèglements dans l'organisation des projets. • TP152 On aura fait, et là, du coup c'est vraiment, c'est vraiment lourd comme pertes
	CF	
	HF	<ul style="list-style-type: none"> • TP48 ["voilà comme c'est que des initiales, je sais pas trop à quoi ça leur sert en fait mais moi je le fais surtout pour moi puisque en fonction de leur assiduité ça me permet aussi de leur délivrer le diplôme"] HF donne aux parents, un diplôme attestant du nombre d'heures de présence. • TP48 il n'y a personne en particulier qui m'a demandé de redonner un tableau de présence qui voilà comme c'est que des initiales, je sais pas trop à quoi ça leur sert en fait mais moi je le fais surtout pour moi puisque en fonction de leur assiduité ça me permet aussi de leur délivrer le diplôme quoi de savoir combien de séances ils ont fait parce que sur l'espèce de diplômes qu'on leur donne à la fin c'est bien de pouvoir écrire combien d'heures ils ont fait dans l'année ou dans le semestre.

	<p>AC</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP39-40 AC renouvelle le projet et réalise un bilan chaque année. • TP40-42 AC Non, par contre, chaque année on a un bilan. On redépose un projet mais ce n'est pas moi qui le pilote complètement. • En Mais c'est vous qui faites la demande ? c'est vous qui renouvelez la demande tous les ans ? • AC Ah oui, bien sûr. • TP48 AC connaît les textes mais avoue qu'il connaît moins bien le fonctionnement même des ateliers. • TP48 Je les connais mais moins le fonctionnement. Apparemment, est-ce qu'on est dans les clous ? Je ne connais pas sur le bout des doigts les circulaires mais on reste fidèles déjà le nombre de parents, une douzaine même si ça fluctue dans leur fréquentation et quels sont les objectifs reines des ateliers. Il y a connaissance du système éducatif [...] je n'exerce pas un travail de vérification. • TP76 AC remarque que vu le nombre important d'élèves issus de l'immigration qu'il accueille que ces dispositifs de réussite éducative existent pour permettre l'égalité des chances. • TP76 C'est le nombre de personnes qui font que ces dispositifs, qui font justement que ce sont des dispositifs très adaptés puisqu'ils répondent vraiment à un souci d'équité. • TP92 AC a très de peu de contact avec le CASNAV. • TP92 Est ce que vous avez des contacts avec le CASNAV ? • AC Non pas du tout. Je reçois les mails pour DF. Je reçois quand il y a des papiers à faire signer tout ça. Mais sinon non moi-même, non c'est vraiment un travail de transmission administrative. Il n'y pas de traitement particulier de ma part. • TP94 AC est en contact avec la DSDEN surtout dans le cadre de la cité éducative. • TP94 Oui, maintenant il travaille beaucoup sur la cité éducative. On était en lien oui. C'était lui, d'ailleurs qui a permis. Il y avait vraiment des problèmes de paiement par rapport au collège qui ne signait pas les documents. Ils n'ont pas signé les conventions. On était dans un vide au niveau du statut même des intervenants. C'est lui et KL qui ont justement beaucoup œuvré, pour que enfin on trouve une solution. Je suis certain que le dispositif, alors qu'on devrait être rattaché à J1, on sait maintenant que voilà, on pourra continuer à travailler et à reprendre l'atelier sans perte de temps. Alors oui, oui ML j'en suis sûr.
--	--

		<ul style="list-style-type: none"> • TP101-104 AC envoie le bilan annuel à la DSDEN qui fait une synthèse, à son avis de tous les bilans. • TP101-104 En D'accord. Ce bilan vous l'envoyez où au ministère de l'intérieur au ministère de l'éducation nationale ? • AC Non, non. Ça doit être à la DSDEN, je pense. En tout cas, on n'a pas beaucoup d'interlocuteurs, pour redéposer une demande, ce sont eux (ML ou KL). • <i>En</i> Oui, pour déposer la demande, KL m'a expliqué. C'est un comité de pilotage où il y a la DSDEN il y a le CASNAV etc. mais il y a un bilan de ce qui s'est passé dans l'année et il me semble que le ministère de l'intérieur et le ministère de l'éducation nationale comme ils copilotent l'OEPRE doivent être au courant pour ensuite faire des remontées pour montrer ce qui se passe. • AC Ça doit être transmis par eux. Parce qu'on envoie en fin de compte à celui qui coordonne les différents dispositifs et puis après lui, il doit faire une synthèse. Je sais que lui, il en fait une synthèse. Après, il transmet. Je ne sais pas à qui il transmet moi, en fin de compte mais je sais que quand il envoie, il dit dans le cadre de la synthèse, je vois qu'on est plusieurs destinataires. Donc voilà, il doit faire la synthèse de tout ça.
	BC	<ul style="list-style-type: none"> • TP86 A la rentrée, l'information est véhiculée via le réseau de partenaires, l'intervenante initiatrice du projet reçoit les parents intéressés. • TP86 Oui à la rentrée. On repart sur l'information et les personnes intéressées sont reçues par AF. • TP124 C'est l'intervenante initiatrice du projet qui le porte. • TP124 C'est vrai que celle qui porte le projet. • TP130 L'intervenante fait le bilan annuel. <p>TP130 C'est AF qui s'en charge. Parce qu'il est demandé aussi par l'institution.</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP164 BC a des contacts avec le CASNAV et la DSDEN • TP 164 Alors, le CASNAV, je les vois beaucoup à travers l'UPE2A. Tout ce qui est enseignement du français langue étrangère voilà. Pour nous, ils sont ressources. Des fois, ils peuvent nous aider. Et puis ce sont des interlocuteurs KL. • TP166 Moi, c'est l'échelon DSDEN avec lequel je communique. Ils connaissent très bien l'UPE2A. Ils connaissent le dispositif OEPRE. Pas de souci, ils connaissent. Ils suivent. Ils approuvent. Ils suivent.
	JL	<ul style="list-style-type: none"> • TP30 L'Adate suit les directives de la DSDEN et les circulaires pour la mise en place de leur dispositif.

		<ul style="list-style-type: none"> • TP30 La DSDEN de l'Isère, aussi c'est eux qui décident et qui nous donne les directives mais aussi ils ont sûrement leur appréciation en tout cas avant on était obligé d'accueillir normalement que des primo arrivants il y a encore 5, 6 ans. Et du coup ça a évolué il n'y a plus de référence aux et voilà et du coup on ne vérifie même pas s'ils sont en situation régulière ou irrégulière si l'enfant est scolarisé nous on considère c'est ce qui est marqué sur la circulaire. • TP66 L'établissement qui accueille vérifie les attestations de service ainsi que les feuilles d'émargement. • TP66 Une fois par trimestre on fait une attestation de service fait à ...Le collège signe l'attestation de service fait enfin voilà ça prouve. • TP68 en fait le chef d'établissement a un regard aussi et vérifie ou la personne en charge de l'OEPRE sur l'établissement vérifie aussi que nos feuilles d'émargement correspondent à leurs indications, voilà • TP76 L'Adate participe aux réunions d'informations organisées par le CASNAV. • TP76 on était allés au colloque l'année dernière organisé par le CASNAV Education Nationale
	GL	
Recueil d'infos	KL	<ul style="list-style-type: none"> • TP68 : une visite de tous les ateliers OEPRE a été réalisée en 2017, 2018 et a permis de remettre au clair les objectifs et le public visé par ce genre de dispositif. • TP68 En 2018, une conférence formation a été organisée à Grenoble et en 2019 à Annecy. Le sud de l'académie n'a pas pu bénéficier de cette organisation. Le projet de formation a donc découlé de cette action. • TP68 En 2018, en juin 2018, il y a eu une conférence formation sur l'OEPRE qui avait été organisée donc en juin pour les personnes intéressées de l'Isère des enseignants voilà et qui a été menée par les concepteurs du fameux référentiel voilà et effectivement à ce moment-là l'OFII est venu à cette formation des chefs d'établissement qui étaient intéressés par le dispositif mais qui ne le connaissaient pas bien, des enseignants qui étaient déjà dans le truc l'OFII est venu enfin voilà il y a eu pas mal de choses. ça a été renouvelé en 2019 à Annecy pour la Savoie et la Haute Savoie. On n'a pas continué sur le sud parce que il n'y avait plus de financement pour ce genre de choses-là mais voilà on a embrayé justement sur une possibilité de former. • TP122-124 Le CASNAV ne reçoit aucun bilan. • TP122 Non, nous, on n'a pas les bilans. • TP124 : on n'a pas les retours au niveau académique il me semble quand même que il y a quand même une enquête qui est demandée au rectorat. • TP138-142 : une journée régionale a eu lieu en avril 2019 à laquelle a participé certains chefs d'établissements accueillant ou non un dispositif OEPRE, une journée académique serait intéressante à programmer. • TP138 mais avec l'augmentation du nombre d'ateliers dans l'académie et tous les départements concernés

		<p>maintenant les cinq départements, ça va être quelque chose auquel il faudra penser peut-être sous la forme d'une journée académique de cette manière là. Après il y a eu l'année dernière une journée régionale auquel effectivement certains chefs d'établissement ont participé, les référents départementaux aussi.</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP108 ML a visité les ateliers OEPRE à sa nomination à ce poste pour faire un état des lieux de la situation. • TP108 Non, pas forcément avec des intervenants c'est variable ça dépend de comment le dispositif est situé, comment il est piloté. Normalement, c'est avec le chef d'établissement. Mon rôle, mais ce n'est pas que ça. Du coup, quand j'avais pris en main ce dossier de manière un peu sérieuse, j'avais entrepris d'aller voir ce qui se passait dans chacun des ateliers pour déjà pour mesurer voir qui sont les gens. Tout simplement, échanger avec eux, comprendre qu'est ce qui faisait qu'ils étaient là, qu'est ce qu'ils en retiraient puis voir comment fonctionnait chacun des ateliers. On a pu voir des choses qui étaient très variables, des choses excellentes et des choses pas très bonnes. Bon, là on avait tous les cas de figures. Mais il y avait aussi à l'époque un volume d'activités qui était délégué à l'Adate qui était quand même très élevé. On avait des gens qui bossaient sur ce dispositif pas à temps plein mais je dirai à deux tiers d'un temps plein quoi. Annuels. Vraiment un gros, gros volume d'activités.
	ML	
	CF	
	HF	<ul style="list-style-type: none"> • TP12 " On avait parlé de refaire un point plus tard ce qu'on n'a pas fait. [...] Il y a eu des réunions lors de l'ouverture du dispositif depuis plus rien. • TP12 L'année où on a créé l'OEPRE, on a eu un rendez-vous avec les personnes des nouveaux dispositifs à ouvrir pour faire un point sur nos missions sur, comment ça pouvait se passer, avoir toute une série d'informations. On avait parlé de refaire un point plus tard ce qu'on n'a pas fait. [...] • TP 96 Il y a eu également une grande réunion avec les gens de la direction. HF a eu des conseils et un lien pour obtenir un référentiel de travail, lui a été envoyé. HF avait peur de la quantité de travail pour organiser cet atelier, on l'a rassurée en lui parlant du référentiel. Elle trouve que c'est un travail remarquable qui a été fait par les concepteurs. • TP96 On m'a envoyé le lien. Quand j'ai créé le dispositif on a eu des réunions à ce sujet et même il y a eu aussi une grande réunion avec les gens de la direction et tout ça pour nous donner des consignes sur l'OEPRE et c'est là qu'ils nous ont donné, ils nous ont envoyé par mail mais ça se trouve sur internet, oui. En fait, il y a des gens qui ont travaillé comme des fous pour construire des chapitres avec des séances des déroulés de séance et des documents etc. hyper détaillés pour l'OEPRE
	AC	
BC	<ul style="list-style-type: none"> • TP148 l'intervenante OEPRE présente le dispositif à tout le personnel à chaque pré-rentrée. 	

		<ul style="list-style-type: none"> • TP148 Parce que AF fait une présentation. Elle fait déjà son bilan. Moi, je le passe en conseil d'administration etc. et puis la présentation du dispositif est fait tous les ans par AF à la prérentrée, donc le 30 août quand j'ai tout mon personnel, elle a la parole pour expliquer.
	JL	<ul style="list-style-type: none"> • TP76 L'Adate participe aux réunions d'informations organisées par le CASNAV. • TP76 on était allés au colloque l'année dernière organisé par le CASNAV Education Nationale
	GL	
C. Profils des parents : nationalité, profession, combien de temps de présence en France, Enfants scolarisé ou non dans l'établissement	KL	<ul style="list-style-type: none"> • TP98 Le dispositif OEPRE n'est pas ouvert que pour les parents de l'établissement et tous les cycles scolaires doivent être abordés. • TP98 quand un établissement, une école demande l'ouverture d'un dispositif d'un atelier il ne faudrait pas que ce soit dans un premier temps essentiellement pour les parents de l'établissement parce que ça ne convient pas. C'est pas comme ça que ça fonctionne.[...] On est vraiment sur, proposer à des parents allophones bien évidemment on va dire en priorité aux parents de nos élèves, des élèves de l'établissement mais pas que. Il faut que des parents qui n'auraient pas d'élèves d'enfants en collège mais qui en auraient que en maternelle ou à l'école primaire viennent quand même au collège et on parlerait aussi de ce qui se passe à l'école primaire et à l'école maternelle. • TP106 Il est important de rappeler que le dispositif OEPRE est pour les parents allophones d'un territoire et non d'un établissement. • TP106 Ça va être la communication mais ça va aussi être de rappeler les conditions l'essence même du dispositif qui est pour les parents allophones d'un territoire et pas d'un établissement. • TP154 Les parents résidants dans les CADA sont le premier public des dispositifs OEPRE • TP154 Alors en fait, dans les foyers ADOMA s'il y a des familles, les enfants j'imagine sont scolarisés. Après en Ardèche, dans les deux dispositifs de l'Ardèche, les dispositifs fonctionnent avec l'aide des CADA de les centres d'accueil pour demandeurs d'asile voilà il y a des partenariats. C'est local. Il faut selon l'école, l'école, à P est dans le même quartier que le CADA. Donc, eux très clairement ça a été leur premier public. • TP155-160 Il faut faire attention à respecter le public cible : parents d'enfants déjà scolarisé ou qui vont l'être. • TP155 En est ce que dans l'OEPRE, est ce que quelqu'un qui n'a pas d'enfants scolarisés peut venir ? • TP156 KL Qui n'a pas d'enfant du tout non. Qui n'a pas d'enfants scolarisés encore on peut dire que quelqu'un qui aurait un enfant de moins de 3 ans qui ne serait pas encore scolarisé mais qui aurait un moyen de le faire garder tout à fait. • TP157 En Mais quelqu'un qui n'aurait plus d'enfants enfin des enfants très grands ? • TP158 KL Ben, non. Non ça c'est plus du tout le public et on en a rencontré de ce public-là comme quand on est allés faire le tour des ateliers en Nord-Isère. • TP159 En Mais du coup qu'est-ce que vous faites, vous dites ? • TP160 KL Ben, on remet au clair les objectifs le type de public pour essayer d'être dans les clous.

	ML	
	CF	<ul style="list-style-type: none"> • TP2 CF a commencé à faire participer les parents aux activités dans sa classe, dans un autre établissement. Elle souhaitait le transposer à G3. Elle a pu le faire à son arrivée en tant que professeure en UPE2A. Au bout de 3 ans, le proviseur n'a plus accepté que les parents participent. CF a monté un projet OEPRE en souhaitant toucher les parents de sa classe d'UPE2A. Le public qui participe actuellement n'est pas celui qu'elle souhaitait avoir. • ... "finalement j'ai touché très peu de parents du dispositif UPE2A. J'ai dû toucher un parent et un parent de milieu socio-professionnel plutôt favorisé et j'ai touché les parents de l'école américaine et les parents des sections internationales plus que finalement les parents qui en auraient eu sans doute le plus besoin." • TP2 quand j'étais sur R. que j'avais un dispositif d'ouverture d'école aux p.. [euh] enfin ce n'était même pas un dispositif UPE2A. C'était les enfants qui arrivaient dans l'établissement qui était considéré comme un établissement ZEP et on m'avait demandé de prendre ses enfants là pour leur donner des cours de français langue étrangère et j'en avais une dizaine et j'ai demandé à ma direction si je pouvais également faire venir les parents dans le dispositif, dans ses cours ce qui m'avait été accordé et des parents venaient. J'ai trouvé que c'était une très bonne idée et puis ensuite quand je suis arrivé ici à G3 j'avais également demandé à la direction si je pouvais faire venir des parents ce qui m'avait été accordé et j'avais mes deux premières années que des enfants Roms, Roumains en squats et quand j'allais dans les squats pour demander aux parents, proposer aux parents de venir dans les cours, c'étaient les pères qui se déplaçaient et qui emmenaient avec eux des pères dont les enfants n'étaient pas à G3 j'avais refusé et ensuite quand le dispositif d'ouverture ... dispositif UPE2A a eu un autre public donc ça fait 3 ans que j'ai un public lambda comme les autres dispositifs similaires aux autres dispositifs. Là le proviseur m'a dit ce n'est pas à la place aux parents et puis en plus le problème qui se posait c'est que les effectifs arrêtaient pas de d'augmenter donc j'ai décidé de comme je savais que ce dispositif d'ouverture de l'école aux parents existait depuis une dizaine d'années à peu près j'ai décidé de mettre en place ce dispositif pour m'aider à suivre les enfants que j'avais en dispositif UPE2A mais finalement j'ai touché très peu de parents du dispositif UPE2A. J'ai dû toucher un parent et un parent de milieu socio- professionnel plutôt favorisé et j'ai touché les parents de Ga et les parents des sections internationales plus que finalement les parents qui en auraient eu sans doute le plus besoin. • • TP54, TP56, TP58-62 Les profils des parents sont divers et variés, certains n'ont pas d'enfant. La plupart ont fait des études supérieures, exerçaient un métier valorisé socialement. Presque toutes se déclarent mère au foyer. Certains n'habitent pas dans le quartier. • TP54 Moi celle-ci là dont l'enfant n'est pas qui n'a pas d'enfants dans l'établissement qui ne va plus

venir donc parce qu'en plus elle est débutante complète et elle vient une semaine sur deux tu vois donc elle peut pas suivre vraiment comme ça et puis elle est moins motivée parce qu'elle n'a pas d'enfants ici et que tout se tourne quand même autour de la scolarisation des enfants donc c'est peut-être aussi un contenu qui lui parle moins parce que justement elle n'a pas d'enfants donc il y en a 13 mais donc il y en avait 15 mais le monsieur ne vient plus elle là, elle m'a dit qu'elle venait plus parce que elle avait du mal à suivre et mais qu'elle voulait revenir dans un mois qu'elle va prendre des cours prévus à la maison et revenir dans un mois mais bon je pense pas que je la revois mais sinon tous les autres si tu veux il y en a qui sont plus ou moins assidus tu vois là des absences et eux, ils sont là **P9** et **P10**, ils sont là tout le temps. Là ils étaient sur Paris donc ils m'ont dit qu'ils venaient pas. Là, où c'est entre parenthèses ça veut dire que s'ils m'ont averti avant tu vois. Là où il n'y a pas de parenthèse ils m'avertissent pas forcément **P7** est toujours très assidue, **P2** aussi **P3** bon c'est un petit peu en dents de scie tu vois. **P1** c'est aussi mais bon elle vient de loin il y en a qui et puis elle a trois enfants c'est pas toujours évident **P4** et voilà elle est pas très assidue. **P5** est toujours très assidue **P6** je la vois plus mais c'est à elle et elle est femme de ménage.

- **TP56** Et puis même peut-être elle se sent moins à l'aise parce que là tu vois toutes ces mamans elles sont au foyer mais c'est des mamans qui ont fait des études supérieures.
- **TP58-62** D'accord, donc **P5** elle est médecin, **P8**, elle est ingénieure. tu en as, elle, elle est avocate, lui est pasteur elle, elle est chercheuse enfin mais elle travaille dans le domaine informatique à la maison mais bon tu vois
- **TP59** En Elle me disait qu'elle était professeure à l'université qu'elle faisait des traductions.
- **TP60** CF D'accord donc elle est traductrice
- **TP61** En Et **P2** ?
- **TP62** CF Et **P2**, ben je sais pas elle a pas sinon elles se sont toutes présentées comme femmes au foyer quand même donc
- **TP64** **Tous les participants ont au moins un enfant scolarisé dans l'établissement.**
- **TP64** Elle a un enfant ici et tout le monde a ses enfants ici donc je pense que c'est la raison pour laquelle elle est là.
- **TP82-88** **Certains ne veulent pas rester en France. Leurs pays d'origine et leurs nationalités sont diverses.**
- **TP82-88** Je leur ai pas posé la question je sais qu'il y en a qui sont là depuis plusieurs années. **P11** est là depuis deux ans puisque j'avais son fils l'année dernière en dispositif UPE2A. **P11** qui vient de Suède là, mais qui est espagnole. **P8** je pense qu'elle est là aussi depuis plus qu'un an. **P6**, c'est cette année qu'elle est arrivée.
- **TP83** En **P12** m'a dit depuis janvier 2019.

	<ul style="list-style-type: none"> • TP84 CF Voilà donc je pense qu'ils sont tous là depuis entre 1 et 3 ans. Eux, ils viennent d'arriver ou ils sont arrivés l'année dernière ou cette année. Je ne sais pas. • TP85 En Et tous ces parents ont l'intention de rester en France où ils sont là pour... • TP86CF Je leur ai pas posé encore la question. J'ai pas encore abordé ce sujet, en fait avec eux. Ça n'est pas venu. • TP87 En Moi je vais leur poser cette question parce que justement avec AF je me suis rendu compte. Il y avait deux mamans, elles sont là parce qu'elles ont suivi le papa et donc, enfin leur mari et puis elles ont l'intention de rester trois ans mais après de rentrer dans leur pays. • TP88 CF Oui, P11, par exemple ils sont là pour 3 ans. Tout le monde a ses enfants ici.
<p>HF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TP 60, TP 64 Les profils des parents ont changé cette année. L'année dernière, c'était un groupe de femmes d'origine maghrébine, d'un autre établissement de la ville. Elles étaient pour la plupart issues "une catégorie socio-professionnelle pas particulièrement élevée avec quelques-unes dont on sentait qu'elle avait quand même bénéficié d'une bonne éducation". Pour HF, "Il y a donc une certaine dégradation en terme de statut social" pour ces femmes qui ont des difficultés pour trouver un travail. Cette année, HF constate une plus grande diversité, des parents d'origine italo-marocains, roumains, syriens, albanais. Certains parents sont analphabètes alors que d'autres semblent issus d'une "catégorie socioprofessionnelle très élevée". Ils souhaitent pour la plupart rester en France. HF remarque également qu'il y a beaucoup de papas présents. • TP60 Alors il y a une grande différence entre l'année dernière et cette année. Moi, l'année dernière j'avais donc essentiellement un tout petit groupe de femmes de femmes donc parents d'élèves de H5 ou d'école alentours du Maghreb qui ne travaillaient pas. Donc, à priori voilà une catégorie socio-professionnelle pas particulièrement élevée avec quelques-unes dont on sentait qu'elle avait quand même bénéficié d'une bonne éducation si elle est là aujourd'hui, il y en a Pa notamment qui est une mère d'élève de H5 qui a l'air d'être une femme très éduquée mais c'est vrai quand elles arrivent en France, là, elles ont des difficultés à trouver un travail et tout ça. Il y a donc une certaine dégradation en terme de statut social et cette année, il y en a quelques-unes qui reviennent de l'année dernière, notamment cette femme-là et puis une à une autre dame qui est nouvelle mais qui doit être une amie de Pa et sinon beaucoup plus de diversités cette année avec des parents d'élèves par exemple italo-marocains parfois même roumains mais ils viennent vraiment pas souvent ou là on a des gens qui sont quasiment analphabètes et puis qui cohabitent dans le groupe avec des parents albanais qui eux étaient quasiment diplomates dans leur pays et qui sont issus d'une catégorie socioprofessionnelle très élevée avec des enfants qui ont été en école internationale qui sont très très scolaires et tout ça. Mais pareil pour eux, en fait il y a une dégradation socioprofessionnelle puisqu'ils arrivent, encore une fois, ils n'ont pas de boulot, quoi. • TP62 ils sont plutôt dans une optique de long terme de rester ici. Parce qu'ils sont dans des histoires de

		<p>cours avec l'OFII, pour l'instant pas pouvoir travailler mais j'imagine qu'ils espèrent que dans quelques années ils pourront.</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP64 L'année dernière, zéro papa et cette année, beaucoup de papas est ce que j'irai jusqu'à dire plus de papa que de mamans ? Il y a des cours en tout cas on a la parité. Des papas syriens, italo-marocains, albanais. • TP104 Beaucoup de parents ne sont pas de G5. • TP104 Avec les élèves ? Parce que moi, j'ai plein de parents qui sont pas du tout de G5, donc ce serait bizarre. • TP112 HF fournit du matériel aux parents qui lui font comprendre qu'ils n'ont pas de moyens. • TP112 Soit ils ramènent eux-mêmes, soit ils me font comprendre que s'ils n'ont rien ramené, c'est parce que ils n'ont pas d'argent, ils n'ont pas les moyens. Je leur donne quelque chose.
	AC	<ul style="list-style-type: none"> • TP70 AC invite même certains parents francophones qui n'ont pas connaissance du système éducatif français. • TP70 mais après quand les parents arrivent sur le secteur s'ils sont par exemple francophones. Il y en a beaucoup qui arrivent d'Algérie, du Maroc, Tunisie. Ils parlent français mais ils ne connaissent pas le système éducatif je leur en parle ça leur permet eux-mêmes d'enrichir puis, de se trouver tout de suite dans un groupe avec d'autres parents, d'autres adultes et puis d'échanger, de faire des connaissances et de mieux s'intégrer dans la vie de quartier, comme dans la vie de l'école.
	BC	<ul style="list-style-type: none"> • TP84 Les parents prioritaires sont les parents d'élèves en UPE2A. • TP84 Bien on en a parlé donc d'abord nous, on cible c'est vraiment, en priorité nos parents d'UPE2A. Même si on a effectivement ouvert parce que globalement ça concerne encore pas beaucoup de monde une dizaine de parents.
	JL	<ul style="list-style-type: none"> • TP12, TP16, TP18, TP22, TP106, TP110, TP136 Les parents accueillis dans les dispositifs OEPRE de l'Adate ont des profils variés, ils doivent avoir au moins un enfant scolarisé sur la commune, on ne leur demande pas de pièces d'identité pour s'inscrire aux ateliers, ils ne sont pas forcément passés par l'OFII. • TP12 En fait, par exemple les personnes pour Ouvrir l'Ecole aux Parents il y a peu enfin peu, je ne saurai pas vous dire. C'est pas forcément du public demandeurs d'asile ça peut être des personnes françaises qui maîtrisent peu le français En fait ou euh des personnes qui viennent des primo arrivants en fait ça peut être assez varié. • TP16 Non, on ne demande pas de papiers d'identité. • TP18 dans les personnes qui viennent dans aux ateliers ouvrir l'école aux parents il peut y avoir des réfugiés il peut y avoir des demandeurs d'asile il peut y avoir des primo arrivants il peut y avoir des personnes qui ne sont pas en statut de demandes d'asile ni de réfugiés

D. Horaires ateliers : choix, ... Durée annuelle		<ul style="list-style-type: none"> • TP22 En tout cas nous le seul critère [...] Tous les parents peuvent venir pourvu qu'ils aient des enfants scolarisés sur la commune. • TP106 On a des parents, on a des mamans qui sont françaises et qui sont d'origine étrangère mais qui sont sur le territoire depuis très longtemps qui sont jamais entrées dans la langue en fait pour tout un tas de raison et qui du coup aucun lien avec l'OFII, il n'y a aucune raison qu'elles soient en lien avec l'OFII puisqu'elles sont françaises depuis 20 ans ou voilà, donc non l'OFII. • TP110 Il y a quelques uns qui ont effectivement suivi la formation linguistique de l'OFII mais non pas plus de lien que ça fonctionnel. • TP136 Alors beaucoup de femmes... principalement des femmes qui ont pas travaillées, enfin qui travaillent pas et qui cherchent à apprendre le français et c'est vrai que c'est pas forcément des personnes qui seraient tournées vers des ASL et du fait que ce soit à l'école, ils cherchent aussi à mieux connaître l'école et puis souvent ce sont des mamans qui du coup sont un petit peu coupées aussi donc ça fait groupe
	GL	
Cela ne fait-il pas partie de la catég B « organisation » ?	KL	<ul style="list-style-type: none"> • TP 43-44 : Dans l'académie de Grenoble, les ateliers se font pendant le temps scolaire • TP43En : Mais moi, j'ai vu justement, vous m'aviez envoyé le bilan du mois de février. Là j'ai vu qu'il y avait des ateliers qui se faisaient hors temps scolaire. • TP44KL : C'est aussi possible. C'est dans les endroits où vraiment, vraiment, il y a une forte demande d'accord, on va dire pour des parents qui travailleraient et qui, de toute manière, ne sont pas disponibles la journée. Sur l'académie de Grenoble ce n'est pas le cas. • TP98 : des "recommandations" existent mais est-ce que tous les intervenants sont au courant ? • TP98 A G3, ils ont trois créneaux d'une heure ça oblige de venir trois fois par semaine c'est énorme c'est pas nos recommandations on est vraiment sur, au maximum deux fois, deux fois, une heure et demie si aller à trois heures ou une fois deux heures.
	ML	<ul style="list-style-type: none"> • TP134 Certains ateliers dans d'autres départements ont lieu après le temps scolaire mais il y a souvent une aide des collectivités locales dans la garde des enfants. • TP134 en Haute-Savoie. C'est le seul cas de figure. Il y a eu des tentatives qui ont été faites à Valence mais elles en sont revenues pour la raison objective de la garde de gamins. Le conseil départemental et membre du comité de pilotage et les communes dans laquelle les dispositifs existent mettent bien souvent du personnel d'animation pour prendre en charge des enfants donc du coup cette question a été traitée d'une autre manière alors que ça en Isère, ça n'a jamais existé.
	CF	<ul style="list-style-type: none"> • TP12 CF a suivi les conseils de AF, intervenante également en OEPRE, pour proposer aux parents 3H/ semaine. CF ne semble pas trop sûre des horaires qu'elle doit faire : "normalement c'est plus que 3 heures, c'est 6 heures par semaine c'est ça ?" Elle souhaite expérimenter. L'année prochaine, peut-être que les ateliers se feront avec une de ses collègues.

E. Communication parents Dans l'établissement En dehors de l'établissement Modalités		<ul style="list-style-type: none"> • TP12 Alors je me suis calqué sur les horaires. AF m'avait dit il vaut mieux que si c'est l'après-midi que tu fasses entre 14 et 15h parce que les mamans amènent les enfants à l'école ils doivent aller les rechercher. Simplement moi comme j'ai monté le dossier que j'étais toute seule sur ce dispositif UPE2A, dispositif d'ouverture d'école aux parents je voulais pas me surcharger, normalement c'est plus que 3 heures, c'est 6 heures par semaine c'est ça ? Et j'ai dit sur le dossier, je ne prendrais que 3 heures puis je voulais expérimenter un p'tit peu, je ne prendrais que 3 heures parce que sinon ça allait me faire ... J'ai déjà deux heures sup' là j'ai 5 heures sup' mais j'ai demandé à une collègue section arabe qui est aussi professeure de français langue étrangère si ça l'intéressait de faire 3 heures supplémentaires si jamais ça fonctionnait bien ce trimestre donc il est fort possible que l'année prochaine je fasse toujours mes 3h et qu'elle fasse les 3 heures supplémentaires. • TP24 CF est au courant que la durée maximale d'un atelier OEPRE est de 120 h au niveau national. • TP24 mon idée effectivement c'était 120 h
	HF	<ul style="list-style-type: none"> • TP32, TP34 HF souhaitait animer les ateliers une semaine sur 2 avec son collègue mais cela n'a pas pu se faire. Du coup, HF anime la première heure et IF, la seconde, 1 fois par semaine et cela leur convient finalement. • TP31/32 les horaires c'est toi qui a établi qui a dit que tel moment, une heure pour toi, une heure pour IF. • TP31/32 HF Alors, pas du tout. Ce n'était pas du tout prévu comme ça. En fait, l'idée c'était de faire une séance sur deux par exemple. • TP34 Au moins une semaine sur deux, que son lundi après-midi soit libre pour pouvoir faire deux heures d'affilée chacun. Après bon, au final on a trouvé ce système-là et ça se passe plutôt bien.
	AC	
	BC	
	JL	
GL		
E. Communication parents Dans l'établissement En dehors de l'établissement Modalités	KL	<ul style="list-style-type: none"> • TP 22 Un travail a été fait à l'OFII pour que l'information OEPRE soit donnée : • TP22, ils en font la publicité puisque, donnent l'information, on va dire lorsqu'ils rencontrent les familles donc ce sont des auditeurs qui rencontrent les familles qui vont habiter dans le secteur mais vous imaginez bien que l'OEPRE n'est pas la seule information qu'ils vont recevoir, que ça va se noyer, ça va se mélanger mais voilà ils passent quand même l'information. Ça c'est quelque chose sur lequel on a travaillé, on a rencontré des auditeurs de Grenoble principalement donc, pour qu'ils aient une meilleure connaissance du dispositif et ça c'est en bonne voie, ça fonctionne bien. Et voilà, ils passent l'information mais il faut évidemment se rendre compte que ça peut facilement être noyé au milieu de toutes les informations. • Solution TP22 (suite) • TP22 : Après il y a plein d'autres possibilités d'amélioration pour toucher ce public-là, sans forcément savoir que

	<p>c'est ce public-là, public OFII, mais normalement le public OFII comme l'autre public, tous les parents viennent inscrire leurs enfants à l'école. Donc à ce moment-là, à l'école, au collège ou au lycée, à ce moment là, effectivement l'information peut être donnée donc là, il y a toujours beaucoup d'informations mais il y en a quand même un petit peu moins que à l'OFII, il y a un autre moment aussi qui, je pense est important et ce sont des pistes sur lesquelles il faut qu'on travaille, le secrétariat des établissements quand ils viennent inscrire des enfants et l'autre moment, c'est quand alors seulement pour les élèves du secondaire quand ils passent au CIO pour faire les tests de positionnement avant d'être affectés dans un collège ou dans un lycée. Voilà ça, je pense que ce sont les deux endroits où on touchera normalement tout le public concerné même s'il n'y a pas de spécificité avec le public OFII. Ça nous permettrait de toucher plus de monde en tout cas.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Problème national (TP24) • TP24 AU niveau de la communication, très clairement, c'est un problème. C'est une cause nationale, on peut dire lors de la rencontre nationale qui a eu lieu en février, à Paris. Voilà ça fait partie des objectifs que l'on doit atteindre ou en tout cas améliorer. Donc voilà, il y a des flyers qui ont été fait je vous en donnerai. Ça se développe on essaye mais après il faut voilà c'est descendant il faut qu'on arrive à diffuser, à trouver des canaux de diffusion qui soient efficaces et la communication c'est un métier et c'est pas forcément le mien mais voilà il faut qu'on se réunisse et qu'on essaye de voir par quels canaux on va pouvoir informer.[...] • Solution communication TP 24 • TP24 Après pour reprendre mon cas particulier, lorsque le dispositif a été ouvert à Olympique d'entrée de jeu, c'est le réseau d'éducation prioritaire qui est entré en jeu. c'est à dire que le coordinateur du REP a fait passer l'information aux écoles du réseau, de l'intérieur du réseau Olympique donc les écoles maternelles, les écoles primaires. Et ça, ça a apporté beaucoup de parents dans le dispositif puisque effectivement les enseignants du primaire et je vais dire même plus encore les enseignants de maternelle. Pourquoi ? Parce que les enseignants de maternelle ce sont eux qui sont en première ligne avec les parents c'est eux qui rencontrent, qui voient tous les parents. Nous en collège, on les voit très peu les parents en primaire, un petit peu moins encore un peu mais encore un petit peu moins donc vraiment la cible privilégiée je pense de la communication dans les réseaux ça doit être les enseignants de maternelle. • TP26 Problème de communication • TP26 : Voilà, c'est un problème au niveau c'est la communication ça fait partie de ces problèmes de communication. Comment être sûr de toucher les personnes qui vont pouvoir continuer à passer l'info sur le terrain ? Ça fait partie des défis à relever. • TP88 : C'est vraiment l'intervenant qui doit agir localement avec tous les partenaires pour avoir un maximum de parents. Cela peut lui demander beaucoup de disponibilités. • TP88 : Alors ça, après on revient encore une fois au niveau de la communication. Le CASNAV peut, disons donner des pistes pour dire aux intervenants, par exemple, qui ils peuvent contacter pour accueillir plus de parents mais c'est vraiment quelque chose qui va devoir de toute manière se faire localement et selon le tissu on va dire partenarial de chaque alors ça peut être vu à une échelle du département mais souvent c'est vu à l'échelle de l'établissement, donc le support de l'atelier parce que on l'a vu tout à l'heure on va aller chercher ce qui a le plus autour de l'établissement, du lieu de l'atelier donc on est sur du hyper local et dans
--	--

		<p>ce cas-là bon voilà le référent départemental mais dix fois plus l'établissement et quand on dit l'établissement c'est l'intervenant qui intervient sur cette atelier-là qui va devoir faire son recrutement de parents et donc ben tous les moyens sont bons on va à dire de contacter et on peut effectivement doit on peut dire ça comme ça contacter les associations de parents d'élèves on peut contacter la Caf, on peut contacter les bibliothèques, on peut contacter les mairies, on peut contacter les centres sociaux, on peut contacter, voilà tout ce qui fait le tissu local associatif aussi pour toucher un max de personnes mais ça prend du temps. ça prend du temps et l'intervenant alors soit, il a déjà pas mal de connaissances et donc ça va lui prendre du temps mais moins et puis ça peut être fait en même temps que certains autres de ses activités mais si c'est quelqu'un qui est entre guillemets parachuter et voilà sur cette école là ou ce collège là c'est quand même plus difficile.</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP92 Chaque dispositif doit créer son propre réseau de partenaires. • TP92 C'est exactement, voilà vous avez tout à fait raison on est sur de l'hyper local et cette maison de la solidarité bah ouais évidemment ils vont pouvoir être destinataires des flyers. Tout à fait. Donc voilà ça va être ça que disons à chaque lieu de tisser son réseau de partenaires de faire un maillage pour accueillir le plus de parents pour toucher le plus de parents possible parce que même si on n'en touche beaucoup après il y a une autre étape ça va être de venir aux cours ça c'est encore autre chose mais il y a la première étape c'est quand même que les parents soient informés. • TP148 Un travail d'affichage de support d'information doit être entrepris auprès de tous les établissements qu'ils aient ou non un dispositif OEPRE pour permettre une large diffusion auprès de tous les parents. • TP148 Je ne peux pas tout faire non plus mais qu'il y ait une communication de masse au niveau de tous les établissements qu'ils aient un dispositif ou pas parce que par exemple à V6 il y a deux collèges. Il y en a un où il y a le dispositif puis il y en a un où il y en n'a pas mais ça peut quand même toucher. Il peut y avoir des parents qui sont potentiellement bénéficiaires et leurs enfants sont scolarisés dans l'autre collège donc voilà moi mon idée c'était aussi d'informer tout le monde. Ce genre de flyers pourraient être affiché aux portes de tous les établissements en tout cas je pense que les écoles c'est pareil il y a une vitrine. Voilà moi je serai d'avis qu'il y ait ça d'affiché dans chaque vitrine.
	ML	<ul style="list-style-type: none"> • TP170 Les parents des dispositifs sont souvent perdus dans leurs démarches administratives. • TP170 [...] quand on interroge des gens qui participent au dispositif et qu'on leur demande par où ils sont passés etc. je ne parle pas de leur parcours de migrants mais une fois, depuis qu'ils sont en France qui ils ont croisé, avec qu'ils ont causé, qui leur a fait des papelards et tout ça. On se rend compte que, bien souvent ils sont incapables de le dire. Ils sont incapables de dire avec qui, il y a vraiment une forme d'illisibilité du parcours. [...]quand on demande aux participants s'ils ont signé un CAI ou un CIR à l'époque, ils sont incapables de pouvoir le dire puisqu'ils ont signé tellement de papelards enfin dans tous les sens, ils sont perdus sur un plan administratif
	CF	<ul style="list-style-type: none"> • TP29,TP30 Les parents ont été contactés via un mail, des flyers, la chargé de communication a également publié l'information sur le site de l'établissement, un parent a également servi de contact.

		<p>TP29-30 , les mamans m'ont dit que pour les inscriptions, elles ont reçu un mail sur leur boîte mail pour leur dire qu'il y avait le dispositif OEPRE.</p> <p>En Alors, il y a eu deux choses Il y a eu le petit flyer que j'ai fait et que je t'ai envoyé. Qu'on a distribué à tous les enfants allophones de l'établissement et j'en ai parlé aussi à Ga pour leur demander de ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP36 Les parents ont également communiqué l'information à leurs connaissances. • TP36 P1 m'a dit écoutez je vais encore en parler autour de moi je connais des mamans et puis en fin de semaine j'avais donc lundi, jeudi et vendredi bien vendredi j'en ai une 13 quoi. J'ai eu 13, 14 parents. Dans la semaine j'ai eu 13, 14 parents. • TP66 Les participants relayent également l'information auprès de leur réseau. • TP66 je leur ai demandé si elles connaissaient d'autres personnes de les faire venir parce que j'étais prête à les prendre jusqu'à 15.
	<p>HF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TP36 Il y a plusieurs modes de communication : HF donne elle-même l'information à ses élèves, aux parents qu'elle rencontre. La communication peut être également faite lors de l'inscription. Il existe des flyers, il y a un affichage dans G5. L'information a été transmise à toutes les écoles aux alentours. Une autre collègue en UPE2A dans la même ville sert également de lien de communication. HF ne sait pas si le CIO qui se trouve à proximité a affiché le flyer. • TP36 il y a des plusieurs modes de communication. Moi je donne à mes élèves, on donne aux parents dès qu'on peut les voir, dès qu'il y a des nouveaux inscrits ou dès qu'on a des rendez-vous avec eux et qu'on voit qui n'ont pas l'air d'être au courant ; on leur rappelle. On donne des flyers il y a eu un système d'affichage dans G5. Je ne sais pas s'il a été affiché dans le CIO par contre le document a été transmis à tous les directeurs des écoles aussi alentours et aussi moi je fais de la com. avec l'aide de ma collègue X. qui travaille à H5. Il n'y a pas d'OEPRE à H5 mais les parents de H5 sont invités à venir ici pour l'OEPRE donc elle leur transmet aussi le flyer via les élèves ou en les voyant et j'ai pas mal de oui j'ai pas mal surtout l'année dernière cette année un peu moins. • TP70/TP120 HF donne son numéro personnel aux parents et leur envoie des textos pour leur communiquer des informations • TP70 je donne mon numéro de téléphone personnel peut-être que là, je l'ai pas donnée à tout le monde mais ouais faut être un peu habitués avec les téléphone portables et tout parce que moi j'ai leur numéro puis parfois je ne communique des informations par texto donc après ils peuvent penser à retrouver mon numéro avec le texto mais s'ils sont pas très habiles avec ça ou qu'ils ont perdu mon numéro ils n'ont pas forcément [...]sinon, ils préviennent via leurs enfants par exemple quand c'est des enfants qui sont dans ma classe ou ils me disent d'une séance sur l'autre • TP120 Moi, j'ai envoyé un texto commun à tous les parents • TP80 HF travaille avec la direction de G3 pour faire passer les informations aux écoles et aux associations. • TP80 En fait, je travaille aussi avec la direction sur la communication sur l'OEPRE. La direction

		<p>assume aussi une partie du lien avec les écoles il me semblait que j'avais bien demandé à ce que ce soit aussi fait avec la Maison des habitants mais je ne garantis pas à 100% que ça était fait.</p>
	<p>AC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TP12 Les relations avec les parents sont bonnes. • TP12 Elles sont bonnes. Alors, il y a des parents qu'on ne voit pas comme dans tous les établissements mais les relations sont bonnes, il y a un bon climat scolaire. • TP18 avec les parents allophones, il n'y a pas trop de communication (pb d'interprète) • TP18 Avec les parents d'élèves allophones, ça se passe bien mais on n'a pas d'interprète donc c'est quand même assez. Il n'y aurait pas de communication s'il n'y pas d'interprète. Donc ça passe quand même beaucoup par des dispositifs financés par les PRE [...] On a de bonnes relations mais ce sont des parents qui ne connaissent pas bien le système éducatif français. On va dire que ce ne sont pas les parents qui vont poser des questions par curiosité. • TP22 pas trop de relations entre parents allophones et les autres parents • TP22 Non, parce que les parents allophones, S'ils restent oui mais souvent ils sont dans des logements provisoires. Donc ils repartent. En moyenne, ils restent 2 ans on va dire. Il y en a qui restent moins d'un an. Il y en a qui vont s'établir et puis ils vont être relogés. Ils occupent des logements qui sont désignés par la préfecture. • TP50 Le quartier, via les écoles sont au courant des dispositifs que J1 et G1 se sont partagés. • TP50 Ah mais chez nous aussi, ils peuvent venir. Oui la diffusion est faite parce que le quartier lui-même. [...] est informé, [...] par exemple représentent un bassin à à peu près de 900 enfants. Avec J1, on s'était partagé le territoire • TP52, TP54-56 AC ne diffuse pas l'information "au-delà du secteur" pour garder des places disponibles pour les parents de son école qui risque d'arriver en cours d'année. Les parents hors secteur doivent demander d'abord s'il y a des places disponibles pour s'inscrire. • TP52 Sinon, il n'y a pas, je ne diffuse pas d'informations au-delà du secteur parce qu'on peut avoir des arrivées en cours d'année et les refuser ce serait dommage. On a beaucoup d'enfants qui déménagent, qui arrivent et qui partent. Il y a des familles pour lesquelles on sait qu'elles vont entrer en cours d'année dans le dispositif. • TP54-56 AC Si, ils peuvent venir. Il faudrait demander à ce moment-là les effectifs. Après moi, je ne leur interdis. C'est pas un dispositif de circonscription ou de secteur scolaire. • <i>En</i> D'accord j'ai mal compris parce que il semblait que. J'avais compris qu'à G1 non il n'y avait que les parents qui étaient de G1 qui pourraient venir. • AC Par contre, il n'y a que des parents de G1. Mais après, on n'interdit pas. Tant qu'il y a encore de la place, on n'interdit pas.

		<ul style="list-style-type: none"> • TP68 Les parents informent souvent les nouveaux de l'existence du dispositif. Ac le fait également mais il reconnaît que souvent les parents ne viennent que lorsqu'ils ont fini de régler tous les problèmes liés à leur arrivée. • TP68 Oui, et même il est connu. Même les parents qui 'y vont pas, ils le connaissent, ils le disent des fois aux parents qui arrivent sur le secteur. Moi, j'en parle aux parents mais bon ils ont tellement de choses à faire à côté. Une fois que leurs gamins, l'école, tous les papiers, c'est fait, qu'ils ont un petit peu trouvé leurs repères dans leur nouvelle vie, il y a des parents qui viennent. • TP70 AC invite les parents aux ateliers. Il a un stock d'invitations. Le choix des mots est important pour impliquer les parents. • TP70 j'ai des invitations. Je les invite début octobre, le premier cours. Je les invite. J'en ai une vingtaine de petits papiers-là. Des parents viennent, d'autres pas. Les parents viennent la deuxième, et puis les parents ne reviennent pas la deuxième. Ils sont venus à la première nos groupes se constituent au bout de trois semaines.[...] • TP72 AC présente à chaque rentrée scolaire les différents dispositifs existants favorisant la réussite des élèves à tous les collègues. Quand les enseignants ne peuvent pas contacter les parents des enfants en difficultés, AC le fait lui-même • TP72 Oui, je présente tous les dispositifs, il y a celui-là, puis tous les dispositifs. Les collègues qui arrivent sur G1. Quelqu'un qui n'a jamais travaillé en éducation prioritaire spécifiquement [...] ils ne connaissent pas tous les dispositifs qui sont particuliers. Sur le temps scolaire, ils connaissent. Hors temps scolaire plus périscolaire plus à destination des familles ou à des publics fléchés, ils ne connaissent pas parce que c'est spécifique à ces territoires-là.[...] Lors des réunions, on repère les difficultés, soit pour les enfants, soit pour les familles. On voit. Moi je contacte, ils en parlent des fois. Des fois, ils ne peuvent pas, ils n'ont pas le temps, c'est moi qui appelle. J'ouvre un planning, je les invite à venir on discute. Je leur présente et puis, ils viennent voilà.
	BC	<ul style="list-style-type: none"> • TP28 BC estime que les relations avec les parents sont plutôt bonnes même s'il est difficile de toucher tous les parents, surtout ceux qui en auraient besoin. • TP28 Plutôt bien. On essaye de les informer beaucoup. Les difficultés qu'on a c'est de faire venir quand on souhaite voir les gens ne serait-ce par exemple quand on a des réunions de début d'année dans les classes etc. Souvent les parents qu'on voudrait voir, on ne les voit pas. Parce qu'ils ne viennent pas, parce qu'ils parlent pas forcément français parce qu'ils ont peur etc. Donc cet accueil-là, on a beau travailler dessus il y a toujours un. • TP30 il y a beaucoup d'échanges avec les parents qui parlent en français par le biais du numérique ou en face-à-face.

	<ul style="list-style-type: none"> • TP30 ils viennent assez souvent. On leur parle beaucoup. On utilise beaucoup internet Pronote, les logiciels de suivi dans lesquels, ils trouvent les notes etc. qui nous sert aussi de boîte aux lettres. On échange beaucoup. • TP32 Certains parents ne viennent plus au fur –et-à mesure que passent les années. BC remarque que beaucoup de nouveaux parents de 6^{ème} ne viennent pas même aux réunions de rentrée. • TP32 C'est vrai que plus les années passent, moins on les voit. Alors, il y a ceux qui nous font totalement confiance, je les vois plus. Après c'est vrai, plus le niveau monte, généralement moins on les voit alors par contre on a beaucoup de familles, de plus en plus de familles que je trouve en grosses difficultés en sixième, certaines ne viennent pas. Même aux réunions de début d'année. • TP34 BC n'expérimente pas encore ni espace parents, ni café des parents • TP34 Pas spécialement. Alors le café parents, des choses comme ça n'a pas fait encore. Donc on utilise beaucoup le dispositif dont on parle là pour essayer faire venir les parents les plus en difficulté bon après un café espace parents qui fonctionnerait non pas encore. • TP36 Les liens sont assez forts avec l'Association de parents d'élèves qui ne compte pas de parents en difficultés et qui tient à la mixité sociale. • TP36 Alors, nous on a des liens assez forts avec les délégués de parents en fédérations de parents qui sont très actifs donc un lien assez fort avec eux et on s'entend bien donc ça se passe bien non mais c'est pas les parents les plus en difficulté. Mais c'est des gens qui sont intéressants parce qu'ils savent que le collège est là qui a la mixité sociale, ils y tiennent aussi. • TP38 dispositif spécifique pour promouvoir l'établissement : journées portes ouvertes avec témoignages d'anciens élèves auprès des futurs parents et élèves de l'établissement, ce sont les parents délégués qui ont piloté la manifestation. • TP38 cet année voilà, on avait monté une opération portes ouvertes qui devait avoir lieu en avril qu'on a malheureusement annulée mais là qui était intéressante parce qu'on l'ouvrait non pas aux parents du collège mais aux parents de cm1 cm2 qu'on voulait faire venir au collège avec la présentation de tout ce qui se fait au collège par le biais des écoles et avec un repas partagé. On terminait avec un repas partagé. On demande aux gens d'amener des plats voilà. Tout ça piloté par les parents d'élèves délégués et avec une préparation d'exposition de je suis passé par G2 voilà ce que je suis devenu. Donc, ils ont fait tout un travail auprès des anciens élèves et ils avaient une trentaine de retours sous forme de panneaux à présenter. C'est une joie de voir ça et du coup on l'a pas fait mais ces parents se sont engagés à le faire en octobre prochain. Donc on maintient l'idée, on fera ça en octobre prochain. justement pour faire venir les parents et pas forcément ceux qui sont déjà là mais ceux qui vont venir l'année prochaine et l'année d'après. • TP60 la communication aux parents se fait à l'aide des partenaires du quartier : école, maison des
--	--

		<p>habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP60 Donc, les écoles du secteur, la maison des habitants parce qu'ils sont à côté, on travaille ensemble sur plein de projets donc ils sont tout à fait porteurs des informations. • TP106-110, TP114 Il est difficile d'avoir des traducteurs que le collège doit payer. BC sollicite parfois des enseignants ou des parents pour traduire. • TP106 Oui et puis quand même tout simplement du mal à s'exprimer en français. • TP107 En Vous n'avez pas la possibilité d'avoir des traducteurs ? • TP108 BC Si on peut mais c'est difficile on en a souvent quand on a besoin de rencontrer des familles soit pour mettre en place des choses avec les élèves soit quand il y a des problèmes graves ou des choses. Là on arrive à voir. • TP109 En Et ses traducteurs si jamais vous pouvez en avoir vous les prenez sur quel budget, le financement de ces traducteurs ? • TP110 BC C'est le collège qui doit payer. • TP114 Alors des fois, j'ai des enseignants d'origine maghrébine qui font les traducteurs on a des parents d'élèves des fois j'utilise. Parfois qui veulent bien. • TP131-132 L'information passe par la classe UPE2A et par le réseau de proximité. • TP131-132 En [...] L'information aux familles donc c'est par exemple, c'est l'enseignant UPE2A qui informe. • BC Oui qui informe et puis beaucoup le réseau alors un réseau c'est la maison des habitants parce que c'est des gens qui passent par là beaucoup. On utilise des réseaux qui sont très proches. En plus, c'est vraiment des réseaux de proximité. Les écoles, parce que souvent, il y a des petits frères des petites sœurs.
	JL	<ul style="list-style-type: none"> • TP48 L'Adate établit d'autres liens avec les parents grâce aux structures locales où ils sont présents depuis 50 ans. Ils sont bien identifiés. Ils sont souvent le premier lien des parents grâce à l'aide qu'ils leur apportent dans leurs démarches administratives. JL estime qu'un formateur hors éducation nationale peut faciliter la participation de certains parents. • TP48 C'est que, en fait du coup nous on était spécialisés sur l'accompagnement des personnes d'origine étrangère et la formation adultes et qu'en plus en fait on est, pour toutes nos actions, on est beaucoup en lien avec les structures de droit commun, les structures locales, sinon ça n'a pas de sens. Parce que du coup on travaille dans les maisons des habitants, dans les centres sociaux dans voilà toutes les antennes de quartier tous ces types d'établissements parce que le but et nous on commence à être assez bien identifiés, l'Adate sur le département, ça fait 50 ans qu'on est là donc on est identifiés comme accompagnement des personnes d'origine étrangère du coup ça nous permet

		<p>aussi de faire du lien vers les structures de droit commun parce qu'il y a beaucoup de personnes, notamment euh l'entrée permanences juridiques dont je parlais tout à l'heure, permanence d'accès aux droits avec accompagnements sur les droits des Etrangers ça nous permet, souvent c'est une entrée en fait, les personnes qui viennent ont une question vraiment, ben , avec des choses urgentes et j'allais dire vitales mais voilà des questions qui sont importantes en fait pour rester dans le pays, pour avoir l'ouverture de leurs droits, du coup souvent c'est des choses qui sont plus primordiales par rapport au reste au début et du coup on est présent avec ses permanences pour accompagner ses personnes à ces moments-là donc souvent après ça permet aussi de faire du lien et de continuer l'accompagnement parce qu'il y a eu cette première entrée et cette prise de contact qui du coup est plus compliqué quand il n'y a pas ces questions qui sont vraiment primordiales, vous voyez ce que je veux dire qui sont primordiales ,voilà et du coup souvent les personnes qui viennent nous voir. Nos permanences ont lieu dans les centres sociaux, dans les choses comme ça et du coup ça nous permet après de les accompagner, de montrer ce qui se fait sur la commune, de monter c'est vraiment le sens de l'action de l'Adate. Donc du coup il y a du sens aussi qu'on anime ces ateliers parce qu'il va y avoir du lien entre l'école, l'intérieur et l'extérieur de l'école en fait c'est un petit peu comme ça qu'on le voit et je trouve que c'est la plus value de l'Adate, c'est de ne pas être du monde de l'Education Nationale donc de faciliter. Parfois, c'est plus intéressant que ce soit en interne surtout enfin il peut y avoir plein de raisons qui font que dans un établissement c'est bien que ce soit en interne parce que l'équipe est formée, qu'elle est dynamique que il s'est passé plein de choses dans le quartier depuis longtemps, que voilà. et il y a d'autres fois, ça peut être intéressant que l'Adate serve aussi de médiation et de lien entre l'école et l'extérieur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP132 L'Adate réalise ses propres supports traduits en s'appuyant sur ceux de l'Education Nationale • TP132 Et on donne à tous les partenaires, nous on a vu que c'était vraiment intéressant, en fait on distribue on a fait des petits flyers, on reprend ceux de l'Education Nationale plus on fait les nôtres, on les traduit dans différentes langues, on les distribue aux centres sociaux, Maison des Habitants, à la mairie, au CCAS, voilà. • TP134 En fait on met toutes les actions de l'Adate aussi. On fait plein en fait et en fonction des partenaires, soit on met juste des affiches OEPRE, soit on a un petit flyer aussi qui explique toutes les actions qu'on fait principalement dans le Nord Isère parce que là on n'en a plus du tout d'ateliers sur l'agglo donc voilà.
	GL	<ul style="list-style-type: none"> • TP8 Quand il y a un affichage préparé à l'avance, les parents participent davantage. • TP8 Mais en tout cas, quand il y a un investissement de la part de voilà qui va à la rencontre des parents qui dit voilà aujourd'hui il y a le café des parents qui ait le souci de faire l'affichage etc., ça fait la différence

<p>F. Participation parents Absences Motifs Communication des absences</p>	<p>KL</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TP20 OFII cours obligatoires>les parents ne viennent donc pas à l'OEPRE • TP20 c'est une des difficultés que rencontre le dispositif d'une manière nationale c'est de toucher le public cible et le public cible il y a deux catégories si on veut jusqu'à, alors je n'ai pas l'année en tête, et jusqu'à il y a peut-être 6, 7 ans peut-être 5, 6 ans je ne sais pas exactement, le financement n'était que Ministère de l'Intérieur donc les gens qui étaient admis dans les ateliers devaient obligatoirement être des gens en situation régulière, qui avaient signé un Contrat d'Accueil enfin d'Intégration Républicain voilà donc ce qu'on appelle le public OFII. A partir du moment où l'Education nationale est rentrée dans le dispositif en finançant pour moitié, voilà, à parts égales, le Ministère d'Education nationale a dit : on va aussi faire rentrer d'une manière plus large tous les parents de tous nos élèves allophones et donc dans ce cas-là, on a des élèves dont les parents n'ont pas signé de CIR. On n'a pas que des élèves dont les parents ont le statut de réfugié bien évidemment donc voilà, il y a les 2 publics qui cohabitent très clairement. Ce n'est pas facile déjà pour un intervenant OEPRE. C'est pas facile de discuter avec un parent qui va être débutant, qui va arriver pour savoir si la personne a signé un CIR, un CAI ou pas. C'est vraiment tellement abstrait quand ils arrivent, ils ont tellement de choses. Ils ont tellement de rendez-vous et pas que, quand ils arrivent. Ça continue pendant très longtemps donc ça pour l'intervenant OEPRE c'est une information qu'il est très difficile à obtenir voilà la deuxième chose c'est que les parents qui signent un CAI ou un CIR, Ils n'ont pas que l'OEPRE auxquels ils peuvent aller parce qu'ils ont aussi des obligations d'apprentissage de la langue par le biais de stages de formation qui elles sont obligatoires dont évidemment les parents ils vont d'abord privilégier, ils n'ont pas le choix de toute façon mais on va dire, privilégier les formations offertes par l'OFII qui, depuis l'année dernière, depuis mars 2019 ont été multipliées par deux au niveau du temps. Donc, voilà, ça laisse moins de temps aussi à ce public pour venir dans les ateliers OEPRE. C'est aussi une des raisons pour laquelle, ce sont des raisons pour lesquelles en tout cas dans l'académie de Grenoble on a un peu plus de mal à toucher ce public. • TP44 En 2017, les parents se déplaçaient de partout pour venir dans un atelier OEPRE. Trop d'ateliers dans l'agglomération font que les parents ne viennent pas si l'atelier n'est pas dans l'établissement de leur enfant. • TP44 [...] Ça aussi, c'est un problème, le déplacement des parents mais ce qui est assez intéressant et ça j'ai vraiment, vraiment, pu le remarquer, c'est que tant qu'il y avait peu d'ateliers sur l'agglomération grenobloise donc pour revenir en 2016 quand ça ouvert à Olympique, les gens, les parents venaient de toute l'agglomération, de toute l'agglomération. J'avais les parents, certains parents des élèves que j'avais en classe mais c'était une minorité. La majorité venait de bien plus loin. Donc, ils prenaient le tram, ils prenaient le bus, ils venaient en voiture, ils venaient à pied ça venait de partout [...] <i>Avec l'ouverture presque massive d'ateliers dans Grenoble et bien on se retrouve dans des situations où effectivement s'il n'y a pas d'ateliers dans les établissements dans lesquels sont scolarisés les enfants, les parents n'y vont pas, voilà. Ça, c'est encore un autre défi.</i> • TP94 : trop de dispositifs d'ASL dans l'agglomération : l'offre est trop grande pour les parents FOS ? • TP94 : Il y a beaucoup de besoins à Grenoble. Il y a beaucoup de monde à mon avis ça correspond à ce que vous venez de dire à mon avis au niveau de l'OEPRE sur l'agglomération de Grenoble. On a atteint le maximum et si on continuait à ouvrir de nouveaux ateliers ça ne changera rien. Je n'ai pas le chiffre exact en tête, on n'est pas loin d'une dizaine je pense sur l'agglomération d'ateliers en tout cas de groupes. Le maillage il est correct l'offre elle est parfaite voilà on a plusieurs ateliers qui fonctionnent avec peu de parents et ça sera pas et c'est pas parce
--	-----------	---

		<p>que c'est pas au bon endroit non c'est que il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup d'offres même si nous on est sur un créneau : les valeurs de la république l'école et tout ça malgré tout voilà les parents y sont pas disons en apprentissage de français de manière professionnelle. Ils ont tout un tas d'autres activités même s'ils n'ont pas d'activité professionnelle et on ne peut pas toucher tout le monde avec l'OEPRE vu l'offre qui est disponible sur l'agglomération.</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP109-110 La question de l'assurance serait liée à la signature de la liste d'émargement. Cela ne s'est réalisée que dans 2 ateliers. • TP109 En Est ce qu'ils sont assurés s'ils viennent à l'OEPRE il y a un accident comment ça se passe ? J'en ai parlé à ML il ne savait pas non plus. • TP110 KL J'ai pas d'infos là-dessus il y a une liste d'émargement chaque séance à partir du moment où la liste d'émargement est signée et on engage la responsabilité de l'établissement moi ça serait ma réponse après je l'ai notée à voir. • TP128 : KL pense que c'est bien s'il y a un "noyau dur" de parents qui restent même plus de 3 ans comme à G1 car cela montre leur engagement vis-à-vis de l'école mais il ne faut pas que d'autres parents attendent. <p>TP128 c'est plutôt positif parce que ça montre un engagement aussi vis-à-vis de l'école. [...] Après, ça peut poser un problème s'il y a 10 parents qui attendent c'est tout voilà après si le groupe se maintient, un nombre correct et puis que ces personnes-là, elles continuent de venir une fois par semaine.</p>
	ML	<ul style="list-style-type: none"> • TP80 Le nombre de parents fluctuent selon les séances et selon les dispositifs. Certains dispositifs n'ont pas démarré cette année. • TP80 Le nombre de parents touchés depuis le début d'année c'est aux environs de 200. Et j'ai dit touchés ? Non participants, un tout petit peu moins de 200. On n'a pas un chiffre précis d'abord je ne peux pas le chercher, je ne peux pas l'avoir. je viens l'apprendre qu'il y en avait 18 touchés à l'atelier de L1 ce matin ce qui est au delà de ce qu'on pouvait imaginer. Il y a ceux qui n'ont pas démarré, très compliqué l'année scolaire, très compliqué et en tout ceux touchés depuis le début d'année c'est 242 je crois selon mon dernier compte. Alors, quand je dis participants c'est les participations qui sont régulières, pas permanentes, régulières et participants permanents on est à 160. • TP128 Il ne faut pas oublier que souvent des personnes peuvent rencontrer des difficultés dans leur organisation quotidienne. Il faut en tenir compte et chercher parfois des solutions pour y pallier. • TP128 c'est que à chaque fois qu'on veut bosser avec les parents si on est un tout petit peu responsable et rigoureux par rapport aux difficultés que les gens ont de leur vie. C'est une évidence. • TP136 Dès l'ouverture du dispositif, l'information doit véhiculer à travers tout le réseau. • TP144 Dans certains dispositifs, le succès est tel qu'un dédoublement des ateliers a été

nécessaire.

- **TP136** il est très fréquenté aujourd'hui mais parce que l'identification qui a été faite au démarrage c'est à dire en octobre 2018 a été transparente à travers tout le réseau. si c'est bien fait la première fois premier rallye c'est très compliqué vous ramenez un truc comme ça dans le paysage si c'est pas porté par quelqu'un qui a une voix qui soit entendue, je ne sais pas moi, un directeur d'école, un chef d'établissement, la probabilité que ça reste, un endroit où on a communiqué d'une manière partielle, c'est souvent le cas. Par contre, quand c'est bien fait au départ l'année suivante c'est, c'est facile.
- **TP144** Trois intervenants différents, 28 personnes dans cette petite commune, un pari, l'an dernier mais qui est du coup un pari gagnant parce que on a dédoublé fait du premier degré, du second degré c'est aussi le type de public qu'on accueille dans ces dispositifs. On a quand même de l'hétérogénéité qui peut être énorme.
- **TP157, TP159, TP209** **L'implantation du dispositif doit être mûrement réfléchi pour permettre à un maximum de parents d'y participer régulièrement même si certains parents en manque de lien social n'hésitent pas à se déplacer sur de longues distances. La question des circulations des parents est à prendre en compte dans la conception des projets.**
- **TP157** il n'est peut-être pas bien placé sur un plan stratégique. Je parle aussi sur le plan de l'endroit où vivent les gens. parce que c'est il y a vraiment cette question-là, ce que vous disiez tout à l'heure. A G3, bon ben là c'est très particulier, on a des gens qui sont capables de faire une heure pour venir pour venir participer. Mais on l'a vu, par exemple, sur Vienne, sur Roussillon où il y a trois communes qui alimentent le dispositif là, on se rend compte qu'il est mal passé quoi. Il y a qu'une seule personne qui vient de la proximité de l'école. Les autres, ils font 10 bornes.
- **TP159** Ils le font parce que c'est que je vous disais, on est plus sur quelque chose qui est de l'ordre du lieu social, quoi où on construit du lien social et pas forcément des gens qui ont un besoin énorme de ce type d'atelier mais qui souvent sont nouvellement arrivés en France qui ont pas forcément de lien, de réseau social et donc ça en crée un.
- **TP209** La question des circulations est importante du coup moi j'avais beaucoup réfléchi à ce qu'il y ait un troisième morceau de QPV là-dedans, c'est le Ge à V2. Je m'étais dit : "mince, on devrait pouvoir en poser un là, quelque part". A cheval V3 et V2 mais on a des quartiers qui sont relativement cohérents. Maintenant, il faut trouver le lieu mais si on pose à V2 enfin du côté de V3. Les gens de V2 ne viendront pas ou alors il faut juste savoir comment on communique quoi et réciproquement et pourtant là et vous voyez le fameux foyer d'accueil, il se trouve dans ce secteur-là, en plus oui donc je sais pas là, il y a vraiment un impensé mais parce qu'on réfléchit avec des collèges, avec des communes etc. quoi.
- **TP203** **Certains dispositifs n'accueillent que des parents d'élèves de leur établissement.**
- **TP203** Ah, non. Il n'accueille pas quelqu'un qui n'a pas d'enfant chez lui.

	CF	<ul style="list-style-type: none"> • TP41-46 CF fait son propre bilan d'assiduité à chaque séance. • TP 41-46 les parents sont venus est ce qu'à chaque fois qu'ils viennent tu leur fais signer un papier comme quoi ils sont venus ? • TP42 CF Non, ils ne signent pas. • TP43 En C'est toi qui fais ? • TP44 CF C'est moi qui fais là. J'ai pas fait signer. • TP45 En D'accord. • TP46 CF J'ai fait un système de croix. • TP54 La fréquentation est plus ou moins régulière selon le profil mais dans l'ensemble, certains sont assidus. La plupart prévienne de leur absence. • TP54 Tu en as 14 Tu en as 14. Moi celle-ci là dont l'enfant n'est pas qui n'a pas d'enfants dans l'établissement qui ne va plus venir donc parce qu'en plus elle est débutante complète et elle vient une semaine sur deux tu vois donc elle peut pas suivre vraiment comme ça et puis elle est moins motivée parce qu'elle n'a pas d'enfants ici et que tout se tourne quand même autour de la scolarisation des enfants donc c'est peut-être aussi un contenu qui lui parle moins parce que justement elle n'a pas d'enfants donc il y en a 13 mais donc il y en avait 15 mais le monsieur ne vient plus elle là, elle m'a dit qu'elle venait plus parce que elle avait du mal à suivre et mais qu'elle voulait revenir dans un mois qu'elle va prendre des cours prévus à la maison et revenir dans un mois mais bon je pense pas que je la revois mais sinon tous les autres si tu veux il y en a qui sont plus ou moins assidus tu vois là des absences et eux, ils sont là P9 et P10, ils sont là tout le temps. Là ils étaient sur Paris donc ils m'ont dit qu'ils venaient pas. Là, où c'est entre parenthèses ça veut dire que s'ils m'ont averti avant tu vois. Là où il n'y a pas de parenthèse ils m'avertissent pas forcément P7 est toujours très assidue, P2 aussi P3 bon c'est un petit peu en dents de scie tu vois. P1 c'est aussi mais bon elle vient de loin il y en a qui et puis elle a trois enfants c'est pas toujours évident P4 et voilà elle est pas très assidue. P5 est toujours très assidue P6 je la vois plus mais c'est à elle et elle est femme de ménage. • TP66 Le groupe est dynamique. • TP66 la dynamique est bonne • TP100-102 Les parents sont contents d'avoir des devoirs à faire à la maison. • TP100 Je leur ai demandé de terminer s'ils pouvaient. • TP101 En Et alors est ce qu'ils font quand tu leur ... • TP102 CF Oui et elles sont contentes.
	HF	<ul style="list-style-type: none"> • TP40 Des d'absences sont parfois dues aux fêtes religieuses. • TP40 justement l'année dernière on avait des gros problèmes de présence pendant tout le ramadan il y a eu quasiment aucun cours j'avais que en fait des parents de H5 qui étaient là. Ceux de G5, ils étaient tous pas disponibles sur le créneau proposé ou ils avaient tous des trucs, des machins et après donc les personnes de H5 qui venaient là c'était que des femmes musulmanes et elles n'étaient pas venues de tout le ramadan et elles n'étaient pas hyper assidues non plus et elles étaient 3 j'avais un groupe solide, seulement de trois personnes donc je pensais que ça allait pas forcément être renouvelé à cause de ça. En fait, on ne m'a pas plus demandé

	<p>de compte que ça</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP44 HF invite les nouveaux parents à participer aux ateliers OEPRE. • TP44 Chaque fois qu'il y a des nouveaux parents qui arrivent, on les invite à venir. • TP46 HF fait son propre tableau d'assiduité où elle ne marque que les initiales quand elle doit le transmettre à l'administration. • TP45 En Est ce qu'il y a des documents officiels que tu complètes donc par exemple l'assiduité et donc ça c'est toi qui vérifies. • TP46 HF Ça c'est moi qui le fais. L'année dernière, on m'avait simplement demandé de simplement transmettre un tableau avec seulement les initiales des gens et leur pays d'origine je crois et j'ai pas l'impression enfin je l'avais rempli mais j'ai pas l'impression que l'on me l'ait particulièrement demandé ou que cela ait été particulièrement utilisés. Donc, pour l'instant je ne l'ai pas re rempli pour cette année parce que je n'ai pas de demande de ce côté là • TP68 Certains parents préviennent de leurs absences. • TP68 Non certains En fait, en général c'est les personnes les plus assidus les plus habitués à ce système là qui exceptionnellement ne peuvent pas venir et là, vont prévenir. • TP70 Les personnes les plus assidues préviennent HF de leurs absences par téléphone. TP68 Quelques uns ne viennent pas car ils oublient ou dorment. Certains ont des rdv médicaux ou autres, des cours avec l'OFII par leurs. Des parents le signalent oralement à HF ou via leurs enfants. • TP70 Mais il y en a, ils viennent pas parce qu'ils oublient ou qu'ils se sont endormis Donc, c'est vrai qu'ils ne vont pas particulièrement penser à me prévenir vu qu'ils auraient eux-mêmes oubliés. Mais sinon, ils préviennent via leurs enfants par exemple quand c'est des enfants qui sont dans ma classe ou ils me d'une séance sur l'autre. Par exemple, je leur dis la prochaine séance sera tel jour, ils me disent ah tel jour, nous on a rendez vous avec machin moi j'ai un truc avec l'OFII ou on a cours sur telle période on aura cours, des rendez vous médicaux. On sera pas là donc ils me le disent oralement ou alors via leurs enfants qui me le rappellent. • TP 74 "c'est souvent ça qui a fait obstacle à l'assiduité parce que souvent ils étaient convoqués par l'OFII, à un stage intensif pendant deux mois trois mois". • TP74 c'est souvent ça qui a fait obstacle à l'assiduité parce que souvent ils étaient convoqués par l'OFII, à un stage intensif pendant deux mois trois mois. • TP84 Certains parents viennent régulièrement car ils viennent avec des amis. • TP84 l'année dernière elles étaient vraiment amies, je crois les trois qui venaient régulièrement. Ça dépend de ce qui se passe dans le groupe. C'est vrai qu'il y a des amitiés, il y a des gens qui viennent justement parce qu'ils sont amis avec d'autres gens qui viennent déjà. • TP114 "déjà arriver à faire venir les parents une fois par semaine, c'est bien. Donc si on rajoutait une autre séance dans la semaine, je pense que ça disperserait encore plus l'assiduité. Non, je pense que vraiment ce qui manque, je pense que tous les autres enseignants te disent, ça, c'est arriver à avoir cette assiduité-là, à ce que les parents n'aient pas de rendez-vous médicaux, des rendez-vous avec l'OFII, des
--	--

		<p>rendez-vous administratifs, des machins et des trucs, des maladies, en même temps que les cours quoi mais ça on n'y peut pas grand chose et donc du coup, c'est plus les objectifs peut-être officiels de l'OEPRE qui sont un peu ambitieux, tous les points qu'on est censé aborder, toutes les choses qu'on est censé faire. C'est pas que je n'ai pas assez de moyens pour réaliser les objectifs mais c'est que les objectifs, par rapport à la réalité de la situation, sont peut-être un peu ambitieux".</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP114 parce que déjà arriver à faire venir les parents une fois par semaine, c'est bien. Donc si on rajoutait une autre séance dans la semaine, je pense que ça disperserait encore plus l'assiduité. Non, je pense que vraiment ce qui manque, je pense que tous les autres enseignants te disent, ça, c'est arriver à avoir cette assiduité-là, à ce que les parents n'aient pas de rendez-vous médicaux, des rendez-vous avec l'OFII, des rendez-vous administratifs, des machins et des trucs, des maladies, en même temps que les cours quoi mais ça on n'y peut pas grand chose et donc du coup, c'est plus les objectifs peut-être officiels de l'OEPRE qui sont un peu ambitieux, tous les points qu'on est censé aborder, toutes les choses qu'on est censé faire. • TP124, TP126 Les parents doivent sonner et annoncer le motif pour entrer dans l'établissement. • TP123 Et comment, ils font pour rentrer ? parce que moi, je trouve que souvent dans les collèges, c'est difficile de rentrer dans l'établissement. • TP124HF Mais là du coup, les gens de la loge savent très bien que c'est 14h • TP125 En Et le portail, il est tout le temps ouvert ? • TP126 HF Non, non, ils sonnent. Ils se présentent ils disent je viens pour le cours de français
	AC	<ul style="list-style-type: none"> • TP 58 AC pense que l'assurance de l'école couvre les parents a minima comme les autres intervenants extérieurs. • TP58 Ah ben ça je ne sais pas. Moi, j'ai une assurance MAE, l'assurance établissement qui couvre tout ce qui se passe sur à minima, évidemment une assurance collective n'est pas une assurance individuelle mais les personnes dans ce cas, genre style ELCO, j'ai des cours d'ELCO, j'ai des enfants qui viennent d'autres écoles pour les cours d'ELCO, j'ai une assurance collective. Comme c'est dans le cadre du fonctionnement de l'école, je n'ai pas vérifié auprès de la MAE mais par contre, c'est ce qu'on appelle des assurances a minima. • TP60 AC ne peut pas assurer que la participation des parents aux ateliers ait un impact visible sur la scolarité des enfants mais il remarque que certains parents viennent davantage le solliciter et donc c'est bénéfique dans leurs relations avec l'école. • TP60 Non, c'est toujours le problème des indicateurs, des effets de mesure. Ils sont très subjectifs. Ce qu'on peut constater, c'est que ce sont des parents qui sont moins démunis pour venir nous demander quelque chose. Donc le fait de venir comme ça dans les établissements scolaires, d'y entrer déjà, il y a un peu plus de confiance qui s'installe et puis ils ont un peu moins de crainte de venir s'adresser à moi qu'il voit en tant que directeur Des fois le statut de directeur est un peu désuet, d'un autre temps et là,

		<p>ils s'aperçoivent que non, on est disponible, qu'ils n'ont pas à avoir crainte d'une quelconque autorité et donc du coup, ça améliore par contre le niveau des enfants, je ne pourrai pas le dire parce que les enfants ici. Par contre dire que la relation avec l'école en bénéficie, ça s'est certain.</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP64-68 Les parents émargent à chaque séance. AC envoie cette fiche d'émargement par période au lycée mutualisateur. • TP64-68 AC Oui, bien sûr chaque semaine, ils émargent. Et puis par période, j'envoie au service de paiement avec les fiches d'émargement oui. • En D'accord au lycée mutualisateur alors c'est ça ? • AC Oui, voilà c'est ça. • TP78 La localisation est importante pour certaines familles. Cela joue sur leur participation. • TP78 Alors il n'y a peut-être pas forcément. il y a aussi cette spécificité d'appartenir à un territoire. C'est pour ça qu'il y a des parents qui ne viennent pas et on a le même souci quand on organise des stages de remise à niveau. Pas les stages de remise à niveau, maintenant les stages de réussite éducative, quand les stages se déroulent à G1, pas de problème. Les enfants venaient. Dès qu'il était proposé sur un autre territoire, les enfants ne voulaient pas y aller.
	BC	<ul style="list-style-type: none"> • TP32 Certains parents ne viennent plus au fur –et-à mesure que passent les années. BC remarque que beaucoup de nouveaux parents de 6^{ème} ne viennent pas même aux réunions de rentrée. • TP32 C'est vrai que plus les années passent, moins on les voit. Alors, il y a ceux qui nous font totalement confiance, je les vois plus. Après c'est vrai, plus le niveau monte, généralement moins on les voit alors par contre on a beaucoup de familles, de plus en plus de familles que je trouve en grosses difficultés en sixième, certaines ne viennent pas. Même aux réunions de début d'année. • TP46 BC ne pense pas que les parents viendraient à un café des parents car les parents de 6^{ème} ne viennent déjà pas lors des réunions qui se tiennent une semaine après la rentrée. "grandes réunions" • TP46 Beaucoup d'investissements mais je comprends l'idée mais la faisabilité me paraît un peu difficile parce que quand on voit justement ces grandes réunions qu'on fait d'informations par exemple avec les petits sixièmes qui arrivent après on fait ça une semaine après la rentrée. Les parents ceux qu'on voudrait vraiment voir, ils viennent pas ceux qui sont le plus loin de l'école, ils ne viennent pas ce moment-là. Est-ce qu'ils viendraient plus sur un je vais dire sur un café autour d'une table ? Je pense encore moins. • TP50 Mettre en place la mallette des parents demande beaucoup d'investissement. • TP50 C'est chronophage et c'est lourd. • TP84 UNE DIZAINe de parents viennent à peu près régulièrement. • TP84 Une dizaine de personnes à peu près régulièrement après il y en a qui viennent plus

	<p>ponctuellement mais voilà. C'est encore des flux qu'on aimerait bien voir grandir.</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP100 BC pense que l'assurance de l'établissement couvre les parents comme les profs. • TP100 Ils sont assurés par l'établissement je pense comme un prof. • TP102 BC ne remarque pas beaucoup de changement dans le collège mais l'investissement des gens. • TP102 Je pense que ceux qui en bénéficient ben sont très heureux parce que ça leur permet d'apprendre à se débrouiller parce que c'est vraiment du français de base vous avez vu voilà alors après est-ce que c'est un changement sur le collège pour moi c'est une goutte d'eau mais ça crée une dynamique qui me paraît intéressante. Je vois pas un changement fondamental mais je vois surtout des gens qui s'investissent. • TP104, Les parents n'ont pas davantage sollicité BC. Le fait de ne pas pouvoir s'exprimer en français explique peut-être cela. • TP104 [...]Non au-delà de ça c'est souvent des gens qui ne maîtrisent pas du tout le français et qui sont très comment dire ils vont pas venir frapper là pour discuter etc. quoi. Ce sont des gens qui sont dans la retenue complète. Voilà. • TP120 Les parents émargent à chaque séance. • TP120 à chaque séance l'émargement des participants est fait.
JL	<ul style="list-style-type: none"> • TP54 Pour JL, la proximité des maisons des quartiers et l'ambiance des écoles contribuent à la participation des parents. • TP54 mais je pense ce qui a fait que ça a très, très bien fonctionné à l'école, déjà je trouve que ça marche mieux dans les écoles parce que l'ambiance, enfin voilà, la directrice qui est plus proche, des choses comme ça. La Maison des habitants qui est juste à côté, qui est très active. On a fait du lien du coup avec la Maison des habitants, la chargée de famille en fait de la Maison des habitants et euh ben voilà vie associative très dynamique et surtout partenaire associatif Le partenariat a très bien fonctionné avec la Maison des habitants et avec l'école et du coup quand ça se passe comme ça, c'est vrai qu'on voit vraiment qu'il y a une plus-value. • TP66 Les parents émargent à chaque séance. • TP66 Ah oui, alors dans chaque séance en fait, ils font signer une feuille d'émargement celle qui est jointe en fait voilà donc il y a la feuille d'émargement de tous les participants. • TP164-165-166 Il est parfois difficile physiquement d'entrer dans un établissement même quand on est professionnel. Pour faciliter cet accès à certains parents, l'entrée des parents doit être réfléchie. • TP164-165-166 JL [...] Donc vraiment de faciliter cette transition vers le monde de l'école qui peut

		<p>paraître dès fois un petit peu difficile à pénétrer même déjà en tant que professionnel des fois, c'est difficile à pénétrer. Donc des fois ... Moi, une fois pour l'atelier Ouvrir l'école aux parents, j'ai dû escalader le mur de l'école pour rentrer dans ... Ouvrir l'école. C'était compliqué. Alors que je suis un professionnel parce que des fois il n'y a pas de sonnette, parce que des fois il y a des contraintes, il y a Vigipirate. Alors du coup quand on se dit je suis en train d'escalader un mur d'école pour venir animer un atelier Ouvrir l'école aux parents (rires).</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP165 En Comment font les parents qui arrivent, qui ne connaissent pas le système ? • TP166 JL Oh oui, oui, mais moi aussi j'ai trouvé que c'était très difficile l'accueil des parents pour arriver, l'entrée des parents dans certains établissements. J'ai trouvé que c'était assez compliqué. Donc le but il y a vraiment cette entrée qui fait le physique et les premières fois qu'on rentre, donc on développe d'autres actions en fonction des spécificités encore des partenaires, du lieu, de la population des quartiers, des choses comme ça oui.
	GL	<ul style="list-style-type: none"> • TP8 meilleure participation des parents quand la direction est très investie dans le projet. • TP8 C'est que ça marche quand vraiment il y a un investissement, une implication du directeur, de la directrice qui est vraiment relais auprès des parents. A E2, par exemple, c'est un café qui marche super bien parce que effectivement la directrice est super dans le lien avec les parents et voilà à chaque fois il y a vraiment beaucoup de parents. • TP22 Quand l'accès à l'école, comme en maternelle est facile, les parents participent plus. • TP22 c'est vrai qu'en maternelle, c'est quand même fait assez facile de faire des cafés des parents parce que les parents rentrent dans l'école. • TP 55 : pour faire participer les parents, il faut les solliciter sur les lieux où ils se rendent, comme l'école. • TP55 Mais bon, les parents, il faut les rencontrer là où ils sont. • TP104 La disposition de l'accueil est importante pour que les parents participent davantage. • TP104 Je sais par exemple que dans une école maternelle E1. En fait les parents rentrent. Tiens, chose importante, il y a des écoles où les parents rentrent direct dans la cour et directement dans la classe. Il y a des écoles où il va y avoir deux possibilités pour rentrer. Alors les grands, ils vont entrer là. Les plus petits, vont rentrer là. Par exemple, à E1 où c'est le cas il y a deux entrées quand il y a le café des parents ils ferment l'autre entrée. Ils font rentrer là tout le monde au même endroit donc ça c'est important et du coup les parents arrivent en fait dès qu'ils ouvrent la porte c'est dans la grande salle de motricité et donc on est là et c'est pas mal.
G. Activité s dans les ateliers	KL	<ul style="list-style-type: none"> • TP50 Les activités ne doivent concerner que l'école. • TP50 à l'inverse de l'atelier OEPRE qui est, où on ne va parler que de l'école on est donc c'est justement là où il faut faire attention et où le CASNAV essaye d'avoir un peu, un droit de regard où il a un droit de regard bien évidemment sur les contenus des ateliers OEPRE qui doivent se centrer autour de l'école et du monde de

		<p>l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP 52, TP180 : L'académie de Grenoble a mis en place depuis la rentrée une lettre de mission pour rappeler à tous intervenants (EN et asso) leurs missions en animant un atelier OEPRE. • TP52 On a mis en place une lettre de missions pour tous les intervenants qui rappelle quelles sont les missions d'un intervenant OEPRE ou en tout cas qui informe ses nouveaux intervenants de quelles sont les missions parce que on n'a pas que des intervenants même si ça a été ré-internalisé un maximum, on n'a pas que des intervenants qui sont estampillés on va dire Education nationale, c'est à dire que oui il y a des enseignants de l'Education nationale, des enseignants d'UPE2A qui font les ateliers mais pas que, on a aussi des intervenants extérieurs donc il faut qu'on soit en mesure d'avoir un regard sur les contenus bien évidemment. Donc, cette lettre de mission est en train de d'essayer justement d'harmoniser d'un point de vue académique donc voilà ce qui est attendu et on demande, alors ça, c'est un peu plus difficile à obtenir mais on fait, petit à petit, on demande une progression, une programmation sur l'année. • TP60 : Il serait possible de mettre en place un espace de mutualisation des ressources à destination des intervenantes de l'Académie de Grenoble • TP60 : Maintenant que ça fait 2 ans, 2, 3 ans qu'il y a pas mal d'ateliers qui ont été créés avec à peu près les mêmes personnes qui tournent. Oui, on serait en mesure de mettre en place quelque chose mais voilà par exemple, c'est quelque chose que je peux lancer c'est à dire voir ce que les intervenants de l'académie peuvent proposer pour mettre en place un espace de mutualisation. • TP84 Certains départements de l'Académie aident dans le financement matériel des dispositifs OEPRE mais pas en Isère. • TP84 En Isère, ça fonctionne pas vraiment comme ça. Mais dans beaucoup d'autres dispositifs en Savoie, en Haute Savoie, ça fonctionne beaucoup avec les municipalités qui interviennent même dans parfois le financement de manuels pour les stagiaires enfin pour les parents, à Annecy par exemple. • • TP 102 Certains ateliers n'ont pas réouvert cette année. • TP102 : A J1, ça ne fonctionne plus. Ce n'est pas ouvert. Ça n'a pas réouvert. • TP132 KL estime que pour l'OEPRE peut aider certaines femmes à se lancer dans la vie active. • TP132 [...] Mais voilà ça fait aussi un levier pour les emmener ailleurs pour les emmener plus loin pour, pourquoi pas, qu'elles se lancent dans une formation qui serait un peu qualifiante sous forme de stages rémunérés, de les émanciper un peu plus. Voilà, il y a plein de possibilités mais je suis convaincue que l'OEPRE c'est un tremplin c'est pour la réussite des enfants mais pas que [...]
	ML	
	CF	<ul style="list-style-type: none"> • TP52, TP54, TP94 CF respecte les 3 objectifs décrits dans les textes officiels. Elle s'appuie sur les textes officiels, les documents fournis par le CASNAV ainsi que les documents de sa classe UPE2A. CF se focalise sur le système éducatif. • TP52 Je leur ai dit dès le départ que on allait travailler sur les trois axes qui sont demandés dans le dossier

d'ouverture de l'école aux parents je m'appuie vraiment sur ce diaporama du secondaire que je reprends dont je m'inspire si tu veux pour faire mes propres cours mais je garde ce travail de langue, sur la langue de scolarisation et la langue de communication autour de la langue de scolarisation et les valeurs de la République donc par exemple on a travaillé sur des photos langage. Après, ils ont réalisé un blason avec les droits et les devoirs des élèves dans chacun de leurs pays. Les élèves de l'UPE2A et les élèves de 3e m'avaient fait un blason sur les règles de la vie en classe donc il y a eu une étude comparative avec tous ces parents-là sur le fonctionnement des établissements d'un pays à l'autre qui était très, très intéressant. D'ailleurs, j'ai tous les blasons là. il y a des très jolis blasons réalisés par les parents et j'ai travaillé sur là je suis en train de travailler sur les fonctions, sur l'organigramme, les fonctions des personnels de direction, du personnel administratif. J'ai travaillé sur la visite de l'établissement, les bureaux, des différents bureaux. On a travaillé après sur le carnet de correspondance. Enfin je suis de près tout ce qui est dit dans le dispositif, dans le dossier et puis je fais la langue je travaille la langue par exemple sur les fonctions là par exemple pour travailler sur les pronoms directs et indirects je fais du travail d'observation. La loge leur assure un bon accueil. A qui, aux parents? leur remplace aux parents donc on travaille sur la langue. Sur les photos langage c'était avant et aujourd'hui donc avant comment fonctionnait le système scolaire en France ? Aujourd'hui comment il fonctionne en fonction de la séparation de l'église et de l'état, en fonction des droits de l'homme et du citoyen voilà etc. donc voilà c'est de la langue autour de d'un axe qui est demandé, qui est la langue spécifique de scolarisation pour les aider à suivre la scolarité de leurs enfants.

- **TP54** tout se tourne quand même autour de la scolarisation des enfants donc c'est peut-être aussi un contenu qui lui parle moins parce que justement elle n'a pas d'enfants donc il y en a 13 mais donc il y en avait 15 mais le monsieur ne vient plus elle là, elle m'a dit qu'elle venait plus parce que elle avait du mal à suivre et mais qu'elle voulait revenir dans un mois
- **TP76-TP78** tout tourne autour de la scolarité (TR56 ?
- **TP76** Non j'avais demandé à **KL** du CASNAV de m'envoyer le dossier, le diaporama le diaporama qui explique comment doit fonctionner un dispositif UPE2A.
- **TP77** En OEPRE oui mais je crois que c'est le dispositif qui a sur Eduscol Il y a premier degré, second degré
- **TP78** CF Oui, c'est ça. Donc je m'inspire de ça et je prends les thématiques qui me paraissent importantes à traiter.
- **TP94** je me focalise plus sur le système scolaire et les sorties
- **TP80** **CF ne pense pas atteindre les objectifs car le dispositif a débuté assez tard.**
- **TP80** Mais j'ai trois heures au lieu de six heures et je commence en janvier au lieu de commencer en septembre donc les objectifs d'une année je les aurais pas atteints. Par contre, l'essentiel en fonction des besoins des parents parce que je leur ai demandé s'il y avait des choses des points qui ... Je vais leur redemander ce qui pourrait être prioritaire mais pour moi, pour le moment, ce qui est prioritaire c'est déjà de connaître l'établissement : qui fait quoi ? A qui on s'adresse si on a tel ou tel besoin ? Et puis, parler aussi bon, faire des comparatifs entre les systèmes scolaires de leur pays puis du système

		<p>français, ça c'est important. Les orientations post collège, c'est important parce que ça c'est le moment donc je vais aller vers des thématiques qui sont prioritaires par rapport aux calendriers scolaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP90-92,TP98 CF demande aux parents quels sont les thèmes qui leur posent question. Elle travaille également sur des thèmes prioritaires du calendrier scolaire (orientation post-collège) et fait intervenir du personnel éducatif de l'établissement ou autre. • TP90 je t'ai fait intervenir pour voir un petit peu effectivement comment fonctionnait le dispositif et puis avoir des échanges mais je vais faire intervenir aussi le copsy pour bien parler du système scolaire du collège, du lycée, des orientations post-collège, des orientations post-lycée, etc. Je vais faire intervenir aussi des membres de la fédération des parents d'élèves pour leur expliquer un petit peu leur droit etc. L'idée, c'est de faire intervenir dans le dispositif d'autres partenaires éducatifs et qu'elles posent des questions. • TP91 En L'infirmière par exemple ? • TP92 CF Je vais faire intervenir l'infirmière aussi. • TP98 on est allés, on a visité. Il y a eu un entretien. Elles ont posé des questions à la bibliothécaire. Il y a même un club de parole à la bibliothèque le samedi matin donc elles ont pris les flyers. Il y a des flyers donc il y en a qui y vont donc elles ont du français discussions c'est le club de discussions en langue française, en français langue étrangère. Donc oui, on a déjà fait dans la visite de l'établissement. Là, on a eu un entretien avec la documentaliste professeur documentaliste et avec la bibliothécaire.
	HF	<p>TP88 Les parents questionnent régulièrement HF sur la scolarité de leurs enfants. Lors des séances, ils participent activement et le sujet de la séance peut donc changer...."petits moments comme ça un peu de flottement mais qui je pense sont importants parce que c'est un lieu de dialogue pour ça aussi."</p> <p>TP87/88 D'accord et est ce qu'ils te posent quand même beaucoup de questions sur la scolarité par exemple s'ils reçoivent le bilan de leur enfant ? Est ce qu'ils te ramènent, ils te disent je ne comprends pas là est ce que vous pouvez m'expliquer ?</p> <p>TP88 HF Alors, ils ne font pas ça à chaque séance mais ils le font quand même assez régulièrement.</p> <p>TP90 HF leur donne des fiches d'exercices issus du référentiel. Parfois, elle leur demande de terminer à la maison ce qu'ils font assez rarement par oubli ou manque de temps.</p> <p>TP89 D'accord ou s'ils sont allés dans une réunion ils n'ont pas compris des choses, ils te demandent ?</p> <p>TP90 Oui souvent même souvent même dans la séance on passe du coq à l'âne moi j'ai prévu de parler de quelque chose puis en fait ça leur fait penser à autre chose et à des questions qu'ils veulent me poser et puis on part sur autre chose, ils se mettent à discuter entre eux, à traduire des petits moments comme ça un peu de flottement mais qui je pense sont importants parce que c'est un lieu de dialogue pour ça aussi.</p> <p>TP91En Bien sûr et est-ce que tu leur donnes des devoirs à faire à la maison ?</p>

TP92 HF En fait je leur donne des fiches d'exercice que je trouve dans le référentiel en général et parfois on a pas le temps de les finir on n'a pas eu le temps de les faire je leur suggère d'essayer de faire quoi mais bon en général, ils n'ont pas le temps ou ils n'y pensent pas.

TP93 En Oui, dès qu'ils sortent c'est fini c'est autre chose. Et donc tu disais tu leur donnes des exercices du référentiel. Quel référentiel ?

TP94 HF Le fameux référentiel c'est le truc qui nous ont fait où il y a toutes les activités, tous les chapitres, toutes les questions.

TP 96 Il y a eu également une grande réunion avec les gens de la direction. HF a eu des conseils et un lien pour obtenir un référentiel de travail, lui a été envoyé. HF avait peur de la quantité de travail pour organiser cet atelier, on l'a rassurée en lui parlant du référentiel. Elle trouve que c'est un travail remarquable qui a été fait par les concepteurs.

TP96 On m'a envoyé le lien. Quand j'ai créé le dispositif on a eu des réunions à ce sujet et même il y a eu aussi une grande réunion avec les gens de la direction et tout ça pour nous donner des consignes sur l'OEPRE et c'est là qu'ils nous ont donné, ils nous ont envoyé par mail mais ça se trouve sur internet, oui. En fait, il y a des gens qui ont travaillé comme des fous pour construire des chapitres avec des séances des déroulés de séance et des documents etc. hyper détaillés pour l'OEPRE

TP106-108 Même si HF estime que le référentiel est un atout, elle n'hésite pas à adapter certains exercices. Les valeurs de la République lui semblent plus difficile à enseigner c'est en grande partie pour cela qu'elle a sollicité l'aide de IF, professeur d'hist/géo et éducation civique

TP106 on m'a bien fait comprendre que c'était vraiment sur les questions de l'école sur les documents les documents administratifs, la communication avec enfin la compréhension de ce que c'est que la vie au collège et tous les documents, tous les outils, tout le vocabulaire qu'il y a autour et donc du coup dans le référentiel, ça parle vraiment de ça. Il y a des chapitres qui se répètent un peu. Evidemment, on adapte, on ne fait pas tout. Il y a quand même des exercices qui sont intéressants.

TP107En Il y a aussi sur les valeurs de la République, là dans les référentiels ?

TP108 HFUn peu, mais je trouve que c'est ça le plus dur. Il y a un moment, ils disent par exemple dans le déroulé et là vous aborderez les valeurs de la République et débrouillez-vous. Il y a donc moins de choses, effectivement développées sur les valeurs de la République. C'est aussi pour ça que j'avais demandé à mon collègue de histoire, géo, éducation civique de travailler avec moi parce que je savais que lui, il pouvait développer sur

		<p>ces questions.</p> <p>TP114 "c'est que les objectifs, par rapport à la réalité de la situation, sont peut-être un peu ambitieux. Mais après ce qu'on fait avec la réalité de la situation, ça me semble correct. Il me semble que ça soit important que ce soit un lieu où les parents peuvent se retrouver, poser des questions, avoir des mises au point, de vocabulaire, comprendre un tout petit peu plus ce qui se passe dans un établissement scolaire et ça il me semble qu'on y arrive d'une manière ou d'une autre, qu'on fait aussi un point de français de vocabulaire, de grammaire".</p> <p>TP114 c'est que les objectifs, par rapport à la réalité de la situation, sont peut-être un peu ambitieux. Mais après ce qu'on fait avec la réalité de la situation, ça me semble correct. Il me semble que ça soit important que ce soit un lieu où les parents peuvent se retrouver, poser des questions, avoir des mises au point, de vocabulaire, comprendre un tout petit peu plus ce qui se passe dans un établissement scolaire et ça il me semble qu'on y arrive d'une manière ou d'une autre, qu'on fait aussi un point de français de vocabulaire, de grammaire</p> <p>TP116 HF se coordonne avec son collègue de semaine en semaine. Chacun se répartit les activités en fonction de ses compétences.</p> <p>TP116 Dans les faits, on essaie juste de voir où on en était la semaine précédente. Qu'est-ce qu'on a réussi à faire la semaine précédente ? Qu'est-ce qu'on va faire cette semaine ? et du coup, qu'est ce qui va se passer la première heure ? qu'est ce qui va se passer la deuxième heure ? Après du coup dans qu'est ce qui va se passer dans la première heure, qu'est ce qui va se passer dans le deuxième heure, ben on essaie de mettre plus tout ce qui est point de grammaire ou de conjugaison ou de FLE à proprement parler, plus sur l'heure où c'est moi qui suis là parce que je suis plus à l'aise pour expliquer un certain nombre de trucs et plus les points théoriques sur la vie à l'école ou effectivement ce qu'on appelle les valeurs de la République, un peu plus sur son heure à lui mais parfois, ça se passe autrement. C'est pas aussi cloisonné, quoi.</p>
	AC	
	BC	<ul style="list-style-type: none"> • TP104 BC est intervenu dans un atelier. • TP104 Alors je les ai vus une fois parce que ça faisait partie de leurs cours de découvrir l'établissement et c'était là que je les ai vus en groupe.[...] • TP116 BC est au courant de ce qui se passe dans les ateliers grâce aux documents transmis par les intervenants. • TP116 Oui parce que j'ai ce qui se fait avec la description des ateliers. • TP118 je sais un petit peu à l'avance. Là, j'ai la présentation du projet 2020 qu'on fait en début d'année. Je sais en gros ce qui est envisagé alors après cette année c'était un peu particulier parce que ça s'est arrêté le 13 mars. mais après je sais que c'est vraiment une approche de la langue, de se

		débrouiller dans la vie, apprendre le b.a. ba. J'ai eu l'occasion comme je vous l'ai dit l'an passé de les croiser, de les rencontrer. Oui, je sais ce qui s'y fait.
	JL	<ul style="list-style-type: none"> • TP46 L'Adate accepte bien volontiers de partager ses outils pour animer des ateliers. • TP46 nous on donne nos outils, on partage nos outils. Ça nous est arrivé en début d'année là, il y avait des enseignants qui voulaient, donc on leur a donné enfin on transmet ce qu'on a aussi. • TP68 A l'Adate, une mise au point régulière est faite sur les modalités des ateliers. • TP68 Donc il y a 3 formateurs OEPRE, 3 formateurs qui animent des ateliers OEPRE à l'ADATE. Donc très régulièrement on fait des points ensemble pour comparer comment ça se passe. Quelles sont les difficultés ? Quelles sont les choses qui marchent ? pour mettre en commun les outils et pour travailler ensemble sur ces outils et sur le déroulement des séances • TP78 L'ADATE utilise les livrets édités à destination des ateliers OEPRE. • TP78 nous après on a les manuels aussi Ouvrir l'Ecole aux parents publiés par l'Education Nationale, les livrets. • TP90-92 L'Adate utilise également les fiches du référentiel. Ils ont un espace mutualisateur de leurs outils. • TP90-92 Du coup, on a pris aussi leur fiche, on prend les manuels, on met en commun et on a une plateforme, je ne sais pas comment on dit un truc dans le web. • TP91 En (rires) oui, je connais. • TP92 JL Où on dépose tous nos outils pour avoir des séances prêtes et voilà. • TP94 JL rappelle régulièrement les objectifs de l'OEPRE aux 3 intervenants. • TP94 Sur les 3 formateurs essayer vraiment qu'ils s'enrichissent les uns les autres pour gagner du temps parce qu'on n'a pas beaucoup de temps de préparation payé et pour améliorer les pratiques aussi. C'est vrai que moi, je suis aussi la coordination pédagogique. On fait le rappel à chaque fois sur quels sont les objectifs, reprendre les points. • TP140 Les activités sont variées, il y a des interventions extérieures, il y a des sorties. • TP140 Et puis vraiment on essaie d'animer des ateliers où ça se passe un peu de manière, voilà comme je disais tout à l'heure moins scolaire et plus aussi sur la convivialité, le lien, découverte de l'école, beaucoup, on fait venir en fait, l'équipe éducative. Par exemple, Gf, il y a la principale qui vient régulièrement, il y a les profs, chacun vient présenter ce qu'il fait. On fait aussi des sorties sur la ville. • TP144 Les activités variées permettent aux parents de mieux visualiser ce dont parlent leurs enfants. • TP143 En Est ce qu'ils posent des questions sur la scolarité ? le programme ? le matériel ? • TP144 JL Oui, et puis alors vraiment c'est abordé. C'est carnet scolaire, on fait aussi des choses des fois : visite de l'établissement scolaire, ça c'est plus au collège parce que à l'école, c'est voilà ...

Et ça c'est intéressant, ça fait prendre conscience. Souvent, les parents disent qu'il faut qu'ils suivent la scolarité puis le soir quand on a un ado et qu'on n'a pas suivi la scolarité dans le même pays avec des choses très différentes, Il rentre du collège on lui dit : il faut poser des questions. Donc le parent pose des questions : comment s'est passé ta journée ? Bien ! Non mais sinon ? Ouais c'était bien. Bon qu'est ce qu'on pose comme autres questions quoi ? Du coup on se sent un peu démuni. Alors du coup, le fait de faire la visite du collège, de dire là c'est la salle de sciences. Donc le prof de sciences, qu'est ce qu'il fait en sciences ? Là, il y a des affiches, il y a des trucs, ils voient les paillasses, les choses comme ça. C'est des choses qui peuvent : ah ouais d'accord. Là, il y a la cours de récré. Enfin, voilà, faire voir et du coup, il y en a qui nous font des retours en disant : Ah ben maintenant je peux poser des questions. ça me parle plus en fait quoi Avant, on me dit pose des questions, moi je ne sais pas en quoi ça consiste la journée. Donc voilà du concret, voir c'est quoi une journée, voir c'est qui ces gens qui sont avec mes enfants toute la journée. Il y en a qui sont vachement rassurés, qui disent ah en fait il y a des barrières, il y a des choses, on peut pas rentrer, sortir. Il y a des gens qui surveillent. C'est bien ça me rassure. enfin voilà des choses. [...]

- **TP161-164 L'Adate propose d'autres dispositifs, entre autre un dispositif pour permettre l'entrée aux parents dans les écoles avant la scolarisation de leurs enfants grâce à la création de contes multilingues.**
- **TP161-164** En Et du coup, est ce que l'Adate propose d'autres dispositifs que l'OEPRE ?
- TP162 JL Oui. Des dispositifs de FLE ? d'ASL ?
- TP163 En Oui.
- TP164 JL Oui, par exemple, à R1 c'est pareil à chaque fois, c'est en fonction du contexte local. A V6 on a une autre action qui est du FLE à visée PRO. A R5, on a tout un tas d'action avec le centre social en fait d'ateliers linguistiques et à R1 mais qui sont moins à destination des parents et à R1, on a développé une nouvelle action, avant la scolarisation des élèves en fait. un ASL contes bilingues, qu'on appelle contes du monde en fait où le but est de ... En gros, il y avait une population d'origine turque, en fait importante à Gc avec beaucoup de parents, de mamans qui maîtrisaient peu ou pas du tout le français et du coup des liens avec l'école compliqués et du coup, un empêchement d'entrer dans les apprentissages pour les enfants qui arrivaient en maternelle qui ne parlaient pas du tout français. Du coup la commune, là c'était une idée de la commune à la base. la maison des habitants de la commune qui voulait mettre en place un atelier, qui ont pas pu le mettre en place. on a donc travaillé ensemble en partenariat. On l'a mis en place depuis septembre ou juin de l'année dernière je sais plus. Donc le but, c'est de travailler, de proposer, c'est entre LAEP et l'OEPRE et le lieu d'Accueil Enfants Parents. Voilà et le but est d'accueillir les parents et de travailler sur les contes du monde, donc quelque chose de très ludique et aussi de travailler sur les contes bilingues, de montrer qu'on peut raconter une histoire en turque et en français et voilà favoriser le lien, la découverte de l'école.

		Donc au début, le but c'est que ce soit au LAEP, que ça se déplace et que ça aille des fois dans l'école.
	GL	<ul style="list-style-type: none"> • TP38 Produire un bilan des activités réalisées est important. • TP38 quand je fais des bilans de fin d'année je note : voilà, E3 on a touché à peu près tant de parents différents. On a abordé tel et tel thème. Oui, c'est important.
	KL	<ul style="list-style-type: none"> • TP168 La rémunération des intervenants en temps est un problème national. Trop de personnels à rémunérer, les agents comptables en manque de personnel n'arrivent pas toujours à rémunérer les intervenants en temps en heures. • TP168 on se dit que c'est local, enfin académique dans un premier temps et puis on assiste à la rencontre l'année dernière au mois d'avril avec les trois académies et on se rend compte qu'en fait c'est un problème c'est régional c'est dans les autres académies, c'est pareil et puis en février on monte à Paris et on entend les collègues qui disent que c'est pareil voilà c'est lourd l'augmentation du nombre d'ateliers pas forcément du nombre de parents et l'augmentation du nombre d'ateliers fait qu'il y a une augmentation du nombre d'intervenants à fortiori et dans les établissements mutualisateurs, ça veut dire ceux qui paient, rémunèrent les intervenants pas de personnel à disposition supplémentaire donc engorgement on se dit que c'est pas une priorité parce qu'il y a plein d'autres choses à faire dans une agence comptable d'un lycée voilà donc c'est quelque chose dont le ministère, la DGESCO est averti, est au courant au niveau de l'académie la rectrice avait envoyé un courrier aux différents établissements concernés qui ont le personnel concerné. Il n'y a pas que dispositif OEPRE de toute façon concernés par ces longueurs administratives. • TP168, TP170, TP174 KL pense que tous les intervenants sont rémunérés sur la même base. Le lycée mutualisateur indique sur la lettre d'engagement le montant de la rémunération. Pour les associations, le lycée mutualisateur paie l'association qui rémunère ensuite ses salariés. • TP168 Alors moi je pensais que c'était un tarif fixe je crois que c'était 28 euros 12, heure j'ai jamais entendu. Alors ça au niveau de cette question-là c'est pas nous qui la gérons c'est vraiment le rectorat • TP170 L'établissement mutualisateur fournit comme un contrat une lettre d'engagement en fait et le tarif est inscrit et il change, je me demande s'il ne change pas tous les 1er février donc là mais il a dû changer. • TP174 en fait l'établissement mutualisateur il va à payer l'association. Oui, c'est l'association qui a répondu à l'appel à projets, voilà sur un nombre d'ateliers et donc l'association facture on va dire l'établissement, envoie sa facture à l'établissement mutualisateur. Eux, après, ils paient leurs intervenants, le prix.
ML	<ul style="list-style-type: none"> • TP88, TP90, TP92, TP94, TP96, TP100 Les personnes qui interviennent sur l'OEPRE sont de profils divers. De ce fait, il est parfois difficile pour le personnel administratif de savoir où les caser pour pouvoir les rémunérer. Un problème de départ d'une personne qui s'occupait de cette rémunération a entraîné de gros retards dans les paiements des intervenants. Le lycée mutualisateur gère beaucoup de dossiers. Des erreurs ont dû être repris par du personnel appelé à la rescousse. Il reste encore du travail avant que tout ne soit réglé. C'est le préfet qui 	

nomme le lycée mutualisateur. Ce lycée doit donc gérer une double comptabilité pour le compte de 2 ministères.

- **TP88** L'attribution des moyens, la régie sur les moyens, c'est un vrai problème parce que comme je vous l'ai dit tout à l'heure le monde était très simple tant que c'était l'ADATE qui faisait. On leur donnait x euros par heure. Ils se débrouillaient. Ils faisaient leurs affaires avec leur personnel. Quand on a intégré ce dispositif, quand on a commencé à intégrer le dispositif, à K1 le premier, le premier dispositif assuré par l'Education Nationale était K1. C'est KL qui l'a conduit. La dotation moyens, elle s'est transformée en heures supplémentaires. Bon comme la dotation horaire qui est donnée à l'ADATE, qui représentait notre plafond est assez difficile à atteindre sauf si on est agrégé je ne sais pas à quel niveau, un bon niveau. Du coup, on restait toujours dans la même enveloppe budgétaire. On ne la dépassait par et puis s'est posée la question de... alors quand c'est des heures sup c'est facile, les gens sont rémunérés sur une grille. On s'est posé la question c'est que, on a vu arriver Donc ça au départ, c'était KL elle était personne éducation nationale quand on a commencé à élargir le dispositif, ben on a commencé à faire intervenir à cet endroit-là des gens qui étaient, qui sont devenus contractuels et alors là on rentre dans un truc c'est juste complètement opaque. C'est pas un hasard s'il y a eu autant de problèmes à Y donc je ne sais pas sur quelle grille parce que la personne n'est plus sur son poste aujourd'hui donc elle est partie. Je ne sais pas comment ils faisaient pour payer les gens manifestement sur des grilles qu'ils lui étaient comment dire, un peu propres ou personnelles je ne sais pas. En tout cas, qui n'étaient pas connues pour nous donc avec des références de niveau de diplôme mais voilà qui était contractuel. Et puis, sur la base d'indications que fournissait aussi le chef d'établissement puisque l'employeur, c'était le chef d'établissement. Donc, on s'est retrouvé face à une hétérogénéité de situations absolument invraisemblables bon alors après effectivement, le lamentable, le lamentable délai dans lesquels les gens ont été payés c'est pas, c'est pas envisageable, c'est pas sérieux. Les gens qui ont mis un an à être payés, voire un an et demi, je crois le record c'est 15 mois.
- **TP90** Bon, un lycée mutualisateur, il gère son lycée déjà qui n'est pas qu'un lycée général qui est un lycée polyvalent, toutes les différentes types de catégories de personnels mais en plus mutualisateur. Donc il intervenait sur toute l'académie avec depuis 2017, une arrivée massive de gestion de contrats de droit privé en petites vacances, les trucs.
- **TP92** c'est un dispositif mais ils ont tous étaient concernés. Tous, tous, tous, tous. Tout est complètement dramatique donc il a fallu quand même fallu faire venir de Paris et les meilleurs dans les plus hauts grades pour reprendre un an complet de tous les dispositifs avec des erreurs invraisemblables, invraisemblables. Oui c'est pas glorieux et donc le lycée mutualisateur c'était Y jusqu'au 31 décembre puisque depuis le 1^{er} janvier, ce n'est plus lui. C'est Z.
- **TP94** On est fin février, ils n'ont pas tout à fait tout liquidé pour assurer la transmission puisqu'il faut qu'ils sortent un état définitif d'avoir traité tous les dossiers pour que le transfert se fasse. On n'est pas

		<p>au bout de nos peines, je crois.</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP96 Le recteur. C'est une décision rectorale. • TP100 Le Ministère de l'intérieur donnent des fonds à la DDCS pour l'OFII quoi destination de l'OFII et en fin de compte ça va directement de la caisse à la DDCS qui est en face. Du directeur des finances publiques vers le lycée mutualisateur qui est obligé de tenir normalement en plus une double comptabilité puisqu'il reçoit à la fois de l'argent de l'Education nationale et la part de l'Education nationale et la part du ministère de l'intérieur et donc il doit rendre compte au deux comment l'argent est utilisé. Vous avez bien compris que rendre compte sur ce qui s'est passé en 2018 ça pas encore été fait. Il y en a 2 qui sont en train de rattraper le retard qui ont travaillé je crois tous les jours des vacances de Noël et c'est pas fini. • TP132 Il n'est pas vraiment prévu de budget de fonctionnement pour chaque atelier. Certaines académies en prévoient pourtant. D'autres programmes tels que les cités éducatives peuvent intervenir ou lors des comités de pilotage départemental, le conseil départemental accepte de contribuer financièrement. • TP132 Les 7%, c'est pour les frais de fonctionnement enfin de compte, transformés à certains endroits en frais de gestion de l'établissement mutualisateur. Non, c'est pas vraiment, il n'y a pas de budget de fonctionnement. Les notifications qui sont produites par le rectorat de Grenoble, n'en prévoient jamais. Ce qui est encore une différence avec d'autres départements, enfin d'autres académies où il y a effectivement une délégation du crédit en numéraire. Sur une notification, c'est une obligation en plus depuis. Non, il n'y a pas. Il n'y a pas et donc c'est en plus une obligation totale en terme de comment dire de gestion publique, de différencier ce qui est de l'ordre du lot 3 de moyens qui permettent de rémunérer, de numéraire qui permettent de payer du fonctionnement. On n'a pas ça pour l'instant. C'est comme si, il n'y avait pas de besoin autour de cette dimension-là alors que il y en a. [...] Les notifications qui sont produites par le rectorat de Grenoble, n'en prévoient jamais. Ce qui est encore une différence avec d'autres départements, enfin d'autres académies où il y a effectivement une délégation du crédit en numéraire. Sur une notification, c'est une obligation en plus depuis. Non, il n'y a pas. Il n'y a pas et donc c'est en plus une obligation totale en terme de comment dire de gestion publique, de différencier ce qui est de l'ordre du lot 3 de moyens qui permettent de rémunérer, de numéraire qui permette de payer du fonctionnement. On n'a pas ça pour l'instant. C'est comme si, il n'y avait pas de besoin autour de cette dimension-là alors que il y en a. [...] En DA, c'est le conseil général qui paye. C'est prévu quoi dans leur comité de pilotage départemental qui se réunit, ils associent le conseil départemental en plus mais qui vient mettre des moyens sonnants et trébuchants en plus.
	CF	<ul style="list-style-type: none"> • TP112 Un processus est à suivre pour pouvoir être payé. Cf qui a débuté, il y a une mois n'a pas encore été payé et elle ne sait pas exactement combien elle sera payée.

		<ul style="list-style-type: none"> • TP112 . C'était BF qui se plaignait parce que elle était payée n'importe comment, très régulièrement des mois et des mois après enfin. Là apparemment le budget est arrivé dans l'établissement donc l'établissement doit avoir son budget. Je n'ai pas encore été payée quand j'ai demandé à la direction bon pour le paiement, comment ça se passe il m'a dit : [...] on vous paiera de vacances à vacances mais avant les vacances, une semaine avant les vacances, vous me faites votre fiche d'heures et puis la secrétaire m'a dit de toute façon vous serez pas payer avant le mois de mars de toute façon il faut rentrer il faut compléter des formulaires sur internet donc apparemment je devrais être payée au mois de mars mais j'ai encore jamais été payée. • TP116 J'ai même pas demandé je sais que BF m'a dit et AF et BF m'ont dit c'est payé au lance-pierres moi l'idée c'était vraiment que de toucher les parents du dispositif UPE2A moi je me suis dit bon c'est pas mal de faire ce travail là pour les plus défavorisés finalement je touche les favorisés mais je sais pas combien je suis payée ce sera la surprise et c'est quoi les échelles de ...
	HF	<ul style="list-style-type: none"> • TP14-16 Les intervenants en OEPRE ont connu quelques difficultés à être payés cette année. "C'était déprimant" • TP14 HF Non, pour l'instant les seuls échanges qu'on a eus, alors après je ne suis peut-être pas au courant mais les seuls échanges qu'on a eues avec les autres enseignants OEPRE, c'était des échanges par mails et c'était plutôt déprimant parce qu'en fait c'était au sujet du fait qu'on n'était pas payé. • TP15 En Et là du coup, tu as été payée là ? • TP16 HF Ça y est j'ai été payé il y a une semaine. Moi j'avais déjà touché un tout petit peu quelques séances et puis là je crois qu'ils ont rattrapé tout leur retard de l'année dernière tout d'un coup. • TP24 Les enseignants EN, intervenant dans les dispositifs OEPRE doivent faire une demande de cumul et sont payés à part. • TP24 en tant qu'enseignant ce n'est pas quelque chose qui est rajouté à notre salaire. On doit faire une demande de cumul et on est payé vraiment à part. • TP112 Les parents parfois n'ont pas de matériel, HF leur en donne. • TP112 Soit ils ramènent eux-mêmes, soit ils me font comprendre que s'ils n'ont rien ramené, c'est parce que ils n'ont pas d'argent, ils n'ont pas les moyens. Je leur donne quelque chose.
	AC	<ul style="list-style-type: none"> • TP36 Un dispositif n'a pas démarré car il y a eu des problèmes dans le "paiement des personnes". • TP36 Il y a des gros problèmes par rapport au paiement des personnes. Mais je crois qu'ils en ont créé un, ça doit redémarrer. • TP94 Le problème de paiement des intervenants est le fait d'un dysfonctionnement administratif. C'est grâce à l'appui des référents OEPRE du CASNAV et de la DSDEN que la

		<p>solution a été trouvée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • TP94 Il y avait vraiment des problèmes de paiement par rapport au collège qui ne signait pas les documents. Ils n'ont pas signé les conventions. On était dans un vide au niveau du statut même des intervenants. C'est lui et KL qui ont justement beaucoup œuvré, pour que enfin on trouve une solution. Je suis certain que le dispositif, alors qu'on devrait être rattaché à J1, on sait maintenant que voilà, on pourra continuer à travailler et à reprendre l'atelier sans perte de temps • TP96 L'Etat rémunère les intervenants. Le financement du matériel est à la charge de l'établissement et du département. • TP96 Oui, tout est payé par l'école. C'est comme pour les ELCO. Il n'y a aucun financement. C'est l'école et le département qui financent tout. Les communes, l'Etat, lui-même finance bien sûr le salaire du dispositif, il y a zéro moyen. Moi, j'ai 120 élèves en ELCO, le soir. J'ai 4 professeurs de cours de langues. Donc six cours de langue arabe et turque. Rien n'est financé par l'Education nationale ou la ville. Tout est financé par le budget de l'établissement. Il n'y a pas du tout de budget.
	BC	<ul style="list-style-type: none"> • TP128 Les bilans sont envoyés périodiquement au lycée mutualisateur. • TP128 Tous les trimestres. Parce qu'ils attribuent déjà les heures de septembre à décembre, tant d'heures. Janvier à juin, tant d'heures. Janvier-mars et après mars- juin. • TP177 Le collège finance les ateliers. • TP177 Financement du matériel c'est vous c'est le collège qui finance tout ce dont elle a besoin, AF. en sachant que normalement il y a un tout petit budget.
	JL	<ul style="list-style-type: none"> • TP66 L'attestation de service doit être jointe à la feuille de présence des parents et doit être envoyée au lycée mutualisateur. • TP66 Une fois par trimestre on fait une attestation de service fait à ...Le collège signe l'attestation de service fait enfin voilà ça prouve. • TP148 L'Adate manque de moyens financiers pour assurer au mieux les ateliers. Il y a quelques années, ces moyens leur étaient attribués. • TP148 Il y a encore 3, 4 ans. Il y avait un accord un peu tacite. On pouvait prendre des heures de préparation, forfait horaire qu'on n'a plus. Du coup animer un atelier sans avoir de temps de préparation, c'est pas évident. Donc du coup on le prend mais sur notre propre crédit quoi, sur notre propre déficit. • TP150 Les intervenants maquent de temps de salaire pour leur déplacement, pour leur préparation • TP150 Non, c'est plus du temps qu'on aurait besoin, du temps de prépa. La majorité des dépenses, c'est du salaire et du coup les collègues, ils courent un petit peu à chaque fois. C'est plus ça qui est

		complicé à prendre en charge à chaque fois. C'est du temps de salaire. Après on fait des demandes complémentaires souvent à la politique de la ville pour faire des actions complémentaires à l'OEPRE de plus en plus pour faire des stages
	GL	<ul style="list-style-type: none"> • TP48 Il n'y a plus de financement de la Métro. Qui va supporter les différents frais? • TP48 Et par contre, alors pas cette année, mais ça faisait donc du coup déjà plusieurs années qu'il y avait un financement de la Métro pour les cafés dans les écoles. Cette année on ne l'a pas donnée.

Annexe 6 : Grilles d'entretien

Guide d'entretien Intervenant OEPRE

Consigne de départ : Dans le cadre de mon mémoire, je m'intéresse au fonctionnement des dispositifs OEPRE

N.B. : en gras, les questions à poser, les autres informations sont éventuellement à rajouter.

A. Présentation

1/ Tout d'abord, comment avez-vous été amené à animer ce dispositif ?

(choix, motivation)

2/ Quel est votre parcours ?

(formation, recrutement, formation OEPRE..)

2/ Pouvez-vous me parler de la mise en place du dispositif dans votre établissement ?

(qui a monté le projet ? Quand ? Qui a établi les horaires ? Comment se passent les inscriptions des parents, les parents peuvent s'inscrire à n'importe quel moment de l'année ? ...)

3/ Y-a-t-il des documents officiels à compléter ?

(assiduité des parents, objectifs des séances, mallette des parents, salaire....)

B. Les parents

3/ Que pouvez-vous me dire sur les parents qui fréquentent le dispositif ?

(profil, origines, ce qu'ils recherchent dans ce dispositif, ont-ils des enfants dans l'établissement ? Viennent-ils régulièrement ? Suivent-ils d'autres cours ? Posent-ils des questions sur la scolarité ? (programme, matériel,...)

4/ Comment se passent les relations et la communication avec les parents ?

(flyers pour l'inscription ? en cas d'absence : mails, appels, What's app ?...)

5/ Y-a-t-il des "devoirs" à faire à la maison ?

C. Le programme mis en place

6/ Sur quoi vous basez-vous pour établir votre programme des séances ?

(directives nationales ? Ressources, quels sont vos objectifs? ...)

7/ Y-a-t-il des documents officiels à compléter ?

(assiduité des parents, objectifs des séances,....)

7/ Pensez-vous avoir suffisamment de moyens pour atteindre vos objectifs?

8/ Y-a-t-il des objectifs auxquels vous avez dû renoncer ?

9/ Demandez-vous aux parents d'avoir du matériel ?

(cahier, stylos,...)

Guide d'entretien ML

Consigne de départ : Dans le cadre de mon mémoire, je m'intéresse au fonctionnement des dispositifs OEPRE

N.B. : en gras, les questions à poser, les autres informations sont éventuellement à rajouter.

A. Présentation

1/ Tout d'abord, pouvez-vous m'indiquer en quoi consistent vos missions ?

2/ Pouvez-vous me dire un peu plus sur "les relation avec les familles" ?

B. Le dispositif OEPRE

3/ Pouvez-vous-vous me parler de la mise en place du dispositif OEPRE dans l'Isère ? (depuis quand ce dispositif existe (2008 ?), le nombre d'établissements ? Le nombre de parents ? le nombre de cours ?

Qui est responsable au niveau du département ? Lycée mutualisateur ?

Comment se passe le suivi des cours ?

Y-a-t-il des réunions avec les formateurs ? Une bilan de ce qui se passe dans ces ateliers ?

Un bilan sur les impacts du suivi de la scolarité des enfants des parents participant à l'OEPRE ?

4/ Quels sont les partenaires de ce dispositif OEPRE en Isère ?

(OFII, Association, Municipalités (PRE), Maison des Habitants ?,...) CIR ?

Pont de Claix ? Méconnaissance du système

5/ Le dernier bilan (février 2020) montre une augmentation dans les ouvertures des ateliers OEPRE. Comment se montent les projets?

Y-a-t- il une motivation individuelle de la part de l'établissement ou du formateur ? Ou une "campagne" est-elle faite institutionnellement auprès des chefs d'établissement ?

6/ Cette année, certains dispositifs n'ont pas pu ouvrir parce que les formateurs n'avaient pas été payés. Êtes-vous au courant ?

Qui a en charge cette responsabilité de vérifier si tout est conforme ? Qui décide de la rémunération des formateurs ? (certains formateurs selon leur diplôme ne sont pas payés sur le même taux horaire ?)

Budget matériel ?

C. Autres dispositifs

7/ Y-a-t-il d'autres dispositifs proposés pour les parents primo-arrivants ?

(où ? Comment sont-ils mis au courant ?)

Guide d'entretien JL, association

Consigne de départ : Dans le cadre de mon mémoire, je m'intéresse au fonctionnement des dispositifs OEPRE

N.B. : en gras, les questions à poser, les autres informations sont éventuellement à rajouter.

A. Présentation

1/ Tout d'abord, pouvez-vous m'indiquer en quoi consistent vos missions ?

2/ Pouvez-vous me dire un peu plus sur les missions de l'association ?

Interventions dans d'autres départements ? Académies ?

B. Le dispositif OEPRE

3/ L'ASSOCIATION a "en charge" des ateliers OEPRE dans le Nord-Isère. Quand et comment a débuté ce partenariat ? (avec d'autres départements ?)

3/ Pouvez-vous me parler de la mise en place du dispositif OEPRE dans l'Isère ?

(Depuis quand ce dispositif existe (2008 ?), le nombre d'établissements ? Le nombre de parents ? le nombre de cours ? Qui est responsable au niveau du département ? Comment se passe le suivi des cours ?

Y-a-t-il des réunions avec les formateurs ? Un bilan de ce qui se passe dans ces ateliers ?

Un bilan sur les impacts du suivi de la scolarité des enfants des parents participant à l'OEPRE ?

4/ Quels sont les partenaires de ce dispositif OEPRE en Isère ?

(OFII, Education nationale, Municipalités (PRE), Maison des Habitants ?,...)

5/ Le dernier bilan (février 2020) montre une augmentation dans les ouvertures des ateliers OEPRE. Comment se montent les projets?

Y-a-t- il une motivation individuelle de la part de l'établissement ou du formateur ? Ou une "campagne" est-elle faite institutionnellement auprès des chefs d'établissement ?

6/ Cette année, certains dispositifs n'ont pas pu ouvrir parce que les formateurs n'avaient pas été payés. Êtes-vous au courant ? Les formateurs de l'association bénéficient-ils des mêmes modalités de rémunération ?

Qui a en charge cette responsabilité de vérifier si tout est conforme ? Qui décide de la rémunération des formateurs ? (certains formateurs selon leur diplôme ne sont pas payés sur le même taux horaire ?)

C. L'OEPRE

3/ Que pouvez-vous me dire sur les parents qui fréquentent le dispositif OEPRE de l'ASSOCIATION?

(profil, origines, ce qu'ils recherchent dans ce dispositif, ont-ils des enfants dans l'établissement ? Viennent-ils régulièrement ? Suivent-ils d'autres cours ? Posent-ils des questions sur la scolarité ? (programme, matériel,...)

4/ Comment se passent les relations et la communication avec les parents ?

(flyers pour l'inscription ? en cas d'absence : mails, appels, what's app ?...)

C. Le programme mis en place

4/ Sur quoi vous basez-vous pour établir votre programme des séances ?

(directives nationales ? Ressources, quels sont vos objectifs? ...)

5/ Y-a-t-il des documents officiels à compléter ?

(assiduité des parents, objectifs des séances,...)

6/ Pensez-vous avoir suffisamment de moyens pour atteindre vos objectifs?

7/ Y-a-t-il des objectifs auxquels vous avez dû renoncer ?

8/ Quelles sont les recommandations faites aux parents (matériel, ...)

(cahier, stylos,...)

C. Autres dispositifs

7/ Y-a-t-il d'autres dispositifs proposés par l'ASSOCIATION pour les parents primo-arrivants ?

(où ? Comment sont-ils mis au courant ?)

Guide d'entretien KL, CASNAV

Consigne de départ : Dans le cadre de mon mémoire, je m'intéresse au fonctionnement des dispositifs OEPRE

N.B. : en gras, les questions à poser, les autres informations sont éventuellement à rajouter.

A. Présentation

1/ Tout d'abord, pouvez-vous m'indiquer en quoi consistent vos missions ?

2/ Pouvez-vous me dire un peu plus sur les missions du CASNAV ?

B. Le dispositif OEPRE

3/ Pouvez-vous me parler de la mise en place du dispositif OEPRE dans l'Isère ? (Depuis quand ce dispositif existe (2008 ?), le nombre d'établissements ? Le nombre de parents ? le nombre de cours ? Qui est responsable au niveau du département ? CASNAV ? DSDEN ? Comment se passe le suivi des cours ?

- projet sur 1 an ? 3 ans (ou juste avenant à rajouter)

- combien d'heures ? 60 h ? 120 H ?

- comité des pilotages : 1 fois/an = qui fait partie de ces comités

- horaires imposés (pendant le temps scolaire)

4/ L'ASSOCIATION intervient sur des ateliers OEPRE dans le Nord-Isère.

Comment se passe ce partenariat ? (*formations communes, rencontres, bilans ?*)

Pourquoi n'a-t-elle pas été invitée à Paris ?

5/ Quels sont les partenaires de ce dispositif OEPRE en Isère ?

(OFII, Education nationale, Municipalités (PRE), Maison des Habitants ?,...) Associations de parents d'élèves ? REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'accompagnement des Parents)

6/ Le dernier bilan national (février 2020) montre une augmentation dans les ouvertures des ateliers OEPRE. Comment se montent les projets?

Y-a-t- il une motivation individuelle de la part de l'établissement ou du formateur ? Ou une "campagne" est-elle faite institutionnellement auprès des chefs d'établissement ?

- comité des pilotages : 1 fois/an = qui fait partie de ces comités ?

- projet sur 1 an ? 3 ans (ou juste avenant à rajouter)

- combien d'heures ? 60 h ? 120 H ? - horaires imposés (pendant le temps scolaire)

7/ Qui traitent les bilans donnés par les établissements ? (EN ? QUI ? MIN ? qui ?)

Un bilan de ce qui se passe dans ces ateliers ?

Un bilan sur les impacts du suivi de la scolarité des enfants des parents participant à l'OEPRE ?

C. RELATIONS

8/ les parents

Les enfants doivent-ils être scolarisés dans l'établissement ? Doivent-ils être de la ville de l'établissement ? Peuvent-ils être hors de la ville ? Les parents peuvent-ils participer à plusieurs OEPRE ?

Combien d'années peuvent-ils venir ? Peuvent-ils s'inscrire tout au long de l'année ?

Bilan du suivi des parents ? Qui le fait ? Sur quels critères ?

9/ Les établissements scolaires

(flyers pour l'inscription ?

Rencontre avec les chefs d'établissement (ceux qui ont un atelier OEPRE) et les autres ?

Communication avec les collègues du 1^{er} degré (maternelle pas d'UPE2A), 2nd degré ?

Avez-vous connaissance des projets d'établissement ? Le dispositif OEPRE y figure-t-il ?

10/ les municipalités

Rencontre avec l'élu chargé de l'éducation, PRE ?

D. Les formateurs

11/ Ressources

HF a été sollicitée, d'autres personnes l'ont elles été également ?

(où ? Comment sont-ils mis au courant ?)

> Formation, réunions ? Recommandations ?

> Référentiel ? Mallette des parents ? Espace mutualisateur ?

12/ Rémunération

Cette année, certains dispositifs dans l'Isère n'ont pas pu ouvrir parce que les formateurs n'avaient pas été payés. Les formateurs de l'association bénéficient-ils des mêmes modalités de rémunération ?

Qui a en charge cette responsabilité de vérifier si tout est conforme ? Qui décide de la rémunération des formateurs ? (certains formateurs selon leur diplôme ne sont pas payés sur le même taux horaire ?)

Salaire, grille salariale (Education Nationale, contractuel, Association)

Guide d'entretien chef d'établissement OEPRE

Consigne de départ : Dans le cadre de mon mémoire, je m'intéresse au fonctionnement des dispositifs OEPRE

N.B. : en gras, les questions à poser, les autres informations sont éventuellement à rajouter.

A. Présentation

1/ Tout d'abord, pouvez-vous m'expliquer vos missions comme chef d'établissement?

- Depuis quand êtes-vous à la tête de cet établissement ?

2/ Pouvez-vous me présenter votre établissement ?

- depuis quand existe-t-il ?

- combien d'élèves ?

- combien de parents ?

- comment définissez-vous votre établissement ? (facile, difficile)

B. Les parents d'élèves.

2/ Quelles sont les relations avec les parents d'élèves ?

- avec les parents d'élèves allophones ?

- y-a-t-il un lien entre les parents allophones et les autres parents ?

2 bis/ quels sont les dispositifs ou outils que vous utilisez dans votre établissement pour améliorer les relations avec les parents ?

- la mallette des parents ?

- le café des parents ?

- autres ?

Les parents d'élèves allophones y participent-ils ?

B. Le dispositif OEPRE

3/ Quand et comment a débuté le dispositif OEPRE dans votre établissement ?

- Comment avez-vous connu le dispositif OEPRE ? Qui a monté le projet ? En quelle année ? Comment s'est passé le recrutement de l'intervenant ?

- Est-il intégré dans le projet d'établissement ?

- vous appuyez-vous sur ce qui est écrit dans les circulaires pour faire fonctionner l'OEPRE (quels parents peuvent fréquenter ? assurance des parents ?)

4/ Quels sont les changements que vous observez depuis sa mise en place ?

(impacts du suivi de la scolarité des enfants des parents participant à l'OEPRE ?)

les parents qui fréquentent le dispositif depuis un certain temps (3 ans pour certains) sont-ils plus demandeurs ou l'école leur demande-t-elle plus de participations ?

5/ Êtes-vous au courant de ce qui s'y passe ?

nombre de parents inscrits, régulièrement présents, contenus des ateliers,

6/ Avez-vous l'intention de continuer ce dispositif OEPRE dans les années futures ?

Y-a-t- il une motivation individuelle de la part de l'établissement ou du formateur ?

C. Communication et prof

7/ Comment se passe l'information aux familles ?

Qui sont les familles qui peuvent fréquenter le dispositif OEPRE de votre établissement ?

- Comment les parents allophones de l'établissement sont-ils orientés vers ce dispositif ?

(Qui a fait les flyers pour l'inscription ? en cas d'absence : mails, appels, what's app ?...)

8/ Comment se passe l'information auprès du personnel de l'établissement ?

9/ comment se passe l'information avec la commune ? les associations des quartiers ?

10/ comment se passe l'information vis-à-vis des institutions ?

- CASNAV ?

- DSDEN

- Ministères EN

- Ministère de l'Intérieur ?

- DIVET ?

- Lycée mutualisateur ?

Annexe 7 : Formulaire consentement éclairé

Source : <http://archive.sfl.cnrs.fr/sites/sfl/IMG/pdf/FormulaireConsentement-AV.pdf>

Consentement éclairé

Je soussigné(e),

- autorise par la présente Mme/M.
à m'enregistrer en audio/vidéo
- autorise l'utilisation de ces données, sous leur forme enregistrée aussi bien
que sous leur forme transcrite et anonyme

- seulement dans le cadre d'une recherche scientifique à but non lucratif
(mémoires, thèses, articles scientifiques, exposés à des congrès, séminaires)
- à des fins d'enseignement universitaire
- pour une diffusion dans la communauté des chercheurs sous la forme
d'éventuels échanges et prêts de corpus

- prends acte que, pour toutes ces utilisations scientifiques, les données ainsi
enregistrées seront anonymes.

Lieu et date :

Signature

Annexe 8 : Transcriptions des entretiens

Entretien GL, animatrice du café des parents - février 2020	173
Entretien JL, responsable association - février 2020	180
Entretien KL, personnel administratif - mars 2020	192
Entretien ML, personnel administratif - février 2020	209
Entretien MJ intervenante OEPRE G3 - février 2020	228
Entretien HF, intervenante OEPRE G5 - mars 2020	236
Entretien AC, chef d'établissement - mars 2020	245
Entretien BC, chef d'établissement - juin 2020	253

Entretien GL, animatrice du café des parents - février 2020

GL s'occupe de la mise en place du dispositif "café des parents" de V2, une ville de l'agglomération grenobloise. Elle intervient dans des écoles et propose aux parents de discuter de certains thèmes proposés soit par elle et ses collègues (conseillères familiales et sociales), soit par les parents. Cet entretien de 1h 30 a lieu dans une école E3, après la tenue d'"un café des parents".

Pour respecter l'anonymat et la confidentialité de l'entretien, certains passages ont été supprimés et remplacés par [...]. Les noms de personnes ont été remplacés par des lettres, des noms d'école, de quartiers, de ville par des lettres et des numéros.

7. En Donc moi ce que je voulais savoir, le café des parents, tu ne le fais qu'à V2 ?
8. GL Oui.
9. En Et depuis combien de temps ?
10. GL Dix ans.
11. En Dix ans et est ce que ça se faisait avant que tu n'arrives à V2 ?
12. GL Non parce qu'en fait c'est la maison des parents quand je travaillais à la maison des parents avec donc I, on l'a mis ça en place. Ça a démarré en fait, alors ça n'a pas démarré par un café des parents, ça a démarré par l'école élémentaire E1 qui souhaitait qu'on intervienne pour des soirées à thème parce qu'il y avait des thématiques qui remontaient de la part des parents notamment délégués. Donc, on avait fait 3, 4 dans l'année trois, quatre soirées à thème à l'école élémentaire E1. Ensuite, il y a eu une demande de E1 maternelle pour qu'on fasse un café et ça a été notre premier café. Ensuite, il y a eu, bien, il y a eu E2. Il y a eu E3 ici. Il y a eu l'élémentaire E4, l'élémentaire E5. Il y a eu la maternelle E6. Il y a eu E7. Voilà, donc ça fait quand même mal d'écoles.
13. En Et est ce que dans toutes les écoles, le taux de fréquentation est pareil à peu près ?
14. GL Alors moi, ce que j'ai vraiment observé et là, par exemple, il y a une école en tout cas où on a arrêté. C'est que ça marche quand vraiment il y a un investissement, une implication du directeur, de la directrice qui est vraiment relais auprès des parents. A E2, par exemple, c'est un café qui marche super bien parce que effectivement la directrice est super dans le lien avec les parents et voilà à chaque fois il y a vraiment beaucoup de parents. Donc, alors, il n'y a pas que ça qui joue. Mais en tout cas, quand il y a un investissement de la part de voilà qui va à la rencontre des parents qui dit voilà aujourd'hui il y a le café des parents qui ait le souci de faire l'affichage etc., ça fait la différence
15. En D'accord. Et donc tu animes dans différentes écoles ici à E3, est ce que tu as vu un changement dans le taux de fréquentation justement ? Ça fait combien d'années ici là, cinq ans au moins ?
16. GL Et bien oui à mon avis, il y a cinq ans au moins 5 ans ou peut-être 6. Ben cette année en fait, on a changé la formule parce que justement l'année dernière il y avait peu de fréquentation bien que ce soit bien porté par l'école. A la fois ici, moi franchement, j'ai pas de souci à ce niveau-là. Moins de fréquentation, pourquoi ? C'est très compliqué de le dire. En fait, tu verras peut-être du coup les questionnaires que les parents ont remplis. Mais voilà du coup, on a un peu transformé les choses. Bon, il y a le temps jeu avant les vacances avant chaque période de vacances.
17. En Ça, ça marche bien !
18. GL Qui ramène beaucoup de parents et puis c'est vrai que cette année on s'est dit bon allez on va surtout faire par rapport à la question des écrans donc avec les trois temps là. La, je vois il y a eu 10 parents la dernière fois il devait y en avoir 8. Voilà c'est super quoi !

19. En Et là le café des parents c'est aussi pour l'élémentaire ? Enfin le café des parents qu'on fait en maternelle il n'y a pas un autre café des parents pour l'élémentaire.
20. GL Non, il n'y en a pas en élémentaire alors après je ne sais pas trop là du coup comment la communication est faite en élémentaire je ne sais pas.
21. En D'accord mais normalement c'est prévu que les parents de l'élémentaire puissent aussi venir, qui ne viennent pas ?
22. GL De même temps il y a une autre école où c'est en élémentaire, la maternelle est juste à côté ben ça touche pas la maternelle alors qu'elle est à côté quoi.
23. En Ok, ok.
24. GL Parce qu'on est en élémentaire donc
25. En Les parents ne font pas forcément le lien.
26. GL Ouais.
27. En D'accord.
28. GL Et c'est vrai qu'en maternelle, c'est quand même fait assez facile de faire des cafés des parents parce que les parents rentrent dans l'école.
29. En Oui, bien sûr.
30. GL Donc ça c'est facile
31. En C'est ce que je pensais. Et toi, tu penses que c'est mieux alors de faire le café des parents une fois par mois que avant on faisait plus souvent non avant c'était une fois par mois.
32. GL Ouais.
33. En Mais après un moment donné on faisait une fois par période non ?
34. GL Je crois pas qu'on a testé une fois par période ici. Moi, il y a une école élémentaire où c'est une fois par période.
35. En D'accord et alors ?
36. GL Le vendredi avant les vacances, avant les vacances, le vendredi matin.
37. En Ça marchait bien ?
38. GL Ça marche bien
39. En D'accord. Mais c'est un peu comme nous ici, l'après midi jeux ?
40. GL Oui, oui.
41. En D'accord. Et est ce que tu trouves que par exemple, moi quand j'étais ici hein je trouvais que on n'avait pas le local adapté je trouvais que le fait d'être dans l'entrée d'ouvrir etc. Je trouvais que quand on avait fait le café des parents en dehors tu te rappelles les parents avaient plus envie. Ils disaient non, non je passe et puis finalement ils restaient alors qu'ici il faut rentrer et même s'ils sont déjà dans l'école ça semble un petit peu difficile pour eux et aujourd'hui, pourquoi est ce que tu es tout seule, d'habitude vous êtes 3 ?
42. GL Alors là T., elle ne pouvait pas venir aujourd'hui. Mais elle était là la dernière fois et au niveau de la maison des habitants il y a eu plein de changements en fait. Donc il y a eu des départs après quelqu'un est resté là six mois et là il y a S. qui a l'air d'être très, très chouette. Moi, j'ai fait un café avec elle dans une autre école et il y a aussi un nouveau ludothécaire puisque V. est partie donc il y a eu beaucoup de changements à la MDH mais effectivement d'habitude c'est toujours un binôme en tout cas : MDH plus ben T. l'espace enfants-parents ou moi.
43. En Est-ce que tu dois rendre compte des cafés des parents quand tu fais...
44. GL Moi, quand je fais des bilans de fin d'année je note : voilà, E3 on a touché à peu près tant de parents différents. On a abordé tel et tel thème. Oui, c'est important.
45. En D'accord et tu leur rends compte de ça à qui ?
46. GL Ben, dans mes bilans d'activités. A ma hiérarchie.
47. En La maison des parents ? Parce que tu as parlé de la maison ?

48. GL Maintenant je n'y suis plus. Il n'y a plus la maison des parents donc moi je suis dans les maisons des habitants et donc ben on a la même hiérarchie la enfin voilà les hiérarchies c'est la hiérarchie de la maison des habitants.
49. En D'accord et quand vous êtes dans la maison des habitants, est-ce que vous avez pas un cahier de charges mais on vous dit voilà pour. C'est de toute manière, ce n'est pas l'année scolaire.
50. GL Oui.
51. En L'année civile. Est ce qu'on vous donne des thèmes ? Est-ce qu'on vous dit ou c'est vous entre vous ?
52. GL C'est nous. On fait des fiches actions. Par exemple, on fait des fiches actions et puis on rédige des projets.
53. En D'accord.
54. GL Voilà. Et par contre, alors pas cette année, mais ça faisait donc du coup déjà plusieurs années qu'il y avait un financement de la Métro pour les cafés dans les écoles. Cette année on ne l'a pas donnée.
55. En Aïe.
56. GL Mais il y avait un financement chais plus de combien. C'était pas énorme. Mais symboliquement, c'était important voilà.
57. En Et là, par exemple, les tisanes ? C'est les tisanes de l'école ? C'est le café de l'école ?
58. GL Non, on a vu. Alors, bon. Je crois que j'avais encore des trucs. Ça, ça, je ne reconnais pas mais ça doit être peut-être de l'école ou peut-être que T. a amené des choses et moi je pense qu'il y en a encore qui datent de la Maison des parents. Le thé 2 ans mais voilà.
59. En Ce n'est pas un financement personnel ?
60. GL Ce que je voulais dire. Alors, moi je pars à la retraite au 1er juillet. Je ne sais pas du tout parce que c'est moi qui suis dans tous les cafés des écoles et on en a développé cette année notamment E8 par exemple ou à E1 en élémentaire. E8, les deux maternelle et élémentaire et je ne sais pas du tout l'année prochaine comment ça sera poursuivi ou pas. En tout cas, moi mais j'ai l'impression que des fois je suis pas très écoutée. Pour moi, c'est essentiel d'aller à la rencontre des parents là où ils sont. Et les parents, ils sont à l'école parce que les parents ils sont préoccupés par l'avenir de leurs enfants. L'école, c'est important pour les parents et du coup si on veut les attraper et bah c'est là qu'on les attrape, bien sûr, entre guillemets. Mais quand on fait on propose des cafés dans les Maisons des habitants, on n'a pas beaucoup de succès alors que là ça n'a été compliqué. Ce matin, ça c'est fait là comme ça. Tranquillement, à l'accueil. Voilà, donc moi j'aimerais beaucoup que ça se poursuive. Y a quand même des Maisons des habitants qui ont plutôt envie que les parents viennent dans leurs lieux. Mais bon, les parents, il faut les rencontrer là où ils sont.
61. En Mais du coup qui vient dans la Maison des habitants ? Qui vient prendre le café ?
62. GL En général la conseillère en économie sociale et familiale comme quand il avait J.
63. En D'accord. Mais le personnel, pas le personnel, les gens de l'extérieur qui viennent ? C'est des retraités ?
64. GL Ah! Il y a quand même pas mal de retraités. C'est toujours un petit peu les mêmes. Ouais, c'est leur maison quoi.
65. En Bah oui c'est pas les parents.
66. GL Mais on touche pas les parents. Voilà même si là, des fois on pourrait dire bon on touche des parents par exemple sur la question des écrans qui ont, qui sont un peu sensibilisés à la question et on va pas toucher ceux qui en auraient peut-être le plus besoin. Je ne suis pas si sûre parce que je pense que même des parents un peu sensibilisés, ils ont quand même besoin et le fait d'échanger en groupe. Enfin moi j'ai parfois été dans des écoles. Je prends souvent l'exemple de E2 avec des parents qui étaient là quand même en grande difficulté par rapport aux écrans et qui ont modifié des choses dans leur fonctionnement chez eux moi j'ai été époustoufflée. Ah, j'étais

vraiment surprise quoi une maman par exemple la première fois elle dit bah moi ma petite de trois ans elle s'endort qu'avec sa tablette sinon elle ne s'endort pas. Dans le groupe, on a échangé. Il y a jamais eu de jugement. Il n'y a pas eu du tout de voilà la deuxième fois le débat : "maintenant, temps en temps, je lui lis des histoires, le soir" et puis la quatrième fois, puisque je les ai vus cinq fois ces parents. C'est à peu près les mêmes là. La quatrième fois, elle dit : "oh bah, alors elle a cassé sa tablette c'est la deuxième fois. On ne la lui ne répare pas" et je dis "mais c'était sa tablette ?" j'avais pas réalisé mais au début tellement ça me paraissait. Oui, à trois ans avoir sa propre tablette ! Elle me dit "oui, oui, c'était la sienne mais là, c'est bon. On la répare pas là". Génial !

67. En Bien sûr.
68. GL Et là, pour moi on a touché effectivement des parents qui en avaient vraiment besoin. Mais là aussi, on touche des parents qui en ont besoin. Voilà !
69. En Après, non je pense, on touche certains parents qui en ont besoin mais là on se rend compte aussi que pour les écrans, je parle des écrans. Là, ce sont des parents qui sont vraiment attachés à l'éducation de leurs enfants, etc. et nous on a des parents qui en auraient besoin, oui mais qui essaient d'éviter. C'est difficile de les attirer tu ne sais pas comment les attirer pour qu'ils viennent puisqu'il n'y a aucune manifestation.
70. GL Oui même pas quand il y avait les temps jeux ?
71. En Non, ils n'ont pas le temps ils déposent les enfants et hop, ils s'en vont vite. Ils ne restent pas moi il restait à la limite quand c'était un rendez-vous pour la réunion de rentrée là pour la fiche
72. GL Donc là tu les voyais ?
73. En Oui une fois mais après parfois quand on disait pour le livret enfin si certains restaient voilà quand tu veux leur donner un papier quand c'est juste avec une seule personne. Et donc il y a le café des parents, il y a le café à la Maison des habitants il n'y a pas d'autres cafés ?
74. GL Non, et puis il n'y en a pas dans toutes les Maisons des habitants c'est un peu sous d'autres formes parfois et pas dans toutes les maisons des habitants.
75. En D'accord, et qui ? Nous par exemple, je te parlais du dispositif OEPRE, ça c'est le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Education nationale qui mettent ça en place. Et le café des parents ici, qui met ça en place ? Alors c'est le ministère de l'Intérieur ? C'est ... tu sais pas ?
76. GL Ça dépend, en plus comme on en a plus de financement. C'est la mairie, c'est le CCAS, quoi.
77. En D'accord, d'accord, c'est un service de la mairie.
78. GL A travers les Maisons des habitants.
79. En D'accord et qu'est ce que je voulais te demander ? Est-ce que tu le sais si au centre social est-ce qu'ils organisent aussi des choses ou pas du tout ?
80. GL Alors ce qu'on appelle la Maison des Habitants c'est anciennement les centres sociaux. Sur V2, ça ne s'appelle plus centre social. Ça s'appelle Maison des habitants.
81. En Là, à côté là, c'est la Maison des habitants maintenant ?
82. GL Oui, comme dans beaucoup de communes.
83. En Oui, c'est vrai, je dis ça. Et à la Maison des habitants donc c'était le café qu'ils proposent aussi là-bas ?
84. GL Oui à X1, ils en proposent un.
85. En D'accord et du coup à X1 il faut aussi.
86. GL Qui démarre, je crois. Mais du coup, il peut y avoir des habitants pas forcément des parents, tu vois ça peut être effectivement des personnes âgées. Voilà, comme c'est à la Maison des habitants, c'est ouvert à tout le monde.
87. En D'accord. Est ce que tu sais si à la Maison des habitants il propose, parce que l'OEPRE, le dispositif c'est pour aider les parents qui ne comprennent pas le français et aussi comprendre le système éducatif et comprendre les valeurs de la république et il

- me semble qu'à la Maison des habitants ils font aussi des cours pour l'apprentissage du français ?
88. GL Oui, oui,
89. En Oui, ils font toujours ? Oui parce que j'aimerais bien aller voir. Qui est-ce qui met ça en place?
90. GL Alors ça il faut, c'est le CCAS, il faudrait que tu t'adresses à la Maison des habitants, au directeur.
91. En T. ne fait pas ça, elle ?
92. GL Non.
93. En Et donc, c'est S. peut-être ?
94. GL Et ben, non. Alors ça dépend des Maisons des habitants c'est soit des bénévoles, soit des vacataires, soit un organisme. Enfin ça dépend. Chaque Maison des habitants a son fonctionnement.
95. En D'accord, d'accord.
96. GL Il y a quelques Maisons des habitants c'est pour des gens qui ne vont pas du tout parler le français. D'autres qui ont déjà un tout petit, quelques bribes et puis d'autres un niveau plus avancé. Je crois qu'il y a trois niveaux en fait. Donc, selon le niveau des parents, selon leurs attentes et bien ils vont dans telle Maison des habitants [...].
97. En Mais est-ce que vous avez un horaire précis pour la maison, pour le café des parents là. Est ce qu'on te dit tu peux rester toute la matinée si tu veux ?
98. GL C'est moi qui m'organise parfois j'ai pu mettre quelque chose derrière du coup bah je finis à 10h je pars quoi.
99. En D'accord, d'accord, d'accord. Le plus court café des parents que tu aies fait c'est combien ?
100. GL Il faut compter au moins une heure quand même.
101. En Est-ce que à chaque fois, ça t'est arrivé quand tu vas proposer le café des parents, d'avoir des parents ? Est-ce que ça t'est arrivé une fois, non, personne ne reste et finalement tu dois partir parce que personne ne reste ?
102. GL Oui, ça m'est arrivé.
103. En Ah oui, d'accord. Et le plus long café des parents que tu aies eu ?
104. GL En général, on arrête au maximum vers 10h30.
105. En D'accord
106. GL 10h et quart, 10h30. On met quand même un terme puis à un moment donné. Même là, tu vois les parents commençaient à être un peu pressés, pour plein de raisons, ils avaient envie de partir.
107. En Est ce qu'il y a des cafés des parents où tu as un local mieux aménagé. Un local, tu y vas et tu sais que c'est réservé qu'à toi quoi. C'est pas le local de, par exemple, c'est pas le bureau de quelqu'un.
108. GL C'est toujours le bureau, c'est toujours le local de quelqu'un. C'est la salle des maîtres. C'est la salle de motricité. C'est un bout de couloir.
109. En D'accord il n'y a pas un endroit spécifique ?
110. GL Par contre c'est vrai que c'est important je trouve de réfléchir à la fois à l'aménagement comment on propose etc. Je sais par exemple que dans une école maternelle E1. En fait les parents rentrent. Tiens, chose importante, il y a des écoles où les parents rentrent direct dans la cour et directement dans la classe. Il y a des écoles où il va y avoir deux possibilités pour rentrer. Alors les grands, ils vont entrer là. Les plus petits, vont rentrer là. Par exemple, à E1 où c'est le cas il y a deux entrées quand il y a le café des parents ils ferment l'autre entrée. Ils font rentrer là tout le monde au même endroit donc ça c'est important et du coup les parents arrivent en fait dès qu'ils ouvrent la porte c'est dans la grande salle de motricité et donc on est là et c'est pas mal.
111. En Bien sûr.

112. GL A un moment donné on s'est dit : "bon alors il y avait plein de parents notamment des papas qui s'arrêtaient pour prendre un café. Debout ! Et puis ils avaient bu leur café, ils posaient leur tasse, ils s'en allaient et on s'est dit on a quand même envie d'autre chose. Du coup j'avais dit à ma collègue : Ecoute on met une table moi je me mets à l'entrée pour interpeller des parents. Toi, tu t'assois à la table. On met des bancs, tu t'assois et tu sers le café, assise. Et "asseyez-vous monsieur, asseyez-vous madame" enfin voilà alors du coup on a un peu perdu ces papas.
113. En Ah, d'accord.
114. GL Mais on a des gens qui restent
115. En Ok, je pensais que justement les papas étaient restés du coup mais pas du tout en fait.
116. GL On les a un peu perdus mais ça dépend des années. Mais en tout cas, c'est important de réfléchir à comment, parce qu'on n'est pas là non plus juste pour servir un café puis bah bonjour et bonne journée voilà à quoi bon ça peut avoir du sens aussi mais bon.
117. En Et est-ce que vous avez, par exemple, dans certaines écoles puisque là, j'étais en train de regarder les trois petits, les trois petits qui n'avaient rien. Est-ce que vous, vous avez dans les écoles par exemple des mamans qui viennent tout le temps avec des enfants donc du coup vous avez une caisse ou vous avez, café, vous avez tout ?
118. GL En général, on récupère une caisse oui
119. En Et quand vous arrivez vous savez que tout est prêt. Il y a du coloriage pour les enfants, des choses comme ça.
120. GL Ça c'est un peu nous qui avons cherché quand même
121. En Après, c'est pas évident de ramener partout.
122. GL Non, ce n'est pas évident.
123. En Et puis, oui parfois tu viens en transports en commun ou à vélo amener une caisse avec toi.
124. GL Oui, ben non, ça on ne fait pas. Effectivement on va récupérer un truc de l'école quoi.
125. En Parce que là, tu vois je me disais cela aurait été bien qu'il y ait une petite table déjà préparée pour les enfants parce que les parents disent "ah ben tiens, on peut ramener nos enfants on reste plus.
126. GL Oui, peut-être
127. En Même des petits jeux, quoi.
128. GL Et bien en fait quand on se mettait là bas on mettait un tapis et puis il y avait des petits joujoux quand même. C'est T. qui les avait amenés.
129. En Je me rappelle et du coup, il y avait plus de parents ?
130. GL Non je crois que chaque fois, il faut vraiment se questionner, se dire qu'est ce qui pourrait faciliter ?
131. En Du coup quand tu allais voir le dispositif les écrans au collège. Tu as pris contact avec les gens qui animaient et je t'ai envoyé ça parce que je me suis dit peut être que c'est intéressant les marionnettes peut-être que le spectacle était intéressant tu pouvais leur demander de venir à V2.
132. GL Mais en fait là, par rapport à nos soirées thématiques, on les a tous calés.
133. En D'accord
134. GL Donc là, apprentissage demain c'est avec des enseignants et l'orthophoniste du village de santé, centre de santé communautaire. La fois d'après écran et santé c'est le médecin de PMI et une jeune médecin qui a fait sa thèse sur le rôle des médecins généralistes dans la prévention de l'exposition précoce aux écrans. On va la faire intervenir auprès des professionnels de santé d'e X. Après c'est sur les jeux vidéos on a un prestataire qui est super que j'ai déjà vu à plusieurs reprises et il va certainement aussi animer la soirée sur les réseaux sociaux.
135. En Et ici à E3, ce sera sur quoi ?
136. GL Ce sera jeux vidéo
137. En Et là quand vous faites ça, vous donnez donc des flyers aux parents les parents ont été avertis comme ça ? Et vous les avertissez combien de temps à l'avance ?

138. GL Ben, là les affiches, moi je les ai déposées. Mais non, il y en a qui ont été déposées hier on est quoi aujourd'hui, mercredi. Non, avant-hier mais moi j'en ai déposé la semaine dernière aussi notamment toutes les écoles de X2.
139. En D'accord mais la vidéo c'est quand ici ?
140. GL Ah mais non, ça c'est pour le mois de mai non avril
141. En Donc vous prévoyez quoi une semaine deux semaines à l'avance ?
142. GL Une semaine avant, ça suffit pour les parents
143. En Tu crois ? Ça dépend des parents qui travaillent. Moi, deux semaines. Si moi, j'ai besoin de venir parfois ma semaine qui arrive est déjà prise
144. GL En ce moment ?
145. En Oui j'ai déjà mis si j'ai mis des rendez-vous etc.
146. GL C'est vrai que les enseignants, les directeurs, directrices nous disent souvent c'est pas la peine d'afficher trop à l'avance. Ils vont zapper, ils vont oublier.
147. En Moi, je trouve que deux semaines à l'avance, c'est bien. Une semaine, il y a des parents. Après, ça dépend peut-être des parents. Il y a des parents qui vont dire "Ah, mais moi j'ai pas le temps de me retourner pour faire garder mes enfants" au près mais bon quand vous allez faire ça de toute manière il y aura une garderie ?
148. GL Il y a une garde d'enfants.
149. En Ça va se passer en élémentaire ?
150. GL Oui.
151. En OK, merci GL

Entretien JL, responsable association, février 2020

L'Adate est une association loi 190, fondée en 1974 en Isère. Elle organise de nombreuses actions en faveur des personnes migrantes. JL est responsable insertion à l'Adate. Cet entretien d'une heure trente a eu lieu dans les bureaux de l'association.

1. En Tout d'abord, vous pouvez m'indiquer en quoi consistent vos missions ?
2. JL Moi je suis la responsable du service insertion innovation interculturelité à l'Adate. Du coup je coordonne toutes les actions de l'Adate qui ont un lien avec l'insertion : l'insertion par la langue, l'insertion par l'école et l'insertion par le travail. On a tout un tas d'actions sur le département de l'Isère, principalement autour de Vienne Condrieu agglomération et la communauté des agglomérations de Porte de l'Isère et la Métropole, la Métro. [...]
3. En Et les missions en elle-même de l'Adate ?
4. JL Les missions de l'Adate en fait on a cinq grands pôles. On a un gros pôle asile avec un PHU pôle d'hébergement d'urgence, avec des places en HUDA et des places en HUDC hébergement d'urgence de droit commun et hébergement d'urgence demandeurs d'asile. On a également des places en CADA centre d'accueil des demandeurs d'asile donc ça c'est le grand pôle hébergement asile avec des logements un petit peu partout sur le département. On a également la SPADA que vous venez de traverser qui est la structure de première accueil des demandeurs d'asile donc le guichet unique d'enregistrement pour le dépôt de demandes d'asile pour toutes les personnes qui arrivent euh voilà. Donc, ça c'est le pôle asile. On a également un pôle MNA mineurs non accompagnés donc on s'occupe de la mise à l'abri de l'accompagnement des mineurs non accompagnés reconnu mineurs. On a un troisième service qui est le service juridique donc qui s'occupe d'accompagner d'accès au droit en fait d'accompagner donc beaucoup principalement des permanences juridiques et des permanences d'écrivain public un petit peu partout sur le département avec en plus une ligne téléphonique nationale Info Droit Etrangers réponse aux questions sur les droits des Etrangers aux problématiques en fait directement pour les personnes ou pour les professionnels en fait parce que ça change beaucoup. En fait, il y a beaucoup de problématiques dans l'accompagnement social lié à l'ouverture des droits concernant les personnes d'origine étrangère. Donc voilà un gros pôle juridique avec des permanences physiques sur le département et le site Internet info droits migrants et la ligne téléphonique ouverte comme ressources au niveau national, ressources et pour les professionnels et pour les particuliers qui sont concernés par cette problématique donc là c'était le service juridique. Après on a un service interprétariat traduction. On a également une revue qui s'appelle Ecart d'identités un pôle ressources en fait de réflexions et de liens entre la pratique et la théorie, le terrain et la théorie. Et enfin le service insertion et je crois que je n'ai oublié personne.
5. En Vous avez énormément de missions. Vous êtes à combien ?
6. JL On est une grosse asso. On est 130 salariés. Donc le but principal c'est l'accueil et l'accompagnement des personnes d'origine étrangère.
7. En Demandeurs d'asile ?
8. JL Pas forcément tout ce qui est hébergement d'urgence tout ce qui est dans le pôle asile oui. Le service juridique c'est ouvert à ...donc il y a même des personnes françaises d'origine étrangère ou même pas d'origine étrangère mais qui ont des problématiques sur des droits sociaux, le regroupement familial reconnaissance des diplômes, des permis, tout un tas de démarches en fait liés aux droits des étrangers donc ce n'est pas du tout les demandeurs d'asile pour le service juridique. Pour le

pôle asile évidemment oui. Pour les mineurs ce n'est pas considéré comme des demandeurs d'asile puisqu'ils sont sous la protection de l'aide à l'enfance mais qui ne dépendent pas en fait de l'asile c'est différent. Le service insertion c'est en direction de tout le monde donc ça peut être des personnes au fait le service insertion c'est celui qui fait le plus un petit peu à la marge de l'Adate avec en même temps un peu d'intérêt voilà l'objectif de l'Adate c'est de travailler sur toutes ces questions d'accueil et d'accompagnement et de lien entre nos valeurs, nos trois mots, notre baseline comme on dit c'est équité, migration, interculturalité donc voilà c'est de réfléchir à comment on accueille, comment on accompagne, comment on participe à l'insertion dans la société.

9. En Et la différence avec l'OFI, parce que moi ce que je vais penser. C'est que les personnes qui veulent venir vivre en France doivent d'abord passer à l'OFII
10. JL Alors ça c'est pour les demandes d'asile sauf qu'en fait il y a une nouvelle organisation. Ça s'appelle le guichet unique de demandeurs d'asile je vous montrerai tout à l'heure. Dans le rapport d'activités, on a un guide qui résume bien [...]. Dans les établissements là, c'est complètement différent ce ne sont pas des demandeurs d'asile [...].
11. En Moi je m'intéresse aux parents qui arrivent dans les établissements, quand on leur demande comment vous avez fait pour venir, ils ne savent plus trop s'ils étaient à l'OFII, s'ils étaient où exactement.
12. JL Alors oui et puis dans les établissements du coup c'est complètement différent et du coup-là, c'est pas des demandeurs d'asile en fait enfin ou peu ou c'est pas donc là c'est vraiment la spécificité et c'est souvent et c'est aussi là-dessus qu'on fait des actions aussi nous de sensibilisation aux parcours migratoires des choses comme ça, enfin bref c'est 2 choses complètement différentes : le parcours de l'asile et en fait, par exemple les personnes pour Ouvrir l'École aux Parents il y a peu enfin peu, je ne saurai pas vous dire. C'est pas forcément du public demandeurs d'asile ça peut être des personnes françaises qui maîtrisent peu le français En fait ou euh des personnes qui viennent des primo arrivants en fait ça peut être assez varié.
13. En Ah, vous voulez dire que les parents qui s'inscrivent ils doivent présenter des papiers comme quoi ils sont déjà.
14. JL Ah non, non pas du tout du coup, enfin pas du tout excusez-moi.
15. En Oh je vous en prie.
16. JL Non, on ne demande pas de papiers d'identité.
17. En Oui voilà, c'est bien ce qu'il me semblait.
18. JL Eh bien justement ils ne sont pas forcément demandeurs d'asile. Les demandeurs d'asile c'est vraiment les personnes c'est plus ça quand on arrive en France il y a des personnes qui font des demandes d'asile donc c'est un statut l'asile qui est bien réglementée et qui va leur offrir la protection internationale. Après, il a soit le statut de demandeurs d'asile qui est reconnu donc du coup il passe ils deviennent réfugiés ou alors ils sont bénéficiaires de la protection internationale qui est une protection subsidiaire en fait mais qui est assimilé à réfugiés donc les demandeurs d'asile ce sont ceux qui sont en attente de la réponse de l'État qui n'a pas encore statué sur leur statut donc après ils deviennent réfugiés donc du coup dans les personnes qui viennent dans aux ateliers ouvrir l'école aux parents il peut y avoir des réfugiés il peut y avoir des demandeurs d'asile il peut y avoir des primo arrivants il peut y avoir des personnes qui ne sont pas en statut de demandes d'asile ni de réfugiés voilà
19. En Oui ce qui compte c'est qu'ils aient des enfants qui soient ...
20. JL Sur la commune
21. En A l'école
22. JL En tout cas nous le seul critère [...] Tous les parents peuvent venir pourvu qu'ils aient des enfants scolarisés sur la commune

23. En Forcément sur la commune ?
24. JL Oui. Normalement les textes, c'est vraiment ça. Et du coup après je sais qu'il y a eu des tractations entre le ministère de l'intérieur qui cofinance cette action et le ministère de l'Education nationale que pendant longtemps l'action en fait était réservée aux primo arrivants mais que depuis les circulaires, depuis trois, quatre ans que c'est ouvert à tous parents résidants ayant des enfants scolarisés sur la commune quelque soit l'établissement de scolarisation de leur enfant en fait ils peuvent venir dans un atelier où il y a ouvrir l'école aux parents. Théoriquement, il n'y a pas de référence à la qualité de primo arrivants des personnes qui viennent dans le groupe.
25. En Parce que là j'en avais discuté avec KL, vous connaissez KL du CASNAV ? Et elle me disait que par exemple à G4 ici il y a une structure OEPRE. Mais les écoles de V2 qui sont du même côté que ce collège il n'y a aucune structure OEPRE à V2 donc du coup pour eux c'est plus facile d'aller sur V3.
26. JL Il y avait G1 avant à V2 il y a plus ?
27. En C'est de l'autre côté c'est de l'autre côté du cours Jean-Jaurès etc.
28. JL Alors là c'est l'éducation nationale qui doit prendre la décision d'autoriser ou pas.
29. En Mais KL me disait que c'était possible.
30. JL Oui ben c'est très bien après les textes on adapte aussi en fonction de la DSDEN de l'Isère, aussi c'est eux qui décident et qui nous donne les directives mais aussi ils ont sûrement leur appréciation en tout cas avant on était obligé d'accueillir normalement que des primo arrivants il y a encore 5, 6 ans. Et du coup ça a évolué il n'y a plus de référence aux et voilà et du coup on ne vérifie même pas s'ils sont en situation régulière ou irrégulière si l'enfant est scolarisé nous on considère c'est ce qui est marqué sur la circulaire.
31. En Donc du coup, l'Adate c'est bien départemental ? C'est bien que l'Isère ? Ce n'est pas du tout académie de Grenoble, ce n'est que Isère ?
32. JL Non, pas encore.
33. En Donc là vous avez en charge des ateliers OEPRE dans le Nord Isère, quand et comment a débuté ce partenariat ? Vous ne savez pas ?
34. JL Alors, ça doit faire bien alors moi je suis là depuis 7 ans, donc ça fait au moins une dizaine d'années je pense. Je pourrais vous retrouver si vous voulez je peux noter au fur et à mesure s'il manque des informations je peux vous faire parvenir par mail ce qui manque. Mais ça fait au moins une dizaine d'années et du coup ça a débuté parce que du coup l'Adate est spécialisé.
35. En Je crois que c'était en 2007, 2008, c'est ce que ML m'a dit. Au début ce qui se passait c'est que l'Education nationale ne le faisait pas vraiment. C'était plus les associations. Et donc l'Adate a commencé dans le Nord Isère et justement dans les endroits où il y avait des CADA.
36. JL Dans des endroits où on avait des actions principalement R3 et R1 parce qu'on avait professeurs de FLE pour les adultes en gros c'est un petit peu ça aussi la légitimité de l'Adate, c'est du fait qu'on avait des collègues, des professionnels spécialisés dans le français langue étrangère on a eu le label français langue d'intégration qui a disparu après très vite mais voilà c'était donc une légitimité car spécialisé dans l'accompagnement des adultes et aussi au sein de l'éducation nationale il y a aussi des enseignants qui font remonter que c'est compliqué on n'apprend pas la de même manière à des enfants qu'à des parents et donc du coup souvent c'est un peu trop scolaire une approche Education nationale et je pourrais vous confirmer ça par mail.
37. En Voilà il m'avait expliqué ça il me disait ensuite quand ça s'est reparti un p'tit peu plus donc là à ce moment-là, à Grenoble je crois que vous ne l'avez jamais fait l'Adate ne l'a jamais fait. C'était vraiment dans le Nord Isère, vous êtes restés.
38. JL Ah non si, si. On était à V2 aussi.
39. En Ah oui ? Vous étiez où à V2 ? à J1 ?

40. JL Oui
41. En D'accord et à quel moment vous avez arrêté ?
42. JL Il y a deux ans. Et en fait, qu'est-ce qui s'est passé à V1? Il n'y avait pas d'atelier Ouvrir l'école aux les parents du tout parce qu'il y avait une autre ASL en fait et jusqu'à 2 ou 3 ans je crois qu'on animait la totalité des ateliers Ouvrir l'école aux parents sur le département et du coup après sur V1 en a eu des demandes mais il y a des ateliers qui ont été repris par les établissements parce que ils avaient des profs de FLE et du coup je ne sais pas si il y a encore on avait un atelier à G1 et un atelier à J1 et du coup après je crois qu'il y a eu un peu de flottement parce que du coup ça varie en fonction s'il y a les enseignants au sein de l'établissement qui veulent animer l'atelier par exemple à R1 aussi collègue Ge cette année, ils ont souhaité le récupérer et l'animer eux-mêmes et en fait ça n'a pas fonctionné je crois. Est-ce qu'on l'a déjà récupéré ou est ce qu'on doit le récupérer ? Du coup, voilà c'est en fonction des équipes enseignantes s'il y en a qui veulent ou pas animer l'atelier.
43. En Donc la mise en place du dispositif de L'OEPRE dans l'Isère, je crois que ça existe depuis 2008, le nombre d'établissements que l'Adate met en place, vous en avez 2 ? 3?
44. JL 5 et ça varie entre 5 et ... on en avait entre 12 ou 13 à un moment. En fait, voilà depuis le début on avait plus au début parce que du coup on était spécialisé et qu'il y avait peu d'enseignants qui voulaient se saisir et en fonction des années ça fluctue entre 5 et 12.
45. En Donc vous pensez que les enseignants sont prioritaires par rapport à vous ?
46. JL C'est un partenariat je pense que quand il y a des établissements qui nous saisissent, qui veulent être accompagnés pour récupérer l'atelier. Nous, on donne nos outils, on partage nos outils. Ça nous est arrivé en début d'année là, il y avait des enseignants qui voulaient, donc on leur a donné enfin on transmet ce qu'on a aussi. S'ils veulent animer ça dépend du contexte local, ça dépend de plein de choses.
47. En D'accord, c'est surtout le bien-être, enfin pas le bien-être. C'est surtout les valeurs qu'on veut faire, qu'on transmet aux parents.
48. JL oui et puis, ça dépend beaucoup du contexte local en tout cas, en tout cas, nous c'est comme ça qu'on voit et c'est aussi là notre légitimité et du coup ça va être aussi en lien avec votre question de enfin, votre sujet, en fait le pourquoi vous faites cette enquête sur la mobilisation des parents. C'est que, en fait du coup nous, on était spécialisés sur l'accompagnement des personnes d'origine étrangère et la formation adultes et qu'en plus en fait on est, pour toutes nos actions, on est beaucoup en lien avec les structures de droit commun, les structures locales, sinon ça n'a pas de sens. Parce que du coup on travaille dans les maisons des habitants, dans les centres sociaux dans voilà toutes les antennes de quartier, tous ces types d'établissements parce que le but et nous on commence à être assez bien identifiés, l'ADATE sur le département, ça fait 50 ans qu'on est là donc on est identifiés comme accompagnement des personnes d'origine étrangère du coup ça nous permet aussi de faire du lien vers les structures de droit commun parce qu'il y a beaucoup de personnes, notamment euh l'entrée permanences juridiques dont je parlais tout à l'heure, permanence d'accès aux droits avec accompagnements sur les droits des Etrangers ça nous permet, souvent c'est une entrée en fait, les personnes qui viennent ont une question vraiment, ben , avec des choses urgentes et j'allais dire vitales mais voilà des questions qui sont importantes en fait pour rester dans le pays, pour avoir l'ouverture de leurs droits, du coup souvent c'est des choses qui sont plus primordiales par rapport au reste au début et du coup, on est présents avec ses permanences pour accompagner ses personnes à ces moments-là donc souvent après ça permet aussi de faire du lien et de continuer l'accompagnement parce qu'il y a eu cette première entrée et cette prise de contact qui du coup est plus

compliqué quand il n'y a pas ces questions qui sont vraiment primordiales, vous voyez ce que je veux dire qui sont primordiales, voilà et du coup souvent les personnes qui viennent nous voir. Nos permanences ont lieu dans les centres sociaux, dans les choses comme ça et du coup ça nous permet après de les accompagner, de montrer ce qui se fait sur la commune, de monter c'est vraiment le sens de l'action de l'ADATE. Donc du coup il y a du sens aussi qu'on anime ces ateliers parce qu'il va y avoir du lien entre l'école, l'intérieur et l'extérieur de l'école en fait c'est un petit peu comme ça qu'on le voit et je trouve que c'est la plus value de l'ADATE, c'est de ne pas être du monde de l'Education nationale donc de faciliter. Parfois, c'est plus intéressant que ce soit en interne surtout enfin il peut y avoir plein de raisons qui font que dans un établissement c'est bien que ce soit en interne parce que l'équipe est formée, qu'elle est dynamique que il s'est passé plein de choses dans le quartier depuis longtemps, que voilà. et il y a d'autres fois, ça peut être intéressant que l'ADATE serve aussi de médiation et de lien entre l'école et l'extérieur.

49. En Bien sûr. Est ce que vous connaissez le nombre de parents qui fréquentent les dispositifs OEPRE de l'ADATE ?
50. JL Alors, je pourrai vous envoyer les chiffres. J'ai les tableaux. On a cinq ateliers. Il y a fait une dizaine par atelier ça fait une cinquantaine. Je peux vous envoyer des chiffres précis si vous le souhaitez.
51. En Et quand vous m'avez dit là à peu près il y a cinq ateliers OEPRE ou cinq établissements, vous m'avez dit cinq établissements.
52. JL Il y a cinq ateliers : il y a R2, R1, R1, R3, R4.
53. En Quand vous dites R1, R1 ça veut dire que c'est dans le même établissement ou dans 2 établissements ?
54. JL Non, R1, ça a changé beaucoup, il y a eu ... voilà, depuis 2/3 ans il y a eu un atelier qui été créé à Gc, à R1 qui a très, très, très bien pris, très vite en fait ce qui est assez rare en fait parce qu'il y a des ateliers où on a du mal à mobiliser les parents. Là, celui-là en trois semaines je crois je pourrais vous reconfirmer ça 25 parents donc on a demandé un deuxième atelier donc il y a eu deux ateliers à Gc qui ont été mis en place il me semble que c'était il y a 2 ans, il y a deux ou 3 ans. [...] Dès l'ouverture, grosse saturation, du coup on a ouvert un deuxième atelier après le collège qui est juste à côté a souhaité également ouvrir un atelier donc ils ont ouvert un atelier du coup après je crois que deuxième atelier de l'école a fermé, il y avait plus qu'un atelier à l'école et un atelier au collège qui sont juste dans le même quartier et du coup le collège a repris son atelier en interne e finalement ça fonctionnait moins bien que l'école juste en face donc du coup on a repris aussi l'atelier au collège. Voilà en gros... ça procède un peu par tâtonnement en se disant, il y a beaucoup de demandes à l'école du coup en lien avec ML, avec le collège. Le collège qui dit : "on va en mettre un ça répartira". Il y a du sens. On ne voit pas la même chose à l'école et au collège. Finalement ça ne prend pas, on le reprend. Donc, voyez en fait, en fonction des besoins du territoire, on fait comme ça. Mais je pense ce qui a fait que ça a très, très bien fonctionné à l'école, déjà je trouve que ça marche mieux dans les écoles parce que l'ambiance, enfin voilà, la directrice qui est plus proche, des choses comme ça. La Maison des habitants qui est juste à côté, qui est très active. On a fait du lien du coup avec la Maison des habitants, la chargée de famille en fait de la Maison des habitants et voilà. Vie associative très dynamique et surtout partenaire associatif. Le partenariat a très bien fonctionné avec la Maison des habitants et avec l'école et du coup quand ça se passe comme ça, c'est vrai qu'on voit vraiment qu'il y a une plus value et que la mayonnaise prend beaucoup plus enfin voilà moi je trouve que pour répondre à cette question de la mobilisation des parents celle exemple de GC et comment ça s'est passé au début il y a un petit peu enfin voilà

- modèle de quelque chose qui a bien fonctionné parce que 25 parents 3 semaines. On n'avait jamais vu ça (rires).
55. En Là j'en ai visité quelques-uns non, non plus je n'ai pas vu et donc tous vos ateliers ont lieu soit dans les écoles soit dans les collèges pas dans la Maison des habitants pas dans les centres sociaux.
56. JL Non, non et puis ça fait partie des objectifs en fait mais ce qui est bien, c'est ce que du coup c'est des personnes qu'on voit à l'extérieur et que du coup on emmène, on amène aussi à l'école ça permet d'amener des personnes. Le fait que l'on soit pour les autres actions encore une fois, je pense ça amène des personnes qui sinon, n'auraient pas fait le pas.
57. En D'accord et du coup quand vous allez ou dans les collèges ou dans les écoles vous avez une salle, vous avez au niveau matériel, vous avez tout ce qu'il faut ?
58. JL Oui.
59. En D'accord. Qui est responsable au niveau du département des dispositifs OEPRE ?
60. JL ML
61. En ML et à l'ADATE, c'est vous qui vous en occupez ?
62. JL C'est moi
63. En D'accord et comment se passe le suivi des cours quand il y a des ateliers, les formateurs doivent vous transmettre des documents, les documents qui sont annexés au B.O. ?
64. JL Alors le suivi des cours c'est-à-dire ?
65. En La présence par exemple le nombre de parents qui sont venus même ce qu'ils font je ne sais pas
66. JL Ah oui, alors dans chaque séance en fait, ils font signer une feuille d'émargement celle qui est jointe en fait voilà donc il y a la feuille d'émargement de tous les participants. Une fois par trimestre, on fait une attestation de service fait à ...Le collège signe l'attestation de service fait enfin voilà ça prouve.
67. En Services faits par les formateurs ?
68. JL Alors c'est du coup en binômes en fait le chef d'établissement a un regard aussi et vérifie ou la personne en charge de l'OEPRE sur l'établissement vérifie aussi que nos feuilles d'émargement correspondent à leurs indications, voilà. Donc il y a un double suivi et sur le côté pédagogique en fait, on fait régulièrement. Donc il y a 3 formateurs OEPRE, 3 formateurs qui animent des ateliers OEPRE à l'ADATE. Donc très régulièrement on fait des points ensemble pour comparer comment ça se passe. Quelles sont les difficultés ? Quelles sont les choses qui marchent ? Pour mettre en commun les outils et pour travailler ensemble sur ces outils et sur le déroulement des séances
69. En Et ces formations vous ne les faites pas du tout avec le CASNAV ?
70. JL Non, en fait c'est pas des formations du coup ça, c'est des réunions de travail.
71. En Oui, comment ça se passe ?
72. JL De coordination pédagogique Il y en a eu une l'année dernière. On a peu eu d'informations du CASNAV en fait. Je crois qu'il y a peu de choses qui sont organisées, non ?
73. En Il me semblait aussi. Il me semble que l'année dernière, il y a eu une formation.
74. JL Il y a eu un colloque, voilà.
75. En Cette année, il n'y a pas eu encore.
76. JL C'est ça, on était allés au colloque l'année dernière organisé par le CASNAV Education nationale.
77. En Mais ce n'était pas que les formateurs.
78. JL Oui, c'était tout le monde et du coup, nous après on a les manuels aussi Ouvrir l'Ecole aux parents publiés par l'Education nationale, les livrets.

79. En Ah oui d'accord. C'est tout nouveau ?
80. JL 3/4 ans.
81. En Je croyais que c'était 1 an ou 2 parce que personne n'est au courant.
82. JL Ah ben vous voyez, nous on est au courant de tout.
83. En (rires) Ça s'est bien.
84. JL C'est vrai, je me suis dit, c'était utile, on ne suit pas forcément le cours.
85. En Je l'ai vu à la librairie, j'ai trouvé que c'était drôlement bien [...].
86. JL Je l'ai commandé dès oh je ne sais plus quand c'est mais ça doit être ça. Il y a 1 an ou 2 plus, au CASNAV, ils nous avaient parlé la dernière fois de fiches aussi des formateurs qui étaient là qui avaient parlé d'outils donc voilà, on s'inspire des outils.
87. En Je crois qu'il y a l'Académie de Créteil qui a mis en place.
88. JL C'est ça il y a des fiches.
89. En Il y a des choses vraiment très bien faites.
90. JL Du coup, on a pris aussi leur fiche, on prend les manuels, on met en commun et on a une plateforme, je ne sais pas comment on dit un truc dans le web.
91. En (rires) Oui, je connais.
92. JL Où on dépose tous nos outils pour avoir des séances prêtes et voilà.
93. En Ah c'est bien.
94. JL Sur les 3 formateurs essayer vraiment qu'ils s'enrichissent les uns les autres pour gagner du temps parce qu'on n'a pas beaucoup de temps de préparation payé et pour améliorer les pratiques aussi. C'est vrai que moi, je suis aussi la coordination pédagogique. On fait le rappel à chaque fois sur quels sont les objectifs, reprendre les points.
95. En Oui, oui voilà les 3 objectifs. Est ce que vous avez un bilan sur les impacts du suivi de la scolarité des enfants de ces parents. Est-ce que par exemple vous posez des questions de au début est-ce que les parents sont allés à l'école ou le collège ? A la fin, est ce qu'ils y vont plus ?
96. JL Alors c'est des choses qu'on marque un peu. Non, pour être honnête, pas des bilans systématisés ou on fait ça de manière ... voilà, ça c'est plus le collège qui pourrait éventuellement parce qu'il voit avant ce qui se passe la participation aux réunions de parents d'élèves, des choses comme ça. C'est plus un retour informel quand on fait le bilan à la fin de l'année. bien les bilans là qu'il faut saisir. On fait le point avec le chef d'établissement et souvent, c'est un peu au "doigt mouillé". On n'a pas de choses systématiques. On se rend compte que quand ça fonctionne bien oui il y a une impression d'une plus grande implication des parents.
97. En Les partenaires du dispositif OEPRE en Isère, vous, est-ce que vous vous mettez en lien avec l'OFII, avec l'Education nationale oui, puisque vous m'avez parlé de ML, la municipalité ?
98. JL Oui.
99. En Oui ? la maison des habitants ? le centre social ? Et tout ça ? L'OFII, pas du tout, donc ?
100. JL Non.
101. En Le reste ... Ok
102. JL Non, l'OFII pour le CIR, vous dites pour les formations linguistiques de l'OFII ? Non.
103. En Moi, il me semble, ils ont laissé, ils ont laissé un petit peu de côté l'OFII.
104. JL Enfin encore une fois, ce n'est pas forcément tout le public qui vient aux ateliers n'est pas du tout forcément lié à l'OFII. il y en a une partie forcément.
105. En Moi, tous les parents que j'ai vus, quand je leur demande, est-ce qu'ils ont été à l'OFII, non.
106. JL Ben non parce que s'ils n'ont pas le statut, du coup ça peut -être des personnes qui sont là depuis très longtemps sur le territoire. On a des parents, on a des mamans qui sont françaises et qui sont d'origine étrangère mais qui sont sur le territoire

depuis très longtemps qui sont jamais entrées dans la langue en fait pour tout un tas de raison et qui du coup aucun lien avec l'OFII, il n'y a aucune raison qu'elles soient en lien avec l'OFII puisqu'elles sont françaises depuis 20 ans ou voilà, donc non, l'OFII.

107. En Oui, j'ai vu des mamans comme ça. Depuis 20 ans là et qui profitent de ce dispositif.
108. JL Qui vient pour la première fois.
109. En Oui voilà pour mieux apprendre le français.
110. JL Du coup, l'OFII, non. Il y a quelques uns qui ont effectivement suivi la formation linguistique de l'OFII mais non pas plus de lien que ça fonctionnel.
111. En Non parce que moi, moi, j'étais surprise là, il y a eu un colloque au mois de février, là sur l'OEPRE. Vous étiez invités ?
112. JL Non
113. En (rires) à Paris
114. JL Non, j'ai pas vu
115. En Après il y avait les CASNAV qui étaient invités dans les départements me semble-t-il et il y avait des gens de l'OFII
116. JL D'accord, oui ?
117. En Et donc je me dis s'ils sont là au même titre que le CASNAV mais d'après ce que j'ai lu, j'ai vite lu hein. Je pense que dans certains départements, l'OFII est très présent.
118. JL D'accord.
119. En Et ici peut-être en Isère, ils ont peut-être énormément de demandes et donc du coup ils orientent vraiment plus les gens vers l'apprentissage du français plus intensif.
120. JL Encore une fois théoriquement dans la circulaire, c'est pas réservé aux parents, enfin voilà il n'y a pas question du statut. Il faut juste qu'il y ait un enfant scolarisé.
121. En Si on lit bien sur le ministère, sur le site du ministère de l'intérieur, on parle de l'OFII, quand on parle de l'OEPRE.
122. JL Oui, parce ce que c'est financé par l'OFII, enfin par le ministère de l'intérieur.
123. En Oui, oui.
124. JL Mais du coup, c'est là où on revient aux échanges qui ont eu entre le ministère de l'Education et le ministère de l'intérieur, il y a quelques années avec pression faite en disant que l'objectif pédagogique de cet atelier. Alors oui, l'OFII finance mais en même temps l'objectif pédagogique, c'est que les parents puissent s'investir dans la scolarité des enfants et que du coup pour les enseignants typiquement quand on a une classe avec des parents, ce qui est important, c'est que les parents quelque soit leur statut, ils sont parents et il faut qu'ils puissent suivre la scolarité et du coup, cette limite faite par le ministère de l'intérieur qui dit on finance mais il faut que ce soit des primo-arrivants sur le territoire, en situation régulière depuis moins de 5 ans ne correspondait pas en fait à la réalité concrète des enseignants et au besoin d'accompagner tous les parents de maîtriser la langue en fait, cette problématique de sur le territoire en situation régulière depuis moins de 5 ans pour les enseignants ça parle pas en fait, c'est pas ça qui. Ce qu'on a envie, c'est que les parents s'impliquent et suivent la scolarité donc ...
125. En Bien sûr, bien sûr, enfin bon je suis étonnée que vous n'ayez pas été invités, que les, voilà, que les associations comme vous qui avez en charge les dispositifs OEPRE n'aient pas été invitées à présenter ...
126. JL Ça peut être aussi des oublis parce que les associations comme nous qui gérons des dispositifs comme ça, je ne suis pas sûre qu'il y en ait beaucoup, je me demande si on est pas la seule en France.
127. En Ah oui ?
128. JL Enfin c'est très rare. on n'est peut être pas la seule [...]
129. En Vous de temps en temps vous êtes à R1, s'il y a des parents qui viennent vous voir, vous pouvez leur dire : bon ben à R1, il y a tel dispositif OEPRE, allez-y

130. JL Oui
131. En C'est vous qui les orientez aussi ?
132. JL Et on donne à tous les partenaires, nous on a vu que c'était vraiment intéressant, en fait on distribue on a fait des petits flyers, on reprend ceux de l'Education Nationale plus on fait les nôtres, on les traduit dans différentes langues, on les distribue aux centres sociaux, Maison des Habitants, à la mairie, au CCAS, voilà.
133. En D'accord, oui, j'allais vous poser cette question. Vous pouvez m'en donner, m'envoyer par mail.
134. JL Oui, là on est en train de le refaire? Je vous l'enverrai dans une semaine dès qu'on l'a finalisé. En fait on met toutes les actions de l'Adate aussi. On fait plein en fait et en fonction des partenaires, soit on met juste des affiches OEPRE, soit on a un petit flyer aussi qui explique toutes les actions qu'on fait principalement dans le Nord Isère parce que là on n'en a plus du tout d'ateliers sur l'agglo donc voilà. Mais oui, je vous enverrai ça. [...]
135. En Les parents qui fréquentent le dispositif OEPRE de l'ADATE.
Les profils ? Les origines ? Vous savez ce qu'ils recherchent dans ce dispositif quand ils viennent ?
136. JL Alors beaucoup de femmes, principalement des femmes qui ont pas travaillé, enfin qui travaillent pas et qui cherchent à apprendre le français et c'est vrai que c'est pas forcément des personnes qui seraient tournées vers des ASL et du fait que ce soit à l'école, ils cherchent aussi à mieux connaître l'école et puis souvent ce sont des mamans qui du coup sont un petit peu coupées aussi donc ça fait groupe.
137. En La socialisation.
138. JL Hum.
139. En J'ai vu aussi ça dans une autre école.
140. JL Et puis vraiment on essaie d'animer des ateliers où ça se passe un peu de manière, voilà comme je disais tout à l'heure moins scolaire et plus aussi sur la convivialité, le lien, découverte de l'école, beaucoup, on fait venir en fait, l'équipe éducative. Par exemple, à Gf, il y a la principale qui vient régulièrement, il y a les profs, chacun vient présenter ce qu'il fait. On fait aussi des sorties sur la ville.
141. En C'est ce que j'allais vous poser comme questions. Et est ce que vous savez si ces parents suivent d'autres cours de français ?
142. JL Certains oui.
143. En Est ce qu'ils posent des questions sur la scolarité, le programme, le matériel ?
144. JL Oui, et puis alors vraiment c'est abordé. C'est carnet scolaire, on fait aussi des choses des fois : visite de l'établissement scolaire, ça c'est plus au collège parce que à l'école, c'est voilà. Et ça c'est intéressant, ça fait prendre conscience. Souvent, les parents disent qu'il faut qu'ils suivent la scolarité puis le soir quand on a un ado et qu'on n'a pas suivi la scolarité dans le même pays avec des choses très différentes, Il rentre du collège on lui dit : il faut poser des questions. Donc le parent pose des questions : comment s'est passée ta journée ? Bien ! Non mais sinon ? Ouais c'était bien. Bon qu'est ce qu'on pose comme autres questions quoi ? Du coup on se sent un peu démuné. Alors du coup, le fait de faire la visite du collège, de dire là c'est la salle de sciences. Donc le prof de sciences, qu'est ce qu'il fait en sciences ? Là, il y a des affiches, il y a des trucs, ils voient les paillasses, les choses comme ça. C'est des choses qui peuvent : ah ouais d'accord. Là, il y a la cours de récré. Enfin, voilà, faire voir et du coup, il y en a qui nous font des retours en disant : Ah ben maintenant je peux poser des questions. ça me parle plus en fait quoi. Avant, on me dit pose des questions, moi je ne sais pas en quoi ça consiste la journée. Donc voilà du concret, voir c'est quoi une journée, voir c'est qui ces gens qui sont avec mes enfants toute la journée. Il y en a qui sont vachement rassurés, qui disent ah en fait il y a des

- barrières, il y a des choses, on peut pas rentrer, sortir. Il y a des gens qui surveillent. C'est bien ça me rassure. Enfin voilà des choses. [...]
145. En Est ce que vous avez suffisamment de moyens pour atteindre vos objectifs ?
146. JL On n'a pas de temps de préparation compté dans le forfait, en fait. Donc, ça s'est compliqué. avant, on l'avait mais on l'a plus.
147. En Avant, c'était quand ?
148. JL Il y a encore 3, 4 ans. Il y avait un accord un peu tacite. On pouvait prendre des heures de préparation, forfait horaire qu'on n'a plus. Du coup, animer un atelier sans avoir de temps de préparation, c'est pas évident. Donc du coup, on le prend mais sur notre propre crédit quoi, sur notre propre déficit. Voilà. Donc ce serait bien. Après il y a peu de mutualisations, peu de liens avec le CASNAV Mais après ce serait peut-être à moi de les solliciter en fait et peu. Au moins une fois ou 2 je trouve que ce serait intéressant de faire du lien avec les ateliers Ouvrir l'école aux parents qui ne sont pas animés par l'ADATE. C'est du lien avec le CASNAV. On n'a peu, on n'est peu accompagnés.
149. En Mais même avec la municipalité ? parce qu'il me semble que ML, là, il me disait qu'il était en train de parler de travailler sur la cité plurielle, me semble-t-il avec la Ville de V2 et il me semble aussi même V3 dans les quartiers où c'est très difficile. Et donc les dispositifs OEPRE, ils sont en train de voir avec les municipalités pour donner un petit peu de matériel. Au niveau des frais. je me dis R1, c'est peut-être un endroit où il y a beaucoup de parents migrants qui viennent. est ce que la municipalité n'interviendrait pas aussi dans ces dispositifs pour donner, je ne sais pas moi, les feuilles pour faire les photocopies.
150. JL Ah, non. Ça s'est pas tant. Non, c'est plus du temps qu'on aurait besoin, du temps de prépa. La majorité des dépenses, c'est du salaire et du coup les collègues, ils courent un petit peu à chaque fois. C'est plus ça qui est compliqué à prendre en charge à chaque fois. C'est du temps de salaire. Après on fait des demandes complémentaires souvent à la politique de la ville pour faire des actions complémentaires à l'OEPRE de plus en plus pour faire des stages. Quand il y avait le label FLI, c'était bien. On avait le label FLI. Donc vraiment et en plus j'ai pas compris quoi. Il a disparu.
151. En Oui, oui, parce qu'ils trouvaient que c'était un petit peu péjoratif
152. JL Ah ouais. Mais en fait du coup, pour les associations comme nous qui donnons des cours de français. Ça nous permettait surtout d'avoir une attestation B1 gratuite pour les participants et c'est. Voilà pour des personnes qui sont éloignées avec des problèmes de mobilité. Il y a peu de centre CIEP. [...] Et du coup, il y en a peu. ça coûte cher. il faut aller à Lyon ou à Grenoble. Quand on est à Vienne ou à Bourgoin, c'est compliqué et il faut payer 90 euros quoi. du coup oui, moi j'avais entendu le débat et j'étais complètement d'accord sur le label de seconde zone et en même temps nous ça nous donnait la possibilité pour les personnes qui avaient suivi plus de 20 heures de cours avec nous de leur faire passer un test et d'avoir gratuitement voilà. On faisait des stages intensifs de FLE pendant les vacances scolaires qu'on ouvrait aux personnes qu'on avait accompagnées pendant le cadre de l'OEPRE et qu'avaient, qu'on présupposait avoir le niveau B1 et du coup ils faisaient une semaine de stage intensif à l'issue de laquelle en fait on faisait passer un test par du coup d'autres personnes que ceux qui les avaient accompagnées quoi voilà et du coup pour nous c'était très intéressant. Mais du coup ce qu'on n'a pas compris, c'est que il n'y a pas eu de réponse ou de communiqué du ministère en fait sur la disparition du label FLI juste il a disparu quoi. Donc sur les moyens, c'était dommage parce que c'était très intéressant pour nous de pouvoir accompagner les parents jusqu'à l'obtention du B1.
153. En Donc du coup vous ne le faites pas ?

154. JL Ben non.
155. En Les parents, s'ils le veulent, ils se débrouillent ?
156. JL Oui, ça s'est vraiment dommage.
157. En Est ce qu'il y a des objectifs auxquels vous avez dû renoncés dans les dispositifs OEPRE ? Est ce qu'il y a des choses où vous vous êtes dites ben non ça, ça ne va pas être possible ?
158. JL Rien qui ne me vienne comme ça. Si dans les objectifs qu'ils disent, si on prend les objectifs exacts, c'est améliorer.
159. En Les valeurs de la République ?
160. JL Non, non, ça oui, linguistiques, valeurs de la République, découverte de l'école. Mais je parle plus dans les objectifs pédagogiques derrière les seconds il y avait je crois, genre limite indiqué que, il fallait que ça améliore. L'objectif indirect était d'améliorer le niveau scolaire et les risques de décrochage des élèves. On ne peut pas. C'est pas qu'on l'a pas. On l'a pas abandonné. On l'a dans un coin de tête mais on a aucun moyen de le mesurer. Donc c'est plus les choses comme ça. Nous, on a l'impression que cet atelier se passe très bien. On a de bons retours, des établissements où on intervient, des parents aussi quoi. Après pour savoir si ça a vraiment des répercussions sur la réussite de la scolarité des jeunes. On n'en sait rien en tout cas. [...]
161. En Et du coup, est ce que l'ADATE propose d'autres dispositifs que l'OEPRE ?
162. JL Oui. Des dispositifs de FLE ? d'ASL ?
163. En Oui.
164. JL Oui, par exemple, à R1 c'est pareil à chaque fois, c'est en fonction du contexte local. A V6 on a une autre action qui est du FLE à visée PRO. A R5, on a tout un tas d'action avec le centre social en fait d'ateliers linguistiques et à R1 mais qui sont moins à destination des parents et à R1, on a développé une nouvelle action, avant la scolarisation des élèves en fait. Un ASL contes bilingues, qu'on appelle contes du monde en fait où le but est de. En gros, il y avait une population d'origine turque, en fait importante à Gc avec beaucoup de parents, de mamans qui maîtrisaient peu ou pas du tout le français et du coup des liens avec l'école compliqués et du coup, un empêchement d'entrer dans les apprentissages pour les enfants qui arrivaient en maternelle qui ne parlaient pas du tout français. Du coup la commune, là c'était une idée de la commune à la base. la maison des habitants de la commune qui voulait mettre en place un atelier, qui ont pas pu le mettre en place. On a donc travaillé ensemble en partenariat. On l'a mis en place depuis septembre ou juin de l'année dernière je sais plus. Donc le but, c'est de travailler, de proposer, c'est entre LAEP et l'OEPRE et le lieu d'Accueil Enfants Parents. Voilà et le but est d'accueillir les parents et de travailler sur les contes du monde, donc quelque chose de très ludique et aussi de travailler sur les contes bilingues, de monter qu'on peut raconter une histoire en turque et en français et voilà favoriser le lien, la découverte de l'école. Donc au début, le but c'est que ce soit au LAEP, que ça se déplace et que ça aille des fois dans l'école. Donc vraiment de faciliter cette transition vers le monde de l'école qui peut paraître dès fois un petit peu difficile à pénétrer même déjà en tant que professionnel des fois, c'est difficile à pénétrer. Donc des fois ... Moi, une fois, pour l'atelier Ouvrir l'école aux parents, j'ai dû escalader le mur de l'école pour rentrer dans Ouvrir l'école. C'était compliqué. Alors que je suis un professionnel parce que des fois il n'y a pas de sonnette, parce que des fois il y a des contraintes, il y a Vigipirate. Alors du coup quand on se dit je suis en train d'escalader un mur d'école pour venir animer un atelier Ouvrir l'école aux parents.
165. En Comment font les parents qui arrivent, qui ne connaissent pas le système ? Oh oui, oui, mais moi aussi j'ai trouvé que c'était très difficile l'accueil des parents pour arriver,

- l'entrée des parents dans certains établissements. J'ai trouvé que c'était assez compliqué.
166. JL Donc le but il y a vraiment cette entrée qui fait le physique et les premières fois qu'on rentre, donc on développe d'autres actions en fonction des spécificités encore des partenaires, du lieu, de la population des quartiers, des choses comme ça oui.
167. En Oui, oui, oui, je suis d'accord avec vous [...] Et JF, c'est votre formateur le plus ancien qui anime? Parce que ce que je voulais, je voulais aller voir un formateur qui a vraiment de la bouteille.
168. JL Tout à fait. Et puis lui du coup, ce que je trouve vraiment intéressant, les autres aussi, mes chers collègues. Mais parce qu'en fait, il est à l'ADATE depuis longtemps. Et du coup, il est plus vraiment formé à ces postes polyvalents de terrain et ce que je trouve qui est intéressant et du coup on est en train de former les nouvelles formatrices aussi pour avoir cette approche d'avoir un petit peu fait l'écrivain public, enfin il anime aussi des permanences d'écrivain public. Il fait des ateliers Ouvrir l'école aux parents. Il était à un moment intervenant PRE. Il faisait partie de l'équipe du PRE. En fait, il est très bien identifié sur la commune. Il parle arabe. Il est, enfin, il a cette posture, multi casquette, en fait à la fois très proche des gens et en même temps professionnel, et en même temps de liens de médiation. Il sert beaucoup, il fonctionne beaucoup en accompagnant les populations, du coup qu'il connaît parce qu'il est là depuis 40 ans, des fois, il a suivi les parents et tout donc voilà. C'est vraiment aussi une façon très professionnelle mais aussi, très dans, proche du public. En fait je ne sais pas comment dire ça.
169. En Je comprends ce que vous voulez dire. [...] Ecoutez je crois que je vous ai posé toutes les questions que je me posais pour mon dispositif.

Entretien KL, personnel administratif - mars 2020

KL est chargée de mission pédagogique au CASNAV de Grenoble.

Elle s'occupe des dispositifs OEPRE dans l'académie de Grenoble. Cet entretien de 90 minutes a eu lieu dans son bureau.

1. En Donc moi, je vous disais, enfin vous le savez maintenant que je m'intéresse au dispositif OEPRE. J'ai donc commencé à rencontrer des personnes autour de ce dispositif et le CASNAV a un rôle particulier dans ce dispositif. Je voulais d'abord vous demander : est ce que vous pouvez m'indiquer vous, en quoi consistent vos missions ?
2. KL Alors, je suis chargée de mission pédagogique donc ça implique un accompagnement, un suivi des enseignants lors de la mise en place de nouveaux dispositifs spécifiquement au niveau des lycées, des lycées pro de l'académie, Le CASNAV étant financeur des actions FLE, FLS et alphabétisation sur les différents lycées et lycées pro de toute l'académie des cinq départements. On met en place le plan de formation aussi pour tous les enseignants que ce soit les enseignants de FLE ou les enseignants de classes ordinaires qui ont à recevoir des élèves allophones dans leur classe. On travaille donc après, on a des dossiers un peu particuliers comme l'OEPRE. On s'occupe aussi, c'est un gros travail, de la mise en place du DELF dans toute l'académie de Grenoble.
3. En Donc ça, ce sont vos missions ? Et les missions du CASNAV en lui-même ?
4. KL Alors c'est tout d'abord au service des enseignants, de formation des enseignants par le plan de formation mais aussi par différentes actions directement sur place dans les établissements. On visite beaucoup les dispositifs que l'on finance. On rencontre les enseignants évidemment de FLE, FLS mais aussi tous les autres enseignants qui ont à travailler avec les élèves allophones et donc en ce moment principalement sur les lycées professionnels puisque c'est une de nos priorités. On est un pôle de ressources et d'expertise sur les questions d'allophonie, d'alphabétisation aussi.
5. En D'accord. Moi quand je suis en classe, je suis en classe maternelle et souvent dans notre école on a des parents allophones justement qui arrivent mais nous, on ne savait pas. Là en faisant ce Master je me rends compte qu'il y a pas mal de choses etc. Je me rends compte qu'en maternelle, comme on n'a pas les enseignants d'UPE2A qui viennent, on ne sait pas. On les envoie vers la Maison des habitants, les parents. On leur dit voilà, il y a sûrement des ateliers sociolinguistiques etc. mais nous, nous-mêmes au niveau pédagogie ? Moi, j'ai appris beaucoup de choses avec mon Master cette année, je ne savais pas.
6. KL Le CASNAV, dans le premier degré est moins présent puisque ce sont les DSDEN effectivement qui mettent en place les dispositifs pour l'école primaire et il n'y a pas de dispositif pour les élèves de maternelle, c'est pour ça aussi que dans le premier degré voilà, le CASNAV est moins connu peut-être que dans le second degré parce que voilà, c'est quand même plus piloté par les DSDEN.
7. En Si j'en viens au dispositif OEPRE est ce que vous pouvez me parler de la mise en place du dispositif OEPRE dans l'Isère ?
8. KL Alors dans l'Isère, le dispositif a été mis en place, il y a plus d'une dizaine d'années je crois, que ça remonte à 2008.
9. En D'accord dès l'ouverture de la mise en place ?
10. KL Oui dès l'ouverture, exactement. Voilà, ça faisait partie des académies pilotes on va dire. Dans l'Isère le choix avait été fait à l'époque d'externaliser le dispositif c'est à dire de le piloter quand même, mais pas d'y prendre part pédagogiquement parlant on va dire. Donc ça avait été confié à donc une association, l'ADATE qui, historiquement était implantée sur les territoires et principalement dans le nord Isère et dans l'Isère

rhodanienne Vienne, Roussillon voilà. Ça voilà, jusqu'en mai. Enfin, l'ADATE n'avait pas choisi de développer le dispositif sur l'agglomération de Grenoble. Il y avait quand même un dispositif de l'ADATE qui se déroulait à J1.

11. En A V6, aussi me semble-t-il ?
12. KL Pas avec l'ADATE. Il y avait un seul dispositif et ça jusqu'en 2010, 2016. Il n'y avait qu'un seul dispositif sur l'agglomération et des dispositifs qui fonctionnaient depuis 2008 plutôt bien on va dire dans le Nord Isère et l'Isère Rhodanienne. Après 2016, il y a un groupe, un dispositif qui a ouvert à K1 donc c'était finalement le premier atelier OEPRE qui était entièrement gérée par l'Education nationale puisque ça se déroulait à K1, un établissement dans lequel il y avait une UPE2A et c'était l'enseignante moi, d'UPE2A qui faisait les cours dans cet atelier. A partir de là, des collègues de l'agglomération ont été intéressés et c'est à partir donc de 2016 et plutôt de 2017 que d'autres enseignants d'UPE2A de l'agglomération ont montré leur intérêt, ont aussi découvert le dispositif puisque le peu de présences de ce dispositif dans l'agglomération voilà, faisait que c'était pas du tout connu et donc voilà et petit à petit, une dizaine d'ateliers ont ouvert à partir de 2017 sur l'agglomération et 2018 voilà 2017, 2018 c'est vraiment le boom sur l'agglomération et en même temps une volonté de ré-internaliser les dispositifs c'est à dire que l'Education nationale via la DSDEN 38 de reprendre la main sur les dispositifs aussi bien d'une manière pédagogique que oui d'une manière pédagogique
13. En Et donc au niveau de responsabilités, au niveau du département, c'est la DSDEN 38 ?
14. KL Alors l'organisation de l'OEPRE y a, si on part d'en haut il y a, au niveau régional, au niveau ministères c'est un copilotage ministère de l'intérieur, ministère de l'Education nationale en région académique donc il y a un pilotage académique, de la région académique avec les trois académies Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble et les préfectures : la préfecture de région qui correspond et puis après un pilotage académique avec les cinq départements maintenant de l'académie qui ont tous au moins un dispositif OEPRE et après au niveau départemental par des référents départementaux qui sont des personnels des DSDEN. Le CASNAV vient donc en appui vraiment pédagogique et on va dire un peu logistique, de mise en place des dispositifs dans les différents départements en lien avec les DSDEN. Toute la partie financière est, elle gérée par le rectorat pour l'académie de Grenoble avec une division du rectorat qui s'appelle la Division des Etablissements, la DIVET qui décide lors des copils académiques, de valider tel ou tel projet selon plusieurs critères. Il y a un critère financier : est-ce qu'on a les moyens de d'ouvrir ou de continuer tel ou tel atelier ? Et puis aussi selon le projet qui est déposé par l'établissement.
15. En Je voulais vous poser la question du comité de pilotage pour le projet donc il me semble que j'ai compris le rectorat. Il n'y a pas quelqu'un de la préfecture ?
16. KL Alors si, si. Il y a de toute manière dans tous les copils puisque au niveau national c'est copiloté par les deux ministères il y a des représentations dans chaque copil. Au niveau du copil régional et les copils départementaux il y a des représentations du ministère de l'intérieur par le biais de la préfecture et de l'OFII, l'office de l'immigration.
17. En Il y a toujours quelqu'un de l'OFII ?
18. KL Ah oui.
19. En Parce que moi, il me semblait quand je suis allée dans les dispositifs OEPRE qu'il y avait très peu de gens qui venaient de l'OFII ?
20. KL Alors ça, c'est autre chose. C'est à dire que ça, c'est une des difficultés que rencontre le dispositif d'une manière nationale c'est de toucher le public cible et le public cible, il y a deux catégories si on veut jusqu'à, alors je n'ai pas l'année en tête, et jusqu'à il y a peut-être 6, 7 ans peut-être 5, 6 ans je ne sais pas exactement, le financement n'était que ministère de l'intérieur donc les gens qui étaient admis dans les ateliers

devaient obligatoirement être des gens en situation régulière, qui avaient signé un Contrat d'Accueil enfin d'Intégration Républicain. Voilà donc ce qu'on appelle le public OFII. A partir du moment où l'Education nationale est rentrée dans le dispositif en finançant pour moitié, voilà, à parts égales, le ministère d'Education nationale a dit : on va aussi faire rentrer d'une manière plus large tous les parents de tous nos élèves allophones et donc dans ce cas-là, on a des élèves dont les parents n'ont pas signé de CIR. On n'a pas que des élèves dont les parents ont le statut de réfugié bien évidemment donc voilà, il y a les 2 publics qui cohabitent très clairement. Ce n'est pas facile déjà pour un intervenant OEPRE. C'est pas facile de discuter avec un parent qui va être débutant, qui va arriver pour savoir si la personne a signé un CIR, un CAI ou pas. C'est vraiment tellement abstrait quand ils arrivent, ils ont tellement de choses. Ils ont tellement de rendez vous et pas que, quand ils arrivent. Ça continue pendant très longtemps donc ça pour l'intervenant OEPRE c'est une information qu'il est très difficile à obtenir voilà la deuxième chose c'est que les parents qui signent un CAI ou un CIR, ils n'ont pas que l'OEPRE auxquels ils peuvent aller parce qu'ils ont aussi des obligations d'apprentissage de la langue par le biais de stages de formation qui elles sont obligatoires dont évidemment les parents ils vont d'abord privilégier, ils n'ont pas le choix de toute façon mais on va dire, privilégier les formations offertes par l'OFII qui, depuis l'année dernière, depuis mars 2019 ont été multipliées par deux au niveau du temps. Donc, voilà, ça laisse moins de temps aussi à ce public pour venir dans les ateliers OEPRE. C'est aussi une des raisons pour laquelle, ce sont des raisons pour lesquelles en tout cas dans l'académie de Grenoble on a un peu plus de mal à toucher ce public.

21. En Moi j'essaie de prendre contact avec NL Voilà, c'est celle dont on m'avait donné les coordonnées, pour lui demander si je pouvais la rencontrer et parce que justement je voulais voir comment se passait cette information de l'OEPRE vis-à-vis de leur public, qui faisait passer cette "publicité" à la limite, vis-à-vis de ses parents ?
22. KL Alors en fait, ils en font la publicité puisque, donnent l'information, on va dire lorsqu'ils rencontrent les familles donc ce sont des auditeurs qui rencontrent les familles qui vont habiter dans le secteur mais vous imaginez bien que l'OEPRE n'est pas la seule information qu'ils vont recevoir, que ça va se noyer, ça va se mélanger mais voilà ils passent quand même l'information. Ça c'est quelque chose sur lequel on a travaillé, on a rencontré des auditeurs de Grenoble principalement donc, pour qu'ils aient une meilleure connaissance du dispositif et ça c'est en bonne voie, ça fonctionne bien. Et voilà, ils passent l'information mais il faut évidemment se rendre compte que ça peut facilement être noyé au milieu de toutes les informations. Après il y a plein d'autres possibilités d'amélioration pour toucher ce public là, sans forcément savoir que c'est ce public là, public OFII, mais normalement le public OFII comme l'autre public, tous les parents viennent inscrire leurs enfants à l'école. Donc à ce moment-là, à l'école, au collège ou au lycée, à ce moment là, effectivement l'information peut être donnée donc là, il y a toujours beaucoup d'informations mais il y en a quand même un petit peu moins que à l'OFII, il y a un autre moment aussi qui, je pense est important et ce sont des pistes sur lesquelles il faut qu'on travaille, le secrétariat des établissements quand ils viennent inscrire des enfants et l'autre moment, c'est quand alors seulement pour les élèves du secondaire quand ils passent au CIO pour faire les tests de positionnement avant d'être affectés dans un collège ou dans un lycée. Voilà ça, je pense que ce sont les deux endroits où on touchera normalement tout le public concerné même s'il n'y a pas de spécificité avec le public OFII. Ça nous permettrait de toucher plus de monde en tout cas.
23. En D'accord moi donc là quand je suis allée dans certains dispositifs j'ai vu des parents qui étaient là depuis 7, 8 ans qui n'avaient pas pu prendre des cours de français parce que soit, ils étaient malades soit, ils ont eu, enfin ce sont surtout des mamans, elles ont eu

des enfants donc elles n'ont pas eu le temps donc maintenant elles viennent. Donc elles sont là depuis 8 ans, elles sont françaises, elles viennent parce qu'une amie leur a dit ou le directeur a quand même mis dans le cahier de l'enfant. Donc elles viennent mais du coup, là elles ont eu de la chance parce que nous, par exemple de notre école on se rend bien compte qu'il y a des parents ça fait longtemps qu'ils sont là mais ils ne connaissent pas encore le système éducatif, ils ne savent pas mais nous, on ne connaissait pas du tout l'OEPRE.

24. KL Après au niveau de la communication très clairement c'est un problème. C'est une cause nationale, on peut dire lors de la rencontre nationale qui a eu lieu en février, à Paris. Voilà ça fait partie des objectifs que l'on doit atteindre ou en tout cas améliorer. Donc voilà, il y a des flyers qui ont été fait je vous en donnerai. Ça se développe on essaye mais après il faut voilà c'est descendant il faut qu'on arrive à diffuser, à trouver des canaux de diffusion qui soient efficaces et la communication c'est un métier et c'est pas forcément le mien mais voilà il faut qu'on se réunisse et qu'on essaye de voir par quels canaux on va pouvoir informer. Après pour reprendre mon cas particulier, lorsque le dispositif a été ouvert à Olympique d'entrée de jeu, c'est le réseau d'éducation prioritaire qui est entré en jeu. c'est à dire que le coordinateur du REP a fait passer l'information aux écoles du réseau, de l'intérieur du réseau Olympique donc les écoles maternelles, les écoles primaires. Et ça, ça a apporté beaucoup de parents dans le dispositif puisque effectivement les enseignants du primaire et je vais dire même plus encore les enseignants de maternelle. Pourquoi? Parce que les enseignants de maternelle ce sont eux qui sont en première ligne avec les parents c'est eux qui rencontrent, qui voient tous les parents. Nous en collège, on les voit très peu les parents en primaire, un petit peu moins encore un peu mais encore un petit peu moins donc vraiment la cible privilégiée je pense de la communication dans les réseaux ça doit être les enseignants de maternelle.
25. En Je suis d'accord mais moi, donc dans mon école qui était en REP qui n'est plus en REP, j'y suis depuis dix ans. Le coordonnateur REP, on l'a peut-être vu 3 ou quatre fois puisque quand il y avait les équipes éducatives mais sinon voilà il a tellement d'écoles, il ne peut pas venir.
26. KL Voilà, c'est un problème au niveau c'est la communication ça fait partie de ces problèmes de communication. Comment être sûr de toucher les personnes qui vont pouvoir continuer à passer l'info sur le terrain? Ça fait partie des défis à relever.
27. En J'ai bien compris que c'était le gros problème, ce qui faisait que ça ne fonctionnait pas encore suffisamment, c'était surtout ça. Et donc vous me parlez du comité de pilotage qui vérifiaient les projets etc. et j'ai regardé un petit peu les textes. Il me semble si j'ai bien compris, qu'un projet pouvait se construire sur trois ans mais tous les ans on pouvait le prolonger?
28. KL Alors en fait, un projet il est validé pour un an. Tous les ans, les établissements qui veulent peuvent renouveler leur projet. C'est pas renouvelé automatiquement. Après c'est renouvelé si c'est le même projet qui a été validé une fois. Donc s'il y a des modifications pour justement l'améliorer très bien, après si, parce que souvent les dispositifs dépendent d'une personne, malheureusement si la personne part, est muté, voilà l'établissement peut choisir de dire je fais une pause ou pour x raisons je ne souhaite pas continuer le dispositif dans mon établissement et dans ce cas-là voilà généralement les établissements s'engagent sur une année et de toute façon c'est tous les ans renouvelé lors d'un copil départemental. Donc il y a un premier niveau, au niveau départemental, où le copil va plutôt valider ou pas un dossier pour ensuite le soumettre au copil académique.
29. En Quand vous dites copil je ne comprends pas.
30. KL C'est comité de pilotage.

31. En Mais du coup un projet, enfin quelqu'un qui a monté un projet la première année, peut renouveler ?
32. KL Tout à fait. Autant de fois si le groupe enfin si l'atelier est viable s'il y a toujours autant de parents, voilà si ça fonctionne, si l'établissement sent que c'est bon pour l'établissement, pour les parents, pour les élèves. Voilà, il peut renouveler tant que les crédits le permettent. A priori, il n'y a pas de raison que ça soit refusé.
33. En Mais est ce que ça peut être renouvelé si on voit que le bilan de l'année d'avant précédente il y a pas beaucoup de parents ?
34. KL Alors voilà c'est à dire que, on laisse le temps à un dispositif de se mettre en route et parfois effectivement il y a des dispositifs qui prennent pas alors on s'interroge pour voir : est-ce que c'est le lieu d'implantation qui n'est pas favorable donc parfois c'est la raison donc on change d'établissement voilà. C'est dans un collège et puis on se dit hein ça serait mieux de le mettre dans le collège qui n'est pas très loin mais parce que là-bas il y a plus d'élèves donc potentiellement de parents. On essaye d'adapter comme ça.
35. En C'était une question que je voulais vous poser. Vous dites : on change d'établissement donc c'est vous qui incitez presque l'établissement ?
36. KL Alors en fait, voilà ça c'est un travail qui est souvent réalisé par les responsables départementaux c'est-à-dire les référents départementaux. Et dans ce cas-là, eux, ils connaissent les territoires. Ils connaissent le terrain donc s'il y a un atelier qui fonctionne pas à cet endroit alors qu'on sait qu'il y a le public et tout ça, ça peut venir de plein de choses et donc le comité de pilotage et le référent départemental qui connaît son territoire va pouvoir faire des propositions et avoir travaillé en amont des copils avec d'autres enseignants, avec d'autres établissements, pour dire : ben, voilà est-ce que vous accueillerez, vous seriez potentiellement intéressés pour accueillir parce qu'on voudrait le transférer de tel endroits pour telle ou telle raison et on pense que pour telle ou telle raison votre établissement correspondrait mieux ? Et on essaie.
37. En Le référent départemental, donc c'est ML ?
38. KL Pour l'Isère c'est ça,
39. En Mais imaginons, puisque moi, donc j'ai vu moi je travaille à H1, situé à V2 donc du côté de ce cours. Le plus proche, c'est G4 à V3. Moi, je veux dire pour les parents, c'est le plus simple mais je me rends bien compte que nos parents ne veulent pas trop partir dès qu'il faut changer même si il y a juste le bus à prendre qui passe devant et puis voilà ça va être un petit peu compliqué en plus il faut marcher un petit peu etc. et si moi par exemple je me disais à l'école maternelle j'aimerais bien monter un projet parce que je trouve que c'est bien. En plus, je connais bien et est-ce que moi je peux venir dire : ben est ce qu'il est possible ?
40. KL Tout à fait
41. En Donc là je me mets en relation avec ML alors ?
42. KL Vous vous mettez en relation avec ML et puis voilà il va vous demander de remplir et de déposer donc le dossier. La difficulté que vous allez rencontrer dans le premier degré c'est que, comme les ateliers doivent être normalement sur le temps scolaire pour que les parents soient libres pendant que les enfants sont à l'école. Vous, en tant qu'enseignante du premier degré, sur le temps scolaire, vous êtes dans votre classe donc vous n'allez pas pouvoir mener cet atelier sauf si vous êtes à temps partiel d'accord. Donc, il va falloir et c'est tout à fait envisageable, il faudrait dans ce cas que vous déposiez un dossier et dire bah voilà dans mon école je pense qu'il y a des parents qui vont pouvoir bénéficier, qui pourraient bénéficier qui sont intéressés tout ça et ce sera telle ou telle personne qui interviendra, voilà.
43. En Mais moi, j'ai vu justement, vous m'aviez envoyé le bilan du mois de février. Là j'ai vu qu'il y avait des ateliers qui se faisaient hors temps scolaire.

44. KL C'est aussi possible. C'est dans les endroits où vraiment, vraiment, il y a une forte demande d'accord, on va dire pour des parents qui travailleraient et qui, de toute manière, ne sont pas disponibles la journée. Sur l'académie de Grenoble ce n'est pas le cas. Mais je veux juste revenir par rapport à ce que vous disiez, sur votre école où vous enseignez et pour qui l'OEPRE, le plus proche est G4 donc dans une autre commune et dans un autre établissement. Ça aussi, c'est un problème, le déplacement des parents mais ce qui est assez intéressant et ça j'ai vraiment, vraiment, pu le remarquer, c'est que tant qu'il y avait peu d'ateliers sur l'agglomération grenobloise donc pour revenir en 2016 quand ça ouvert à Olympique, les gens, les parents venaient de toute l'agglomération, de toute l'agglomération. J'avais les parents, certains parents des élèves que j'avais en classe mais c'était une minorité. La majorité venait de bien plus loin. Donc, ils prenaient le tram, ils prenaient le bus, ils venaient en voiture, ils venaient à pied ça venait de partout et donc il y avait, on va dire, une mixité entre guillemets d'établissements et les enfants étaient scolarisés dans plein d'établissements. Avec l'ouverture presque massive d'ateliers dans Grenoble et bien on se retrouve dans des situations où effectivement s'il n'y a pas d'ateliers dans les établissements dans lesquels sont scolarisés les enfants, les parents n'y vont pas, voilà. Ça, c'est encore un autre défi.
45. En Mais est ce que vous, quand vous vous aviez ouvert l'OEPRE à Olympique, il y avait beaucoup d'ateliers sociolinguistiques autour ?
46. KL Oui, il y avait beaucoup d'ateliers sociolinguistiques.
47. En Moi, j'avais l'impression qu'il n'y avait pas une concurrence mais qui a des parents qui privilégiaient justement d'aller plutôt à la Maison des habitants.
48. KL C'est complémentaire. L'OEPRE, les ateliers OEPRE sont basés sur une démarche d'ASL d'ateliers sociolinguistiques sur objectifs spécifiques, on pourrait dire, qui est, l'école, le système éducatif, voilà. Quand on ouvre un atelier OEPRE, il est effectivement important pour caler le créneau de se renseigner de ce qui se fait autour, pour ne pas justement être en concurrence, on est déjà en concurrence entre guillemets avec les cours proposés par l'OFII dont on a parlé tout à l'heure donc c'est pas non plus la peine de proposer l'atelier OEPRE en même temps que l'atelier de la Maison des habitants d'à côté.
49. En Mais lundi, j'étais à V4 et puis il y avait une maman qui était là et qui disait : "mais moi je prend aussi des cours dans la Maison du quartier, on parle de l'école" alors l'intervenante a dit "ah ça serait intéressant de savoir ce qu'elle dit dans les ateliers sociolinguistiques parce ce qu'on fait ..."
50. KL Parce que l'école, effectivement de toute façon, ça fait partie des thématiques qui sont développées dans les ateliers sociolinguistiques, les ateliers des communes de toute façon après ça va pas être le seul sujet à l'inverse de l'atelier OEPRE qui est, où on ne va pas parler que de l'école on est donc c'est justement là où il faut faire attention et où le CASNAV essaye d'avoir un peu, un droit de regard où il a un droit de regard bien évidemment sur les contenus des ateliers OEPRE qui doivent se centrer autour de l'école et du monde de l'école.
51. En Et comment vous faites pour avoir ce regard ?
52. KL Alors dans l'académie de Grenoble on a mis en place, depuis la rentrée, donc voilà ça se met en place. On a mis en place une lettre de missions pour tous les intervenants qui rappelle quelles sont les missions d'un intervenant OEPRE ou en tout cas qui informe ses nouveaux intervenants de quelles sont les missions parce que on n'a pas que des intervenants même si ça a été ré-internalisé un maximum, on n'a pas que des intervenants qui sont estampillés on va dire Education nationale, c'est à dire que oui il y a des enseignants de l'Education nationale, des enseignants d'UPE2A qui font les ateliers mais pas que, on a aussi des intervenants extérieurs donc il faut qu'on soit en mesure d'avoir un regard sur les contenus bien évidemment. Donc, cette lettre de mission est en train de d'essayer justement d'harmoniser d'un point de vue académique

donc voilà ce qui est attendu et on demande, alors ça, c'est un peu plus difficile à obtenir mais on fait, petit à petit, on demande une progression, une programmation sur l'année.

53. En Là, j'étais à V4 et donc j'ai vu HF donc elle me disait que vous lui aviez transmis le référentiel, qu'elle utilise ça. Du coup moi, je l'ai transmis à DF parce qu'elle ne l'avait pas.
54. KL Alors en fait, tout ça le fameux référentiel est disponible gratuitement sur le site du CASNAV sur la page OEPRE plus le livret d'accueil, le guide à destination des enseignants et des établissements et il y a d'autres ressources qui sont disponibles qui ont été créés par le ministère, la DGESCO en lien avec ministère de l'intérieur il y a de plus en plus de ressources voilà et le ministère a vraiment essayé de mettre en place petit à petit voilà un ensemble de ressources qui sont dorénavant disponibles et c'est des ressources pédagogiques mais aussi des ressources au niveau de la communication et entre autres des ressources en différentes langues pour toucher un maximum de parents.
55. En Oui, j'ai vu les flyers. Et quand vous parliez vos ressources donc j'ai rencontré JL aussi, de l'ADATE et elle m'expliquait que elle, donc à l'ADATE ils avaient trois personnes qui intervenaient donc à R4, à R1 et à R3 me semble-t-il et que du coup avant ils se retrouvaient, ils avaient un moment, c'était payé, elle m'a dit il y a 2 ou 3 ans c'était payé, c'était pris en charge maintenant c'est fini donc ils mettaient ensemble ils faisaient ensemble des documents ils ont un espace mutualisateur pour mettre ensemble ce qu'ils ont fait avec tels parents etc. et quand moi je suis allé dans les dispositifs ici, je me suis rendu compte que chacun fait des choses sur soit les valeurs de la République, le fait d'aller dans un musée, comment je fais, qu'est-ce qu'il y a dans les musées, etc. ou bien j'ai vu un intervenant qui utilisait des textes de l'école de ce qu'un enfant pouvait faire pour montrer aux parents etc. J'ai vu plein de choses mais ils faisaient tous des choses différentes et je me disais mais par exemple CF qui vient de commencer je me rends bien compte qu'elle se débrouille parce qu'elle est enseignante UPE2A depuis pas mal de temps. Donc elle sait, elle arrive mais je pense qu'un espace mutualisateur aussi...
56. KL Alors le site internet du CASNAV est là pour ça. On donne le référentiel aussi bien, premier degré que second degré donc on est centre ressources nous, le CASNAV de toute manière. On l'est aussi pour l'OEPRE donc c'est là, effectivement qu'on peut retrouver, on va dire tout ce qui se fait d'officiels là-dessus. Après, le problème de la mutualisation dans l'Éducation nationale, ça nous dépasse, nous, CASNAV et OEPRE puisque de toute manière la mutualisation d'une manière générale est un vrai problème à mon sens, voilà. On doit travailler là dessus. L'espace où on va mutualiser, il existe. ça peut être le site du CASNAV. Voilà, il faut l'alimenter.
57. En Et tribu ? Parce que moi enfin quand je vais sur PIA, on a un espace tribu c'est aussi pour le second degré ?
58. KL C'est pour le second degré aussi. C'est encore une fois tribu un espace non mais c'est assez intéressant parce que c'est encore un autre espace pour mutualiser mais on voit bien que ben c'est pas toujours évident qu'on ait besoin de créer d'autres espaces alors qu'il y a déjà des espaces qui sont disponibles enfin pour créer que l'Éducation nationale crée un espace spécifique pour mutualiser. Ça montre que on est en manque. On a du mal.
59. En Pas l'Éducation nationale, je pense plus l'Isère
60. KL En tout cas toute l'académie et en tout cas toute l'académie de Grenoble, c'est difficile et effectivement sur l'OEPRE, oui, clairement. Maintenant que ça fait 2 ans, 2, 3 ans qu'il y a pas mal d'ateliers qui ont été créés avec à peu près les mêmes personnes qui tournent. Oui, on serait en mesure de mettre en place quelque chose mais voilà par exemple, c'est quelque chose que je peux lancer c'est à dire voir ce que les

intervenants de l'académie peuvent proposer pour mettre en place un espace de mutualisation.

61. En Je vous disais ça parce que quand j'ai passé la certification je rencontrais aussi les enseignantes d'UPE2A qui me disaient que elles, elles avaient un groupe je ne sais pas c'est quand elles, elles se faisaient passer par exemple, quand un élève partait donc elles avaient un regroupement pour dire voilà tel élève quitte l'école donc si jamais il arrive dans votre établissement j'ai des ressources, j'ai des choses donc je peux vous les transmettre etc. donc ils avaient un espace où ils pouvaient tous correspondre quoi.
62. KL Alors effectivement, il y a de la mutualisation mais qui est assez informelle, on va dire et qui va dépendre de bassins, sur certains départements oui et puis voilà. C'est plus des initiatives locales que de le regrouper d'une manière officielle par exemple sur le site du CASNAV ou sur un espace Magistère pour moi, serait plus approprié que tribu mais est-ce qu'on peut faire plus de choses avec ? Mais voilà, c'est une piste effectivement qu'on peut tout à fait envisager.
63. En Alors je peux vous dire aussi parce que comme je suis de D, je connais très bien la personne qui y est chargée de mission comme vous au CASNAV. A D., c'est plusieurs secteurs c'est l'ouest, c'est l'est enfin c'est le sud, etc. et elle, elle me disait qu'ils faisaient des formations avec tous les enseignants qui faisaient l'OEPRE donc c'était sur plusieurs séances et là, ils étaient en train de mettre en place je crois que c'était leur référentiel. Elle connaissait l'existence du référentiel mais je crois que le public de D. n'était pas le même. Donc, ils étaient en train de créer leur propre cahier à donner aux parents pour travailler avec les parents mais que chacun fasse la même chose.
64. KL Alors, la formation, c'est aussi un des chantiers qui est en route mais voilà ça prend du temps. Donc nous avons au CASNAV de l'Académie de Grenoble, fait une proposition qui a été chiffrée et qui a été proposée donc à la préfecture de région voilà pour former tous les intervenants d'OEPRE de l'académie. On est en attente. Mais voilà, il y a une proposition qui a été faite. C'est dans les tuyaux maintenant voilà. Il faut trouver les financements donc on espère, j'espérais pour cette année je pense que ça sera reporté ensuite ce serait une formation qui allierait à distance et présentiel du fait des particularités de l'académie. Effectivement ça va être très facile de former les intervenants de l'agglomération Grenoble à coût presque zéro. On va dire à coût zéro, maintenant à les former voilà jusqu'à Thonon, la Haute-Savoie, la Savoie, la Drôme et l'Ardèche en faisant déplacer les gens ou pas. Voilà, il y a des stratégies à adopter et donc c'est quelque chose, voilà qui est dans les tuyaux et on espère pouvoir le mettre en place rapidement.
65. En Mais du coup quand vous faites ces formations, est ce que vous demanderiez aux formateurs de l'ADATE de venir ? Les animateurs ou pas du tout ?
66. KL Ah oui, tout à fait. Tous les intervenants. Oui, tous les intervenants parce que l'ADATE étant, l'ADATE, ils sont maintenant disons partenaires c'est à dire qu'ils ont changé de statut puisque avant, c'était que eux qui faisaient et maintenant ils sont minoritaires voilà vous avez parlé de trois intervenants je crois donc ça leur moins d'ateliers. Ils sont plus majoritaires mais ils continuent d'intervenir donc il faut que il faut garder la même qualité d'intervention quel que soit l'intervenant que ce soit un intervenant Education nationale, que ça soit un intervenant d'une association ADATE ou pas. Dans d'autres départements il y a d'autres associations qui interviennent en Savoie en Drôme, voilà. Ce sont il y a aussi des asso qui interviennent en lien avec les établissements bien sûr mais oui, oui ça, ça serait à destination de tous les intervenants tout à fait.
67. En D'accord, donc ce serait pour les formations avec l'ADATE mais est-ce que il vous arrive maintenant de faire des rencontres par exemple peut-être avec JL ou avec les autres ?

68. KL Alors cette année, ça n'a pas été fait. On a mené une alors je sais plus si c'est 2017, 2018. Ça doit être 2017. En 2018, ou avec donc le référent départemental Isère, ML, on est allés visiter tous les ateliers qui étaient menés par l'ADATE donc dans cette année scolaire-là et en 2017, 2018, il y en avait encore beaucoup, beaucoup, beaucoup. Nord-Isère, Isère-Rhodanienne, on les a tous faits. On est allé partout et ça, dans un dans un souci de d'essayer de voir quel était le public si on touchait le public cible, quels étaient les contenus et tout ça. Et voilà, ça nous a permis de redessiner la carte dans certains endroits effectivement de remettre au clair quels étaient les objectifs de ces ateliers ? Quel devrait être le public de ces ateliers ? Voilà et ça a conduit à un redéploiement, on va dire sur le territoire de différents ateliers soit qui ont été fermés parce que ça ne rencontrait plus son public, soit déplacés et requalifiés, on va dire en tout cas au niveau des contenus. En 2018, en juin 2018, il y a eu une conférence formation sur l'OEPRE qui avait été organisée donc en juin pour les personnes intéressées de l'Isère des enseignants voilà et qui a été menée par les concepteurs du fameux référentiel voilà et effectivement à ce moment là l'OFII est venu à cette formation des chefs d'établissement qui étaient intéressés par le dispositif mais qui ne le connaissaient pas bien, des enseignants qui étaient déjà dans le truc l'OFII est venu enfin voilà il y a eu il y a eu pas mal de choses. ça a été renouvelé en 2019 à Annecy pour la Savoie et la Haute Savoie. On n'a pas continué sur le sud parce que il n'y avait plus de financement pour ce genre de choses-là mais voilà on a embrayé justement sur une possibilité de former.
69. En Mais là, vous m'aviez dit que vous êtes partie au mois de février à Paris, l'ADATE, les associations n'y sont pas conviées.
70. KL Non, non. C'est vraiment réservé aux acteurs institutionnels c'est à dire que par académie il pouvait y avoir un représentant par académie.
71. En Mais il y avait quelqu'un de l'OFII, non ? Non, il n'y avait personne de l'OFII, non plus,
72. KL Non, de l'académie Grenoble j'étais la seule après il y avait des gens il y a d'autres, il y a l'académie de Lyon qui s'est déplacée avec la personne de l'OFII.
73. En D'accord, ils étaient peut-être invités mais ils ne sont pas venus ?
74. KL Alors voilà après, ils sont invités mais à leurs propres frais, voilà. Ils sont invités à participer mais il faut qu'ils se trouvent, il faut qu'ils financent leur trajet.
75. En Ok et si on revenait parce que sinon je vais passer à d'autres questions. Sur le projet, vous me disiez on peut renouveler etc. Donc j'ai vu que les heures par projet, c'est 60 heures entre 60 et 100 heures ?
76. KL Alors voilà, officiellement, c'est entre 60 et 120 heures sur une année scolaire. Lorsqu'on a commencé à avoir pas mal de dispositifs, de créer pas mal de dispositifs sur l'Isère et donc du coup, on en a établi une règle académique : un groupe égale 60 heures sur l'année. Pourquoi 60 heures ? Parce que c'est toujours un petit peu long à mettre en place à démarrer. Donc généralement, on commence pas avant octobre et puis il y a des vacances il y a beaucoup de vacances donc on s'est calé sur trente semaines, une année scolaire avec 30 semaines à raison d'un atelier de deux heures par semaine et donc ça fait 60 et on essaye voilà d'harmoniser le plus possible dans les ateliers de cette manière-là.
77. En Parce que je discutais avec CF justement parce qu'elle, elle fait trois heures et je lui disais mais il me semble que c'est 60 heures, elle me disait "oh, ben au mois d'avril je vais y arriver je devrais finir donc comment je fais ? Est-ce que je peux mettre un avenant ?"
78. KL Ben voilà ça, ça fait partie des choses qui ont été dites lors des copils mais qui ne redescendent pas. ça fait partie d'autres problèmes de communication donc oui effectivement j'ai alerté pour G3. J'ai pas alerté G3 mais j'ai alerté ML pour dire : attention "ils sont à trois heures, ils vont vite finir donc non il y aura pas d'avenant". Donc je prendrai contact avec CF.

79. En Donc, les horaires ici de toute manière c'est imposé. C'est pendant le temps scolaire en Isère.
80. KL Oui
81. En Donc les partenaires de ce dispositif OEPRE en Isère, c'est l'OFII ?
82. KL Oui
83. En Voilà les municipalités est-ce que les municipalités sont partenaires ?
84. KL Ça devrait. En Isère, ça fonctionne pas vraiment comme ça. Mais dans beaucoup d'autres dispositifs en Savoie, en Haute Savoie, ça fonctionne beaucoup avec les municipalités qui interviennent même dans parfois le financement de manuels pour les stagiaires enfin pour les parents, à Annecy par exemple.
85. En Là, ML me disait, je pense avoir compris, que avec cité plurielle sur V2, les quartiers je ne sais plus comment il disait ça, les quartiers, certains quartiers ils allaient mettre en place un financement et peut-être que l'OEPRE serait, mais pas partout quoi.
86. KL Il n'y a pas de raison, ça va dépendre. Ça, ça fait partie des missions, on va dire des référents départementaux qui connaissent les territoires qui connaissent les partenaires surtout voilà en Isère et en Drôme par exemple les référents OEPRE sont aussi les personnes qui s'occupent des quartiers politiques de la ville, enfin de la politique de la ville donc les territoires n'ont aucun secret pour eux ils connaissent les populations ils connaissent très bien les endroits du département donc les partenariats et tout ça vont se mettre en place localement sous l'impulsion des référents départementaux.
87. En D'accord, et quand j'ai lu les B.O. j'ai vu qu'à un moment donné les associations de parents d'élèves étaient associées au début il y avait le réseau d'écoute et d'appui et d'accompagnement des parents les REAPP.
88. KL Oui, oui, tout à fait alors ça, après on revient encore une fois au niveau de la communication. Le CASNAV peut, disons donner des pistes pour dire aux intervenants, par exemple, qui ils peuvent contacter pour accueillir plus de parents mais c'est vraiment quelque chose qui va devoir de toute manière se faire localement et selon le tissu on va dire partenarial de chaque alors ça peut être vu à une échelle du département mais souvent c'est vu à l'échelle de l'établissement, donc le support de l'atelier parce que on l'a vu tout à l'heure on va aller chercher ce qui a le plus autour de l'établissement, du lieu de l'atelier donc on est sur du hyper local et dans ce cas-là bon voilà le référent départemental mais dix fois plus l'établissement et quand on dit l'établissement c'est l'intervenant qui intervient sur cette atelier-là qui va devoir faire son recrutement de parents et donc ben tous les moyens sont bons on va à dire de contacter et on peut effectivement doit on peut dire ça comme ça contacter les associations de parents d'élèves on peut contacter la Caf, on peut contacter les bibliothèques, on peut contacter les mairies, on peut contacter les centres sociaux, on peut contacter, voilà tout ce qui fait le tissu local associatif aussi pour toucher un max de personnes mais ça prend du temps. ça prend du temps et l'intervenant alors soit, il a déjà pas mal de connaissances et donc ça va lui prendre du temps mais moins et puis ça peut être fait en même temps que certains autres de ses activités mais si c'est quelqu'un qui est entre guillemets parachuté et voilà sur cette école-là ou ce collège-là c'est quand même plus difficile.
89. En Par contre donc, j'étais aussi à G4 et l'intervenante s'était mise en contact avec le PRE de V3
90. KL Alors ça s'était très actif le PRE de V3.
91. En Quand je suis allée parce que là je crois que dans G4 il y a beaucoup de parents qui vont à l'OFII donc qu'ils allaient dans les autres ateliers donc mais il y avait un parent qui était venu grâce au PRE mais j'étais allée je crois que c'est la maison de solidarité juste à côté et je suis tombée sur un assistant social et qui venait de rencontrer une famille moi je regardais s'il y avait des flyers des choses comme ça et je lui dis mais vous savez qu'il y a l'OEPRE, il m'a dit : "mais qu'est ce que c'est ? je ne suis pas au

- courant." Et je me suis dit finalement, c'est peut-être eux qu'il faut aussi voir parce que ce sont ceux qui sont en face.
92. KL C'est exactement, voilà vous avez tout à fait raison on est sur de l'hyper local et cette maison de la solidarité bah ouais évidemment ils vont pouvoir être destinataires des flyers. Tout à fait. Donc voilà ça va être ça que disons à chaque lieu de tisser son réseau de partenaires de faire un maillage pour accueillir le plus de parents pour toucher le plus de parents possible parce que même si on n'en touche beaucoup après il y a une autre étape ça va être de venir aux cours ça c'est encore autre chose mais il y a la première étape c'est quand même que les parents soient informés.
93. En Oui mais j'étais sur le site Parlera et bon j'ai vu à V3 sur la petite carte il y avait 3, 4 ateliers sociolinguistiques Il y a l'OEPRE, deux ASL et puis je ne sais plus ce qu'il y avait, un truc de l'OFII, de l'OFII voilà. J'ai regardé à Grenoble je ne suis mais comment ils font les parents avec tout ce qu'il y a toutes les associations qui mettent il y avait deux OEPRE voilà sur Grenoble que j'avais vues et énormément d'associations et je me suis bon bah voilà il y a certainement beaucoup de parents qui sont dans ces ASL plutôt et qu'ils ne deviennent peut-être pas à l'OEPRE.
94. KL Ouais voilà c'est ça il y a beaucoup de besoins à Grenoble. Il y a beaucoup de monde à mon avis ça correspond à ce que vous venez de dire à mon avis au niveau de l'OEPRE sur l'agglomération Grenoble. On a atteint le maximum et si on continuait à ouvrir de nouveaux ateliers ça ne changera rien. Je n'ai pas le chiffre exact en tête, on n'est pas loin d'une dizaine je pense sur l'agglomération d'ateliers en tout cas de groupe. Le maillage il est correct. L'offre elle est parfaite. Voilà on a plusieurs ateliers qui fonctionnent avec peu de parents et ça sera pas et c'est pas parce que c'est pas au bon endroit non c'est que il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup d'offres même si nous on est sur un créneau : les valeurs de la République l'école et tout ça malgré tout voilà les parents y sont pas disons en apprentissage de français de manière professionnelle ils ont tout un tas d'autres activités même s'ils n'ont pas d'activité professionnelle et on ne peut pas toucher tout le monde avec l'OEPRE vu l'offre qui est disponible sur l'agglomération. Donc ça c'est mon avis je pense que maintenant il faut entretenir et améliorer avec ceux dont on dispose. On a passé trois années à vraiment mettre en place parce qu'il n'y avait rien et là je pense que on est bon sur le nombre d'ateliers le nombre de groupes, sur les créneaux la possibilité des créneaux mais voilà il faut qu'on travaille sur la communication sur le déplacement des parents et sur une espèce de mutualisation aussi.
95. En Mais j'étais à G3 et là les parents, bon ça a commencé depuis janvier mais on voit qu'ils sont très motivés ils sont très intéressés de connaître le système éducatif de connaître le gouvernement mais sur 12 parents il y en avait peut-être quatre qui avaient l'intention de rester ici les autres, ils étaient là pour trois ans et ils allaient repartir.
96. KL Oui alors c'est un peu le propre de G3, même s'il y a une UPE2A à partir du moment où c'est pas un établissement de secteurs. G3, on n'y rentre pas parce qu'on habite à côté. On y rentre parce qu'on a fait une démarche et les parents des élèves allophones n'habitent pas forcément dans ces quartiers-là donc éventuellement ils sont plus amenés à aller dans des ateliers qui seraient proches de leur domicile plutôt que de se déplacer.
97. En C'est la question que je voulais vous poser justement parce que il y avait une maman justement son fils était en UPE2A et elle habitait à V2 et donc elle prenait le tram elle venait donc les trois fois et le mardi je crois qu'il n'y avait pas l'OEPRE à G3 donc elle allait à l'ASL, à V2 et je lui disais mais vous savez qu'il y a G4 juste à côté vous auriez pu y aller et puis bon ben ça ne pouvait pas puisque c'était le lundi c'est une seule fois et elle préférerait aller trois fois mais je me suis posé la question : est-ce qu'elle aurait pu aller et à G3 et à G4, les deux ?

98. KL Tout à fait et ça c'est intéressant et c'est vraiment disons l'objectif quand un établissement, une école demande l'ouverture d'un dispositif d'un atelier, il ne faudrait pas que ce soit dans un premier temps essentiellement pour les parents de l'établissement parce que c'est pas que ça convient pas c'est pas comme ça que ça fonctionne et etc. A G3, ils ont trois créneaux d'une heure. Ça oblige à venir trois fois par semaine c'est énorme. C'est pas nos recommandations. On est vraiment sur, au maximum deux fois, deux fois, une heure et demie si allez à trois heures ou une fois deux heures voilà. Mais on n'ouvre pas un dispositif pour les gens du quartier et pareil on n'ouvre pas enfin pareil à V2. Après au niveau de la géographie je vois pas trop mais admettons cette maman, elle habite à V2. Oui, elle peut aller à G4 parce que c'est plus proche de chez elle au collège elle peut aussi aller à G1 même si elle n'a pas d'enfant scolarisé à G1. On n'est pas sur j'insiste là-dessus parce qu'on a eu le cas en Savoie où un dispositif a ouvert qui était réservé entre guillemets enfin pas entre guillemets non, il voulait le réserver aux gens aux parents de C1. Et non les gens de C2 du centre ville y auront accès aussi on n'est pas sur un projet d'établissement. On est vraiment sur, proposer à des parents allophones bien évidemment on va dire en priorité aux parents de nos élèves, des élèves de l'établissement mais pas que. Il faut que des parents qui n'auraient pas d'élèves d'enfants en collège mais qui en auraient que en maternelle ou à l'école primaire viennent quand même au collège et on parlerait aussi de ce qui se passe à l'école primaire et à l'école maternelle.
99. En Mais bon je crois qu'à G1 c'est ça ? Il ne veut pas ?
100. KL Alors non parce qu'à G1, voilà, c'est ça. A G1, c'est les parents de l'école mais c'est pas le cas que à G1. A P c'est les parents que de l'école.
101. En A J1 ?
102. KL A J1, ça ne fonctionne plus. Ce n'est pas ouvert. Ça n'a pas rouvert.
103. En Et à G3, c'est ça ? Il ne veut pas non plus ? Le chef d'établissement ne veut que les parents...
104. KL Mais voilà ça, ça fait aussi partie de notre comment on va dire du rôle du comité de pilotage de remettre au clair les choses qui ne sont plus comment on va dire qui ne sont pas acceptables du fait qu'elles ne sont pas dans les clous pour revenir à la réunion qui s'est déroulée, enfin à la rencontre nationale du mois de février il est très clair que et cela a bien été redit l'objectif c'est l'augmentation du nombre de parents c'est pas l'augmentation du nombre d'ateliers et il faut pas se tromper faut pas se tromper l'augmentation du nombre d'ateliers c'est pas un indicateur de qualité ni de quantité de parents reçus très clairement donc voilà ça revient à ce que je disais tout à l'heure sur l'agglomération grenobloise on a atteint je pense un nombre qui est très, très, bien qui correspond à notre demande maintenant l'objectif c'est pas de continuer à ouvrir des ateliers c'est pas ça qui va faire que l'académie de Grenoble est une bonne académie entre guillemets mais ça va être d'augmenter la participation des parents.
105. En D'accord donc c'est la communication ?
106. KL Ça va être la communication mais ça va aussi être de rappeler les conditions l'essence même du dispositif qui est pour les parents allophones d'un territoire et pas d'un établissement.
107. En Oui et non pas que de la ville non plus qui peut être élargie ?
108. KL Et non pas que de la ville évidemment.
109. En J'avais une question parce que justement G1 et j'ai bien compris le chef d'établissement dit que les parents d'élèves qui viennent de l'établissement sont assurés je vous en avais parlé non et du coup je me posais la question les parents. Est-ce qu'ils sont assurés s'ils viennent à l'OEPRE il y a un accident comment ça se passe ? J'en ai parlé à ML. Il ne savait pas non plus.

110. KL J'ai pas d'infos là dessus il y a une liste d'émargement chaque séance à partir du moment où la liste d'émargement est signée et on engage la responsabilité de l'établissement moi ça serait ma réponse après je l'ai notée à voir.
111. En Parce que je me dis, à la limite c'est peut-être ça qu'il faudrait avancer ?
112. KL C'est un dispositif. Enfin, je vois pas pourquoi des parents qui seraient pas d'un établissement ne seraient pas couverts. On est quand même dans un service public, l'école. On ne peut pas interdire l'accès à un dispositif qui, à nulle part dans le B.O. par exemple il est écrit que ce sont les parents des élèves inscrits dans l'établissement à aucun moment.
113. En Après peut-être puisque j'ai compris aussi que, quand on a un dispositif OEPRE dans l'établissement, il faudrait que ce soit mis dans le projet d'école ou le projet d'établissement et j'imagine le fait que ce soit inscrit dans le projet d'établissement ça prouve aussi qu'il y a une assurance etc. C'est ouvert à tout le monde. Vous, vous avez déjà vu dans les projets d'établissement ? Vous avez déjà vu des projets d'établissement avec marqués OEPRE, etc. ?
114. KL Alors en fait, il y a déjà des établissements qui, oui le font voter au niveau du C.A. voilà.
115. En Parce que là je voulais rencontrer le chef d'établissement de G1 et lui si je pouvais voir son projet d'établissement, justement voir comment c'était mis.
116. KL S'il l'incluait dedans ou pas ?
117. En Oui. Puis aller peut-être dans un autre établissement, voir un petit peu comment ça se passait. Et le bilan qui est fait donc à la fin de l'année donc j'ai vu aussi qu'il y avait des annexes à répondre, ils envoient ça une partie enfin au ministère de l'Intérieur et au ministère de l'Education nationale ?
118. KL Oui alors il y a deux bilans. Il y en a un qui est tous les deux ans. Il y en a qui est annuel, je sais plus quel est lequel.
119. En Mais les deux il me semble qu'à chaque fois, il faut envoyer de toute manière aux 2 en tout cas, au ministère de l'Intérieur et au ministère de l'Education nationale.
120. KL De toute façon, le bilan sera fait conjointement, les deux ministères et les deux ministères ont encore accès on va dire aux informations et ce bilan a été conçu conjointement.
121. En Donc là, c'est au niveau national par exemple le chef d'établissement de G1 quand il fait ses bilans, il ne vous les envoie pas ? Il envoie directement au niveau national ?
122. KL Non, nous, on n'a pas les bilans.
123. En D'accord. Donc ce que vous m'avez envoyé au niveau national, vous ne l'avez pas au niveau académique ?
124. KL Non, on n'a pas les retours au niveau académique il me semble quand même que il y a quand même une enquête qui est demandée au rectorat. Mais je n'en sais pas plus. C'est plus on va dire je pense des enquêtes au niveau des budgets des finances où ils en sont et tout ça. Le côté pédagogique, on va dire, ça repart au ministère pour produire voilà ce que je vous ai transmis l'autre jour.
125. En Et j'ai bien vu que dessus c'était aussi bien écrit parce que moi ce qui m'intéressait, c'était l'impact de ce dispositif sur le suivi de la scolarité des enfants et donc là j'ai bien vu que au niveau national c'était bien repris dans le bilan que vous m'aviez transmis mais au niveau académique.
126. KL Je pense pas qu'on ait d'informations de ce type.
127. En D'accord et j'avais une question j'étais donc à G1. A G1, les parents sont là depuis trois ans. Alors, elles ne sont pas là toutes depuis il y en a quelques unes du coup elles peuvent venir jusqu'à combien d'années ?
128. KL Voilà ça, fait partie des choses voilà G1 a fait partie de cette nouvelle vague on va dire dans les premiers de la nouvelle vague tant qu'il y a des parents et qu'ils veulent venir parce qu'ils ont des enfants dans l'école et tout ça à mon avis c'est plutôt positif parce que ça montre un engagement aussi vis-à-vis de l'école et que tant que les parents

viennent c'est bon signe après voilà il y a du turnover quand même et après s'il y a un noyau dur on va dire ben pour moi c'est plus tôt bon signe. Il me semble je sais pas bien mais il me semble que dans le B.O., il y a peut-être deux ou trois ans qui sont notés. Après, ça peut poser un problème s'il y a 10 parents qui attendent c'est tout voilà après si le groupe se maintient, un nombre correct et puis que ces personnes-là, elles continuent de venir une fois par semaine.

129. En Mais après je me suis posé la question parce que au bout de trois ans je pense qu'elles connaissent les valeurs de la République, je pense qu'elles connaissent le système éducatif.
130. KL Alors, voilà et c'est aussi l'aspect qu'il faut pas négliger c'est à dire que l'OEPRE, ça reste un ASL aussi et qu'on ne peut pas voilà oublier ce côté convivial de l'ASL d'une manière, enfin ça se voit au niveau national on a quand même une majorité de femmes qui viennent donc après c'est peut-être aussi des choses qui auxquelles il faut réfléchir au sein des établissements quand on a un noyau dur des personnes comme ça d'être en mesure peut-être de réfléchir à leur proposer autre chose.
131. En D'accord on pourrait ?
132. KL Voilà, imaginer des choses au sein de l'école pour ce noyau dur de femmes pour continuer de les intégrer dans l'école. Voilà, j'imagine qu'il y a plein de choses qui pourraient naître dans les écoles en lien avec les partenaires. On parlait du PRE à V3 enfin voilà, moi je pense que effectivement vous avez raison à partir de 3 ans voilà elles doivent de toute manière et ça c'est sûr apprécier DF, l'intervenante. Mais voilà ça fait aussi un levier pour les emmener ailleurs pour les emmener plus loin pour, pourquoi pas, qu'elles se lancent dans une formation qui serait un peu qualifiante sous forme de stages rémunérés, de les émanciper un peu plus. Voilà, il y a plein de possibilités mais je suis convaincue que l'OEPRE c'est un tremplin c'est pour la réussite des enfants mais pas que et là avec votre question on se rend compte de ça.
133. En Mais je pense que en même temps, c'est elle aussi le lien de communication. Je pense qu'il y en a certaines qui ont ramené d'autres aussi.
134. KL Bien sûr.
135. En Voilà donc il y a ça aussi. Donc j'ai compris aussi que tous les parents pouvaient s'inscrire tout au long de l'année puisque les élèves peuvent arriver tout au long de l'année dont ils peuvent revenir à n'importe quel moment ?
136. KL Tout à fait.
137. En Est ce qu'il y a des rencontres qui sont faites avec les chefs d'établissements CASNAV ou DSDEN sur le thème de l'OEPRE ?
138. KL Non il n'y a pas ça qui a été mis en place encore mais avec l'augmentation du nombre d'ateliers dans l'académie et tous les départements concernés maintenant les cinq départements. Ça va être quelque chose auquel il faudra penser peut-être sous la forme d'une journée académique de cette manière là après il y a eu l'année dernière une journée régionale auquel effectivement certains chefs d'établissement ont participé, les référents départementaux aussi.
139. En Au niveau OEPRE ?
140. KL Pour l'OEPRE au niveau régional. Et ça, c'était l'année dernière le 10 avril.
141. En Mais du coup lors de ces rencontres, est-ce qu'il y a aussi des chefs d'établissement qui n'ont pas d'atelier OEPRE ?
142. KL Oui, tout à fait. C'est aussi pour permettre de découvrir et il y a des chefs d'établissement qui témoignent.
143. En D'accord. Mais donc là, je fais le master didactique des langues et on est onze comme moi à être en congé de formation. Je leur ai demandé s'ils connaissaient l'OEPRE. Alors un seul le connaissait. J'en ai encore parlé lundi : "Mais qu'est ce que c'est ? Tu fais quoi ? C'est quoi ?". Je trouve que c'est pas normal.

144. KL C'est de moins en moins mais encore, il y a un gros travail mais même au sein des établissements je pense que ça pourrait être assez intéressant de voir les collègues au sein d'un établissement. Quel est le pourcentage ? Qui est au courant du déroulement d'un atelier ?
145. En Mais il me l'a dit parce que y a lors HF et puis IF, c'est ça ?
146. KL Ouais c'est possible qui intervient à G5.
147. En Voilà oui il me disait que maintenant il y a peut-être trois collègues qui savent parce qu'il lui demande mais tu vas où là ? Et lui, il dit : "je vais faire ça". Donc maintenant ils savent mais il dit que il y en a plein et je lui ai dit : "mais ça comment ça s'est passé la communication ?" Il me dit : " mais on a sûrement eu un mail en début d'année sauf que le mail a été noyé parmi d'autres mais peut-être que lors d'une réunion pareil on en a parlé on a parlé du dispositif mais comme nous a donné plein d'informations. Est ce qu'on ne se sentait pas concernés ? On a aussi un petit peu oublié.
148. KL Ok. Et ça revient exactement à ce que je vous disais les problèmes de communication sont pas toujours dû à un manque de communication et la communication j'en suis convaincue c'est un métier et que on touche là à des difficultés de la communication avec un grand C en général et que ça nous dépasse et que c'est pas si facile que ça à mener. Après moi j'ai plein d'idées après il faut le temps de les mettre en place mais voilà ça serait tout simplement de diffuser. Ce sont des idées que j'ai transmises au rectorat maintenant il faut attendre. Je ne peux pas tout faire non plus mais qu'il y ait une communication de masse au niveau de tous les établissements qu'ils aient un dispositif ou pas parce que par exemple à V6 il y a deux collègues. Il y en a un où il y a le dispositif puis il y en a un où il y en n'a pas mais ça peut quand même toucher. Il peut y avoir des parents qui sont potentiellement bénéficiaires et leurs enfants sont scolarisés dans l'autre collège donc voila moi mon idée c'était aussi d'informer tout le monde. Ce genre de flyers pourraient être affiché aux portes de tous les établissements en tout cas je pense que les écoles c'est pareil il y a une vitrine. Voilà moi je serai d'avis qu'il y ait ça d'affiché dans chaque vitrine.
149. En Mais elle me disait HF que justement dans leur établissement il y avait des parents qui venaient de l'autre collège donc que l'enseignante UPE2A leur donner l'information.
150. KL Voilà puisqu'à qu'à V4 il y a ces deux collègues qui ont des classes UPE2A.
151. En Oui, mais ma soeur qui est directrice d'une école à D, je lui parlais de ça parce je crois que dans son école il n'y a pas l'OEPRE mais elle me disait il faudrait qu'elle ait des flyers comme ça à disposition elle ne se sent pas à la rentrée parce que elle a 18 classes donc de faire les photocopies et la disposition des flyers lui permettrait de les remettre au fur et à mesure parce qu'elle me disait aussi pareil elle a l'assistante de direction je sais plus qui mais qui fait parfois les inscriptions mais qu'il y en ait à disposition à distribuer.
152. KL Je pense qu'il faut à un moment formaliser tous les réseaux possible mais ça prend du temps à mettre en place vous voyez de développer sur l'agglomération grenobloise alors que dès le début du dispositif en 2008 l'académie de Grenoble était académie pilote. On est douze ans après et voilà. Là, on commence juste à avoir atteint un nombre acceptable d'ateliers donc ce sont des processus très lents et on ne peut pas tout changer. On a mis en place ces livrets à destination des enseignants, on a mis en place la lettre de mission, on a mis en place une information sur le site du CASNAV. Il y a deux ans, il y avait rien. Voilà donc, oui il y a encore plein de situations problématiques qui se posent à nous voilà il faut laisser le temps aux gens d'appréhender cet OEPRE. On a les outils. Il faut que la sauce prenne.
153. En Et j'avais appelé BL et elle me parlait du foyer Adoma, elle me disait qu'il y avait des familles et je ne sais pas si du coup ces familles ont du coup scolarisé leurs enfants mais elle me faisait comprendre que les gens qui étaient là-bas parce qu'il y avait des

- référents dans le foyer pour les aider je pense que ces référents n'étaient peut-être pas non plus au courant.
154. KL Alors en fait, dans les foyers ADOMA s'il y a des familles, les enfants j'imagine sont scolarisés. Après en Ardèche, dans les deux dispositifs de l'Ardèche, les dispositifs fonctionnent avec l'aide des CADA de les centres d'accueil pour demandeurs d'asile voilà il y a des partenariats. C'est local. Il faut selon l'école, l'école, à P est dans le même quartier que le CADA. Donc, eux très clairement ça a été leur premier public.
155. En Oui, bien sûr j'ai lu des mémoires. J'ai bien vu que c'était ça le premier public. Est ce que dans l'OEPRE, quelqu'un qui n'a pas d'enfants scolarisés, peut venir ?
156. KL Qui n'a pas d'enfant du tout non. Qui n'a pas d'enfants scolarisés encore on peut dire que quelqu'un qui aurait un enfant de moins de 3 ans qui ne serait pas encore scolarisé mais qui aurait un moyen de le faire garder tout à fait.
157. En Mais quelqu'un qui n'aurait plus d'enfants enfin des enfants très grands ?
158. KL Ben, non. Non ça c'est plus du tout le public et on en a rencontré de ce public-là comme quand on est allés faire le tour des ateliers en Nord-Isère.
159. En Mais du coup qu'est ce que vous faites, vous dites ?
160. KL Ben, on remet au clair les objectifs le type de public pour essayer d'être dans les clous.
161. En D'accord et donc bon je voulais vous parler des formateurs je voulais vous parler des ressources mais je crois que vous m'aviez bien parlé que cette année vous n'avez pas pu faire des formations. Vous menez un projet actuellement pour pouvoir peut-être faire une formation avec les formateurs. Ce serait ouvert, peut être aussi au niveau de l'ADATE ?
162. KL Ce sera sûr. Ouvert à tous les intervenants quelque soit leur statut.
163. En D'accord et la mallette des parents parce que vous conseillez, vous recommandez. Vous dites aux intervenants de l'utiliser ?
164. KL La mallette des parents, je ne sais plus si elle est directement sur le site du CASNAV ou sur le livret d'information pour les chefs d'établissement mais je crois qu'elle est sur le site du CASNAV. On peut trouver la circulaire, la dernière circulaire académique, le B.O., le dossier Eduscol, le dossier CANOPE, les deux référentiels, la liste des ateliers de l'académie et une cartographie, les documents en langues étrangères, le guide méthodologique, un reportage et la mallette des parents.
165. En D'accord, c'est sur le site du CASNAV. Et la rémunération des formateurs ? J'ai compris que cette année il y avait eu un gros souci de paiement et c'est là qu'ils viennent tout juste de commencer à être payés. ML m'a expliqué.
166. KL Oui, c'est en fait, on se dit que c'est local, enfin académique dans un premier temps et puis on assiste à la rencontre l'année dernière au mois d'avril avec les trois académies et on se rend compte qu'en fait c'est un problème c'est régional c'est dans les autres académies, c'est pareil et puis en février on monte à Paris et on entend les collègues qui disent que c'est pareil voilà c'est lourd l'augmentation du nombre d'ateliers pas forcément du nombre de parents et l'augmentation du nombre d'ateliers fait qu'il y a une augmentation du nombre d'intervenants à fortiori et dans les établissements mutualisateurs, ça veut dire ceux qui paient, rémunèrent les intervenants pas de personnel à disposition supplémentaire donc engorgement on se dit que c'est pas une priorité parce qu'il y a plein d'autres choses à faire dans une agence comptable d'un lycée voilà donc c'est quelque chose dont le ministère, la DGESCO est averti, est au courant au niveau de l'académie la rectrice avait envoyé un courrier aux différents établissements concernés qui ont le personnel concerné. Il n'y a pas que dispositif OEPRE de toute façon concernés par ces longueurs administratives.
167. En Ok mais j'ai je discutais justement avec DF et elle me disait qu'elle venait de remarquer qu'elle ne touchait pas le même salaire horaire puisque elle n'avait pas, elle me disait elle, elle a une maîtrise ce qu'elle a cru comprendre ce qu'elle a appelé justement le lycée mutualisateur et elle a demandé pourquoi une différence de prix entre telle

- personne et telle personnes qui faisait l'OEPRE et on lui a demandé quels diplômes elle avait et donc elle a dit une maîtrise et elle a dit pas c'est pas un master dont vous êtes moins payée. J'étais surprise, elle aussi.
168. KL Alors moi je pensais que c'était un tarif fixe je crois que c'était 28 euros 12, heure j'ai jamais entendu. Alors ça au niveau de cette question-là c'est pas nous qui la gérons c'est vraiment le rectorat c'est la DIVET qui gère ça avec l'établissement mutualisateur mais je ne peux rien vous dire là-dessus pour moi c'était un tarif unique.
169. En D'accord. Mais il y a une grille salariale quelque part ?
170. KL Oui, c'est oui c'est en fait il y a l'établissement mutualisateur c'est comme une vacation en fait si vous voulez. L'établissement mutualisateur fournit comme un contrat une lettre d'engagement en fait et le tarif est inscrit et il change, je me demande s'il ne change pas tous les 1er février donc là mais il a dû changer.
171. En C'est pas gelé ?
172. KL Non, ça c'est pas gelé. Bon, ça augmente ou pas mais bon. Là, le dernier que j'ai su, c'était 28 euros.
173. En D'accord parce qu'elle me le disait JL que eux, leurs salariés c'est autre chose.
174. KL Ah bah oui du coup puisque en fait l'établissement mutualisateur il va à payer l'association. Oui, c'est l'association qui a répondu à l'appel à projets, voilà sur un nombre d'ateliers et donc l'association facture on va dire l'établissement, envoie sa facture à l'établissement mutualisateur. Eux, après, ils paient leurs intervenants, le prix.
175. En Oui, mais elle me disait que donc l'association c'était 30 euros de l'heure et l'Education nationale ces 28,12. Ok mais écoutez il me semble que je vous ai tout posé comme question voilà je vous ai tout dit je voudrai juste, vous me parlez de la lettre de mission que vous envoyez ? Est ce que je pourrais l'avoir ?
176. KL Je vous l'avais pas transmise dans le dossier.
177. En Oui, ok. Ça marche. Et est-ce que je peux transmettre ça je voulais vous demander à l'ADATE parce qu'elle me demandait.
178. KL Elle n'a pas eu ?
179. En Je crois pas. Les lettres de mission c'est l'éducation nationale ?
180. KL Non les lettres de mission. Ils l'ont eue. Ils ont signé. bon j'imagine qu'elle a eue alors si elle n'a pas eu, oui, oui, tout à fait vous pouvez lui transmettre mais après vous lui dites qu'elle m'envoie un mail, je lui envoie.
181. En Je le redirai que de toute manière que sur le site du CASNAV, mais elle doit le savoir qu'il y ait quand même.
182. KL Ah mais du coup, je ne sais pas si je l'ai mis sur le site du CASNAV. Peut-être, pas encore mais le guide donc je pourrais lui envoyer, la lettre de mission. Oui, oui JF et KF, ils ont signé. Oui, ils l'ont eue. Oui mais effectivement JL n'a pas forcément eu le guide parce que ça c'est encore un problème de communication moi j'ai créé ce guide et je l'ai diffusé aux responsables départementaux peut-être que ça s'est arrêté là.
183. En Il semble que à G5 elle m'a dit qu'elle l'avait eue. A G4, comme je n'ai pas eu l'occasion de voir le chef d'établissement je leur ai envoyé elles ne m'ont pas dit qu'elles l'avaient eue déjà. Non mais je crois que le problème de communication c'est partout pareil. Merci beaucoup.
184. KL De rien.

Entretien ML, personnel administratif - février 2020

ML est conseiller pédagogique, chargé de mission politique de la ville.
Cet entretien d'une heure trente a eu lieu dans son bureau à la DSDEN38.

Pour respecter l'anonymat de l'entretien, certains passages ont été supprimés et remplacés par [...]

1. En Alors, est ce que vous pouvez d'abord m'indiquer, en quoi consistent vos missions ?
2. ML Alors, je suis chargé de mission auprès de la DASEN. J'ai une double mission. Enfin, je suis chargé de mission sur la politique de la ville pour le département au titre de l'Education nationale et puis par ailleurs je suis chargé de mission sur la cité éducative Grenoble, Echirolles qui est un dossier nouveau et quand on dit politique de la ville, ça embrasse aussi tous les autres dispositifs, enfin pas tous mais une grande partie des autres dispositifs de politique publique qui sont liés à la politique de la ville et typiquement Ouvrir l'école aux parents. C'est un dispositif qui, dans le département si je regarde bien, est implanté à 2 exceptions près oui 2. Ça fait 2 cas différents dans un périmètre où on accueille des enfants qui sont résidents dans les territoires politiques de la ville. 2 cas différents, c'est la Tour du Pin mais c'est quelque chose de récent, donc la Tour du Pin, il n'y a pas de quartier politique de la ville et donc G3 mais là, c'est un cas un peu particulier au regard du public qu'elle accueille. Donc voilà, c'est le type de dispositif même si de l'extérieur, n'est pas identifié comme étant appuyé sur la politique de la ville, c'est à cet endroit qu'il a été développé. [...]
3. En Il me semblait, moi quand je lis les textes, il me semblait qu'avant ça ne s'adressait, ces dispositifs qu'aux parents des enfants qui venaient dans l'école, qu'aux parents qui venaient d'arriver, 2 ou 3 années en France, etc. et que maintenant ça s'est élargi maintenant on dit que c'est pour tous les parents allophones ?
4. ML Moi, je dirai même que c'est un peu le contraire le dispositif de départ Ouvrir l'école aux parents pour la réussite.
5. En Au début, c'était pour l'intégration
6. ML Pour l'intégration, pour réussir l'intégration et du coup, effectivement à cet endroit-là les premiers dispositifs, chez nous ils avaient été implantés à proximité de foyer d'accueil : Chavanoz, V6. Donc, là effectivement, on était sur une cible extrêmement précise. Ils avaient pas été posés là par hasard. Chavanoz, donc La Verpillère. Si je reprends les implantations historiques. Vienne, Roussillon, V6 voilà. Donc des implantations historiques où on accueillait, on les avait mis à côté des centres d'accueil. Et, en fait de compte, très naturellement ce qui s'es passé, d'abord un, dans les centres d'accueil, les familles tournent. Le public s'est renouvelé. Il n'y avait pas forcément d'enfants donc... Et on s'est rendu compte d'un autre biais qui est assez, assez intéressant. C'est que au lieu de bénéficier à ces seuls parents, avec le turnover que je vous ai évoqué sur les populations qui sont dans un territoire. Mais il s'est adressé à des gens qui étaient, on va dire, éloignées de la culture française essentiellement et d'ailleurs quand on regardait bien on trouvait une forme de fidélisation entre 2013 et 2017, 18, on avait des gens qui faisaient l'atelier 5 fois, 5 années consécutives, quoi. Donc une forme de fidélisation donc plutôt des regroupements de mamans avec des typologies très particulières. C'était souvent, un endroit où des mamans, par exemple d'origine turque se retrouvaient. Je pense à Roussillon ou à Vienne. En plus cet effet, cet espèce d'effet communautaire qui jouait suivant les lieux qui a vraiment changé à partir de 2016, 2017, 17 surtout, quand on a eu les nouvelles vagues d'arrivées sur le territoire français où on a vu dans les dispositifs arriver des gens plus inhabituels : des gens de l'Europe de l'Est, de l'ex Union soviétique, d'Afrique de l'Est qui venaient par des nouveaux parcours. Donc il y a une nouvelle forme de renouvellement. On n'a jamais été trop soucieux

Normalement, la circulaire, elle dispose. Enfin, la circulaire, ce n'est pas une circulaire, c'est une note. Elle disposait que l'OFII, donc l'organisme qui s'occupe des gens de l'immigration et donc eux financent ce type de dispositifs quand il touche 50% de ceux qu'ils appellent le public cible : donc des gens qui sont sur le sol français depuis moins de 2 ans. Dans la réalité des faits, on n'avait jamais été vraiment trop soucieux, là-dessus. Maintenant qu'on l'est : les 50% on les fait alors c'est très, très hétérogène d'un lieu à l'autre mais parce que comme je vous le disais si je prends le dispositif historique implanté à Roussillon. Dans ce dispositif, comme il y a beaucoup moins de familles nouvellement arrivées qui sont hébergés sur le secteur, forcément ils ne sont pas là, donc il y a des dispositifs qui ont un fonctionnement très différent, il y en a quelques un mais c'est très peu. Et puis après, il y a des particularités, si ces implantations ont été posées à proximité des centres d'accueil ben c'est que comme au démarrage, il y avait le mot intégration. L'administration de l'Education nationale en Isère a dit on a un prestataire qui connaît ça par cœur. C'est leur boulot, ça s'appelle l'ADATE. Ils ont qu'à faire. Donc c'était discuté aussi à cet endroit là. Les implantations sont vraiment jusqu'en 2015, je dirai 16, elles sont le fruit de l'histoire de l'implantation de l'ADATE en lien avec des populations nouvellement arrivées en France.

7. En Donc là, j'ai appelé la mairie de V3 puisqu'à V3, les parents ne viennent pas beaucoup je trouve. Et je me posais la question ben les autres parents, pourquoi ils ne viennent pas, ils vont où et donc du coup ils m'ont parlé du foyer d'accueil. Et ils me disaient que sûrement là, il y avait beaucoup de parents qui seraient peut-être intéressés mais personne ne fait le lien, personne ne va les voir pour leur dire, etc. et je ne sais pas si vous connaissez BL ?
8. ML Si bien sûr.
9. En C'est elle que j'ai eue au téléphone et elle me disait que finalement elle trouvait qu'il manquait un lien, une communication parce que je lui ai parlé du dispositif mais il y avait de choses qu'elle ne savait pas. Elle ne savait pas, la communication par exemple, les flyers. Moi, je suis allée ailleurs, il y a des flyers qui sont donnés qui sont dans les centres sociaux et tout.
10. ML Alors, je vous disais en 2016, la DASEN de l'époque a souhaité qu'on ré-internalise ce dispositif de manière progressive, ce qu'on a fait puis en même temps on avait des moyens nouveaux pour le développer. Donc, s'est posée la question du développement et au lieu que ce soit adossé à ces centres d'accueil, les nouveaux moyens, on les a adossés aux endroits où on scolarise des enfants allophones, quoi. Avec toujours ce regard sur la politique de la ville, voire en éducation prioritaire et que du coup, en 2 ans, on a triplé le nombre d'implantations et donc on a couvert par exemple tous les quartiers de l'agglomération grenobloise dans lesquels il y en avait très peu. Historiquement, dans l'agglomération, il y avait 2 ateliers seulement dans toute l'agglomération et tout le reste.
11. En Fait par l'ADATE ?
12. ML Fait par l'ADATE oui. A l'époque V6 et 1 à V4. Et donc quand on a implanté ces dispositifs, quand on a cherché à les développer, l'idée, c'était qu'on les positionne dans un établissement scolaire, quel qu'il soit et ce qui se passe dans ces établissements scolaires rayonne sur le réseau dans lequel il est implanté. On a eu beaucoup de ratés dans cet aspect-là puisqu'on s'est rendu compte dans les endroits où ça avait été fait, de manière naturelle, les effectifs, le niveau de fréquentation est devenue très vite très élevée quand ça fonctionnait dans tout le réseau, collège et école élémentaire qui l'alimentent et donc cette consigne a été respectée de manière assez variable et quand vous parlez de V3, c'est une excellente illustration pour une raison simple. CL qui a mis en place le dispositif est parti. [...]. Le fait que le lien se fasse, que ce truc n'est pas un dispositif du collège mais un dispositif au service du

- réseau. [...] Alors, c'est peut-être un cas isolé. Non, je pense que si on va chercher du côté de V6 ce sera pareil, il y a de fortes chances.
13. En V6, je n'ai pas réussi à contacter la personne qui s'en occupe.
14. ML Et du côté de V4. On ne doit pas être très loin de la même situation.
15. En Je vais les voir au retour des vacances.
16. ML Donc voilà, ça reste des petites imperfections sur les 10 ou 12 qu'on a créées en 2 ans. ça en fait 2 qui ne remplissent pas complètement cette fonction-là. Alors, avec une réserve. G3 ne fonctionnera jamais. Il n'y a pas de secteur de recrutement quoi.
17. En Je les ai vus, j'y suis allée. Il y a 12 parents.
18. ML 12, oui mais c'est ça c'est lié au public quoi.
19. En Des parents qui font une heure de route, aller, enfin 1 heure aller pour venir, pour une heure de cours. Elles repartent 1 heure en voiture à leur domicile.
20. ML Non ? Ils viennent d'où ?
21. En Elles habitent à V7, elles habitent à V8. Donc elles prennent la route, elles sont vraiment investies, elles veulent vraiment venir.
22. ML Et qui ont des enfants scolarisés à G3 ?
23. En Ga ou G3.
24. ML Ok, on est sur un public qui est très, très particulier quoi. Donc on voit bien l'intérêt de ce type d'atelier.
25. En Oui, oui, c'est vrai que j'ai discuté avec la formatrice qui s'occupe de ces ateliers à la G3. Elle, elle voulait, elle est enseignante UPE2A, elle voulait toucher les parents de ces élèves mais les parents, ils habitent aussi loin, ils ont du mal à venir et là, non, ils ne viennent pas. Je crois qu'il y a une maman qui vient mais les autres parents ont trouvé des excuses ou disent qu'ils ne peuvent pas venir.
26. ML D'accord, donc elle a touché un autre public.
27. En Oui, oui, mais même elle, elle était surprise, elle ne s'attendait pas, elle s'attendait à voir ses parents d'UPE2A mais ça fonctionne les parents sont vraiment motivés, très, très motivés.
28. ML D'accord ben c'est une bonne nouvelle.
29. En Après elle a commencé au mois de janvier.
30. ML C'est ça, c'est tout frais.
31. En J'y vais encore là cette après-midi. J'y suis allée toute la semaine et j'interroge les parents et ils sont très heureux, ils aiment beaucoup et je pense que jusqu'au bout ils vont venir. J'ai vu quand je regardais sur l'annuaire de X que donc vous aviez aussi en charge la mission relation avec les familles.
32. ML Oui.
33. En Et relations avec les familles, ça consiste en quoi exactement cette mission?
34. ML La DASEN de l'époque avait souhaité quand on a relancé le vrai plan de formation pour les personnels de premier degré en 2017, 16. Elle a souhaité que l'on développe des modules de formation des enseignants sur la relation famille puisque c'était un domaine sur lequel on n'avait jamais fait ce genre de choses. Entre la version initiale qui avait été installée en 2016 et le format d'aujourd'hui. Les choses ont pas mal évolué parce que comment dire ? On a analysé un peu quel était l'impact du produit donc c'était moi qui était à la manette, de remettre, de mettre en forme en sens et puis, d'organiser ces formations. Ça renvoie aussi à d'autres choses puisque notre institution à destinataire d'un certain nombre de schémas, de conventions etc. qui traitent sur des questions de parentalité et donc à ce moment-là c'est moi qui représente cette institution.
35. En C'est vous, par exemple qui mettez aussi en place la mallette des parents ? Vous intervenez aussi ?
36. ML Bien sûr alors j'interviens... On m'a demandé d'intervenir. C'est très ponctuel des fois où toutes les actions qui ont trait avec, en matière de parentalité.

37. En Alors moi, moi je suis enseignante normalement. Cette année, je suis étudiante mais personne ne sait ce que c'est que la mallette des parents. Je le sais maintenant parce que je me suis intéressée. Mais non, on ne connaît pas. L'OEPRE, personne ne sait.
38. ML Oui, je peux vous répondre à ça. La mallette des parents donc on a eu des dotations forcément des gros volumes. D'abord, c'était un objet physique. Je ne sais pas si vous l'avez vu.
39. En Non je l'ai vu juste sur le site j'ai essayé de trouver le voir où est ce que je pouvais trouver, avoir l'objet physique mais je n'ai pas trouvé.
40. ML Est ce que j'en ai encore ? Non, je n'en ai plus. J'ai tout donné dans les stages. Je regarde si j'ai un exemplaire qui se promène dans mes affaires. On peut peut-être trouver ça.
41. En Je pense qu'il y a des DVD, c'est ça ?
42. ML Ouais, des DVD, des cartes c'est plutôt bien fait C'est un support et la mallette des parents, c'est pareil. Choix, un peu comment dire, symboliquement un peu plus court. Mais dont était dotée la mallette. Donc il y a trois mallettes des parents : CP, 6^e, 3^e.
43. En Pas en maternelle ?
44. ML Non il n'y en a pas. Oui, c'est très curieux. Les mallettes de CP ont été réservées pour les CP en REP plus d'abord. Puis en REP par extension d'ailleurs. En fonction des niveaux de difficultés constatées des élèves et non pas des parents. La plupart des écoles qui ont en été dotées, si on va, si on fait le tour, je ne suis pas sûr qu'ils en auront entendu parler. C'est certainement encore dans le bureau de directeur au fond d'un tiroir depuis toujours. Il y a des endroits où ils l'ont utilisée parce que c'est un effet d'opportunité. Le directeur reçoit ça, le met sur la table mais là, discussion de ses collègues, on en fait quelque chose. Où c'était très curieux, par exemple c'est quand moi, j'ai pris mon poste, je me suis rendu compte que la mallette 6e n'a été utilisée que dans un collège dans le département.
45. En Alors que donc tous les collèges en avaient, avaient reçu une mallette ?
46. ML Non, non. Le DASEN adjoint de l'époque qui répartissait ses moyens sortait une liste [...] respectant des équilibres géographiques et donc on adressait ses moyens à des gens qui n'avaient jamais ni ressenti le besoin, ni exprimé l'intérêt. C'étaient des signataires pour certains, c'était déstabilisant. Du coup, cette espèce de démarche où tous les ans on envoie une vingtaine, 25 dans le département. Pour les 6^e, ben ça a fait que il a eu trois, quatre collèges qui s'en sont servis et d'ailleurs il est tout à fait intéressant de voir que la mallette troisième donc qui parle plus des questions d'orientation dans les endroits où on utilise la mallette 6e en général, on utilise la troisième c'est mais c'est vraiment squelettique alors que à chaque fois que j'ai fait un stage de formation des collèges là dessus, j'étais très surpris de voir à quel point l'existence de ce support qu'est la mallette d'abord ça donne des petites pistes à plein d'endroits mais surtout une autre modalité de d'entrée de travail avec les parents donc chacun se l'éclatait comme il la voulait, il l'utilisait comme il voulait donc un objet sous-utilisé pas connu. Maintenant que l'on est sur la version électronique on sait plus exactement qui s'en sert c'est autre chose on le sait plus. On n'a pas entrepris de sondage depuis deux ans mais ça vaudrait la peine, j'en discutais avec DL parce que c'est ... En tout cas, moi, j'ai un sondage, c'est que comme depuis deux ans la formation sur la relation parents sont appliqués à une cohorte d'enseignants qui ont la même ancienneté dans le métier comme ça on touche tout le monde, la même classe d'âge. Un avantage ça donne un chiffre très parlant sur puisque ces gens sont répartis dans tout le territoire de manière pas aléatoire parce que c'est le mouvement qui les place on se rend compte allez sur 140 personnes, on a 4, 3 qui ont entendu parler en trois ans de parcours professionnel.
47. En Mais moi j'ai regardé sur le site. Le souci, c'est que on n'a pas de formation là-dessus. On nous dit chez vous, regardez, voyez pour animer des réunions avec les parents

donc on ne sait pas sur quelles heures puisque on a 108 heures. Donc est-ce qu'on peut les déduire de nos heures ? Nous, par exemple dans mon école, on fait le café des parents donc c'est pendant le temps scolaire donc nous, on n'anime pas. C'est le centre social mais sur notre propre temps, on ne se fait pas payer, c'est pas sur nos 108 heures : le jeudi avant les vacances on prend deux heures de 16 à 18 heures on convie les parents à venir jouer avec nous. Ça se passe super bien mais on reste, on peut bien nous, rester deux heures jouer avec les parents, jouer avec les enfants, etc., etc. Ça marche super bien à E3 mais voilà la mallette des parents c'est drôlement bien moi j'ai vu j'ai regardé un petit peu, je me suis moi oui c'est vrai qu'il y a des thèmes. En ce moment à V2, on parle beaucoup des écrans donc je me dis ben voilà, ça aurait pu aussi être un moment pour, pour utiliser la mallette des parents etc., etc. mais sur quel temps, sur quel temps ? Est ce qu'on va nous dire ben vos 108 heures à la limite, ok vous allez pouvoir prendre et voilà c'est surtout ça le souci.

48. ML Ah, ça c'est une histoire sans fin comment on compte le temps de travail des enseignants ? Tabou qu'on n'arrivera jamais à lever parce que si on lève, on va poser des questions des finances quoi.
49. En Dans le premier degré. Et vous parliez des relations avec les familles donc nous on met en place le café des parents dans notre école GL, vous la connaissez GL qui travaille à V2, qui anime tous les cafés des parents de V2 qui part à la retraite et on se dit comment on va faire ?
50. ML Et qui est salariée du centre social ?
51. En Elle me disait qu'elle travaillait ... Avant, elle travaillait à la maison des habitants au CCAS puis là ça a été un petit peu réparti autrement et je crois que maintenant, elle est à la maison des habitants.
52. ML Je pense que c'est quelqu'un que j'ai dû croiser. Vous savez, je croise tellement en ce moment, en particulier à V2 que je mémorise pas tout.
53. En Mais elle voilà, c'est une dame.
54. ML C'est elle qui les anime tous ?
55. En Oui, partout, à V2 dans tous les endroits à V2 et on voit qu'elle est très moteur. Elle a envie, elle vient avant, elle est toujours en relation avec nous etc. et les parents la connaissent bien aussi maintenant donc c'est un petit peu difficile de faire venir certains parents mais elle le fait et on le fait une fois par mois à l'école mais vous vous ne vous occupez pas de ça, du café des parents c'est seulement au niveau de la commune ?
56. ML Oui et non, ça dépend. Là, à E9, on est hors, hors politique de la ville quoique en fin de compte toutes ces actions qui existent sont souvent financées par la politique de la ville ou par d'autres instances et donc on en prend connaissance parfois à l'occasion des temps d'instruction on nous donne des avis sur des dossiers. Là, le coût sur V2 finance des actions dans les trois QPV (Quartier de Politique de la Ville) mais pas seulement dans les QPV du coup pour les actions elle rayonne et cette histoire de café des parents qui a démarré environ en 12, 13 de manière un peu embryonnaire du coup ça a essaimé. Du coup, c'est devenu une action de la commune en tant que telle donc on est sur quelque chose qui au départ était on va dire partenariat large et qui là, du coup est devenue une action de la commune régulière installée, inscrite et dont j'apprends, elle touche même d'autres écoles que celles qui sont dans la zone de l'éducation prioritaire.
57. En Oui et par contre pareil, là cette année elle m'a dit ça a changé elles avaient un budget donc il y avait un café des parents et elle ramenait du café avec du thé et là elle me dit, il n'y a plus rien, il n'y a plus de budget. Alors, heureusement qu'il est qu'il en est resté de l'année dernière donc elle utilise un petit peu, elle utilise un petit peu le café que nous enseignants achetons voilà les gâteaux du coup nous ce qu'on faisait pour attirer les parents pour qu'ils viennent. On fait les anniversaires dans notre

école donc on en faisait exprès un de plus et on disait aux parents "ah bah vous sentez, ça sent bon. Demain, si vous venez au café des parents vous aurez la possibilité de le déguster" donc pour les inciter mais je pense que ça aussi c'est un frein c'est un frein de venir faire un café des parents de ne pas pouvoir proposer un café aux parents oui mais bon elle m'a dit que cette année que ça s'est produit encore je ne sais pas s'il y aura autre chose après mais du coup à V3 vous savez si ça existe le café parce que moi j'habite à V3 c'est pour ça que ça m'intéresse.

58. ML A V3, je pense pas. Demandez à NL. Je pense que je n'ai jamais entendu parler en tant que tel. On en a un certain nombre qui existent. J'avais fait un recensement exhaustif de tous les cafés des parents du département il y en avait 60 en tout dans le département.
59. En Ecole élémentaire et école maternelle ?
60. ML Oui et collège.
61. En Ah oui, collège, j'avais vu que ça existait parfois.
62. ML Collège, très rarissime mais ça existait oui, il y a à Bourgoin et l'Isle d'Abeau, je pense. Oui, oui.
63. En Et pour la mise en place du dispositif OEPRE dans l'Isère donc moi j'ai vu les textes. J'ai vu que le dispositif existe depuis 2008, c'est ça ?
64. ML Oui.
65. En Mais dans l'Isère, pas tout de suite ?
66. ML 2009.
67. En L'Isère, c'était 2009 et donc au début vous me disiez que c'était l'ADATE plutôt ...
68. ML L'ADATE, complètement.
69. En Voilà et qui s'occupait plutôt dans le Nord Isère là où il y avait des foyers d'accueil et actuellement est ce que vous savez le nombre d'établissements qui proposent ?
70. ML 22, il y a 22 ateliers en tout dans le département.
71. En D'accord alors quand vous dites 22 ateliers.
72. ML Il y en a des doubles.
73. En Voilà c'était ça ma question 22 et donc des doubles.
74. ML Des doubles mais il n'y en a pas beaucoup de doubles parce que c'est des choses très spécifiques. C'est K1, G2, La Tour du Pin et voilà j'ai fait le tour des doubles K1, G2, La Tour du Pin.
75. En K1 vous savez que ça ne fonctionne pas cette année ?
76. ML Oui, je sais mais il y a un double dispositif.
77. En Je me disais, je voulais aller les voir et je ne suis pas allée les voir.
78. ML On a quelques difficultés oui.
79. En Le nombre de parents, vous savez à peu près, combien de parents sont touchés, sont inscrits parce que finalement ils sont parfois inscrits.
80. ML Le nombre de parents touchés depuis le début d'année c'est aux environs de 200. Et j'ai dit touchés ? Non participants, un tout petit peu moins de 200. On n'a pas un chiffre précis d'abord je ne peux pas le chercher, je ne peux pas l'avoir. je viens l'apprendre qu'il y en avait 18 touchés à l'atelier de L1 ce matin ce qui est au delà de ce qu'on pouvait imaginer. Il y a ceux qui n'ont pas démarré, très compliqué l'année scolaire, très compliqué et en tout ceux touchés depuis le début d'année c'est 242 je crois selon mon dernier compte. Alors, quand je dis participants c'est les participations qui sont régulières, pas permanentes, régulières et participants permanents on est à 160.
81. En D'accord. Alors moi, je suis de D. et donc j'ai toujours des contacts avec des gens de D et je suis en contact avec la chargée de mission du CASNAV et elle me disait je n'ai pas demandé depuis quand l'OEPRE existe à D mais en tout cas ils font des formations à l'année pour les formateurs d'OEPRE pour qu'ils viennent une journée, deux journées je crois que c'est dix jours pour qu'ils expliquent ce qu'ils font aux

autres enfin pour qu'ils communiquent, pour que qu'ils mutualisent et là ils sont en train de faire un livret, un livret pour suivre les parents, pour avoir à peu près quelque chose qu'est ce qu'on fait avec les parents etc. l'évaluation diagnostique au début etc., qu'est ce qu'on fait, etc. Et je me disais c'est drôlement bien parce que quand je vais avec des formateurs je vois bien que chacun se trouve tout seul dans son coin. Après KL me disait que l'année dernière il y avait une formation me semble-t-il je crois que c'est une demi-journée ou une journée peut-être je ne sais pas. Mais cette année elle me disait que ça allait être compliqué de mettre en place une formation.

82. ML D, c'est plus simple. Le département et l'académie c'est la même chose et donc on est en prise beaucoup plus directe, une forme d'administration un peu intégrée. Ici, c'est compliqué puisque par définition, vous venez d'évoquer le CASNAV, les questions pédagogiques lui appartiennent. Le CASNAV a été très, très bousculé parce que le dirigeant historique dans l'académie est parti en retraite FC. [...] Donc on est avec un CASNAV qui est un peu la bride sur le cou parce que, donc il n'est pas en capacité. Il n'est pas dirigé donc on ne lui donne pas de consigne et donc cette question de la formation qui avait plutôt bien pris l'initiative qu'avait pris KL en 2018. Oui, c'est ça, c'était il y a deux ans. La première fois, pour nous c'était le début d'un cercle vertueux. Bon, on en est très loin. Ce qui est un peu dommage. Comment dire, le principe que vous évoquez, il fonctionne dans l'académie de Lyon. Il fonctionne dans l'académie de Clermont-Ferrand. Nous avons un CASNAV qui est positionné différemment donc moi à la place qui est la mienne j'attends avec impatience qu'arrive le nouveau que la rectrice nomme le nouveau responsable du CASNAV parce que là, on en a vraiment besoin d'autant plus, on est en février et les vacances on va se reposer cette question-là dans très peu de temps pour mars avril puisqu'il va faire projeter la suite on connaît les besoins. On peut pas tout le temps s'appuyer non seulement sur la bonne volonté des gens ou sur leur capacité d'adaptation. Il va vraiment falloir faire quelque chose. Là, il y a un vrai trou dans notre affaire mais qui du coup est compensé par la bonne volonté des gens qui prennent en charge des dispositifs.
83. En Oui, je m'en suis rendu compte ou alors les gens qui pas s'intègrent mais comme à G4 comme c'était CL qui avaient fait donc les gens viennent dessus mais c'est pas avec la même motivation que CL.
84. ML Exactement.
85. En Donc j'ai compris qu'il y avait un lycée mutualisateur X, c'est ça.
86. ML Non, le lycée mutualisateur, c'est Y donc à P.
87. En Oui, on me l'avait dit. Et donc j'ai compris aussi cette année si ça n'a pas bien fonctionné c'est que beaucoup d'intervenants n'ont pas été payés voilà et ils ont eu du mal à être payés donc ils ont pas du coup ils se sont trouvés peut-être d'autres emplois. Ils n'étaient plus libres pour là et j'ai appris aussi que les formateurs n'étaient pas payés pareil. Je discutais avec quelqu'un qui avait une maîtrise donc d'il y a longtemps, longtemps. Et elle ne disait ben je touche moins que quelqu'un qui a un master parce que j'ai une maîtrise, Je n'ai pas un master mais c'était le plus haut point où je pouvais aller en 90 et maintenant elle était un petit peu embêtée.
88. ML L'attribution des moyens, la régie sur les moyens, c'est un vrai problème parce que comme je vous l'ai dit tout à l'heure le monde était très simple tant que c'était l'ADATE qui faisait. On leur donnait x euros par heure. Ils se débrouillaient. Ils faisaient leurs affaires avec leur personnel. Quand on a intégré ce dispositif, quand on a commencé à intégrer le dispositif, à K1 le premier, le premier dispositif assuré par l'Education nationale était K1. C'est KL qui l'a conduit. La dotation moyens, elle s'est transformée en heures supplémentaires. Bon comme la dotation horaire qui est donnée à l'ADATE, qui représentait notre plafond est assez difficile à atteindre sauf si on est agrégé je ne sais pas à quel niveau, un bon niveau. Du coup, on restait toujours dans la même

enveloppe budgétaire. On ne la dépassait par et puis s'est posée la question de... alors quand c'est des heures sup c'est facile, les gens sont rémunérés sur une grille. On s'est posé la question c'est que, on a vu arriver Donc ça au départ, c'était KL elle était personne Education nationale quand on a commencé à élargir le dispositif, ben on a commencé à faire intervenir à cet endroit-là des gens qui étaient, qui sont devenus contractuels et alors là on rentre dans un truc c'est juste complètement opaque. C'est pas un hasard s'il y a eu autant de problèmes à Y donc je ne sais pas sur quelle grille parce que la personne n'est plus sur son poste aujourd'hui donc elle est partie. Je ne sais pas comment ils faisaient pour payer les gens manifestement sur des grilles qu'ils lui étaient comment dire, un peu propres ou personnelles je ne sais pas. En tout cas, qui n'étaient pas connues pour nous donc avec des références de niveau de diplôme mais voilà qui était contractuel. Et puis, sur la base d'indications que fournissait aussi le chef d'établissement puisque l'employeur, c'était le chef d'établissement. Donc, on s'est retrouvé face à une hétérogénéité des situations absolument invraisemblables bon alors après effectivement, le lamentable, le lamentable délai dans lesquels les gens ont été payés c'est pas, c'est pas envisageable, c'est pas sérieux. Les gens qui ont mis un an à être payés, voire un an et demi, je crois le record c'est 15 mois.

89. En Et tout ça donc pour un problème administratif dans ce lycée ?
90. ML Pour un problème administratif où la personne c'est ... Bon, un lycée mutualisateur, il gère son lycée déjà qui n'est pas qu'un lycée général qui est un lycée polyvalent, toutes les différentes types de catégories de personnels mais en plus mutualisateur. Donc il intervenait sur toute l'académie avec depuis 2017, une arrivée massive de gestion de contrats de droit privé en petites vacances, les trucs. La personne [...] n'avait pas la capacité alors ce qui était très drôle c'était que juste avant que cette grande montée en charge arrive seize, année 2016. La personne qui était en poste gérait ça, elle était seule, hein, gérait tout ça voilà très bien [...] donc manifestement prolongement de son travail. Ses méthodes d'organisation ont produit encore un effet pendant un petit moment.
91. En D'accord.
92. ML Ça, c'est un dispositif mais ils ont tous étaient concernés. Tous, tous, tous, tous. Tout est complètement dramatique donc il a fallu quand même fallu faire venir de Paris et les meilleurs dans les plus hauts grades pour reprendre un an complet de tous les dispositifs avec des erreurs invraisemblables, invraisemblables. Oui c'est pas glorieux et donc le lycée mutualisateur c'était Y jusqu'au 31 décembre puisque depuis le 1^{er} janvier, ce n'est plus lui. C'est Z.
93. En Ah oui, quelqu'un m'a parlé, c'est Z.
94. ML Mais Y est encore en train de liquider. On est fin février, ils n'ont pas tout à fait tout liquidé pour assurer la transmission puisqu'il faut qu'ils sortent un état définitif d'avoir traité tous les dossiers pour que le transfert se fasse. On n'est pas au bout de nos peines, je crois.
95. En Mais qui nomme ces lycées mutualisateurs ? C'est le préfet ? Parce que j'ai cru comprendre que
96. ML Le recteur. C'est une décision rectorale.
97. En D'accord mais ce n'est pas le préfet parce que moi je disais un petit peu j'ai l'impression que le ministère de l'intérieur donne les fonds au préfet et le préfet peut-être après voit ou alors le ministère de l'Education Nationale aussi.
98. ML Pour le circuit ?
99. En Oui.
100. ML Le Ministère de l'intérieur donnent des fonds à la DDCS pour l'OFII quoi destination de l'OFII et en fin de compte ça va directement de la caisse à la DDCS qui est en face. Du directeur des finances publiques vers le lycée mutualisateur qui est

- obligé de tenir normalement en plus une double comptabilité puisqu'il reçoit à la fois de l'argent de l'Education nationale et la part de l'Education nationale et la part du ministère de l'intérieur et donc il doit rendre compte au deux comment l'argent est utilisé. Vous avez bien compris que rendre compte sur ce qui s'est passé en 2018 ça pas encore été fait [...]. Il y en a 2 qui sont en train de rattraper le retard qui ont travaillé, je crois tous les jours des vacances de Noël et c'est pas fini.
101. En Oui, j'ai cru comprendre, qu'il y avait encore du mal. Et est-ce que, donc vous, vous ne faites pas du tout de réunion avec les formateurs. Ce serait donc le CASNAV qui ferait ces réunions ?
102. ML Ah ben, c'est son boulot. C'est son boulot. Là, on a un problème de positionnement du CASNAV, d'une manière globale donc il y a une structure complexe et puis donc qui a évolué au gré de la pratique d'une personne qui était là, qui était installée 15 ans quoi.
103. En Et le bilan de ce qui se passe dans les ateliers c'est aussi le CASNAV ?
104. ML Ah non ça c'est moi.
105. En C'est vous ? D'accord.
106. ML Ben c'est moi parce que je représente X au comité de pilotage académique et de la région académique et donc j'ai un contact relativement régulier avec.
107. En Les chefs d'établissements ?
108. ML Non, pas forcément avec des intervenants c'est variable ça dépend de comment le dispositif est situé, comment il est piloté. Normalement, c'est avec le chef d'établissement. Mon rôle, mais ce n'est pas que ça. Du coup, quand j'avais pris en main ce dossier de manière un peu sérieuse, j'avais entrepris d'aller voir ce qui se passait dans chacun des ateliers pour déjà pour mesurer voir qui sont les gens. Tout simplement, échanger avec eux, comprendre qu'est ce qui faisait qu'ils étaient là, qu'est ce qu'ils en tiraient puis voir comment fonctionnait chacun des ateliers. On a pu voir des choses qui étaient très variables, des choses excellentes et des choses pas très bonnes. Bon, là on avait tous les cas de figures. Mais il y avait aussi à l'époque un volume d'activités qui était délégué à l'Adate qui était quand même très élevé. On avait des gens qui bossaient sur ce dispositif pas à temps plein mais je dirai à deux tiers d'un temps plein quoi. Annuels. Vraiment un gros, gros volume d'activités.
109. En D'accord moi ce que j'ai vu c'est que, quand je regardais le BO de 2017. Il y a des annexes et les bilans que des chefs d'établissement doivent fournir et comment les chefs d'établissement font pour faire ce bilan si, il faut déjà qu'ils se mettent en contact avec les intervenants c'est les intervenants qui vont lui transmettre les imprimés.
110. ML Ah bien oui, bien sûr.
111. En Mais j'ai l'impression qu'il y a beaucoup d'intervenants qui ne connaissent pas ces bilans qui ne savent pas que tout le long de l'année quoi il faudrait peut-être vérifier voir des choses et puis pour pouvoir transmettre moi c'est ce que j'ai vu.
112. ML Vous parlez de gens que vous avez vu ? Ça ne m'étonne.
113. En On leur a dit de, de faire les cours mais on ne leur a pas dit le côté administratif il y a les fiches d'assiduités à faire signer il y a les bilans à la fin il faudra demander parce que j'ai vu sur le bilan qu'on parlait, on demandait aux parents parce que moi ce qui m'intéresse c'est la réussite des élèves. Est-ce que les parents participent aux devoirs etc. Ça aussi on demande aux parents est ce que ils s'impliquent plus dans les devoirs avec les enfants etc. etc. et ça je ne suis pas sûre que partout ce soit fait.
114. ML Ah non, non je suis sûr que non. C'est sûr que non en fin de compte il y a cette vigilance-là que vous évoquez. Dans les dispositifs nouveaux, du coup on a pu, on a pu l'impulser. Dans les dispositifs historiques parce que sur les 22 dont je parle, il y a en quand même un, deux, trois, quatre cinq, six, sept historiques quoi qui ont déjà quelques années de fonctionnement. Cette, comment dire, cette vigilance-là où cet

intérêt-là, très, très liée la personne qui conduit j'avais des endroits où c'était naturel, évident comment dire, la présence des parents présents était bel et bien pensée dans cette perspective-là. Il y a d'autres endroits, où c'était pas du tout le cas. C'est à dire que la dimension intégrative était plus importante que celle d'en faire des parents qui seront en capacité d'accompagner leurs enfants.

115. En Oui, je m'en suis aperçue aussi. D'accord. Est-ce que, vous avez évoqué l'ADATE comme partenaire du dispositif OEPRE en Isère et l'OFII, l'OFII est aussi un des partenaires ?
116. ML L'OFII participe du comité de pilotage.
117. En Parce que quand moi, j'ai vu tous les parents enfin je discutais avec des parents je leur demande s'ils sont allés à l'OFII.
118. ML Non, non, l'OFII est un partenaire je dirais en surplomb. Nous, on croise l'OFII essentiellement à un endroit, c'est dans le comité de pilotage académique. Non, mais il y a trois niveaux il y a le comité de pilotage départemental, académique et de la région académique donc on les croise, on croise l'OFII donc aux trois niveaux avec des représentations actuellement différentes. et dans la perspective du comité de pilotage départemental qui aura donc lieu 12 mai en général un mois avant, on croise avec l'OFII, nos infos. Eux concernant les nouvellement arrivés en France signataires ou non d'un CAI identifié qui auraient les enfants, comment ils sont répartis dans le territoire et en gros on essaie d'ouvrir en face des dispositifs alors là niveau de couverture, il commence à être, à être dense il y a encore deux trois endroits dans le département sur lesquels on va regarder ça de près. Il y a aussi la question de la viabilité. Par exemple, j'ai eu cette illustration-là, on a un nombre de familles, on a un nombre d'enfants plus exactement assez élevé à T.... mais c'est que deux familles.
119. En Ah oui ?
120. ML On va pas ouvrir un dispositif pour deux familles. Voyez les limites de nos travers alors qu'on a à cet endroit là un nombre et les enfants puisque c'est des familles afghanes qui récemment arrivées donc beaucoup d'enfants mais on n'a que deux familles. Donc là, on touche pas les limites de notre affaire mais on aura donc je pense une couverture départementale un peu complète l'année prochaine puisque c'est un dispositif qui a connu aussi un accroissement des moyens qui pas neutre avec un doublement et nous, on a oui, on a doublé globalement notre intervention.
121. En Mais justement c'était une question que j'allais vous poser puisque là il y a eu un bilan là au niveau national de l'OEPRE donc ça il montre vraiment une augmentation dans les ouvertures des ateliers OEPRE. Comment se montrent les projets là vous dites T, il y a beaucoup d'enfants, on ne montera pas mais s'il y avait eu beaucoup de familles par exemple, alors vous voyez le chef d'établissement ? Vous dites aux chefs d'établissement, ce serait bien... ?
122. ML Chefs d'établissement. IEN. Avec toujours l'idée, que si on ouvre quelque chose c'est au service d'un périmètre de recrutement, en fait, d'une commune, quoi. Prenons le cas de V6, V6 on a un dispositif. Alors il y en avait deux avant historiquement. Organisés par l'ADATE, on en a un. Il est à V6 et il est censé rayonner sur toute la commune de V6 comme à V3. Dans la réalité, c'est pas exactement, comme ça. Et donc, donc typiquement, ce que je vous évoquais donc, on sait, on sait par exemple qu'il y a un point sur lequel, il y a un dispositif qui va devoir être installé c'est dans le sud du Grésivaudan, quelque part entre Saint Hilaire du Rosier, Pont en Royans, Saint Marcellin, St Romans. Le problème, c'est que tout ça, c'est vu, vu d'ici tout ça, c'est même endroit sauf que c'est pas vraiment, il y a des kilomètres entre les différents lieux. Donc où on le pose, avec quels intervenants parce que la question de l'intervenant devient tout de suite première. Est ce qu'on sait faire à d'éducation nationale ? Est-ce qu'on a quelqu'un qui a l'appétence ? Est ce qu'on a quelqu'un qui a la compétence et bon on a fait des expériences qui n'étaient pas forcément frappées

de succès. Moi, j'ai souvent dit aux chefs d'établissement plus qu'aux directeurs d'école parce que là on joue sur des volumes d'humains disponibles beaucoup plus faibles mais quand on est à la tête d'un établissement, on a dedans toute une série de personnels aux compétences extrêmement variées. De l'infirmière, du médecin que sais-je CPE. Et donc, il fallait jouer sur la grande diversité des métiers qui existaient et les points de vue, des approches tout ce que les gens pouvaient apporter. Bon, on en a fait un seul comme ça, Gc à R, ça a été une catastrophe puisque même si on met six personnes pour intervenir dans certains ateliers, il faut bien que quelqu'un organise et puis quand la personne qui est censée organiser n'est plus là, les autres avaient beau être de la meilleure volonté du monde, ça s'est effondré comme un château de cartes donc effectivement cette question de la manière dont on intervient fait partie des choses que l'on discute donc pour l'instant, on a sollicité personne. Voyez, on discute maintenant je sais que ça fait partie des choses que je dois entreprendre au début du mois de mars, contacter l'OFII pour qu'on recroise les données comment elles ont évolué, sachant que l'OEPRE peut intervenir dans le parcours d'intégration d'un adulte quoi.

123. En Oui, oui, j'ai vu. Mais j'essaie de prendre contact avec l'OFII pour aller savoir comment c'est présenté aux parents ? Est ce que c'est vraiment présenté aux parents ? mais c'est assez opaque l'OFII. On m'a dit de faire une lettre parce que la personne à l'accueil ne savait pas qui s'en occupait donc, il fallait que j'envoie une lettre. Je n'ai pas le numéro, elle ne me donnait pas de numéro. On m'a dit "faites une lettre, demandez un rendez vous avec la personne qui s'occupe des missions, des formations" donc j'ai envoyé une lettre mais je ne sais pas.
124. ML L'OFII à Grenoble ? C'est pas l'OFII de l'académie de Grenoble puisqu'il n'y a pas l'Ardèche mais les quatre autres. [...] Voilà, c'est elle, la responsable et donc la personne qui s'occupe plus précisément du dossier OEPRE chez eux c'est GC. [...]
125. En Bon, je ferai ça. Et donc, BL me faisait comprendre que oui il y avait une méconnaissance de l'OEPRE et j'étais allé au service local ou de solidarité ou comme je ne savais pas quel service m'adresser il y avait un assistant social qui était là je lui ai parlé du dispositif OEPRE. Il ne savait pas du tout ce que c'était. Alors qu'il reçoit les parents et je me suis dit c'est terrible si les assistants sociaux qui voient les parents du secteur ne peuvent pas les orienter à la limite vers ces dispositifs j'ai trouvé ça un petit peu.
126. ML Oh la, ce que vous me dites là, je me rends compte à quel point même pour les gens avec qui je bosse au quotidien. Je pense notamment, à la cité éducative [...] imaginez donc le reste après, ça n'existe que si les gens se parlent entre eux. Mais ça, c'est plutôt rare.
127. En Mais moi, moi, quand je dis mais même mes collègues qui sont en formation avec moi quand je leur dis. Ils me disent "mais tu fais ton mémoire sur quoi ?" Je dis l'OEPRE, ils me disent : "mais qu'est ce que c'est ?" Bon. Mais bon, après je vous avoue que ça ne fait pas longtemps que je le connais aussi ce terme alors que l'année dernière j'avais par exemple une maman allophone qui avait du mal à parler le français qui allait au centre social prendre des cours mais qui ne connaissait pas le système éducatif, qui avait du mal à comprendre nos mots qu'on mettait etc. etc. et je me disais mais c'est pas dans les ateliers qu'on va lui apprendre que bah oui il y a le carnet correspondance il y a ceci, il y a cela. et je ne pouvais pas l'orienter. Nous, E3, on est près du cours Jean Jaurès donc le plus proche pour elle, ça aurait été d'aller à V3 et V2 c'est à G1. C'était l'endroit. Mais bon c'était un petit peu plus compliqué pour elle mais je ne savais même pas qu'il y avait cette possibilité pour elle, etc. après ce que j'ai vu aussi en fouillant un peu à droite et à gauche que il y a des académies qui mettent en place dans certains dispositifs, un service de garde pour les enfants dont les parents viennent mais fait par quelqu'un de service

- civique. Mais bon, hier, par exemple je parlais avec ma copine de D, la chargée de mission. Je lui ai parlé de ça. Elle m'a dit : "ah ça, c'est une très bonne idée".
128. ML Ça, vous voyez, c'est des choses qui sont en train de nous apparaître dans la construction de la cité éducative c'est que à chaque fois qu'on veut bosser avec les parents si on est un tout petit peu responsable et rigoureux par rapport aux difficultés que les gens ont de leur vie. C'est une évidence. [...] Et là, du coup ça renvoie, enfin, si on est capable de mettre ça en œuvre. On change complètement le positionnement de l'école dans la société et donc la manière dont elle est regardée, ça tombe sous le sens mais il a fallu que on tire par tous les sens vous savez, c'est une réflexion toute bête c'est le jour où on a présenté le projet cité éducative. C'est une réunion à 17h30. Oui, je crois que c'était ça, 17h30. Les parents d'élèves délégués étaient invités des 22 écoles et il y en a deux qui sont arrivés avec toute leur marmaille, lundi matin "vous nous demandiez de participer à une réunion mais comment on fait avec nos gamins ?" Alors qu'on avait la structure de loisirs qui était juste à côté. Un impensé complet.
129. En Mais là, je sais que pour les écrans V2 met en place un service de garde pour chaque moment fort mais j'étais dans mon école la dernière fois là et on en parlait aux parents et les parents du coup après c'est vrai qu'il y a beaucoup de parents qui n'osent pas non plus ils ont dit ah bon il faut qu'on aille à G1 laisser nos enfants à quelqu'un qu'ils ne connaissent pas. Ils ne savaient pas vraiment où était donc bon après c'est dans une salle à côté. Mais ils avaient un petit peu de mal à se dire "Bon, je vais dans une école que je ne connais pas avec mes enfants laissés à quelqu'un que je ne connais pas et participer même si ce mode de garde c'était bien". Après, je sais pas si on trouvera un jour, un truc idéal pour convenir à tous les parents. C'est pas évident. J'ai vu aussi que quand j'ai lu le B.O., qu'il était possible d'avoir un budget matériel qui avait 7 % je crois et tout et tout et quand j'en parle aux formateurs, je leur demande comment vous faites pour le matériel ?
130. ML Ils ont zéro.
131. En Oui, ils font sur leurs propres deniers ou bien à G1, c'est quelqu'un de l'extérieur qui vient donc si le directeur veut bien faire des photocopies ou elle se débrouille mais ils n'ont rien.
132. ML Exactement, ils n'ont rien. Les 7%, c'est pour les frais de fonctionnement en fin de compte, transformés à certains endroits en frais de gestion de l'établissement mutualisateur. Non, c'est pas vraiment, il n'y a pas de budget de fonctionnement. Il n'y en a pas. Les notifications qui sont produites par le rectorat de Grenoble, n'en prévoient jamais. Ce qui est encore une différence avec d'autres départements, enfin d'autres académies où il y a effectivement une délégation du crédit en numéraire. Sur une notification, c'est une obligation en plus depuis [...]. Non, il n'y a pas. Il n'y a pas et donc c'est en plus une obligation totale en terme de comment dire de gestion publique, de différencier ce qui est de l'ordre du lot 3 de moyens qui permettent de rémunérer, de numéraires qui permettent de payer du fonctionnement. On n'a pas ça pour l'instant. C'est comme si, il n'y avait pas de besoin autour de cette dimension-là alors que il y en a. Cette bonne question qui m'est revenue à plusieurs endroits et vous voyez, ce matin même j'avais un rendez vous avec la personne qui anime cet atelier à L1 qui m'a fait état de, voilà, des besoins, qu'elle avait en matière de, mais qui seront financés par la cité éducative [...] et donc du coup elle l'aura parce qu'elle est dans le périmètre de la cité éducative à cet endroit où on avait prévu. On avait anticipé un peu cette chose là mais c'est pas normal pour les autres quoi enfin [...]. Donc, ces questions-là qui sont des questions extrêmement lourdes. Il faut qu'on mette les cinq départements d'accord. Ils ont pas du tout les mêmes moyens. En DA, c'est le conseil général qui paye. C'est prévu quoi

- dans leur comité de pilotage départemental qui se réunit, ils associent le conseil départemental en plus mais qui vient mettre des moyens financiers en plus [...].
133. En Et je voulais vous demander est-ce que ici sur le plan académique est-ce qu'il y a des OEPRE qui ont lieu en dehors du temps scolaire ?
134. ML Oui, oui, en Haute-Savoie. C'est le seul cas de figure. Il y a eu des tentatives qui ont été faites à Valence mais elles en sont revenues pour la raison objective de la garde de gamins. Bon, je veux dire, La Haute Savoie parce que effectivement on parle de l'Isère mais l'autre endroit de l'OEPRE, il n'y en avait pas en Drôme. Il y avait quand même deux départements il y a encore deux ans et demi, il y avait que dans deux départements et donc historiquement la Haute Savoie et l'Isère. D'ailleurs, la Haute Savoie était jusqu'en 2015 beaucoup, il y avait beaucoup plus d'ateliers en Haute Savoie qu'ici. L'Isère est devant, c'est normal vu la taille mais en Haute-Savoie, la problématique, elle est née en fin de compte ici. Quand le dispositif a démarré en 2008, eux ils ont sauté dessus tout de suite parce qu'ils avaient une population très particulière c'étaient les réfugiés des guerres balkaniques, les guerres de Yougoslavie. Il y en a beaucoup des Bosniens, des Croates etc. Ils en ont plein répartis dans tout le département et ils se sont retrouvés face à des collectivités territoriales qui les ont alors plus qu'aidés. Le conseil départemental et membre du comité de pilotage et les communes dans laquelle les dispositifs existent mettent bien souvent du personnel d'animation pour prendre en charge des enfants donc du coup cette question a été traitée d'une autre manière alors que ça en Isère, ça n'a jamais existé. On a tenté de le faire à R. ça s'est avéré inutile puisque l'atelier qui se tient à Gc se tient le mardi matin et il est borné par l'entrée des enfants en classes et leur sortie. A part des tout petits enfants, des petits bébés et donc du coup qui représentaient un ou deux gamins que les mamans gardent avec elles quoi. On n'est pas sur des choses de même nature.
135. En Parce que moi, je me disais je ne sais pas moi je fais ce master. J'aimerais enseigner auprès des élèves allophones mais je ne suis pas sûre d'avoir un poste l'année prochaine mais je me disais dans mon école si moi je voulais organiser un OEPRE [...]. Mais en même temps, voilà, je me disais j'aurais aimé faire un projet comme ça avec des parents mais pas pendant mon temps avec les enfants, en dehors du temps et je me posais la question. Mais après, mon but ce n'est pas de rester dans mon école, mon but c'est d'aller en UPE2A donc je me dis si je monte et après derrière quelqu'un vient ou alors c'est fini. Je me suis rendue compte en allant dans les dispositifs OEPRE, là où ça marche bien c'est que le dispositif est là depuis un certain temps.
136. ML Ah, bien sûr. Il y a vraiment une question d'identification. Ce que je disais tout à l'heure à JF je disais mais vous savez, il y a un an et demi quand j'avais appelé le principal de l'époque pour lui dire pouvoir mettre un chez vous, il voyait bien à quoi ça pouvait servir, mais il n'y avait pas d'impulsion et que en fin de compte pourquoi il est très fréquenté aujourd'hui mais parce que l'identification qui a été faite au démarrage c'est à dire en octobre 2018 a été transparente à travers tout le réseau [...]. Ils pourraient démarrer l'atelier beaucoup plus tôt dans l'année c'est compliqué pour les personnes qui le conduisent. Pour la question de l'identification, alors, vous voyez ce n'est pas même pas très long, c'est juste un enseignant une deuxième année si c'est bien fait la première fois premier rallye c'est très compliqué vous ramenez un truc comme ça dans le paysage si c'est pas porté par quelqu'un qui a une voix qui soit entendue, je ne sais pas moi, un directeur d'école, un chef d'établissement, la probabilité que ça reste, un endroit où on a communiqué d'une manière partielle, c'est souvent le cas. Par contre, quand c'est bien fait au départ l'année suivante c'est, c'est facile. C'est ce qui est arrivé d'ailleurs à K1 quand KL a ouvert le dispositif à l'époque.

137. En D'accord et à L1 donc il y a beaucoup de parents qui viennent ?
138. ML 18.
139. En 18 !
140. ML C'est pas le plus fréquenté de l'académie, du département.
141. En Où est ce qu'il y en a plus ?
142. ML La Tour du Pin.
143. En L'ADATE ? Non, ce n'est pas l'ADATE.
144. ML Non, l'Education nationale. Trois intervenants différents, 28 personnes dans cette petite commune, un pari, l'an dernier mais qui est du coup un pari gagnant parce que on a dédoublé fait du premier degré, du second degré c'est aussi le type de public qu'on accueille dans ces dispositifs. On a quand même de l'hétérogénéité qui peut être énorme.
145. En La question que je me posais aussi, c'est les ateliers sociolinguistiques qui sont faits dans les maisons des habitants, au centre social. Est-ce que les intervenants ou je ne sais pas peut-être le directeur du centre social, la maison des habitants, ils sont au courant de l'OEPRE ?
146. ML Ça dépend. C'est pas automatique alors par contre où on avance là-dessus, je vous disais que je représente XXX à de multiples endroits et notamment sur cette question d'instruction, d'existence des ateliers sociolinguistique donc moi j'en ai une visibilité de l'existant on n'a pas encore trouvé les voies et les moyens alors que les deux choses normalement, sont sensés s'articuler, s'imbriquer pour que tout cela fonctionne de manière fluide. Je vous donne un exemple frappant. Donc à la Villeneuve, il y a le centre de ressources illettrisme IRIS. ce qui est assez curieux c'est que les ateliers qui sont développés sur ces questions-là, qui sont développés dans la périphérie d'IRIS, oublient même qu'ils ont ce centre ressource sous la main qui pourraient les aider [...]. De la même manière, ce qu'on se disait sur V3, tout à l'heure, ce qui est extraordinaire, c'est que la commune de V3 de son côté donc, dans ses propres cadres, a développé des outils de communication vis-à-vis des parents illettrés qui sont loin des lettres qui pourraient être extrêmement utiles dans la communication vis-à-vis des gens qui sont loin du français. [...] Manque de communication, d'interconnaissance et pourtant V3, c'est un petit périmètre. C'est pas une commune tentaculaire comme V1 on est sur, comme dire, une surface à taille humaine quoi qui est pilotable.
147. EN Mais là une des formatrices de l'OEPRE de G4 me disait qu'on l'avait contactée pour aller présenter l'OEPRE au PRE, c'est-à-dire projet de réussite éducative. Il y avait des parents qui étaient venus donc elle avait présenté. Après elle me disait aussi qu'il y avait quelqu'un qui animait les ateliers sociolinguistiques qui les avait appelés pour leur demander si "on pouvait se voir". Je pense que c'est pour pouvoir s'entretenir, pour discuter de ce qu'elle faisait pour voir ce que elle, elle faisait, etc. Après, elle me disait que cela n'avait pas été possible parce que voilà, tous débordés mais il y avait eu ce lien mais voilà elle était allée une fois et je ne pense pas que, en ayant été au PRE donc qu'ils aient eu un retour de parents. Les parents qu'elle a vus à ce moment-là soient venus, je ne pense pas, je ne sais pas. En tout cas, à G3, ce qu'ils me disaient les parents, c'est que ils avaient tous eu un flyer donné par le professeur de leur enfant puisque le professeur s'était rendu compte que les parents venaient d'arriver, ne parlaient pas français donc ils avaient eu un flyer ou ils avait eu un mail sur leur boîte mails pour leur dire tel jour il fallait venir s'inscrire si vous voulez participer et donc ils étaient tous venus comme ça parce qu'ils pensaient qu'ils avaient été bien, la communication était bien passée ils avaient tous eu, voilà.
148. ML Ça, c'est vraiment, c'est un élément clé, totalement clé. De la même manière que moi je pense, j'entends que c'est pour des raisons organisationnelles compliquées mais c'est difficile à recevoir un atelier de cette nature, au regard de son objet, à mon sens,

- devrait démarrer le plus tôt possible dans l'année scolaire et pourquoi pas même le jour de rentrée, le lendemain, je sais pas puisqu'il s'agit d'accompagner des parents, dans leur rôle de parents. On fait savoir que c'était trop tôt c'est trop si, je suis assez peu recevable. Effectivement, c'est pas simple d'entamer mais comme les gens sont connus avant la rentrée je vois pas où serait le problème.
149. En Vous voulez dire que même ceux qui ont existé auparavant ne commencent pas au mois de septembre, commencent au mois d'octobre ?
150. ML Plutôt au mois d'octobre, oui. Celui qui a commencé le plus tôt, c'est L1 cette année 26 septembre. Mais pour toutes les raisons que je vous ai expliquées avant. Le truc, il a été très, très bien identifié et que de son point de vue à elle JF, c'était la première date possible dans son organisation perso mais à mon avis le plus tôt, ça démarre, le mieux, c'est. Il y a combien de dispositifs à D ?
151. En Je ne sais pas. J'avais l'impression qu'il y en avait beaucoup et que la deux ou trois ans de ça ils sont vraiment en train de, ils sont en train de faire des flyers mais ils font tous ensemble c'est pas chacun dans sa ville et je crois que c'est vraiment le CASNAV qui s'en occupe qui chapeaute tout ça.
152. ML Allez voir, sur le site du CASNAV de Lyon. Vous en verrez des choses dessus. Il y a vraiment un problème de positionnement. Moi, j'avais été très, très enthousiaste à l'arrivée de JC. Bon, ça y est, il y a quelqu'un qui oui ben et que là comme LC souhaitait partir, personne ne nomme personne. On attend. Le rapport a un effet retard, peut-être qu'on aura quelqu'un sur le CASNAV en septembre, quoi. On aura fait, et là, du coup c'est vraiment, c'est vraiment lourd comme pertes. [...]
153. En Je vais aller voir KL début mars mais je pense que c'est surtout dommage que K1 ne fonctionne pas.
154. ML Mais là, c'est un problème lié à ces rétributions, C'est un problème de rétribution.
155. En Mais, il y avait beaucoup de monde qui allait à K1 ?
156. ML Non, non, non. Ça s'est essoufflé, l'année dernière.
157. En D'accord.
158. ML Nettement alors je m'en suis jamais, j'ai jamais pu me fournir d'explications très claires et j'ai pas vu les intervenantes. C'est d'autant plus curieux que ce que je vous dis sur le rythme de croisière qui existe à L1, il est connu. Le rythme de croisière des deux dispositifs qui sont à G2 c'est pareil. Ce n'est pas différent donc je vois pas pourquoi entre les deux il y a un espèce de trou noir quoi. C'est pas compréhensible. Après, on a des choses qui sont plus ou moins petites mais là je parle bien des dispositifs grenoblois. V4, qui est dans la lignée, endroit où il a du mal à trouver son public, il n'est peut-être pas bien placé sur un plan stratégique. Je parle aussi sur le plan de l'endroit où vivent les gens. parce que c'est il y a vraiment cette question-là, ce que vous disiez tout à l'heure. A G3, bon ben là c'est très particulier, on a des gens qui sont capables de faire une heure pour venir pour venir participer. Mais on l'a vu, par exemple, sur Vienne, sur Roussillon où il y a trois communes qui alimentent le dispositif là, on se rend compte qu'il est mal passé quoi. Il y a qu'une seule personne qui vient de la proximité de l'école. Les autres, ils font 10 bornes. Absurde !
159. En Mais ils le font ?
160. ML Ils le font. Ils le font parce que c'est que je vous disais, on est plus sur quelque chose qui est de l'ordre du lieu social, quoi où on construit du lien social et pas forcément des gens qui ont un besoin énorme de ce type d'atelier mais qui souvent sont nouvellement arrivés en France qui ont pas forcément de lien, de réseau social et donc ça en crée un.
161. En Oui, à G1, j'ai ressenti ça. C'est que elles étaient venues au début et puis maintenant c'est une cohésion et donc voilà ce groupe d'amies ça leur permet.
162. ML C'est ça exactement.

163. En Est-ce qu'il existe d'autres dispositifs proposés pour les parents primo arrivants ? Est-ce que vous êtes au courant ?
164. ML Ben, tout ce qui concerne les ateliers sociolinguistiques.
165. En Il n'y a que ça ?
166. ML Après, je ne suis pas un spécialiste du parcours d'intégration mais qui s'intéressent aux parents primo-arrivants ? Non, il n'y a que les ateliers sociolinguistiques et ce qu'on fait, ouvrir l'école aux parents.
167. En J'avais l'impression qu'il n'y avait pas tous les parents qui passaient à l'OFII ? Qu'il y avait des parents qui passaient à la préfecture directement ? C'est ça ou vous êtes au courant ou non ?
168. ML Ah non, l'OFII, c'est un passage obligatoire, quoi !
169. En Mais il y a des gens qui ne connaissent pas quand je leur dis.
170. ML Sachant que l'OFII c'est une sous division de la préfecture quoi. Alors moi ce qui m'a beaucoup surpris c'est quand on interroge des gens qui participent aux dispositifs et qu'on leur demande par où ils sont passés etc. je ne parle pas de leur parcours de migrants mais une fois, depuis qu'ils sont en France qui ils ont croisé, avec qu'ils ont causé, qui leur a fait des papelards et tout ça. On se rend compte que, bien souvent ils sont incapables de le dire. Ils sont incapables de dire avec qui, il y a vraiment une forme d'illisibilité du parcours. C'est comme si quelqu'un qui arrivait, devait se débrouiller tout seul ou alors il trouvait la bonne personne dans la rue qui allait l'emmener au bon endroit mais il y a vraiment quelque chose qui, à mon avis. Et alors, quand on demande aux participants s'ils ont signé un CAI ou un CIR à l'époque, ils sont incapables de pouvoir le dire puisqu'ils ont signé tellement de papelards enfin dans tous les sens, ils sont perdus sur un plan administratif et ça c'est, pour moi, c'est un vrai point, un vrai point de difficulté.
171. En Il faudrait presque quand ils arrivent, qu'ils aient un espèce de petit carnet où à chaque fois qu'ils rencontrent quelqu'un, quelqu'un d'autre, de quel organisme, quelle date.
172. ML Ou qu'on ouvre une sorte forme de guichet unique qui soit dûment identifié. Mais ça naturellement, les pouvoirs publics, ils n'en veulent pas, pour des raisons que, inavouables que vous imaginez.
173. En Ecoutez, il me semble que je vous ai tout posé comme questions et là vous dites que vous êtes en train de faire, vous participez à la cité éducative ? C'est aussi avec les parents ?
174. ML Oui les parents, ils ont une place importante dans la cité éducative.
175. En La commune, les parents et l'éducation nationale du coup.
176. ML Ah ben, l'Education nationale mais pas seulement, les communes. le projet de cité éducative que voilà, si ça vous intéresse, ne se résume pas simplement cite éducative c'est comment améliorer ce qui, ce qui, tout ce qui existe en terme d'interventions publiques sur les questions éducatives entre 0 et 25 ans dans un périmètre déterminé qui là, du coup touche du côté de V1 Va, Vc et du côté V2, Vd.
177. En Pas tout V2, une partie de V2 ?
178. ML Ah, non ! Juste un tout petit bout de V2.
179. En Mais du coup quand vous faites ce projet, vous tenez compte des parents primo arrivants ?
180. ML Ah ben, bien sûr bien sûr. C'est pourquoi, je vous ai dit qu'il y aura des moyens pour ouvrir l'école aux parents, des moyens de fonctionnement.
181. En D'accord et ça sera mis en place quand ?
182. ML Ah mais c'est en cours-là. C'est en cours, officiellement, la cité éducative a été lancée le 5 septembre. Il a déjà produit plusieurs actions mais là, maintenant on vient de recevoir hier la délégation de crédit. On est en train de, d'où le fait que JF a besoin

- de soutien matériel qu'on va lui fournir quand elle m'aura transmis ce dont j'ai besoin pour pouvoir mettre tout ça en place voilà.
183. En Ça veut dire que je peux en, mais elle n'est peut-être pas dans la Vd, G3 ?
184. ML Bien sûr que si. Mais il va être concerné. Il faut que j'appelle AC pour lui expliquer.
185. En J'ai trouvé triste quand je suis allée les voir.
186. ML Ah oui ?
187. EN C'est une petite salle de musique là où donc ce jour là personne ne vient. Elle n'a rien donc si elle vient, elle va ramener son ordinateur mais elle n'a pas de rétroprojecteur. Elle n'a rien donc elle fait un petit peu avec les moyens du bord les parents et certains ont des cahiers, certains arrivent avec plus et ils parlent. Et puis heureusement qu'il y a un tableau. Ils peuvent écrire un peu sur le tableau.
188. ML S'il n'y avait pas de tableau !
189. En Mais par rapport à G2 où il y a l'ordinateur, le rétroprojecteur. Il y a les tables puis c'est tout.
190. ML Ou à G3, j'imagine ?
191. En G3, oui oui mais bon là hier j'étais étonnée parce que normalement, elle avait une salle et puis là, le chef d'établissement avait pris la salle donc elle avait dû changer donc le temps que les parents se retrouvent parce qu'elle n'a qu'une heure donc c'était pas évident. Mais oui, oui c'est très confortable, c'est très, très confortable. Et à G1 je trouvais que c'était triste après c'est ce que nous, on subit dans nos écoles c'est qu'on n'a pas les moyens. il y a peut-être des moyens, mais pas dans nos écoles.
192. ML C'est clair. Si vous allez à R vous verrez que il y a certaines écoles où il y a des moyens.
193. En Oui bah moi j'étais titulaire remplaçante longtemps j'étais à Seyssins quand je voyais qu'en maternelle il y avait les intervenants musique qui venaient et que le sport et tout et tout mais vraiment tout et dès qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas, on appelait la mairie. La mairie venait tout de suite, venait réparer. Alors qu'à V2, on peut attendre longtemps.
194. ML C'est pas le même niveau d'attention mais c'est pas le même nombre de difficultés effectivement parce que le nombre de difficultés à V2, c'est pas petit.
195. En Mais voilà, je trouvais dommage. Est ce que les dispositifs OEPRE ne doivent avoir lieu que dans les écoles, les lycées et est-ce qu'ils peuvent aller dans le centre social par exemple ?
196. ML Bien sûr. Pour l'instant on n'a pas. Je réfléchis si on a une expérience de cette nature qui a bien fonctionné. Non, non, pourtant on a des endroits où c'était possible. Ce que je vous racontais tout à l'heure sur Roussillon, truc qui est mal positionné là c'était plus, comment dire, une volonté de l'intervenant qui ne voulait pas aller hors de l'établissement scolaire On avait aussi tenté à Pont-de-Chéruy mais pareil, ça n'avait pas marché. Non, non, il n'y en a pas. Mais il y en aura. Je discutais justement avec JF de l'expansion du dispositif de L1 donc qui va être réalisée dans le cadre de la cité éducative et donc de bien intégrer le fait, outre qu'ils aient des moyens de fonctionnement qu'ils puissent sortir, aller au musée. Que sais-je encore et que ils aillent investir enfin qu'ils déplacent certains des ateliers dans d'autres endroits de Va. C'est bien parce que c'est un écosystème qui, compréhensible. On est dans un espace, enfin un territoire qui a un sens. C'est pas le cas partout et donc ça c'est plutôt un avantage à saisir.
197. En Mais justement quand vous dites : il y a certains formateurs qui ne veulent pas aller ailleurs, comment ça se passe l'assurance ? Est-ce que, imaginons un parent vient dans son dispositif OEPRE, il a un accident, il y a quelque chose qui se passe. Comment ça se passe ? Comment, je sais que par exemple, certains chefs

- d'établissement ne veulent pas qu'il y ait d'autres parents, des parents extérieurs, ils ne veulent que les parents de l'école.
198. ML D'abord, ils dépassent leurs prérogatives. Pour la question d'assurance, je ne me suis jamais posée. Vous faites bien de me la poser. Je vais solliciter le rectorat.
199. En Oui, parce que je me dis on ne sait jamais ce que, parce que ils ne présentent pas une responsabilité civile quand ils viennent et les formateurs comme vous le dites Ils peuvent aller au centre social. Est-ce que le fait d'être au centre social ou dans un établissement scolaire, c'est la même assurance ? Est ce qu'ils sont assurés ? Je pense que oui.
200. ML Normalement oui j'imagine que oui j'imaginais.
201. En Non mais je sais qu'il y a des chefs d'établissement qui ne veulent pas qu'ils ne veulent pas de parents extérieurs à l'établissement.
202. ML Oui, c'est pour ça qu'il y a un atelier et à J1 et à G1. Non ce n'est pas une plaisanterie.
203. En J1 aussi, il ne veut pas.
204. ML Ah, non. Il n'accueille pas quelqu'un qui n'a pas d'enfant chez lui.
205. En D'accord mais G3 aussi. Il ne voulait pas non plus il a dit je veux bien le projet mais que les parents de G3.
206. ML Mais du coup nous, dans son cas à lui c'est pas pareil quoi. Comme je vous disais, il n'a pas de secteur de recrutement en tant que tel par contre je reviens c'est quand même. Là, il y a un secteur qui est déterminé, connu parce qu'on aurait pu imaginer plein de choses il y avait de l'intelligence à trouver entre ce pôle à 3 entre G10 parce qu'il y a plus d'établissements dans un périmètre comme celui-là G10, J1 et G1 mais bon quand les gens ne veulent pas, on peut pas les tirer par les cheveux.
207. En Mais de l'autre côté non plus il n'y a pas. M1, par exemple.
208. ML Non, non. A mon avis, c'est un vrai point aveugle, on s'est focalisé sur des endroits qui sont en REP+. Evident qu'à M1, il doit y en avoir un. Evident ! Evident !
209. En Ben oui, parce que les gens ne vont pas aller à V3.
210. ML Et là, vous avez bien raison. La question des circulations est importante du coup moi j'avais beaucoup réfléchi à ce qu'il y ait un troisième morceau de QPV là dedans, c'est Ge à V2. Je m'étais dit : "mince, on devrait pouvoir en poser un là, quelque part". A cheval V3 et V2 mais on a des quartiers qui sont relativement cohérents. Maintenant, il faut trouver le lieu mais si on pose à V2 enfin du côté de V3. Les gens de V2 ne viendront pas ou alors il faut juste savoir comment on communique quoi et réciproquement et pourtant là et vous voyez le fameux foyer d'accueil, il se trouve dans ce secteur-là, en plus oui donc je sais pas là, il y a vraiment un impensé mais parce qu'on réfléchit avec des collègues, avec des communes etc. quoi.
211. En Et les lycées y en a pas ?
212. ML Si. G3, c'est le seul.
213. En Parce que je me disais N1, ce serait pas mal non plus hein parce que ça regroupe les élèves de V3, de V2 puis, il y a le tram et maintenant le tram va à V2, va partout.
214. ML Très bonne idée.
215. En Et puis, les parents vont à N1 puisque il y a des réunions de rentrée ça touche quand même pas mal de monde.
216. ML C'est une bonne idée ça.
217. En Je sais ça parce que mes enfants soient allés à N1 alors que nous, on habite à V3. Voilà, je crois que je vous ai posé toutes mes questions si jamais j'en ai d'autres,
218. ML N'hésitez pas.
219. En Je vous enverrai un mail ou je vous enverrai un petit message.
220. ML C'est possible.
221. En Merci beaucoup en tout cas.

Entretien MJ intervenante OEPRE G3 – février 2020

CF, professeure en UPE2A anime un atelier OEPRE dans un établissement (G3) depuis janvier. En Février, pendant une semaine, c'est-à-dire sur 3 séances d'OEPRE d'une heure, elle a accepté d'une part que les parents volontaires répondent à des questions et d'autre part, de participer à un entretien de 36 minutes. Il a eu lieu après la 2^{ème} séance, dans une salle de G3.

Pour respecter l'anonymat de l'entretien, certains passages ont été supprimés et remplacés par [...]

4. En Comment as-tu été amené à animer ce dispositif ?
5. CF Et bien quand j'étais sur R. que j'avais un dispositif d'ouverture d'école aux [euh] enfin ce n'était même pas un dispositif UPE2A. C'était les enfants qui arrivaient dans l'établissement qui était considéré comme un établissement ZEP et on m'avait demandé de prendre ses enfants là pour leur donner des cours de français langue étrangère et j'en avais une dizaine et j'ai demandé à ma direction si je pouvais également faire venir les parents dans le dispositif, dans ses cours ce qui m'avait été accordé et des parents venaient. J'ai trouvé que c'était une très bonne idée et puis ensuite quand je suis arrivé ici à G3 j'avais également demandé à la direction si je pouvais faire venir des parents ce qui m'avait été accordé et j'avais mes deux premières années que des enfants Roms, Roumains en squats et quand j'allais dans les squats pour demander aux parents, proposer aux parents de venir dans les cours, c'étaient les pères qui se déplaçaient et qui emmenaient avec eux des pères dont les enfants n'étaient pas à G3 j'avais refusé et ensuite quand le dispositif d'ouverture ... dispositif UPE2A a eu un autre public donc ça fait 3 ans que j'ai un public lambda comme les autres dispositifs similaires aux autres dispositifs. Là le proviseur m'a dit ce n'est pas à la place aux parents et puis en plus le problème qui se posait c'est que les effectifs arrêtaient pas de d'augmenter donc j'ai décidé de comme je savais que ce dispositif d'ouverture de l'école aux parents existait depuis une dizaine d'années à peu près j'ai décidé de mettre en place ce dispositif pour m'aider à suivre les enfants que j'avais en dispositif UPE2A mais finalement j'ai touché très peu de parents du dispositif UPE2A. J'ai dû toucher un parent et un parent de milieu socio-professionnel plutôt favorisé et j'ai touché les parents de Ga et les parents des [...] plus que finalement les parents qui en auraient eu sans doute le plus besoin.
6. En D'accord.
7. CF Et ils ne sont pas venus parce que l'argument que les parents avançaient c'était qu'ils avaient déjà 3 heures à la préfecture 3 ou 4 heures de cours obligatoires à suivre à la préfecture.
8. En Ça veut dire qu'avant que tu n'arrives ici à G3, il n'y avait pas de dispositif OEPRE ?
9. CF Non, non.
10. En Donc, c'est depuis que tu es là.
11. CF J'ai fait un dossier en juin dernier. Suite à ma visite à G2 où j'ai demandé des renseignements à AF. et puis j'ai fait le dossier préalablement j'en avais informé ma direction s'ils étaient d'accord, ils étaient d'accord, ils m'ont donné le feu vert et c'est passé en commission en octobre et ça a été favorable pour le démarrage en janvier.
12. En D'accord. Et qui a établi les horaires ? C'est toi qui ...
13. CF Oui, j'ai Oui j'ai vu je me suis calqué sur G2.
14. En D'accord G2, là j'y suis allée c'est le jeudi c'est 2h l'après-midi et le mardi c'est 2h le matin.
15. CF Alors je me suis calqué sur les horaires. AF m'avait dit il vaut mieux que si c'est l'après-midi que tu fasses entre 14 et 15h parce que les mamans amènent les enfants à l'école ils doivent aller les rechercher. Simplement moi comme j'ai monté le dossier que j'étais toute seule sur ce dispositif UPE2A, dispositif d'ouverture d'école aux parents je voulais pas me surcharger, normalement c'est plus que 3 heures, c'est 6 heures par semaine c'est ça ? Et j'ai dit sur le dossier, je ne prendrais que 3 heures puis je voulais expérimenter un p'tit peu, je ne prendrais que 3 heures parce que sinon ça allait

me faire ... J'ai déjà deux heures sup' là j'ai 5 heures sup' mais j'ai demandé à une collègue section arabe qui est aussi professeure de français langue étrangère si ça l'intéressait de faire 3 heures supplémentaires si jamais ça fonctionnait bien ce trimestre donc il est fort possible que l'année prochaine je fasse toujours mes 3h et qu'elle fasse les 3 heures supplémentaires.

16. En D'accord alors moi je vais aller à G5 ce qu'elles font, elles font. Ce qu'ils font, parce que c'est un prof et une prof, la première heure c'est la prof et l'heure suivante c'est le prof qui vient. Les parents sont là les 2 heures. Et c'est une fois par semaine.
17. CF Alors qu'est ce qui est le plus pertinent ?
18. En Je ne sais pas pour l'instant je ne les ai pas vus.
19. CF D'accord, mais là c'est qu'une fois par semaine ?
20. En C'est qu'une fois par semaine 2h parce que finalement c'est 60 heures, l'année. C'est ça ?
21. CF Ah c'est 60 heures, l'année, c'est tout ?
22. En Et on peut faire jusqu'à 120 heures.
23. CF Oui si on double le dispositif alors mais il faut doubler le dispositif ou pas ?
24. En Je suis pas sûre non.
25. CF Parce que parce que moi tu vois là je viens de faire presque 20h. 17h alors que j'ai commencé en janvier à la rentrée des vacances de Noël donc j'en suis là on est on est au vacances 17, 18, 19, 20. J'aurai fait 20h pour février ça veut dire que de février au mois d'avril je vais refaire 20 h mais on va faire 20h et après les vacances d'avril jusqu'à juin, j'ai plus rien.
26. En Je sais que c'est 120 heures maximum mais je peux te ramener le guide et je peux te ramener parce que là je suis en train de regarder les textes vraiment.
27. CF Donc je pourrais prolonger moi, mon idée effectivement c'était 120 h m'avait dit AF mais j'ai dit de toute façon je ne peux pas de faire 6h par semaine je fais 3h par semaine et si ils faut prolonger là je vais faire une demande de prolongation, de prolongement et puis on va voir s'ils acceptent ou pas mais là mon directeur m'a dit Mme CF vous avez 40 h.
28. En D'accord, parce que finalement nous à l'école on a 36 semaines de cours donc 36 semaines généralement ça commence au mois d'octobre les dispositifs OEPRE donc 2h à raison de 30 semaines ça fait 60 h.
29. CF Oui donc ils auraient dû me donner d'emblée 60 h.
30. En 60 h ou 120 h, je sais qu'on peut aller jusqu'à 120 h mais est ce que c'est avec les mêmes parents ou des groupes différents ça je ne suis pas sûre ça il faut que je regarde mais j'ai les textes, je peux te ramener.
31. En Oui, tu me diras
32. CF Là, les mamans m'ont dit que pour les inscriptions, elles ont reçu un mail sur leur boîte mail pour leur dire qu'il y avait le dispositif OEPRE.
33. En Alors, il y a eu deux choses il y a eu le petit flyer que j'ai fait et que je t'ai envoyé. Qu'on a distribué à tous les enfants allophones de l'établissement et j'en ai parlé aussi à Ga pour leur demander de ...
34. CF Ga, finalement c'est Gb ou c'est autre chose ?
35. En Mais Gb c'est allemand, anglais Gb, c'est [...], c'est encore autre chose.
36. CF Ga est ici ?
37. En Oui, au sein de l'établissement, à côté du bureau du proviseur. Tu as le bureau de Ga.
38. CF Ah OK.
39. En Ga, on a les enfants en section internationale français langue étrangère. Donc les familles ont été touchées à la fois par un courriel émanant du secrétariat de Ga, 1 par le site du collège également l'information est passée par le site du collège puisqu'on a un chargé de communication et par les flyers. Donc il y a eu trois sources d'information pour janvier mais en janvier le lundi de la rentrée j'ai eu que deux personnes. Et donc, P1, là que la première personne qui est américaine la première personne qui s'est présentée et puis P2 qui est espagnole d'origine marocaine donc elles pensaient qu'on commencerait tout de suite j'ai dit écoutez moi j'ai je ne peux commencer ma direction me dit que je ne peux commencer que si j'ai 5 parents. Inscrits dès le départ sinon je peux pas commencer donc P1 m'a dit écoutez je vais encore en parler autour de moi je connais des mamans et puis en fin de semaine j'avais donc lundi, jeudi et vendredi bien vendredi j'en ai une 13 quoi. J'ai eu 13, 14 parents. Dans la semaine, j'ai eu 13, 14 parents.
40. CF D'accord et donc les parents viennent te rencontrer toi et te donnent des papiers ou disent moi j'ai envie de venir ?

41. En Non je fais des inscriptions je leur ai dit c'est comme sur ... là c'est pareil je me suis calqué sur un flyer qu'avait fait AF et donc je leur avais dit tous les tous les lundis du mois de janvier de 14 à 15 heures mais après bon j'ai fait parce que je pensais que j'allais avoir beaucoup de monde et que et donc j'ai bloqué les quatre premiers lundis de janvier après j'ai bloqué les inscriptions enfin parce qu'au départ j'en ai eu 15. J'ai dit bon voilà maintenant c'est terminé on reste avec 15 mais sur ces 15 finalement, il y en a une donc qui n'avait pas d'enfants ici; il y a un papa qui est venu qu'une fois qui est pas revenu voilà donc.
42. En Mais l'inscription finalement les parents viennent et donnent une carte d'identité, rien, disent juste leur nom?
43. CF Non, non mais de toute façon, j'ai fait ces inscriptions là j'ai travaillé sur la première page du carnet de correspondance. Voilà j'ai travaillé sur la première page du carnet de correspondance pour voir un petit peu ce s'ils l'avaient déjà remplie pour leurs propres enfants et c'est comme ça que j'ai fait l'inscription. Et que j'ai eu mes 15, mes 15 inscrits.
44. En Ok, ça marche et est ce que là quand les parents sont venus est ce qu'à chaque fois qu'ils viennent, tu leur fais signer un papier comme quoi ils sont venus ?
45. CF Non, ils ne signent pas.
46. En C'est toi qui fais ?
47. CF C'est moi qui fais là. J'ai pas fait signer.
48. En D'accord.
49. CF J'ai fait un système de croix.
50. En Parce qu'il y a par exemple à G1, elle leur fait passer et elles signent, les parents, chacun fait un peu. Ok ça marche. Ben justement c'était ma question suivante y-a-t-il des documents officiels que tu dois compléter que tu dois remettre au chef d'établissement ?
51. CF Juste la feuille de paiement plus je lui donne ça en photocopie et puis ma feuille de paiement
52. En Et là ce que tu fais, c'est en heures supplémentaires ?
53. CF C'est en heures sup, oui j'avais peut-être une possibilité je me demandais parce que là j'ai le dispositif UPE2A j'ai 15h j'ai une classe ordinaire une troisième j'ai cinq heures donc je suis à 20 heures au lieu de 18 heures et l'idée c'était au départ de prendre en charge ce dispositif à 6h et de prendre en charge mon dispositif UPE2A. Ça me faisait mon temps, mes 18 heures donc j'allais même au delà de mes 18 heures. J'étais à 21h. J'en ai parlé à la direction enfin au proviseur adjoint qui m'a dit Ecoutez Madame CF c'est pas forcément une bonne idée que vous laissiez de côté la littérature. Je suis prof de lettres. On sait jamais ce qui peut se passer. Bon en plus, moi ça fait plusieurs années que je demande un congé formation pour passer l'agrégation que j'ai toujours pas eu donc si après je me suis dit bon si je laisse ma seule classe ordinaire il risque de dire mais à quoi bon elle va pas avoir besoin de. Pourquoi lui donner un congé formation elle n'enseigne pas les lettres. Mon entourage me dit CF, attention ne lâche pas tes 3ème ta classe ordinaire donc l'idée effectivement c'était l'année prochaine c'était au départ ne prendre que les dispositifs et lâcher ma troisième donc là, je suis incertaine et mais je pense je tendrai plus pour continuer à garder mes troisièmes et faire trois heures en dispositif ouvrir l'école aux parents parce que c'est un régal et puis et puis demander à ma collègue de prendre trois heures de plus pour qu'on ait un véritable dispositif.
54. En OK, et qu'est ce que tu pourrais me dire sur les parents qui fréquentent le dispositif ? Est ce que là tu leur as présenté le flyer ? Est ce que quand ils viennent, ils s'intéressent vraiment à ça est ce qu'ils te posent des questions sur l'école de leurs enfants par exemple le carnet etc.
55. CF Je leur ai dit dès le départ que on allait travailler sur les trois axes qui sont demandés dans le dossier d'ouverture de l'école aux parents je m'appuie vraiment sur ce diaporama du secondaire que je reprends dont je m'inspire si tu veux pour faire mes propres cours mais je garde ce travail de langue, sur la langue de scolarisation et la langue de communication autour de la langue de scolarisation et les valeurs de la République donc par exemple on a travaillé sur des photos langage. Après, ils ont réalisé un blason avec les droits et les devoirs des élèves dans chacun de leurs pays. Les élèves de l'UPE2A et les élèves de 3e m'avaient fait un blason sur les règles de la vie en classe donc il y a eu une étude comparative avec tous ces parents-là sur le fonctionnement des établissements d'un pays à l'autre qui était très, très intéressant. D'ailleurs, j'ai tous les blasons là. il y a des très jolis blasons réalisés par les parents et j'ai travaillé sur là je suis en train de travailler sur les

fonctions, sur l'organigramme, les fonctions des personnels de direction, du personnel administratif. J'ai travaillé sur la visite de l'établissement, les bureaux, des différents bureaux. On a travaillé après sur le carnet de correspondance. Enfin je suis de près tout ce qui est dit dans le dispositif, dans le dossier et puis je fais la langue je travaille la langue par exemple sur les fonctions là par exemple pour travailler sur les pronoms directs et indirects je fais du travail d'observation. La loge leur assure un bon accueil. A qui, aux parents? Leur remplace aux parents donc on travaille sur la langue. Sur les photos langage c'était avant et aujourd'hui donc avant comment fonctionnait le système scolaire en France ? Aujourd'hui comment il fonctionne en fonction de la séparation de l'église et de l'état, en fonction des droits de l'homme et du citoyen voilà etc. donc voilà c'est de la langue autour de d'un axe qui est demandé, qui est la langue spécifique de scolarisation pour les aider à suivre la scolarité de leurs enfants.

56. En Et les parents donc de toute manière ça n'a pas commencé depuis longtemps mais depuis que ça a commencé j'ai l'impression qu'ils viennent quand même assez régulièrement, la plupart des parents ?
57. CF Ben oui, oui, ils viennent tous tu en as combien ? Tu en as 14. Moi, celle-ci là dont l'enfant n'est pas qui n'a pas d'enfants dans l'établissement qui ne va plus venir donc parce qu'en plus elle est débutante complète et elle vient une semaine sur deux tu vois donc elle peut pas suivre vraiment comme ça et puis elle est moins motivée parce qu'elle n'a pas d'enfants ici et que tout se tourne quand même autour de la scolarisation des enfants donc c'est peut-être aussi un contenu qui lui parle moins parce que justement elle n'a pas d'enfants donc il y en a 13 mais donc il y en avait 15 mais le monsieur ne vient plus elle là, elle m'a dit qu'elle venait plus parce que elle avait du mal à suivre et mais qu'elle voulait revenir dans un mois qu'elle va prendre des cours prévus à la maison et revenir dans un mois mais bon je pense pas que je la revois mais sinon tous les autres si tu veux il y en a qui sont plus ou moins assidus tu vois là des absences et eux, ils sont là P9 et P10, ils sont là tout le temps. Là ils étaient sur Paris donc ils m'ont dit qu'ils venaient pas. Là, où c'est entre parenthèses ça veut dire que s'ils m'ont averti avant tu vois. Là où il n'y a pas de parenthèse ils m'avertissent pas forcément P7 est toujours très assidue, P2 aussi P3 bon c'est un petit peu en dents de scie tu vois. P1 c'est aussi mais bon elle vient de loin il y en a qui et puis elle a trois enfants c'est pas toujours évident P4 et voilà elle est pas très assidue. P5 est toujours très assidue P6 je la vois plus mais c'est à elle et elle est femme de ménage.
58. En Les horaires, peut-être ?
59. CF Et puis même peut-être elle se sent moins à l'aise parce que là tu vois toutes ces mamans elles sont au foyer mais c'est des mamans qui ont fait des études supérieures.
60. En J'ai cru comprendre oui.
61. CF D'accord, donc P5 elle est médecin, P8, elle est ingénieure. tu en as, elle, elle est avocate, lui est pasteur elle, elle est chercheuse enfin mais elle travail dans le domaine informatique à la maison mais bon tu vois
62. En Elle me disait qu'elle était professeure à l'université qu'elle faisait des traductions.
63. CF D'accord donc elle est traductrice
64. En Et P2 ?
65. CF Et P2, ben je sais pas elle a pas sinon elles se sont tous présentées comme femmes au foyer quand même donc
66. En Mais moi, j'étais étonnée par P2 qui vient de V2 alors qu'il y a le dispositif G2 mais bon après c'est vrai que
67. CF Elle a un enfant ici et tout le monde a ses enfants ici donc je pense que c'est la c'est la raison pour laquelle elle est là.
68. En Mais je me pose la question P2 par exemple elle pourrait peut-être aussi aller à V3 parce que V3 ouvre à tout le monde même des gens de V5 viennent à V3 ce n'est pas loin de chez elle si elle voulait des cours en plus c'est le lundi ben non c'est pendant que toi tu as cours lundi et puis c'est le jeudi matin.
69. CF Donc là je leur ai demandé de... là pas aujourd'hui j'ai oublié mais à partir de la semaine dernière je leur ai demandé si elles connaissaient d'autres personnes de les faire venir parce que j'étais prête à les prendre jusqu'à 15. Même plus si tu veux parce que tu vois là depuis le début de l'année je tourne entre 10 et 11 personnes donc 15 je peux encore prendre des inscriptions et j'en aurai 15 dans la classe c'est bon surtout tu vois la dynamique est bonne donc ça ne peut être que ça ne peut pas être mauvais quoi.

70. En Mais à V3, la dernière fois j'en ai vu une. Il y avait un parent et je crois qu'il tourne à 6, 7 et à G2 c'était 8 parents qui viennent depuis trois ans depuis trois ans c'est les mêmes parents qui reviennent et du coup c'est devenu une bande des copines même avec l'intervenante elles ont un groupe WhatsApp. Quand elles ne viennent pas elles s'envoient des messages et comme elles n'arrivent pas à envoyer des SMS, elles parlent. Elles disent bon mais je ne viens pas aujourd'hui jeudi prochain etc.
71. CF Et c'est où ça ?
72. En C'est à G2 ils font comme ça et
73. M [...], c'est souvent plus convivial plus familial
74. En Plus convivial, mais moins de matériel elles ont une petite salle ben déjà ce n'est pas l'enseignante de l'école donc c'est une intervenante de l'extérieur qui vient, qui prend la salle qu'on lui donne c'est la salle de musique elle n'a pas d'ordinateur elle n'a pas de rétro projecteur elle n'a pas de matériel, elle n'a rien donc au niveau matériel bon elle n'a pas grand chose mais en tout cas c'est une très bonne complicité entre les parents et l'intervenante. Et est-ce que les parents quand ils viennent et ce qu'ils posent des questions sur la scolarité de leurs enfants ? Est-ce que par exemple il y a quelqu'un qui vient qui dit j'ai eu l'évaluation de mon enfant je ne comprends pas.
75. CF Pas encore ça, comme ça vient de démarrer ça fait un mois.
76. En Et donc en cas d'absence, tu me disais que, soit il y a un parent qui te prévient soit ils te préviennent à l'avance oui soit quelqu'un d'autre te le dit.
77. CF Ils m'envoient un e-mail aussi.
78. En Ok, ça marche et donc le programme tu me disais que tu avais regardé sur Eduscol c'est ça ?
79. CF Non j'avais demandé à KL du CASNAV de m'envoyer le dossier, le diaporama qui explique comment doit fonctionner un dispositif UPE2A.
80. En OEPRE oui mais je crois que c'est le dispositif qui a sur Eduscol Il y a premier degré, second degré
81. CF Oui, c'est ça. Donc je m'inspire de ça et je prends les thématiques qui me paraissent importantes à traiter.
82. En Ok. Est ce que tu penses que tu as suffisamment de moyens : moyens matériels, moyens temps, tous les moyens pour atteindre les objectifs parce que là, parce que c'est super bien préparé ? Est ce que tu penses que tu as tous les moyens pour arriver à ces objectifs ?
83. CF Ben oui et non. Enfin les objectifs que je vais me donner oui. Mais j'ai trois heures au lieu de six heures et je commence en janvier au lieu de commencer en septembre donc les objectifs d'une année je les aurais pas atteints. Par contre, l'essentiel en fonction des besoins des parents parce que je leur ai demandé s'il y avait des choses des points qui ... Je vais leur redemander ce qui pourrait être prioritaire mais pour moi, pour le moment, ce qui est prioritaire c'est déjà de connaître l'établissement : qui fait quoi ? A qui on s'adresse si on a tel ou tel besoin ? Et puis, parler aussi bon, faire des comparatifs entre les systèmes scolaires de leur pays puis du système français, ça c'est important. Les orientations post collège, c'est important parce que ça c'est le moment donc je vais aller vers des thématiques qui sont prioritaires par rapport aux calendriers scolaires.
84. En Et j'avais oublié de te poser une question sur les parents. La plupart des parents qui sont ici dans ce dispositif sont là depuis quelques mois, depuis un an ? Deux ans ?
85. CF Je leur ai pas posé la question je sais qu'il y en a qui sont là depuis plusieurs années. P11 est là depuis deux ans puisque j'avais son fils l'année dernière en dispositif UPE2A. P11 qui vient de Suède là, mais qui est espagnole. P8 je pense qu'elle est là aussi depuis plus qu'un an. P6, c'est cette année qu'elle est arrivée.
86. En P12 m'a dit depuis janvier 2019.
87. CF Voilà donc je pense qu'ils sont tous là depuis entre 1 et 3 ans. Eux, ils viennent d'arriver ou ils sont arrivés l'année dernière ou cette année. Je ne sais pas.
88. En Et tous ces parents ont l'intention de rester en France où ils sont là pour...
89. CF Je leur ai pas posé encore la question. J'ai pas encore abordé ce sujet, en fait avec eux. Ça n'est pas venu.
90. En Moi je vais leur poser cette question parce que justement avec AF je me suis rendu compte. Il y avait deux mamans, elles sont là parce qu'elles ont suivi le papa et donc, enfin leur mari et puis elles ont l'intention de rester trois ans mais après de rentrer dans leur pays.

91. CF Oui, P11, par exemple ils sont là pour 3 ans. Et si c'est des familles américaines elles sont là en général pour trois ans les familles américaines mais pas pour rester en France d'ailleurs c'est le gros souci dans l'établissement les enfants sont très peu motivés pour l'enseignement du français langue étrangère parce qu'ils disent à mes collègues. Bon je les ai pas. Tu as le français langue étrangère du dispositif UPE2A et le français langue étrangère des sections internationales d'accord on fait la même chose mais c'est pas le même dispositif. C'est pas la même structure et les collègues ont énormément de mal avec les enfants américains et tu as vu qu'on a beaucoup de mamans qui soit sont américaines, soit vivent aux Etats –Unis. Parce que les enfants sont pas motivés. Ils disent de toute façon On s'en va. On est à Ga. On n'est pas dans l'école française donc c'est vrai que à un moment donné je me suis posé la question : ouh la la mais j'ai beaucoup de, finalement de mamans de Ga alors que leurs enfants sont pas dans le système français. Et ça ne leur a même pas posé plus que ça de soucis apparemment. Ils ne m'ont pas interpellé là-dessus si tu veux alors qu'ils auraient pu parce que bon le système scolaire français mais elles m'ont dit bon nos enfants sont pas motivés mais nous on l'est. Et puis, il y a aussi le discours aussi de Ga : "montrez à vos enfants que vous apprenez aussi le français comme ça vous les motiverez davantage à apprendre le français donc il y avait ce discours-là et voilà.
92. En D'accord. Moi la question que je pose aussi aux parents c'est est-ce qu'ils vont aux réunions que leur propose l'école ou l'enseignant de leurs enfants et quand j'étais chez AF donc les deux mamans allemandes nous disaient. Enfin, il y a une maman qui me disait que la boîte de son mari payait un traducteur pour venir avec eux quand il y avait des réunions avec des parents. C'est bien mais bon elle faisait quand même l'effort d'apprendre le français même si elle savait qu'il y avait un traducteur et du coup je leur pose cette question. Est-ce que ils vont aux réunions ? P12 m'a dit qu'elle y a été mais elle n'a rien compris de ce qui s'y passait mais c'est une question que je leur pose.
93. CF Et l'idée, c'est aussi de travailler effectivement sur, Il y a la fédération, je vais travailler, les faire intervenir. Là, toi, je t'ai fait intervenir pour voir un petit peu effectivement comment fonctionnait le dispositif et puis avoir des échanges mais je vais faire intervenir aussi le copsy pour bien parler du système scolaire du collège, du lycée, des orientations post-collège, des orientations post-lycée, etc. Je vais faire intervenir aussi des membres de la fédération des parents d'élèves pour leur expliquer un petit peu leur droit etc. L'idée, c'est de faire intervenir dans le dispositif d'autres partenaires éducatifs et qu'elles posent des questions.
94. En L'infirmière par exemple ?
95. CF Je vais faire intervenir l'infirmière aussi.
96. En C'est drôlement bien et AF par exemple, quand j'étais allée la fois dernière les élèves avaient eu un flyer parce que ils devaient parti faire une sortie donc du coup je pense qu'elle est partie de ce flyer pour expliquer aux parents que voilà on proposait des flyers aux enfants mais qu'il y avait aussi des flyers et avec les parents, ils sont allés enfin elles, puisqu'il n'y avait pas de papa. Elles sont allées visiter une exposition de photographies. Elles sont allées dans le musée de l'ancien Evêché.
97. CF Oui, elle fait beaucoup ça. Elle fait beaucoup de sorties avec les associations. Elle travaille, AF avec les associations de quartier. Elle t'en a parlé ? C'est ce dont elle m'a parlé l'année dernière. Moi j'en suis pas encore là parce que j'expérimente déjà et justement je me focalise plus sur le système scolaire et les sorties ça sera peut-être pour une sortie plus
98. En la bibliothèque ? il y a une bibliothèque juste à côté.
99. CF Alors, la bibliothèque, on à la bibliothèque et le CDI ensemble.
100. En Mais est ce que les parents ont le droit de prendre des livres ?
101. CF Oui, on est allés, on a visité. Il y a eu un entretien. Elles ont posé des questions à la bibliothécaire. Il y a même un club de parole à la bibliothèque le samedi matin donc elles ont pris les flyers. Il y a des flyers donc il y en a qui y vont donc elles ont du français discussions c'est le club de discussions en langue française, en français langue étrangère. Donc oui, on a déjà fait dans la visite de l'établissement. Là, on a eu un entretien avec la documentaliste professeur documentaliste et avec la bibliothécaire.
102. En D'accord est-ce que là j'ai vu que tu leur as donné des devoirs pour faire à la maison ?
103. CF Je leur ai demandé de terminer s'ils pouvaient.
104. En Et alors est ce qu'ils font quand tu leur ...

105. CF Oui et elles sont contentes. Les blasons, là, je dois en avoir un il y en a même qui m'a fait le blason et qui m'a fait le blason en, non, elle m'a moins fait bien, le blason mais elle m'a fait la carte heuristique de ce qu'elle avait présenté comme droits et devoirs dans le système scolaire jordanien. Elle l'a pas fait sous formes, ça c'est la carte heuristique en Jordanie. L'école jordanienne en expliquant le fonctionnement et puis ça donc là, elle ne l'a pas fait sous forme de blason mais elle a expliqué. Donc tous les blasons étaient affichés puis ensuite il y a eu une interaction autour de 5 blasons et elle, elle a expliqué le système et puis après elle leur a expliqué avec sa carte heuristique.
106. En D'accord. C'est drôlement bien et c'est elle qui a tout écrit, tout ?
107. CF Oui, oui. C'est elle qui a tout fait. Elle, c'est celle qui est docteur. C'est P5 qui vient de Jordanie, qui est russe.
108. En Et pour le matériel des parents ? Par exemple, lors des inscriptions, tu leur as demandé : " bon, il faudrait un stylo. Il faudrait un cahier. " Non, tu n'as rien dit, d'elles-mêmes ...
109. CF Ça, c'est des cours de français langue étrangère donc quand on suit des cours pour moi, c'est évident. Si j'avais eu des parents effectivement de milieux défavorisés j'aurais eu une autre réaction mais bon quand j'ai fait les inscriptions non. Elles sont toutes venues avec un carnet et un crayon.
110. En D'accord et là par exemple quand tu fais des photocopies et tout ça que tu leur donnes. Vous avez un budget ?
111. CF Ben, je le prends sur mon budget crédit du collègue.
112. En Il me semble aussi quand j'ai lu tous les papiers. Tout ce qui avait été mis en place pour l'OEPRE, qu'il peut y avoir aussi un petit budget je pense pas qu'il y ait énormément de budget pour le matériel. Il me semble mais après j'ai l'impression ... Tu as été payée au mois de janvier ?
113. CF Non, d'un établissement à l'autre c'est différent aussi. Je sais que la collègue de AF. c'est la petite jeune
114. En BF.
115. CF BF. C'était BF qui se plaignait parce que elle était payée n'importe comment, très régulièrement des mois et des mois après enfin. Là apparemment le budget est arrivé dans l'établissement donc l'établissement doit avoir son budget. Je n'ai pas encore été payée quand j'ai demandé à la direction bon pour le paiement, comment ça se passe il m'a dit : [...] on vous paiera de vacances à vacances mais avant les vacances, une semaine avant les vacances, vous me faites votre fiche d'heures et puis la secrétaire m'a dit de toute façon vous serez pas payée avant le mois de mars de toute façon, il faut compléter des formulaires sur internet donc apparemment je devrais être payée au mois de mars mais j'ai encore jamais été payée.
116. En Je sais qu'il y a des dispositifs qui n'ont pas fonctionné parce que justement je pense qu'elles n'ont pas été payés d'avant puisque là, au premier trimestre, elles n'ont pas fait ça n'a pas ouvert les dispositifs OEPRE dans certains collèges et puis qu'est ce que j'ai vu aussi j'ai appris que finalement tout le monde n'était pas payé pareil selon que l'on est une maîtrise ou que l'on ait un master après je suppose aussi que l'on soit professeur dans un collège ou professeur autrement ce n'est pas le même.
117. CF Alors, moi je ne sais pas combien je suis payée.
118. En C'est une collègue qui me disait
119. CF J'ai même pas demandé je sais que BF m'a dit et AF et BF m'ont dit c'est payé au lance-pierres moi l'idée c'était vraiment que de toucher les parents du dispositif UPE2A moi je me suis dit bon c'est pas mal de faire ce travail là pour les plus défavorisés finalement je touche les favorisés mais je sais pas combien je suis payée ce sera la surprise et c'est quoi les échelles de ...
120. En Je ne sais pas là, j'avais rencontré quelqu'un qui avait une maîtrise et elle me disait elle avait eu sa maîtrise y a longtemps et elle n'est pas professeur ni dans les collèges ni dans les écoles elle est professeur de FLE dans les ASL, les ateliers sociolinguistique donc là on l'avait embauchée pour l'OEPRE et elle me disait qu'elle avait vu sur le mois qui avait une différence de 70 euros à peu près avec quelqu'un qui avait fait le même nombre d'heures qu'elle mais qui avait un master mais qui n'avait même pas, qui n'était même pas professeur.
121. CF Et c'était quoi, c'était l'ordre de combien ?
122. En Je ne sais pas.
123. CF Il faut que je demande. Je n'ai même pas demandé.

124. En Mais voilà j'étais surprise d'apprendre que les formateurs finalement les animateurs de ces dispositifs n'avaient pas tous le même ouais voilà ça dépend de ce qu'on a comme diplôme ou comme formation. Voilà, je pense que je t'ai posé toutes les questions qui m'intéressent pour mon dossier et puis ben voilà merci beaucoup.

Entretien HF, intervenante OEPRE G5 - mars 2020

HF, professeure en UPE2A anime un atelier OEPRE dans un établissement (**G5**) depuis 2018. En Mars, elle a accepté d'une part que les parents volontaires répondent à des questions et d'autre part, de participer à un entretien de 30 minutes. Il a eu lieu avant la séance, dans la salle des professeurs en présence d'autres enseignants. Le temps était compté. L'entretien a été assez directif.

1. En IF me disait que toi, tu es enseignants UPE2A, qu'il y a trois ans, la classe UPE2A a été créée ici. Toi, tu es arrivée depuis deux ans ?
2. HF C'est ça. En fait, ça était créé en janvier 2017 et sur le deuxième semestre 2016, 2017, il y avait donc une contractuelle qui était là de janvier jusqu'à juin et après moi je suis arrivée en septembre 2017 et depuis septembre 2017, c'est moi qui enseigne en UPE2A.
3. En D'accord, et dès que tu as commencé en 2017, on t'a proposé l'OEPRE?
4. HF Non, la première année non mais je savais que vers la fin de l'année on m'a contactée pour savoir si j'accepterais à partir de l'année suivante.
5. En Mais qui t'a contactée ?
6. HF Est-ce que justement, c'est pas KL ? Oui, c'est bien KL qui m'a contactée.
7. En Et ton parcours ? Donc toi tu as fait la formation à l'université de Grenoble et tu as fait aussi autre chose, tu as fait le CAPES ?
8. HF En fait, avant j'étais prof de lettres modernes, j'avais passé l'agreg. et puis j'ai fait une pause à un moment dans mon parcours pour faire ce Master-là. Je me suis un peu réorientée là-dedans dans français langue étrangère.
9. En Donc là ici tu ne fais qu'UPE2A, tu as une classe ordinaire aussi ou pas ?
10. HF Non, je n'ai pas de classe ordinaire.
11. En Et est ce que depuis que tu fais l'OEPRE, tu as eu une formation OEPRE ? Est ce que tu es allée au CASNAV ?
12. HF L'année où on a créé l'OEPRE, on a eu un rendez-vous avec les personnes des nouveaux dispositifs à ouvrir pour faire un point sur nos missions sur, comment ça pouvait se passer, avoir toute une série d'informations. On avait parlé de refaire un point plus tard ce qu'on n'a pas fait. [...]
13. En Il n'y a pas un espace mutualisateur où tous les enseignants OEPRE de l'académie peuvent mettre en place tout ce qu'ils font en classe ?
14. HF Non, pour l'instant les seuls échanges qu'on a eus, alors après je ne suis peut-être pas au courant mais les seuls échanges qu'on a eues avec les autres enseignants OEPRE, c'était des échanges par mails et c'était plutôt déprimant parce qu'en fait c'était au sujet du fait qu'on n'était pas payé.
15. En Et là du coup, tu as été payée là ?
16. HF Ça y est j'ai été payée il y a une semaine. Moi j'avais déjà touché un tout petit peu quelques séances et puis là je crois qu'ils ont rattrapé tout leur retard de l'année dernière tout d'un coup.
17. En Est ce que je peux te demander justement si ça ne te gêne pas quel ait, pas ton salaire mais est-ce que tu connais le tarif horaire ? Parce que j'ai l'impression que les enseignantes, vous ne touchez pas la même chose ?
18. HF Ah ouais mais normalement on est sensés parce que on est contractuel là ça dépend pas de notre statut je crois que ça a changé entre l'année dernière et cette année mais autour de 28 euros de l'heure, là je crois.
19. En 28 euros, hors taxes ?
20. HF Il faudrait que je regarde.
21. En Parce qu'il y a une formatrice justement qui me disait que, elle, elle n'est pas Education nationale on l'a embauché elle anime des ateliers sociolinguistiques, on lui a demandé de venir parce que dans l'établissement il n'y avait personne. Elle dit que elle, comme elle n'a pas de Master, elle a une maîtrise.

22. HF Ah ! c'est le fait d'avoir un master ou pas, effectivement.
23. En Oui, mais je trouve ça quand même surprenant.
24. HF Oui, c'est sûr mais après nous, en tout cas nous, en tant qu'enseignant ce n'est pas quelque chose qui est rajouté à notre salaire. On doit faire une demande de cumul et on est payé vraiment à part.
25. En Il y a l'ADATE aussi tu sais qui fait les ateliers OEPRE dans l'académie de l'Isère l'association ADATE, je ne sais pas si tu connais.
26. HF Oui, mais moi j'avais essayé de travailler avec des associations l'année dernière en fait, j'étais vraiment à désespérer de trouver des gens pour travailler avec moi ça a été très compliqué et j'avais contacté plein d'associations et aucune des associations n'avait d'enseignants disponibles, de personnes disponibles pour venir travailler avec moi c'était compliqué c'était branle-bas de combat. Tout le monde était à court de moyens, à court de temps, à court de tout. C'était très compliqué donc au final j'ai fait venir un particulier qui avait un peu travaillé dans le domaine de l'éducation populaire et qui a un peu partagé les séances avec moi. Et puis là cette année c'est aussi bien de travailler avec un autre collègue de l'établissement et lui, il était d'accord pour partager avec moi.
27. En Mais tu en avais parlé avec KL pour savoir si elle connaissait quelqu'un pour travailler avec toi ?
28. HF Oui, bien sûr. J'avais lancé un appel assez large. On m'avait conseillé plein de gens mais personne ne pouvait.
29. En Après, l'ADATE fait dans le Nord Isère. Ils ne font pas du tout ici donc je pense que leurs formateurs sont dans le Nord Isère.
30. HF Je pense qu'à Grenoble, même c'est compliqué de trouver quelqu'un qui soit disponible. Et puis aussi, il y a les contraintes horaires et tout ça.
31. En Donc c'est toi qui a monté le projet donc avec KL c'était il y a deux ans les horaires c'est toi qui a établi qui a dit que tel moment, une heure pour toi, une heure pour IF.
32. HF Alors, pas du tout. Ce n'était pas du tout prévu comme ça. En fait, l'idée c'était de faire une séance sur deux par exemple. En tout cas s'adapter en fonction des thèmes qu'on voulait aborder en fait ça n'a pas été possible parce que en gros c'est une erreur administrative qui fait que IF n'est pas disponible sur l'heure d'avant parce que il est obligé de donner un cours. Et ça n'a pas été possible de lui annuler ce cours j'avais demandé à ce qu'on libère son lundi après-midi mais ça n'a pas été possible.
33. En Parce que tu aurais voulu qu'il fasse tout ?
34. HF Au moins une semaine sur deux, que son lundi après midi soit libre pour pouvoir faire deux heures d'affilée chacun. Après bon, au final on a trouvé ce système-là et ça se passe plutôt bien.
35. En Et comment se passent les inscriptions des parents vous avez donné une communication ? Toi, par exemple à tes élèves d'UPE2A ou c'est le chef d'établissement qui donne un flyer ?
36. HF Alors, il y a des plusieurs modes de communication. Moi je donne à mes élèves, on donne aux parents dès qu'on peut les voir, dès qu'il y a des nouveaux inscrits ou dès qu'on a des rendez vous avec eux et qu'on voit qui n'ont pas l'air d'être au courant ; on leur rappelle. On donne des flyers il y a eu un système d'affichage dans G5. Je ne sais pas s'il a été affiché dans le CIO par contre le document a été transmis à tous les directeurs des écoles aussi alentours et aussi moi je fais de la com. avec l'aide de ma collègue X. qui travaille à H5. Il n'y a pas d'OEPRE à H5 mais les parents de H5 sont invités à venir ici pour l'OEPRE donc elle leur transmet aussi le flyer via les élèves ou en les voyant et j'ai pas mal de oui j'ai pas mal surtout l'année dernière cette année un peu moins. Cette année, je suis contente, j'ai un peu plus de parents qui sont de ce collège là mais j'ai quand même des parents d'élèves de **H5**

- qui viennent. Et heureusement qu'ils étaient là l'année dernière parce que sinon, je n'avais personne.
37. En Et puis en fonction de ton bilan d'assiduité des parents, ils peuvent dire on arrête le projet, non ?
38. HF Qui peut dire ?
39. En Le préfet et le recteur parce que c'est un appel à projets tous les ans il faut que tu prolonges non ?
40. HF J'avais peur moi pour cette année parce que justement l'année dernière on avait des gros problèmes de présence pendant tout le ramadan il y a eu quasiment aucun cours j'avais que en fait des parents de H5 qui étaient là. Ceux de G5, ils étaient tous pas disponibles sur le créneau proposé ou ils avaient tous des trucs, des machins et après donc les personnes de H5 qui venaient là c'était que des femmes musulmanes et elles n'étaient pas venues de tout le ramadan et elles n'étaient pas hyper assidues non plus et elles étaient genre 3 j'avais un groupe solide, seulement de trois personnes donc je pensais que ça allait pas forcément être renouvelé à cause de ça. En fait, on ne m'a pas plus demandé de compte que ça.
41. En Et là, si demain tu as un nouvel élève, enfin je sais pas si dans ta classe UPE2A, vous êtes au maximum ou un nouveau parent arrive tu peux le recevoir il peut venir s'inscrire ?
42. HF Oui, tout à fait.
43. En C'est ouvert toute l'année ?
44. HF Chaque fois qu'il y a des nouveaux parents qui arrivent, on les invite à venir.
45. En D'accord. Est ce qu'il y a des documents officiels que tu complètes donc par exemple l'assiduité et donc ça c'est toi qui vérifies.
46. HF Ça c'est moi qui le fais. L'année dernière, on m'avait simplement demandé de simplement transmettre un tableau avec seulement les initiales des gens et leur pays d'origine je crois et j'ai pas l'impression enfin je l'avais rempli mais j'ai pas l'impression que l'on me l'ait particulièrement demandé ou que cela ait été particulièrement utilisés. Donc, pour l'instant je ne l'ai pas re rempli pour cette année parce que je n'ai pas de demande de ce côté là. Ils sont vraiment dans les histoires de payer tout le monde. C'est un micmac vraiment pas possible.
47. En J'ai vu ML qui m'a expliqué que c'était quelqu'un qui était parti c'était compliqué pour les gens de gérer son organisation et maintenant ça a changé, le lycée mutualisateur tu le sais [...]
48. HF Donc c'est vrai que moi il n'y a personne en particulier qui m'a demandé de redonner un tableau de présence qui voilà comme c'est que des initiales, je sais pas trop à quoi ça leur sert en fait mais moi je le fais surtout pour moi puisque en fonction de leur assiduité ça me permet aussi de leur délivrer le diplôme quoi de savoir combien de séances ils ont fait parce que sur l'espèce de diplômes qu'on leur donne à la fin c'est bien de pouvoir écrire combien d'heures ils ont fait dans l'année ou dans le semestre.
49. En Oui bien sûr et dès qu'ils s'inscrivent tu leur dis ça que ils vont avoir un diplôme ?
50. HF Oui j'essaie d'y penser. Après la fiche d'inscription je n'ai pas repris exactement celle du document qui m'a été envoyé j'ai fait un truc j'ai créé une fiche d'inscription moi-même parce que en fait elle sert aussi en début d'année elle sert d'exercice parce que l'idée, c'est aussi savoir remplir un papier administratif. j'ai vraiment accorde pas mal de place à prénom, date de naissance, sexe, statut familial, comme ça on aborde tout ce vocabulaire là et c'est vrai que sur cette fiche, j'ai oublié de dire qu'il y aurait un diplôme à la fin ce que je ferais peut-être pour l'année prochaine mais bon de toute façon, la partie vraiment rédigée, ils la lisent assez peu parce qu'ils sont pas très bons lecteurs donc voilà c'est plus cela leur permet de s'entraîner à remplir ce genre de choses. Puis, après moi je le redis oralement, je leur montre le diplôme.

51. En L'ADATE me disait que il y a deux ans de ça donc eux ils sont vraiment dans l'Isère ils avaient la possibilité d'inscrire les parents au DELF. Les parents, ils étaient volontaires, tu vois. Ils voulaient venir etc. mais depuis deux ans ils n'ont plus les moyens dont ils ne peuvent plus les parents s'ils veulent faire le DELF, ils se débrouillent.
52. HF Moi, on ne m'a pas particulièrement parlé du DELF. Déjà pour inscrire nos élèves en ce moment, apparemment, c'est compliqué. On a appris qu'on allait avoir moins de centres d'examen que les élèves allaient devoir venir de très loin pour passer les tests, tout ça... Donc les parents, je pense que c'est pas ... En tout cas, l'année dernière je ne leur en ai pas parlé de ce que j'aurais dû je me souviens pas qu'on m'ait particulièrement sollicitée pour le faire, en tout cas.
53. En Et la mallette des parents tu l'utilises ou pas ?
54. HF Pas vraiment, pas vraiment en fait j'ai déjà essayé d'aller plusieurs fois sur ce site en croyant à chaque fois que c'était vraiment une mallette c'est à dire toute une série de documents en fait je crois que j'arrive pas à comprendre ce site. J'arrive pas à comprendre ce que c'est la mallette des parents. Parce que ce n'est pas du tout ce que je crois que c'est.
55. En Alors au début, c'était physique. C'était vraiment tu demandais à l'inspection d'avoir la mallette. Donc, il te donnait une mallette tu avais des affiches, tu avais plein de choses comme ça.
56. HF Je croyais que c'était ça.
57. En Au début alors je pense que ça existe toujours. Il faut peut-être appeler les inspections voir s'ils ont toujours mais bon comme il y a plein de choses qui ont changé dans les écoles dont je ne sais pas si c'est d'actualité maintenant la mallette c'est la mallette sur le site.
58. HF J'avoue que sur ce site, j'arrive pas trop à voir ce que je peux utiliser. Je me souviens d'y être allée et de ne pas avoir trouvé ce que je cherchais mais c'était il y a longtemps.
59. En Et les parents qui fréquentent le dispositif ? Quels sont les profils de ses parents ? Est ce que ce sont des parents, je ne sais pas de niveau catégories socioprofessionnelles pas élevées ou très élevées j'étais à G3 c'est des médecins c'est des avocats voilà les origines ?
60. HF Alors il y a une grande différence entre l'année dernière et cette année. Moi, l'année dernière j'avais donc essentiellement un tout petit groupe de femmes donc parents d'élèves de H5 ou d'école alentours du Maghreb qui ne travaillaient pas. Donc, à priori voilà une catégorie socio-professionnelle pas particulièrement élevée avec quelques-unes dont on sentait qu'elle avait quand même bénéficié d'une bonne éducation si elle est là aujourd'hui, il y a Pa notamment qui est une mère d'élève de H5 qui a l'air d'être une femme très éduquée mais c'est vrai quand elles arrivent en France, là, elles ont des difficultés à trouver un travail et tout ça. Il y a donc une certaine dégradation en terme de statut social et cette année, il y en a quelques-unes qui reviennent de l'année dernière, notamment cette femme-là et puis une à une autre dame qui est nouvelle mais qui doit être une amie de Pa et sinon beaucoup plus de diversités cette année avec des parents d'élèves par exemple italo-marocains parfois même roumains mais ils viennent vraiment pas souvent ou là on a des gens qui sont quasiment analphabètes et puis qui cohabitent dans le groupe avec des parents albanais qui eux étaient quasiment diplomates dans leur pays et qui sont issus d'une catégorie socioprofessionnelle très élevée avec des enfants qui ont été en école internationale qui sont très très scolaires et tout ça. Mais pareil pour eux, en fait il y a une dégradation socioprofessionnelle puisqu'ils arrivent, encore une fois, ils n'ont pas de boulot, quoi.

61. En Mais, la plupart des parents veulent rester ici ? ils sont pas là pour trois en deux ans ils n'ont pas un contrat de travail qui sont là pour trois ans et ils repartent ensuite ?
62. HF Normalement, ouais, ils sont plutôt dans une optique de long terme de rester ici. Parce qu'ils sont dans des histoires de cours avec l'OFII, pour l'instant pas pouvoir travailler mais j'imagine qu'ils espèrent que dans quelques années ils pourront.
63. En Et tu as beaucoup de papas ?
64. HF Et bien cette année, oui. L'année dernière, zéro papa et cette année, beaucoup de papas est ce que j'irai jusqu'à dire plus de papa que de mamans ? Il y a des cours en tout cas on a la parité. Des papas syriens, italo-marocains, albanais.
65. En D'accord et eux ils sont plus assidus ou non c'est pareil que les femmes ?
66. HF C'est à peu près pareil sauf un qui est très peu assidu. Il y en a un qui est très peu assidu qui est syrien.
67. En Et du coup quand ils ne viennent pas ils te préviennent ? Ils te disent voilà
68. HF Non certains En fait, en général c'est les personnes les plus assidus les plus habitués à ce système là qui exceptionnellement ne peuvent pas venir et là, vont prévenir.
69. En Ils te préviennent comment alors ?
70. HF Ben, du coup je donne mon numéro de téléphone personnel peut-être que là, je l'ai pas donnée à tout le monde mais ouais faut être un peu habitués avec les téléphone portables et tout parce que moi j'ai leur numéro puis parfois je ne communique des informations par texto donc après ils peuvent penser à retrouver mon numéro avec le texto mais s'ils sont pas très habiles avec ça ou qu'ils ont perdu mon numéro ils n'ont pas forcément. Mais il y en a, ils viennent pas parce qu'ils oublient ou qu'ils se sont endormis Donc, c'est vrai qu'ils ne vont pas particulièrement penser à me prévenir vu qu'ils auraient eux-mêmes oubliés. Mais sinon, ils préviennent via leurs enfants par exemple quand c'est des enfants qui sont dans ma classe ou ils me disent d'une séance sur l'autre. Par exemple, je leur dis la prochaine séance sera tel jour, ils me disent ah tel jour, nous on a rendez vous avec machin moi j'ai un truc avec l'OFII ou on a cours sur telle période on aura cours, des rendez vous médicaux. On sera pas là donc ils me le disent oralement ou alors via leurs enfants qui me le rappellent.
71. En Ah, il y a des parents qui viennent de l'OFII alors ?
72. HF Qui sont inscrits à l'OFII, oui.
73. En Parce que la plupart des OEPRE où j'étais, aucun parent n'était allé à l'OFII. J'étais très surprise justement.
74. HF Ah oui, moi, c'est souvent ça qui a fait obstacle à l'assiduité parce que souvent ils étaient convoqués par l'OFII, à un stage intensif pendant deux mois trois mois. [...]
75. En Est-ce qu'ils suivent d'autres cours de français les parents qui viennent à ce qu'ils te disent ? Oui avec l'OFII, parfois. au centre social, à la maison des habitants, peut-être ?
76. HF Ben il y en a qui avait l'air de ne pas connaître la maison des habitants donc moi aussi j'ai essayé de les informer sur l'existence des cours à la maison des habitants après comme il y a très peu d'assiduité, c'est jamais trop le même groupe il y a des choses que je dis à des gens je pense pas forcément à le redire aux autres mais c'est principalement l'OFII, leurs cours mais oui, il y en a peut-être d'autres qui en prennent Ce serait intéressant de leur demander là pour ceux qui sont là de faire un petit sondage sur qui fait quoi, où ?
77. En Moi, j'aimerais bien leur pour leur poser des questions. Je pourrais ?
78. HF Oui, oui, si ça te va. Entre 14 h et 14 h30, on peut prendre un temps pour ça.
79. En Oui je veux bien et est ce que la maison des habitants par exemple sait qu'ici il y a l'OEPRE ?
80. HF il me semble que on leur communique aussi. En fait, je travaille aussi avec la direction sur la communication sur l'OEPRE. La direction assume aussi une partie du

- lien avec les écoles il me semblait que j'avais bien demandé à ce que ce soit aussi fait avec la Maison des habitants mais je ne garantis pas à 100% que ça était fait.
81. En Et donc j'étais aussi dans une école ce qu'ils avaient fait mais bon là c'était la troisième année qu'il y avait l'OEPRE donc les femmes qui venaient, ça faisait trois ans qu'elles venaient avec l'intervenante donc elles avaient un groupe WhatsApp et donc ce qu'elles faisaient c'est que quand une ne venait pas par exemple comme elles n'arrivaient pas à s'envoyer des sms, elles n'arrivaient pas écrire, elles s'envoyaient des petits messages, des messages vocaux.
82. HF Dans lequel, il y avait le professeur, c'est ça ?
83. En Oui, c'est elle qui l'avait fait mais bon je te dis je ne sais pas si elles ont commencé ça la première année ou là maintenant qu'elle le faisait peut-être qu'elles ont commencé l'année dernière et puis après elles vont au restaurant ensemble.
84. HF Et bien, l'année dernière elles étaient vraiment amies, je crois les trois qui venaient régulièrement. Ça dépend de ce qui se passe dans le groupe. C'est vrai qu'il y a des amitiés, il y a des gens qui viennent justement parce qu'ils sont amis avec d'autres gens qui viennent déjà.
85. En Et tous les parents qui sont là ont des enfants dans l'établissement ou dans un collège dans une école de secteur de V4 ?
86. HF Normalement oui après voilà il y a des fois où il y a quelqu'un qui arrive et que je questionne et puis qui me dit que son enfant, enfin que son enfant c'est juste un bébé alors moi j'explique à chaque fois qu'est ce qu'on va faire ça risque de pas trop l'intéresser parce qu'on parle vraiment des choses scolaires puis c'est vrai qu'en général, ces gens-là, ne reviennent pas parce qu'ils voient bien, ils sont pas intéressés.
87. En D'accord et est ce qu'ils te posent quand même beaucoup de questions sur la scolarité par exemple s'ils reçoivent le bilan de leur enfant ? Est ce qu'ils te ramènent, ils te disent je ne comprends pas là est ce que vous pouvez m'expliquer ?
88. HF Alors, ils ne font pas ça à chaque séance mais ils le font quand même assez régulièrement.
89. En D'accord ou s'ils sont allés dans une réunion ils n'ont pas compris des choses, ils te demandent ?
90. HF Oui souvent même souvent même dans la séance on passe du coq à l'âne moi j'ai prévu de parler de quelque chose puis en fait ça leur fait penser à autre chose et à des questions qu'ils veulent me poser et puis on part sur autre chose, ils se mettent à discuter entre eux, à se traduire, des petits moments comme ça un peu de flottement mais qui je pense sont importants parce que c'est un lieu de dialogue pour ça aussi.
91. En Bien sûr et est ce que tu leur donnes des devoirs à faire à la maison ?
92. HF En fait je leur donne des fiches d'exercice que je trouve dans le référentiel en général et parfois on a pas le temps de les finir on n'a pas eu le temps de les faire je leur suggère d'essayer de faire quoi mais bon en général, ils n'ont pas le temps ou ils n'y pensent pas.
93. En Oui, dès qu'ils sortent c'est fini c'est autre chose. Et donc tu disais tu leur donnes des exercices du référentiel. Quel référentiel ?
94. HF Le fameux référentiel c'est le truc qui nous ont fait où il y a toutes les activités, tous les chapitres, toutes les questions.
95. En D'accord. Tu as trouvé sur internet c'est ça ? non on t'a donné ?
96. HF On me l'a donné. On m'a envoyé le lien. Quand j'ai créé le dispositif on a eu des réunions à ce sujet et même il y a eu aussi une grande réunion avec les gens de la direction et tout ça pour nous donner des consignes sur l'OEPRE et c'est là qu'ils nous ont donné, ils nous ont envoyé par mail mais ça se trouve sur internet, oui. En fait, il y a des gens qui ont travaillé comme des fous pour construire des chapitres

- avec des séances des déroulés de séance et des documents etc. hyper détaillés pour l'OEPRE
97. En Je veux bien que tu m'envoies parce que j'ai regardé oui j'ai regardé, il ne me semble pas que j'ai vu des choses aussi détaillées.
98. HF C'est un truc énorme.
99. En Tu sais qu'il existe aussi un petit livret ouvrir l'école aux parents c'est un cahier à la limite, les parents peuvent l'acheter et ils peuvent écrire, c'est un cahier d'exercices.
100. HF Ah, je savais pas le côté cahier d'exercices qu'on peut écrire dessus. Ben moi en fait l'année dernière en tout cas quand j'en avais discuté avec ma direction vu que ce référentiel existait et que je pouvais faire des photocopies on m'avait dit qu'on attendrait peut-être un peu pour acheter les manuels.
101. En Je crois que c'est plus des cahiers d'activités. Et du coup là les photocopies c'est sur quel budget ?
102. HF Toujours le budget de l'UPE2A. Cela représente pas tant de choses que ça enfin si là ça a l'air gros mais parce qu'il y a des archives de l'année dernière aussi en général on fait plus des photocopies que nécessaire parce qu'on en prévoit une dizaine puis il n'y a que 3 parents qui viennent donc ça s'accumule. On a toujours des feuilles qui restent mais c'est pas monumental Et encore, moi je m'appuie beaucoup sur référentiel enfin c'est un peu ce qu'on m'avait conseillé puis on m'avait dit aussi pour me rassurer quand j'hésitais à assumer les cours de l'OEPRE, on m'a dit de toute façon en terme de travail personnel d'une certaine manière si on s'appuie sur un référentiel, on suit les consignes un peu.
103. En Parce que là, je suis allée à G3 et elle a la prof d'UPE2A a commencé là à partir du mois de janvier je ne pense pas qu'elle ait ça. Je pense qu'elle se fabrique, elle aussi, elle a sa classe d'UPE2A donc elle se fabrique ses propres fiches pour les parents en fonction de ce qu'elle fait un petit peu avec les élèves UPE2A.
104. HF Avec les élèves ? Parce que moi, j'ai plein de parents qui sont pas du tout de G5, donc ce serait bizarre.
105. En Elle, elle est à G3. Donc elle a des élèves du 6e jusqu'au lycée jusqu'au lycée jusqu'à je sais plus que l'âge donc c'est vraiment très étendu donc du coup elle leur fait par exemple les droits et les devoirs des élèves donc du coup avec l'OEPRE elle leur demande aussi : d'après vous quels sont les droits et les devoirs ?
106. HF Oui d'accord mais c'est vrai quoi on m'a bien fait comprendre que c'était vraiment sur les questions de l'école sur les documents, les documents administratifs, la communication avec enfin la compréhension de ce que c'est que la vie au collège et tous les documents, tous les outils, tout le vocabulaire qu'il y a autour et donc du coup dans le référentiel, ça parle vraiment de ça. Il y a des chapitres qui se répètent un peu. Evidemment, on adapte, on ne fait pas tout. Il y a quand même des exercices qui sont intéressants.
107. En Il y a aussi sur les valeurs de la République, là dans les référentiels ?
108. HF Un peu, mais je trouve que c'est ça le plus dur. Il y a un moment, ils disent par exemple dans le déroulé et là vous aborderez les valeurs de la République et débrouillez-vous. Il y a donc moins de choses, effectivement développées sur les valeurs de la République. C'est aussi pour ça que j'avais demandé à mon collègue de histoire, géo, éducation civique de travailler avec moi parce que je savais que lui, il pouvait développer sur ces questions.
109. En Et les parents quand ils viennent, j'imagine, que tu leur as jamais demandé de ramener du matériel. C'est eux qui d'eux-mêmes ont ramené des stylos, leur pochette, leur cahier, leur truc comme ça ?
110. HF Ben, je leur demande d'avoir de quoi écrire oui. De préférence, un cahier, un stylo.
111. En Tu leur as demandé ?

112. HF Soit ils ramènent eux-mêmes, soit ils me font comprendre que s'ils n'ont rien ramené, c'est parce que ils n'ont pas d'argent, ils n'ont pas les moyens. Je leur donne quelque chose.
113. En D'accord, pour l'instant, tu penses que tu as suffisamment de moyens pour atteindre les objectifs de l'OEPRE qui t'avaient été fixé ? Est ce que tu penses qu'il te manque du temps, par exemple ?
114. HF Non, je ne pense pas qu'il me manque du temps parce que déjà arriver à faire venir les parents une fois par semaine, c'est bien. Donc si on rajoutait une autre séance dans la semaine, je pense que ça disperserait encore plus l'assiduité. Non, je pense que vraiment ce qui manque, je pense que tous les autres enseignants te disent, ça, c'est arriver à avoir cette assiduité-là, à ce que les parents n'aient pas de rendez-vous médicaux, des rendez-vous avec l'OFII, des rendez-vous administratifs, des machins et des trucs, des maladies, en même temps que les cours quoi mais ça on n'y peut pas grand chose et donc du coup, c'est plus les objectifs peut-être officiels de l'OEPRE qui sont un peu ambitieux, tous les points qu'on est censé aborder, toutes les choses qu'on est censé faire. C'est pas que je n'ai pas assez de moyens pour réaliser les objectifs mais c'est que les objectifs, par rapport à la réalité de la situation, sont peut-être un peu ambitieux. Mais après ce qu'on fait avec la réalité de la situation, ça me semble correct. Il me semble que ça soit important que ce soit un lieu où les parents peuvent se retrouver, poser des questions, avoir des mises au point, de vocabulaire, comprendre un tout petit peu plus ce qui se passe dans un établissement scolaire et ça il me semble qu'on y arrive d'une manière ou d'une autre, qu'on fait aussi un point de français de vocabulaire, de grammaire
115. En Et tu disais que tu travaillais avec IF, et du coup vous vous mettez d'accord ? par exemple, toi tu lui dis, toi tu t'occupes des valeurs de la République, moi je m'occupe plus du fonctionnement du collège, des choses comme ça? Vous vous mettez d'accord sur le programme ?
116. HF C'est ce qu'on aimerait faire mais bon. Dans les faits, on essaie juste de voir où on en était la semaine précédente. Qu'est ce qu'on a réussi à faire la semaine précédente ? Qu'est ce qu'on va faire cette semaine ? Et du coup, qu'est ce qui va se passer la première heure ? qu'est ce qui va se passer la deuxième heure ? Après du coup dans qu'est ce qui va se passer dans la première heure, qu'est ce qui va se passer dans le deuxième heure, ben on essaie de mettre plus tout ce qui est points de grammaire ou de conjugaison ou de FLE à proprement parler, plus sur l'heure où c'est moi qui suis là parce que je suis plus à l'aise pour expliquer un certain nombre de trucs et plus les points théoriques sur la vie à l'école ou effectivement ce qu'on appelle les valeurs de la République, un peu plus sur son heure à lui mais parfois, ça se passe autrement. C'est pas aussi cloisonné, quoi.
117. En Et donc, il y a des choses que tu toi tu n'as pas terminées, tu peux lui demander de continuer après ?
118. HF C'est ça et vice-versa.
119. En Et donc, la dernière fois, il n'y avait pas l'OEPRE, tu devais partir. Vous avez donc appelé tous les parents ?
120. HF Et ben oui. Il y en a avait une qui ne m'avait pas donné son numéro. Moi, j'ai envoyé un texto commun à tous les parents. En fait, c'est pas qu'il n'y avait pas OEPRE, c'est que du coup c'était décalé d'une heure. Moi, je ne pouvais pas mais IF, il pouvait.
121. En Mais du coup, c'était juste une heure.
122. HF Du coup c'était juste une heure et donc il y a une personne qui est venue et puis qui n'a pas pu revenir après. Mais sinon, les autres, ils étaient informés, ils ont dit OK mais du coup ils ne sont pas venus. IF s'est retrouvé avec une personne, avec un papa.

123. En Et comment, ils font pour rentrer ? parce que moi, je trouve que souvent dans les collèges, c'est difficile de rentrer dans l'établissement.
124. HF Mais là du coup, les gens de la loge savent très bien que c'est 14h
125. En Et le portail, il est tout le temps ouvert ?
126. HF Non, non, ils sonnent. Ils se présentent ils disent je viens pour le cours de français.

AC est chef d'un établissement classé en zone d'éducation prioritaire dans l'agglomération grenobloise. Cet entretien d'une trentaine de minutes a eu lieu au téléphone pendant la période de confinement.

Pour respecter l'anonymat et la confidentialité de l'entretien, certains passages ont été supprimés et remplacés par [...]

1. En Depuis quand est-ce que vous êtes à la tête de cet établissement G1 ?
2. AC Neuf ans
3. En D'accord et depuis qu'il existe cet établissement, est-ce que vous trouvez qu'il y a eu des changements pas de changement ? Est-ce que vous savez déjà depuis quand G1 existe ?
4. AC 1968
5. En Et combien d'élèves y a-t-il actuellement ?
6. AC 320
7. En Combien de parents ?
8. AC Il y a des fratries. Aux dernières élections, les familles, c'était 460. Donc les familles, il y a des parents seuls, on va dire 800 parents.
9. En 800 parents ! D'accord oh oui ?
10. AC 490 votants Non, non je rectifie entre 470 et 490.
11. En D'accord ok et comment définissez-vous votre établissement facile difficile ? C'est un établissement comment ?
12. AC De l'extérieur, on a l'impression que c'est difficile mais moi non. Ça demande du travail. Mais bon, j'ai travaillé en zone rurale, c'était beaucoup de travail aussi, Il y a toujours autant de travail on va dire à partir du moment où on veut bien faire les choses. Donc non, je ne le définirai pas comme difficile.
13. En D'accord et vous êtes déchargé à temps complet ?
14. AC Oui
15. En Quelles sont les relations avec les parents d'élèves, les relations de l'équipe avec les parents d'élèves ?
16. AC Elles sont bonnes. Alors, il y a des parents qu'on ne voit pas comme dans tous les établissements mais les relations sont bonnes, il y a un bon climat scolaire.
17. En Et avec les parents d'élèves allophones ?
18. AC Avec les parents d'élèves allophones, ça se passe bien mais on n'a pas d'interprète donc c'est quand même assez. Il n'y aura pas de communication s'il n'y pas d'interprète. Donc ça passe quand même beaucoup par des dispositifs financés par les PRE [...] On a de bonnes relations mais ce sont des parents qui ne connaissent pas bien le système éducatif français. On va dire que ce ne sont pas les parents qui vont poser des questions par curiosité.
19. En Et les interprètes ce sont des interprètes de l'Adate parfois ?
20. AC Oui, souvent je crois qu'ils font appel à l'Adate. C'est le PRE qui les finance.

21. En Et est ce que vous savez s'il y a des liens entre les parents allophones et les autres parents ?
22. AC Non, parce que les parents allophones, S'ils restent oui mais souvent ils sont dans des logements provisoires. Donc ils repartent. En moyenne, ils restent 2 ans on va dire. Il y en a qui restent moins d'un an. Il y en a qui vont s'établir et puis ils vont être relogés. Ils occupent des logements qui sont désignés par la préfecture.
23. En Et le dispositif OEPRE dans votre établissement, il a commencé quand?
24. AC Je pense qu'il a commencé, il y a 4 ans. Avant c'était un organisme qui s'appelait [tiptop] qui s'en chargeait.
25. En Qui s'appelait comment ?
26. AC [tiptop] t-i-p t-o-p plus loin et c'était financé par le PRE, la politique de la ville et je crois, il y a 4 ans que c'est financé par l'Education nationale dans le cadre du dispositif OEPRE.
27. En Je suis surpris parce que j'ai rencontré ML, il me disait que c'était l'ADATE qui s'en occupait enfin pas à G1.
28. AC Oui, l'ADATE mais avant il y avait Tip Top. L'ADATE, elle l'a fait, c'était un financement quand même Education nationale mais c'était des personnes de l'Adate. Maintenant avec DF ça fait la troisième année, elle est contractuelle auprès de l'Education nationale. Ce n'est plus quelqu'un de l'ADATE.
29. En J'ai rencontré la personne chargée des formations de l'Adate et elle m'expliquait un petit peu comment ça s'était passé la transition ADATE et Education nationale.
30. AC Mais avant c'était Tip Top, ce n'était pas l'ADATE.
31. En D'accord, c'est la première fois que j'en entends parler. Et qui a monté le projet OEPRE à G1 ?
32. AC Ben nous puisque c'était dans la continuité, puisqu'il n'y avait plus de dispositif de la ville, Tip Top emploi qui était presque à terre, on va dire comme ça du coup on a eu un dispositif, je ne sais pas s'il existait ailleurs. Je ne connais pas l'origine de l'OEPRE mais du coup ça a fait la transition. Il y a eu quelques mois sans rien et puis ça a embrayé donc c'est très bien. Auparavant, on ne l'avait jamais proposé.
33. En Non, non il y a quelques autres dispositifs dans la région grenobloise en tout cas et même dans tout le département de l'Isère. Mais G1 est [...] dans l'agglomération grenobloise après je crois qu'il y a [...] dans le Nord-Isère oui à Bourgoin [...] sinon la plupart du temps ce sont dans [...].
34. AC Oui, il y en a au [...] il y en a à J1.
35. En Il y en a plus à J1.
36. AC Il y a des gros problèmes par rapport au paiement des personnes. Mais je crois qu'ils en ont créé un, ça doit redémarrer.
37. En D'accord, d'accord. Dernièrement en tout cas il n'y avait pas. A G2, c'est drôlement bien. A V4 aussi et puis à G3, ils ont ouvert là au mois de janvier à G3.
38. AC C'est bien, c'est très, très bien.
39. En Oui mais moi je pensais que parce que justement quand je suis allée dans les autres établissements c'était des intervenants qui avaient monté le projet OEPRE pour avoir la possibilité de créer cet atelier et je pensais qu'à G1 c'était vous qui aviez créé.

40. AC Non, par contre, chaque année on a un bilan. On redépose un projet mais ce n'est pas moi qui le pilote complètement.
41. En Mais c'est vous qui faites la demande ? C'est vous qui renouvelez la demande tous les ans ?
42. AC Ah oui, bien sûr.
43. En Et comment s'est passé le recrutement justement de DF ?
44. AC Elle a été proposée par, alors la dame qui venait avant qui était originaire d'un pays de l'Europe septentrionale. Et puis, elle a arrêté et DF travaillait déjà dans d'autres établissements. Elle avait été FLE, elle a une formation FLE. Je ne sais pas à quel niveau et puis du coup elle avait déjà travaillé chez nous pratiquement deux années en tant que remplaçante des enseignants [...] Et voilà donc ça s'est trouvé, ça a été une coïncidence. Elle est revenue chez nous en tant qu'intervenante OEPRE. Ce n'est pas moi qui ai fait le recrutement.
45. En Oui ça doit être le CASNAV peut-être.
46. AC Oui, c'est KL je crois.
47. En D'accord est ce que vous vous appuyez sur les circulaires mises en place pour faire fonctionner l'OEPRE ?
48. AC Je les connais mais moins le fonctionnement. Apparemment, est-ce qu'on est dans les clous ? Je ne connais pas sur le bout des doigts les circulaires mais on reste fidèles déjà le nombre de parents, une douzaine même si ça fluctue dans leur fréquentation et quels sont les objectifs reines des ateliers. Il y a connaissance du système éducatif [...] je n'exerce pas un travail de vérification.
49. En Parce que par exemple à G2 c'est ouvert à tous les parents même à G4 à V3 il y a des parents de V5 qui peuvent venir.
50. AC Ah mais chez nous aussi, ils peuvent venir. Oui la diffusion est faite parce que le quartier lui-même. [...] est informé, [...] par exemple représentent un bassin à peur près de 900 enfants. Avec J1, on s'était partagé le territoire. Parce que J1 devait exister, s'il n'existe pas, c'est parce que.
51. En Il n'y a plus d'intervenants. Ils n'ont pas été payés, sont allés vers d'autres formations.
52. AC Voilà. Donc, on s'était partagé le territoire pour ça. Sinon, il n'y a pas, je ne diffuse pas d'informations au-delà du secteur parce qu'on peut avoir des arrivées en cours d'année et les refuser ce serait dommage. On a beaucoup d'enfants qui déménagent, qui arrivent et qui partent. Il y a des familles pour lesquelles on sait qu'elles vont entrer en cours d'année dans le dispositif.
53. En Est ce que ça veut dire par exemple moi je travaille à E3 et donc s'il y a des parents de mon école qui ont besoin d'y aller ils ne pourront pas venir à G1?
54. AC Si, ils peuvent venir. Il faudrait demander à ce moment-là les effectifs. Après moi, je ne leur interdis pas. C'est pas un dispositif de circonscription ou de secteur scolaire.
55. En D'accord j'ai mal compris parce que je semblait que. J'avais compris qu'à G1 non il n'y avait que les parents qui étaient de G1 qui pourraient venir.
56. AC Par contre, il n'y a que des parents de G1. Mais après, on n'interdit pas. Tant qu'il y a encore de la place, on n'interdit pas.

57. En Est ce que vous savez comment ça se passe pour les assurances justement les parents quand ils viennent si jamais ils ont un accident ou alors ils causent un accident ça se passe comment c'est l'école, c'est l'Education nationale ?
58. AC Ah ben ça je ne sais pas. Moi, j'ai une assurance MAE, l'assurance établissement qui couvre tout ce qui se passe sur à *minima*, évidemment une assurance collective n'est pas une assurance individuelle mais les personnes dans ce cas, genre style ELCO, j'ai des cours d'ELCO, j'ai des enfants qui viennent d'autres écoles pour les cours d'ELCO, j'ai une assurance collective. Comme c'est dans le cadre du fonctionnement de l'école, je n'ai pas vérifié auprès de la MAE mais par contre, c'est ce qu'on appelle des assurances a *minima*.
59. En Est-ce que depuis l'OEPRE, donc il y a quatre ans dans votre établissement enfin non même plus puisque avant c'était autrement. Est-ce que vous avez remarqué qu'il y a des impacts sur le suivi de la scolarité des enfants des parents qui participent à l'OEPRE ?
60. AC Non, c'est toujours le problème des indicateurs, des effets de mesure. Ils sont très subjectifs. Ce qu'on peut constater, c'est que ce sont des parents qui sont moins démunis pour venir nous demander quelque chose. Donc le fait de venir comme ça dans les établissements scolaires, d'y entrer déjà, il y a un peu plus de confiance qui s'installe et puis ils ont un peu moins de crainte de venir s'adresser à moi qu'il voit en tant que directeur Des fois le statut de directeur est un peu désuet, d'un autre temps et là, ils s'aperçoivent que non, on est disponible, qu'ils n'ont pas à avoir crainte d'une quelconque autorité et donc du coup, ça améliore par contre le niveau des enfants, je ne pourrai pas le dire parce que les enfants ici par contre dire que la relation avec l'école en bénéficie, ça s'est certain.
61. En Tant mieux tant mieux donc vous me disiez que ce qui se passait dans les ateliers vous faisiez entièrement confiance à DF.
62. AC Ah oui, de toute façon, elle pédagogiquement, je ne pense pas que j'ai les compétences pour dire pour dire quoi que ce soit mais par contre, Et bien justement on voit si les différents thèmes qui devaient être abordés sont traités. Après, bien sûr, elle travaille bien sûr beaucoup le langage. Après il y a toute sa dimension pédagogique qu'elle a, que je n'ai pas.
63. En Oui bien sûr et la régularité de la présence des parents vous regardez ?
64. AC Oui, bien sûr chaque semaine, ils émargent Et puis par période, j'envoie au service de paiement avec les fiches d'émargement oui.
65. En D'accord au lycée mutualisateur alors c'est ça ?
66. AC Oui, voilà c'est ça.
67. En Ok donc tant que vous serez dans cet établissement, vous allez continuer ce dispositif puisque vous remarquez quand même un bénéfice vis-à-vis des parents au moins.
68. AC Oui et même il est connu. Même les parents qui n'y vont pas, ils le connaissent, ils le disent des fois aux parents qui arrivent sur le secteur. Moi, j'en parle aux parents mais bon ils ont tellement de choses à faire à côté. Une fois que leurs gamins, l'école, tous les papiers, c'est fait, qu'ils ont un petit peu trouvé leurs repères dans leur nouvelle vie, il y a des parents qui viennent.

69. En Oui mais moi je suis allée les voir là au dispositif OEPRE et je leur demandé comment ils avaient fait pour connaître ils m'ont dit bah vous vous aviez remis un papier à leur enfant et dont ils ont vu comme ça.
70. AC Voilà. Oui, bien sûr. Alors avec les enseignants, comme on a à peu près 10 circuits puisqu'il y en a qui ont ouvert, de nouveaux dispositifs. On a différents dispositifs qui dépendent, entre l'accompagnement éducatif, la politique de la ville, le PRE, bientôt la cité éducative. Les dispositifs liés au territoire par rapport à V2, il y a des dispositifs vers lesquels on oriente et les collègues en début d'année, ils ont une présentation de la diversité des dispositifs et les publics que l'on peut orienter vers ces dispositifs et entre autres, le dispositif OEPRE est expliqué. Donc il y a des collègues, une fois qu'ils ont fait leur réunion de rentrée à laquelle moi je participe, ils ont repéré des parents qui étaient comment on va dire, des parents un petit peu, des parents "néo" sur la scolarité. Donc du coup, par forcément allophones, complètement d'ailleurs parce que sinon si le dispositif n'est pas pour eux, parce qu'ils sont complètement allophones, ils n'y vont pas. DF les a orientés vers d'autres structures et puis du coup, j'ai des invitations. Je les invite début octobre, le premier cours. Je les invite. J'en ai une vingtaine de petits papiers-là. Des parents viennent, d'autres pas. Les parents viennent la deuxième, et puis les parents ne reviennent pas la deuxième. Ils sont venus à la première nos groupes se constituent au bout de trois semaines. On sait qui est inscrit mais après quand les parents arrivent sur le secteur s'ils sont par exemple francophones. Il y en a beaucoup qui arrivent d'Algérie, du Maroc, Tunisie. Ils parlent français mais ils ne connaissent pas le système éducatif je leur en parle ça leur permet eux-mêmes d'enrichir puis, de se trouver tout de suite dans un groupe avec d'autres parents, d'autres adultes et puis d'échanger, de faire des connaissances et de mieux s'intégrer dans la vie de quartier, comme dans la vie de l'école.
71. En D'accord, c'est bien. Donc là si j'ai bien compris c'est que à chaque rentrée scolaire vous faites, vous vous en reparlez à vos collègues de ce dispositif.
72. AC Oui, je présente tous les dispositifs, il y a celui-là, puis tous les dispositifs. Les collègues qui arrivent sur G1. Quelqu'un qui n'a jamais travaillé en éducation prioritaire spécifiquement [...] ils ne connaissent pas tous les dispositifs qui sont particuliers. Sur le temps scolaire, ils connaissent. Hors temps scolaire plus périscolaire plus à destination des familles ou à des publics fléchés, ils ne connaissent pas parce que c'est spécifique à ces territoires-là. Donc là, j'explique bien. Je leur remets un document. Ces documents, on les fait entre nous. Lors des réunions, on repère les difficultés, soit pour les enfants, soit pour les familles. On voit. Moi je contacte, ils en parlent des fois. Des fois, ils ne peuvent pas, ils n'ont pas le temps, c'est moi qui appelle. J'ouvre un planning, je les invite à venir on discute. Je leur présente et puis, ils viennent voilà.
73. En C'est drôlement bien parce que moi cette année donc j'ai fait le master là et je discute avec les collègues autour de moi qui ne sont pas en REP + parfois même pas en REP. Donc on parle du dispositif OEPRE. Il y a énormément d'enseignants qui ne connaissent pas. Il y a même des directeurs qui ne connaissent pas, l'OEPRE.

74. AC Oui mais c'est un peu normal. Et puis moi si je changeais d'école, si je dépendais d'un autre territoire d'éducation prioritaire puisque, je ne parle pas des dispositifs de droit commun, des dispositifs on va dire pour personnes fléchées, on va dire orientées. Et bien évidemment, il y aura des spécificités, je pense qu'à V1, il y a des spécificités également OEPRE mais d'autres dispositifs il faudrait aussi que j'apprenne. Somme toute, c'est un peu normal.
75. En Mais, c'est Education nationale. C'est national.
76. AC Oui, c'est nationale mais G1, c'est plus de trois quarts des enfants qui sont des enfants issus de l'immigration, qui sont de la deuxième génération même pas de la troisième et après un quart qui sont des premières générations parce qu'il y a beaucoup d'enfants qui ne sont pas nés sur le territoire. Sur les 320 élèves il y en a plus de 60 qui ne sont pas nés sur notre territoire et qui sont arrivés peut-être en fin de maternelle, qui sont arrivés dans notre école directement du pays d'origine. C'est normal en fin de compte. C'est le nombre de personnes qui font que ces dispositifs, qui font justement que ce sont des dispositifs très adaptés puisqu'ils répondent vraiment à un souci d'équité.
77. En Oui mais moi je sais que par exemple, il y a deux ou trois ans, enfin tous les ans, tous les ans, on a des parents qui arrivent dans notre école qui auraient besoin qui arrivent de l'étranger. Moi je ne savais pas je ne savais pas qu'il existait ce dispositif. Je n'orientais jamais ces parents vers ces dispositifs. On les oriente vers la Maison des quartiers mais pas vers ça.
78. AC Alors il n'y a peut-être pas forcément. Il y a aussi cette spécificité d'appartenir à un territoire. C'est pour ça qu'il y a des parents qui ne viennent pas et on a le même souci quand on organise des stages de remise à niveau. Pas les stages de remise à niveau, maintenant les stages de réussite éducative, quand les stages se déroulent à G1, pas de problème. Les enfants venaient. Dès qu'il était proposé sur un autre territoire, les enfants ne voulaient pas y aller.
79. En Oui, j'ai beaucoup animé les stages de remise à niveau. On voyait bien les enfants ne venaient pas de l'école, c'était comme ça. Donc pour l'information aux familles de ce dispositif il y a le papier DF m'avait donné un papier donc il n'y a que ce papier que vous vous donnez, vous-même aux familles ou que les professeurs à la limite.
80. AC Oui, c'est ça.
81. En D'accord. Et il y a une maison des quartiers il me semble à côté parce que une maman disait qu'elle y allait.
82. AC Oui, la Maison des habitants.
83. En Là-bas, eux, ils ne pourraient pas à la limite informer les autres parents.
84. AC A une époque, il y avait. Ça veut dire que quand, c'était des parents parce qu'il faut quand même qu'il y ait une maîtrise orale de la langue à *minima*. On orientait vers la Maison des habitants mais je n'en ai plus du tout. La personne me contactait chaque année juste avant parce qu'on faisait le lien. Ça veut dire que moi après, c'était surtout à l'époque de Tip top de l'Adate, il y en a eu beaucoup moins depuis que DF est là. Et sinon, j'appelais, je disais voilà, j'ai des parents que vous pourriez recevoir donc la dame venait, c'était un atelier par semaine. En effet, ils pouvaient rentrer dans la formation si ça correspondait à ce que l'évaluation avait donnée ici Mais moi, je n'ai plus de nouvelles. Je ne sais pas si ça existe. Je ne sais pas

85. En Il me semble que oui parce qu'il y avait une maman là qui était là lors d'un atelier qui nous disait que tel jour elle allait à la Maison des quartiers faire les cours de langue, qu'elle allait apprendre le français.
86. AC Donc, ça existe toujours mais la personne ne me contacte plus. Et puis ça a bougé. Il y a tellement de choses à la Maison des habitants. C'est normal en même temps, ils ont aussi leur
87. En fonctionnement. Leur propre fonctionnement. Donc l'information auprès des collègues de l'établissement vous m'avez dit c'était à la rentrée à la rentrée scolaire vous leur en parlez. Avec la commune, donc il n'y a rien. Si le PRE est au courant qu'il y a à l'OEPRE chez vous.
88. AC Oui, bien sûr.
89. En Les associations des quartiers, c'est plutôt vous qui faites le lien avec les parents qui sont dans l'établissement vous n'intervenez pas.
90. AC Oui, exactement.
91. En Voilà. Et au niveau du CASNAV, est-ce que vous avez des informations ? Est-ce que vous avez des contacts avec le CASNAV ?
92. AC Non pas du tout. Je reçois les mails pour DF. Je reçois quand il y a des papiers à faire signer tout ça. Mais sinon non moi-même, non c'est vraiment un travail de transmission administrative. Il n'y pas de traitement particulier de ma part.
93. En Et avec la DSDEN ? Avec ML ?
94. AC Oui, maintenant il travaille beaucoup sur la cité éducative. On était en lien oui. C'était lui, d'ailleurs qui a permis. Il y avait vraiment des problèmes de paiement par rapport au collège qui ne signait pas les documents. Ils n'ont pas signé les conventions. On était dans un vide au niveau du statut même des intervenants. C'est lui et KL qui ont justement beaucoup œuvré, pour que enfin on trouve une solution. Je suis certain que le dispositif, alors qu'on devrait être rattaché à J1, on sait maintenant que voilà, on pourra continuer à travailler et à reprendre l'atelier sans perte de temps. Alors oui, oui ML j'en suis sûr.
95. En Moi quand je suis venue voir DF donc dans la petite salle de musique où elle avait un petit carton et puis bon moi je vois bien G1 n'a pas beaucoup de moyens par rapport aux autres établissements où j'étais où il y a un rétroprojecteur, il y a la grande salle c'est propre c'est tout ça et j'ai vu ML je l'ai rencontré et je lui disais je trouvais un peu pas triste mais DF n'avait pas beaucoup de moyens. Et encore les moyens qu'elle a les photocopies et tout c'est G1 qui prend en charge.
96. AC Oui, tout est payé par l'école. C'est comme pour les ELCO. Il n'y a aucun financement. C'est l'école et le département qui financent tout, les communes. L'Etat, lui-même finance bien sûr le salaire du dispositif. Il y a zéro moyen. Moi, j'ai 120 élèves en ELCO, le soir. J'ai 4 professeurs de cours de langues. Donc six cours de langue arabe et turque. Rien n'est financé par l'Education nationale ou la ville. Tout est financé par le budget de l'établissement. Il n'y a pas du tout de budget.
97. En Mais là ML me disait justement avec la cité éducative qu'ils allaient mettre en place des moyens financiers. Il vous en a parlé ?
98. AC Oui.

99. En Et quand vous dites que vous envoyez tous les trimestres toutes les périodes vous remontez au lycée mutualisateur les parents qui sont venus etc. il y a aussi un bilan à faire à la fin de l'année à envoyer ?
100. AC C'est ce que je vous disais tout à l'heure. Ça, on en a à la fin de l'année. Avec DF, on se voit et on fait le point.
101. En D'accord. Ce bilan vous l'envoyez où au ministère de l'intérieur au ministère de l'Education nationale ?
102. AC Non, non. Ça doit être à la DSDEN, je pense. En tout cas, on n'a pas beaucoup d'interlocuteurs, pour redéposer une demande, ce sont eux (ML ou KL).
103. En Oui, pour déposer la demande, KL m'a expliqué. C'est un comité de pilotage où il y a la DSDEN il y a le CASNAV etc. mais il y a un bilan de ce qui s'est passé dans l'année et il me semble que le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Education nationale comme ils copilotent l'OEPRE doivent être au courant pour ensuite faire des remontées pour montrer ce qui se passe.
104. AC Ça doit être transmis par eux. Parce qu'on envoie en fin de compte à celui qui coordonne les différents dispositifs et puis après lui, il doit faire une synthèse. Je sais que lui, il en fait une synthèse. Après, il transmet. Je ne sais pas à qui il transmet moi, en fin de compte mais je sais que quand il envoie, il dit dans le cadre de la synthèse, je vois qu'on est plusieurs destinataires. Donc voilà, il doit faire la synthèse de tout ça.
105. En D'accord, après c'est lui qui transmet tout ou à l'Education nationale ou au ministère de l'Intérieur
106. AC Nous, on n'est pas porteur du projet.
107. En Ok bon bah écoutez moi, il me semble que moi, je vous ai posé toutes les questions que je voulais savoir sur vous, votre relation avec l'OEPRE et puis si jamais j'ai d'autres questions mais je pense que ça doit être bon, je pourrais vous envoyer un mail ?
108. AC Oui, bien sûr.
109. En Merci beaucoup en tout cas.
110. AC Bonne continuation. Au revoir
111. En Au revoir.

Entretien BC, chef d'établissement – juin 2020

BC est le chef d'un établissement de l'agglomération grenobloise qui dispose d'un dispositif UPE2A et d'un autre OEPRE. Cet entretien d'une trentaine de minutes a lieu dans son bureau. BC a demandé la grille d'entretien avant le rendez-vous.

Pour respecter l'anonymat et la confidentialité de l'entretien, certains passages ont été supprimés et remplacés par [...]

1. En Est-ce que vous pouvez m'expliquer vos missions comme chef d'établissement ? [...]
2. BC Donc chef d'établissement [...], donc moi je suis le représentant de l'institution. Donc je suis là pour diriger l'établissement, pour piloter l'établissement, on dira donc que tout ce qui est pilotage pédagogique et puis ce qui est gestion des ressources humaines donc gestion de l'équipe des enseignants etc. même s'ils sont nommés par l'Etat donc moi je n'ai pas mon mot à dire sur les nominations des profs. C'est eux qui arrivent donc moi je gère l'équipe donc essentiellement ça moi je suis là pour que l'établissement fonctionne que tout se passe bien et je suis la courroie de transmission entre l'établissement et la hiérarchie voilà c'est très schématique et rapide mais s'il fallait rentrer dans les détails, on en a pour deux jours avec tout ce qui peut aller avec.
3. En Vous êtes dans cet établissement depuis combien de temps ?
4. BC C'est ma troisième année. Je termine ma troisième année.
5. En D'accord ok. Et l'établissement G2, il existe depuis combien de temps ?
6. BC Alors G2 existe depuis 2007 donc il a été reconstruit sur un site où il y avait deux collèges. Il y avait un collège ici et un autre au bout de la rue. On a reconstruit le collège au moment de la reconstruction du quartier avec la politique de la ville qui s'était élaborée surtout dans la reconstruction d'une mixité sociale sur le quartier qui avait une forte influence sur le collège qui était là qui recevait les enfants du quartier, savoir que depuis une vingtaine d'années le quartier a beaucoup perdu d'habitants puisque au début des années 80, il y avait quasiment 7000 personnes, on est à moins 2000 voilà donc G2 est issu de la fusion ces deux collèges, construit en 2007 avec une équipe de profs qui n'a pas énormément changé donc grande stabilité les enseignants le noyau dur des enseignants est là depuis 2007 voire avant. Voilà donc combien d'élèves et bien il a ouvert il y avait peu près 400 élèves un peu moins en 2007 et on va passer les 600 élèves l'an prochain A cette heure, il y a 597 et j'en prévois 615 l'année prochaine, à la rentrée.
7. En D'accord. Alors, justement ce matin j'ai pris la fiche d'établissement et donc j'ai vu nombre de classes 6, 6^e, 6, 5^e.
8. BC Alors une de plus l'an prochain. Une 4^e de plus, ça traduit l'augmentation des effectifs dont je vous parlais.

9. En D'accord mais après ce que j'ai vu dans les fiches vous avez aussi donc une section UPE2A, ça n'apparaît jamais nulle part, la section UPE2A.
10. BC Alors, vous êtes allez voir quoi là ? Ou c'est quoi vos documents ?
11. En J'ai tapé fiche établissements G2. J'ai eu ça ce matin mais les dispositifs UPE2A ne sont recensés nulle part.
12. BC Ne sont pas recensés là-dedans. C'est pas impossible comme les dispositifs ULIS.
13. En ULIS, c'est un petit peu plus mais UPE2A
14. BC Alors UPE2A, c'est vrai. C'est des structures celle là, elle a 4 ou 5 ans maintenant mais ça peut facilement se mettre en place. Il y avait des fortes demandes les années précédentes par exemple sur un collège de V4, il y en a une qui s'est ouverte l'an passé, il y en a plein qui ouvrent qui étaient pas là avant. Le temps de mettre les fiches à jour etc.
15. En D'accord et du coup vous votre établissement n'est pas du tout placé en réseau d'éducation prioritaire alors qu'avant Gd l'était ?
16. BC Gd l'était après la révision des cartes qui a évolué c'était une volonté justement pour créer aussi la mixité sociale et qui est pas cette étiquette sur l'établissement, c'était volontaire. Après, on rentre pas en REP parce que les critères ont encore changé, il y a 2 ou 3 ans et le classement REP alors on pourrait penser qu'on est y a droit mais il faut vraiment que tous les curseurs qui rentre dans la classification REP soient au vert, je dirai. Il suffit qu'il y en a un qui soit orange ou rouge et ça stoppe tout. C'est notre cas.
17. En Mais mon école aussi moi je suis à E3 à V2 et on l'a perdu il y a quatre ans et alors qu'on voit que le public mais on nous a expliqué que c'est autre chose. Et combien de parents vous avez ?
18. BC Vous me posez une colle. 600 élèves on va dire.
19. En 400
20. BC De parents ? Non, plus que c'est ça. Ce qui serait intéressant c'est de compter les familles monoparentales. Je devrais avoir la réponse. Je l'avais en début d'année au moment où on fait les élections mais c'est plus de 1 000. C'est autour de 1 000, ça y est je me souviens c'est à peu près 1 000.
21. En OK et votre établissement du coup vous trouvez dans l'ensemble, que c'est un établissement facile ?
22. BC Ça veut dire quoi ? C'est un établissement avec une grande mixité sociale et mixité des niveaux scolaires 39 nationalités. Enorme. Donc plutôt difficile dans ce cadre-là mais après c'est le ressenti du chef d'établissement c'est quand l'établissement tourne. C'est le cas chez nous.
23. En Oui, il me semble.
24. BC C'est lié aux profs, à l'investissement des gens, c'est agréable donc la difficulté est perçue autrement. Je pense que tout le monde dit que c'est agréable d'y travailler et d'y vivre.
25. En Oui si les gens sont restés depuis longtemps.
26. BC Je ne vais pas dire qu'il est facile. Il y a quand même des problématiques mais il n'est pas non plus difficile à vivre au jour le jour.
27. En Et bien tant mieux. Et les relations avec les parents d'élèves ça se passe comment dans l'ensemble ?
28. BC Plutôt bien. On essaye de les informer beaucoup. Les difficultés qu'on a c'est de faire venir quand on souhaite voir les gens ne serait-ce par exemple quand

on a des réunions de début d'année dans les classes etc. Souvent les parents qu'on voudrait voir, on ne les voit pas. Parce qu'ils ne viennent pas, parce qu'ils parlent pas forcément français parce qu'ils ont peur etc. Donc cet accueil-là, on a beau travailler dessus il y en a toujours.

29. En Et les parents qui parlent français ? Est-ce qu'ils viennent ?
30. BC Oui, ils viennent assez souvent. On leur parle beaucoup. On utilise beaucoup internet Pronote, les logiciels de suivi dans lesquels, ils trouvent les notes etc. qui nous sert aussi de boîte aux lettres. On échange beaucoup. Et puis ils viennent pendant le cours.
31. En Et qu'ils soient en 6e ou en troisième les parents, ne viennent pas c'est la même chose ?
32. BC C'est vrai que plus les années passent, moins on les voit. Alors, il y a ceux qui nous font totalement confiance, je les vois plus. Après c'est vrai, plus le niveau monte, généralement moins on les voit alors par contre on a beaucoup de familles de plus en plus de familles que je trouve en grosses difficultés en sixième, certaines ne viennent pas. Même aux réunions de début d'année. J'ai une collègue de CM2, là en face réunion CP, elle a zéro parent 0. Vous vous rendez compte ? Non, nous on n'est pas là mais c'est vrai que c'est toujours une poignée de parents qu'on n'arrive pas à voir et ceux qu'on voudrait voir en priorité c'est clair.
33. En Et du coup vous avez installé dans le collège un espace parents ?
34. BC Pas spécialement. Alors le café parents des choses comme ça n'a pas fait encore. Donc on utilise beaucoup le dispositif dont on parle là pour essayer faire venir les parents les plus en difficulté bon après un café espace parents qui fonctionnerait non pas encore.
35. En Non, parce que je vois que c'est très, je dirai pas à la mode mais on nous demande de plus en plus, il a de plus en plus de textes qui demandent.
36. BC Alors, nous on a des liens assez forts avec les délégués de parents en fédérations de parents qui sont très actifs donc un lien assez fort avec eux et on s'entend bien donc ça se passe bien non mais c'est pas les parents les plus en difficulté. Mais c'est des gens qui sont intéressants parce qu'ils savent que le collège est là qui a la mixité sociale, ils y tiennent aussi.
37. En Et eux, ils ne créent pas cette interaction alors avec les parents allophones.
38. BC Alors, c'est difficile parce que c'est pas forcément des gens qui se côtoient à l'extérieur, très difficile. Par contre là, cet année voilà, on avait monté une opération portes ouvertes qui devait avoir lieu en avril qu'on a malheureusement annulée mais là qui était intéressante parce qu'on l'ouvrait non pas aux parents du collège mais parents de cm1, cm2 qu'on voulait faire venir au collège avec la présentation de tout ce qui se fait au collège par le biais des écoles et avec un repas partagé. On terminait avec un repas partagé avec. On demande aux gens d'amener des plats voilà. Tout ça piloté par les parents d'élèves délégués et avec une préparation d'exposition de je suis passé par G2 voilà ce que je suis devenu. Donc, ils ont fait tout un travail auprès des anciens élèves et ils avaient une trentaine de retours sous forme de panneaux à présenter. C'est une joie de voir ça et du coup on l'a pas fait mais ces parents se sont engagés à le faire en octobre prochain. Donc on maintient l'idée, on fera ça en octobre prochain. justement pour faire venir les

- parents et pas forcément ceux qui sont déjà là mais ceux qui vont venir l'année prochaine et l'année d'après.
39. En D'accord ok. Et donc vous me dites l'espace parents pour l'instant non. La mallette des parents, du coup est-ce que vous vous l'utilisez ?
40. BC La mallette des parents non plus. Qu'est ce que vous mettez derrière la mallette des parents ?
41. En Vous savez moi aussi je me suis posé la question de la mallette des parents parce que c'est ce qu'on demande d'utiliser pour l'OEPRE et dès qu'on tape sur ministère de l'Education nationale, il y a un gros onglet où c'est écrit la mallette des parents.
42. BC Vous êtes allée voir dedans ?
43. En Oui.
44. BC Et alors ?
45. En Alors, la mallette des parents, c'est Jean-Michel Blanquer qui l'avait mis en place et donc c'était pour créer du lien etc. et ensuite ils l'ont créé. Je ne sais plus si c'était en sixième mais il me semble que c'était en sixième après ça était mis en troisième justement pour l'orientation après ça a été étendu en élémentaire au CP est maintenant normalement tout le monde peut l'utiliser dans toutes les classes sauf que donc on demande aux enseignants à l'équipe, dans l'année, de prévoir trois séances vis-à-vis des parents. Une séance en début d'année, une séance en milieu d'année, une séance à la fin où au début par exemple on va leur parler. on va un petit peu imposé mais ce n'est pas une réunion justement c'est un lieu d'échanges c'est à dire qu'il ne va pas y voir une table où on est assis on va avoir une collation on va discuter on va animer et maintenant il ne demande plus à ce qu'il y ait tous les parents qui viennent, il demande des petits groupes pour que le lien se crée. C'est beaucoup d'investissements.
46. BC Beaucoup d'investissements mais je comprends l'idée mais la faisabilité me paraît un peu difficile parce que quand on voit justement ces grandes réunions qu'ont fait d'informations par exemple avec les petits sixièmes qui arrivent après on fait ça une semaine après la rentrée les parents ce qu'on voudrait vraiment voir, ils viennent pas ceux qui sont le plus loin de l'école, ils ne viennent pas ce moment là. Est-ce qu'ils viendraient plus sur un je vais dire sur un café autour d'une table ? Je pense encore moins.
47. En Justement quand Jean Michel Blanquer a mis ça en place enfin il était recteur de l'académie donc quand l'équipe a mis ça en place ils ont créé beaucoup de moyens de communication donc ils envoyaient des lettres personnalisées aux parents pour les faire venir où ils les appelaient, ils envoyaient des sms. Ils ont juste la veille, ils les appelaient de nouveau pour vraiment les faire venir. Le but, c'était de les faire venir.
48. BC Ça, on ne l'a pas mis en place encore mais ouais c'est vrai que ça a l'air
49. En Super intéressant mais après je pense que mais il faudrait que quelqu'un qui soit presque chargé de faire ça, de créer le lien.
50. BC C'est chronophage et c'est lourd.
51. En Oui mais dans l'idée même c'est bien mais je pense que dans certains établissements c'est très difficile donc la mallette des parents non le café des parents vous ne le faites pas, non plus pour l'instant.

52. BC Autre, ben la journée Portes ouvertes dont je vous ai parlé, qui peut être intéressant.
53. En Ok. Le dispositif OEPRE a commencé dans votre établissement ?
54. BC En septembre 2017.
55. En En 2017. D'accord alors AF m'avait donné des bilans.
56. BC Je les ai là. Donc l'année 2018 2019 c'est un bilan. Et puis surtout, voilà ce qu'on a dirigé dans les écoles.
57. En D'accord et aussi dans les maisons des associations et tout ça.
58. BC Tout à fait.
59. En J'aimerais bien récupéré ça. Parce que ça, elle ne me l'avait pas donné. D'accord, elle m'avait expliqué que justement vous faisiez une information vraiment bien dans le quartier-même.
60. BC Donc, les écoles du secteur la maison des habitants parce qu'ils sont à côté on travaille ensemble sur plein de projets donc ils sont tout à fait porteurs des informations.
61. En Est-ce que les parents doivent obligatoirement avoir des enfants ici pour venir?
62. BC Non, non. On a ouvert plus largement.
63. En Et est ce que ce sont les parents du quartier aussi ou non ? Ça peut s'ouvrir aussi ? Ils peuvent venir de loin ?
64. BC Et puis la présentation du projet 19-20, je ne sais pas si vous l'avez eu ou pas? Je vais vous le donner. Là, vous avez vraiment tout.
65. En Et est-ce qu'il est inscrit dans le projet d'établissement ?
66. BC Alors vaste question je dirai oui puisque tout ça est fait. Par contre le projet d'établissement étiqueté vraiment projet d'établissement y a longtemps qu'il n'a pas été fait. Pourquoi ? Parce que depuis plusieurs années on travaille sur des contrats d'objectifs avec l'Education nationale et le département puisqu'on dépend du département. On a eu des contrats d'objectifs qui étaient à la base depuis 2000, 2009 qui étaient bisannuels après qui sont passés trisannuels finalement sur quatre ans et puis maintenant ça va changer. On abandonne. Donc, à l'époque donc depuis une dizaine d'années on a laissé tomber le projet établissement tel que pour parler de contrats d'objectifs. Dans ce contrat d'objectifs donc il y avait ce qu'on faisait avec donc la présentation par chef l'établissement les objectifs que se donne l'établissement qui étaient au maximum 3, maintenant on est sur deux. Alors c'est le dernier contrat d'objectifs c'est oser la réussite, on a appelé un et puis vivre et travailler ensemble voilà deux objectifs. A partir de ça, déclinent toutes les activités l'établissement ce qu'on veut faire.
67. En C'est spécifique à votre collège où c'est dans tous les collèges ?
68. BC Tous les collèges.
69. En OK. Est-ce que vous pouvez me dire la différence entre parce que quand je regardais la fiche d'établissement j'ai vu ou quand j'envoie les mails, je vois, c'est CLG ou alors quand moi je regarde c'est C.E.S. collège d'enseignement secondaire ?
70. BC C.E.S, c'est les appellations d'il y a 30 ans en arrière, ça n'existe plus.
71. En Il existe encore sur certains sites.
72. BC Maintenant, il n'existe plus que le collège.
73. En CLG, c'est collège et lycée généraux ?

74. BC CLG, ça veut dire collège, c'est tout.
75. En Ah, ok. CLG, Collège.
76. BC Avant, il y avait le CES, le CET. Mais ça, ça date d'il y a 25 ans.
77. En Mais ce matin quand je tapais j'ai cherché et j'ai vu qu'il y avait toujours.
78. BC Mais ça, il y a aussi le fait que au collège le chef d'établissement s'appelle principal et non pas proviseur. Ça, il a des gens, qui savent toujours pas.
79. En Non, non. C'est vrai.
80. BC Ça, c'est le jargon interne.
81. En Mais dans le master, on a des élèves étrangers et justement il y avait une enseignante une professeure de français des états unis qui étaient là et elle me posait cette question que aux Etats-Unis, c'était l'inverse. Et donc elle me dit "mais ce que tu peux me donner quelque chose ?" J'ai essayé de trouver un organigramme qui expliquait un peu c'est difficile de trouver. Il faudrait penser à le faire pour les gens, pour qu'ils comprennent le système éducatif puisque l'OEPRE justement c'est là dessus mais comment s'appelle le chef d'établissement ? On ne sait pas. Donc, pour faire fonctionner l'OEPRE bien sûr vous appuyez sur les circulaires les parents ?
82. BC Bien sûr. Tout est cadré. Après comment j'ai connu le dispositif ? C'est surtout par les initiateurs du projet, AF essentiellement. Donc en quelle année ? En 2017. Comment s'est passé le recrutement de l'intervenant ? Et bien, comme on a une classe d'UPE2A, la classe UPE2A, c'est l'accueil des élèves nouvellement arrivés en France avec un enseignant français langue étrangère et ce qu'on appelle un assistant qui a un statut qui a changé depuis l'an passé qui aide cette personne et qui était aussi très intéressé par français langue étrangère et qui est bien voulu aussi s'investir dans le dispositif OEPRE. Il s'agit de MF et il y a aussi une autre intervenante BF que vous avez vue qui vient faire les heures ici.
83. En Oui, je l'ai vue. Elles étaient là toutes les deux en même temps.
84. BC Alors bien sûr sur les circulaires etc. je ne les ai pas sous les yeux mais elles existent bien sûr. C'est cadré par l'Education nationale, il n'y a pas de problème. Quels parents peuvent fréquenter ? Bien on en a parlé donc d'abord nous, on cible c'est vraiment, en priorité nos parents d'UPE2A. Même si on a effectivement ouvert parce que globalement ça concerne encore pas beaucoup de monde une dizaine de parents. Une dizaine de personnes à peu près régulièrement après il y en a qui viennent plus ponctuellement mais voilà. C'est encore des flux qu'on aimerait bien voir grandir.
85. En D'accord et comment se passent les inscriptions ? C'est à la rentrée ?
86. BC Oui à la rentrée. On repart sur l'information et les personnes intéressées sont reçues par AF.
87. En D'accord, ok. Parce que justement j'ai interrogé un autre chef d'établissement. Il me disait que c'étaient les enseignants qui lui faisaient remonter les parents donc lui, il envoyait une invitation aux parents pour venir au premier cours ensuite ils revenaient au deuxième et au troisième tour il savait le nombre de parents qui étaient intéressés. D'accord et donc le recrutement de MF s'est fait de sur la base du volontariat ?
88. BC Tout à fait.
89. En C'est lui qui voulait et c'est comme ça que s'est passé. Ça marche et MF qu'est ce qu'il a comme formation ?

90. BC Alors MF, il est toujours étudiant en FLE justement. Alors je ne sais pas la base qu'il a. Je peux retrouver mais je sais que l'an prochain il sera plus là parce qu'il a d'autres projets je pense voilà. Mais il était étudiant encore, oui.
91. En D'accord mais comment il a fait pour devenir ?
92. BC Il avait un statut d'assistant d'éducation. [...]
93. En C'est vrai que je suis allée dans une classe UPE2A il y avait il y a plus d'assistant.
94. BC Alors le nom du contrat exact, à la limite, vous pouvez demander à ma secrétaire.
95. En Non, mais c'est bon. Et au niveau de l'assurance des parents ? Les parents qui viennent les parents allophones ?
96. BC Je ne me suis absolument pas posé la question. Je pense qu'ils ont. Assurance, vous voulez dire civile, risque, etc. ?
97. En Oui le fait de venir comme ça dans l'école d'assister à des cours réguliers, ça se passe comment ?
98. BC C'est du bénévolat enfin du volontariat.
99. En Mais s'ils viennent régulièrement ? C'est des intervenants comment ? Puisque nous, par exemple dans nos écoles quand on fait intervenir des parents c'est pas régulier donc c'est bon je pense que c'est l'assurance je me suis dit comme ils viennent régulièrement, ceux qui viennent toutes les semaines?
100. BC Ils sont assurés par l'établissement je pense comme un prof.
101. En Et puis, il y a leur responsabilité civile. D'accord. Alors est-ce que vous avez observé des changements depuis que vous êtes là déjà ? Est-ce que vous avez vu que le fait d'avoir l'OEPRE chez certains parents ça entraîne plus de participation ?
102. BC Je pense que ceux qui en bénéficient ben sont très heureux parce que ça leur permet d'apprendre à se débrouiller parce que c'est vraiment du français de base vous avez vu voilà alors après est-ce que c'est un changement sur le collège pour moi c'est une goutte d'eau mais ça crée une dynamique qui me paraît intéressante. Je vois pas un changement fondamental mais je vois surtout des gens qui s'investissent.
103. En Est-ce que par exemple parmi ses parents, est-ce qu'il y a des parents qui sont après venus vous demander, prendre rendez vous avec vous, pour vous poser des questions qui sont plus en demande de prendre des rendez vous avec vous ?
104. BC Alors je les ai vus une fois parce que ça faisait partie de leurs cours de découvrir l'établissement et c'était là que je les ai vus en groupe. Ils étaient une petite dizaine ça ne va plus repasser cette année j'ai pas eu l'occasion de les revoir. Non au-delà de ça c'est souvent des gens qui ne maîtrisent pas du tout le français et qui sont très comment dire ils vont pas venir frapper là pour discuter etc. quoi. Ce sont des gens qui sont dans la retenue complète. Voilà.
105. En Ils ne savent pas encore comment ça se passe par rapport à leur pays. Est-ce que le personnel de direction est plus facile d'accès ou pas ?
106. BC Oui et puis quand même tout simplement du mal à s'exprimer en français.
107. En Vous n'avez pas la possibilité d'avoir des traducteurs ?

108. BC Si on peut mais c'est difficile on en a souvent quand on a besoin de rencontrer des familles soit pour mettre en place des choses avec les élèves soit quand il y a des problèmes graves ou des choses. Là on arrive à voir.
109. En Et ses traducteurs si jamais vous pouvez en avoir vous les prenez sur quel budget, le financement de ces traducteurs ?
110. BC C'est le collègue qui doit payer.
111. En Vous ne bénéficiez pas du tout du programme réussite éducative ?
112. BC Non.
113. En C'est seulement réservé au réseau d'éducation prioritaire ? J'ai trouvé ça dommage parce qu'on a de plus en plus d'élèves, de parents allophones partout.
114. BC Alors des fois, j'ai des enseignants d'origine maghrébine qui font les traducteurs on a des parents d'élèves des fois j'utilise. Parfois qui veulent bien.
115. En Nous aussi, c'est ce qu'on fait dans notre école. Ok donc est ce que vous êtes au courant de ce qui se passe dans les ateliers OEPRE ?
116. BC Oui parce que j'ai ce qui se fait avec la description des ateliers.
117. En Le bilan annuel où vous le savez à l'avance un petit peu ce qui va se passer dans l'année ?
118. BC Ah bien moi je sais un petit peu à l'avance. Là, j'ai la présentation du projet 2020 qu'on fait en début d'année. Je sais en gros ce qui est envisagé alors après cette année c'était un peu particulier parce que ça s'est arrêté le 13 mars. mais après je sais que c'est vraiment une approche de la langue, de se débrouiller dans la vie, apprendre le b.a. ba. J'ai eu l'occasion comme je vous l'ai dit l'an passé de les croiser, de les rencontrer. Oui, je sais ce qui s'y fait.
119. En Ok et est ce que, je sais que par exemple il faut envoyer des bilans au niveau des heures que font les intervenants, est ce qu'à ce moment-là quand vous faites les bilans, est ce que vous voyez aussi au niveau de la fréquence d'assiduité des parents, si les parents sont régulièrement inscrits ?
120. BC Alors normalement je l'ai. Je ne le regarde pas tous les jours. Je sais que ça concerne peu mais oui à chaque séance l'émargement des participants est fait.
121. En Mais vous, vous n'avez pas à envoyer ce bilan donc je crois que c'est un lycée mutualisateur qui a besoin, qui est à P. Est-ce que ce lycée mutualisateur vous demande aussi ?
122. BC Je ne crois pas. [...] Oui, ils y sont. Les feuilles d'émargement, les noms, prénoms, la nationalité. J'avoue donc je ne regarde pas mais je sais que ça concerne une dizaine de parents.
123. En Et donc du coup AF, j'avais l'impression qu'elle était vraiment dans une envie de continuer donc ça va continuer jusqu'à ce qu'un jour où par exemple il n'y a plus de parents ou elle, elle ne serait plus là.
124. BC C'est vrai que celle qui porte le projet.
125. En Oui, je sais. Elle est très, très connue aussi. Quand je suis allée un petit peu voir au CASNAV, à la DSDEN et tout et tout AF, tout le monde connaît sa valeur. Tout le monde sait que c'est une personne vraiment très bien. Donc des bilans périodiques donc ça c'est avant les vacances c'est pour envoyer.
126. BC C'est même plus souvent que ça.
127. En C'est tous les mois ?

128. BC Tous les trimestres. Parce qu'ils attribuent déjà les heures de septembre à décembre, tant d'heures. Janvier à juin, tant d'heures. Janvier-mars et après mars- juin.
129. En Et les bilans annuels ?
130. BC Les bilans annuels ? C'est AF qui s'en charge. Parce qu'il est demandé aussi par l'institution.
131. En Oui, cette année il y a une très grosse évaluation au niveau de Paris, au niveau national, pour voir un petit peu comment ça se passait dans tous les départements, dans toutes les académies. L'information aux familles donc c'est par exemple, c'est l'enseignant UPE2A qui informe.
132. BC Oui qui informe et puis beaucoup le réseau alors un réseau c'est la maison des habitants parce que c'est des gens qui passent par là beaucoup. On utilise des réseaux qui sont très proches. En plus, c'est vraiment des réseaux de proximité. Les écoles, parce que souvent, il y a des petits frères des petites sœurs.
133. En OK. Et comment ça se passe pour mais ils sont en maternelle je me disais les parents qui sont là parce que quand je suis allée dans les ateliers OEPRE j'ai vu qu'il y avait des parents qui étaient là depuis huit ans, neuf ans, parfois vingt ans et qui ne parlaient pas bien le français qui ne connaissaient pas le système éducatif donc parfois ils n'avaient même plus d'enfants à l'école et ils venaient et du coup.
134. BC Comme quoi, c'est ouvert très largement.
135. En Il y avait même une grand-mère.
136. BC Et ça, c'est fou mais c'est vrai. Il y a des gens qui peuvent passer dix ans sans jamais s'intégrer au niveau de la langue.
137. En Oui puisqu'ils vivent en communauté ou ils ont le mari. Le mari parle français donc oui l'information ils l'ont eue avec la maison des quartiers. Donc les familles qui peuvent fréquenter, vous m'en avez parlé. Les parents allophones de l'établissement sont orientés parce que généralement ils ont des enfants qui sont en UPE2A. La question que je voulais savoir c'était si les parents allophones arrivaient mais que leur enfant parlait français ça n'est jamais ça n'a jamais été le cas si l'enfant n'était pas en UPE2A il était est-ce que tous les enfants allophones sont en UPE2A ?
138. BC Ils ont tous droit mais pas forcément. Allophones, allophones ils ne parlent pas français donc ?
139. En Ils parlent une autre langue.
140. BC Ils y ont droit d'office normalement.
141. En Mais si l'enfant arrive. Lui, il parle français. Il parle français parce que son papa par exemple est français mais la maman arrive elle ne parle pas français. C'est un enfant qui est né à l'étranger par exemple qui vient ici lui parle français mais la maman ne parle pas français. Est-ce qu'elle peut quand même
142. BC Si c'est un enfant qui va déterminer l'appartenance ou pas à l'UPE2A. S'il parle français, ça peut
143. En Mais, il n'irait pas en UPE2A mais sa maman, un de ses parents en tout cas pourrait bénéficier de l'OEPRE ?
144. BC Pas de souci, bien sûr. C'est très largement ouvert.

145. En La question que je posais, c'est est-ce que par exemple, un professeur qui remarque un professeur qui ne fait pas l'UPE2A, qui remarque qu'il ne peut pas communiquer avec les parents puisque le parent ne parle pas français est-ce que lui aussi peut à la limite [...]
146. BC Mais oui un prof peut bien sûr proposer à ce parent de venir suivre les cours. Nous on est vraiment preneurs.
147. En Bon après, je vous posais la question en cas d'absence, est-ce qu'on appelle les parents, on envoie des mails je pense que c'est AF qui s'en occupe. Est-ce que dans votre établissement est-ce que tout le personnel ?
148. BC Est au courant oui. Parce que AF fait une présentation. Elle fait déjà son bilan. Moi, je le passe en conseil d'administration etc. et puis la présentation du dispositif est faite tous les ans par AF à la pré-rentrée, donc le 30 août quand j'ai tout mon personnel, elle a la parole pour expliquer.
149. En D'accord. Il y a combien de professeurs ici ?
150. BC 45 environ.
151. En 45. Parce que je suis allée dans un autre collège et il me disait le professeur que j'avais vu que ses collègues n'étaient pas au courant.
152. BC Non, non. Là, tout le monde sait. Après ils s'y intéressent plus ou moins mais tout le monde connaît l'existence du dispositif.
153. En Non, après ici s'ils sont là depuis longtemps.
154. BC Non, ils le savent tous. A la pré-rentrée, c'est intéressant.
155. En Oui bien sûr. Il y a d'autres dispositifs que l'OEPRE ici pour accompagner les parents pour l'accompagnement éducatif à part la journée portes ouvertes ? Est-ce qu'il y a quelque chose qui est mis en place ?
156. BC Pour après, c'est le suivi des élèves.
157. En Co-éducation.
158. BC Après il y a le travail avec les parents d'élèves lambda. C'est à dire en fonction de ce que fait le gamin les résultats etc. les rencontres, elles sont nombreuses. Que ce soit en conseil de classe, que ce soit la réunion de début d'année en grand groupe mais après il y a tout le temps des parents. Il y a beaucoup de rendez-vous avec les professeurs, le professeur principal ou les professeurs et puis après il y a tout ce qui a, tout ce qui est suivi des élèves en difficulté donc mise en place de PAP etc. et puis après tout ce qui est la discipline aussi parce que ça arrive aussi souvent donc on en place des rencontres ce qu'on appelle des commissions éducatives quand il y a un problème avec un gamin donc là, la famille vient forcément.
159. En Non je vous disais ça puisque je n'ai interviewé que deux chefs d'établissements et j'ai interviewé un chef d'établissement en réseau d'éducation prioritaire et lui me faisait comprendre que bon c'est vrai que son établissement, en réseau d'éducation prioritaire mais ils ont une dizaine de dispositifs d'accompagnement éducatif vis-à-vis des familles allophones des familles non allophones. Ils ont énormément de choses à gérer.
160. BC En REP, ils ont des choses, beaucoup plus que nous.
161. En L'information avec la commune. Est-ce qu'il y a une information ?
162. BC Pas spécialement avec la commune. [...] Nous, les communes ça va être plus la vie de quartier les associations. [...] Les représentants de la commune quand on fait notre fête de fin d'année traditionnellement le chargé des écoles, un élu municipal, la première adjointe viennent à notre fête

traditionnellement [...] fin juin. La première adjointe est chargée elle du quartier au niveau politique de la ville. Moi, je la vois souvent sur des réunions de quartier [...] on échange là, c'est vraiment sur le relationnel mais [...] c'est vrai qu'ils connaissent la commune. Ils connaissent parfaitement l'établissement. On a des liens.

163. En Comment se passe d'information vis-à-vis vous avec le CASNAV ?
164. BC Alors, le CASNAV, je les vois beaucoup à travers l'UPE2A. Tout ce qui est enseignement du français langue étrangère voilà. Pour nous, ils sont ressources. Des fois, ils peuvent nous aider. Et puis ce sont des interlocuteurs KL.
165. En Elle me disait, il y a trois ans, je crois ils avaient fait un grand colloque ici à V1 avec les chefs d'établissement, comme sujet, l'OEPRE. Les chefs d'établissement étaient venus pour montrer un petit peu comment ça se passait.
166. BC Après DSDEN, ministère de l'Education nationale, ministère. Moi, c'est l'échelon DSDEN avec lequel je communique. Ils connaissent très bien l'UPE2A. Ils connaissent le dispositif OEPRE. Pas de souci, ils connaissent. Ils suivent. Ils approuvent. Ils suivent.
167. En D'accord. Et les bilans ah oui parce que justement le chef d'établissement donc lui me disait que les bilans il n'envoyait pas. Il avait un bilan un bilan qu'il n'envoyait pas au lycée mutualisateur. Il envoyait à la DSDEN justement.
168. BC Oui, c'est c'est possible.
169. En Et c'est surtout le bilan annuel pour qu'ensuite ils le remontent au niveau académique et ensuite au niveau national. D'accord. Est-ce que vous avez un lien avec la DIVET aussi ?
170. BC Pas spécialement.
171. En J'ai vu qu'ils s'occupaient aussi de l'OEPRE.
172. BC C'est possible alors à quel niveau ? Moi j'ai des liens surtout avec le lycée mutualisateur pour le recueillement des heures etc. Mais alors la DIVET, après non, pas spécialement.
173. En Plutôt lycée mutualisateur, CASNAV et DSDEN. D'accord. Est-ce que dans l'année, il y a beaucoup de déménagements de familles ?
174. BC Alors j'ai trouvé que ça allait crescendo notamment sur les élèves qui partent en fin d'année et surtout ceux qui arrivent fin août mais c'est lié aussi beaucoup à la population UPE2A. Là. je sais pas ce que ça va donner cette année on verra mais c'est pas énorme quand même. Je veux dire ça ne met pas au mal mes structures.
175. En D'accord et souvent donc c'est avec les UPE2A.
176. BC Oui, mais je sais pas ce que ça va donner cette année mais les deux années précédentes, il y a eu de fortes demandes d'arrivées.
177. En Ecoutez, je crois que je vous ai tout demandé. Je vous ai demandé le confinement OEPRE je pense qu'il n'y en a plus. L'assurance, vous m'avez dit ce qu'il en était. C'était ce que j'avais rajouté. Financement du matériel, c'est vous, c'est le collège qui finance tout ce dont elle a besoin, AF en sachant que normalement il y a un tout petit budget.
178. BC Mais il doit y avoir, je pense.
179. En Mais souvent ils le prennent pour la gestion, le budget financements. Voilà, je vous ai tout demandé.

180. BC Ça, c'est pour vous. Les bilans, je vous les donne là ?
181. En Je veux bien.
182. BC Je vous donne tout ce que j'ai. Il y a à la fois le bilan annuel et puis le projet pour l'année.
183. En Mais dans la circulaire donc, je crois que c'était 2017, la dernière circulaire de l'OEPRE, c'est bien écrit que normalement ça doit être dans le projet d'école, le projet d'établissement.
184. BC Le projet d'établissement, il va falloir qu'on le réécrive parce qu'il y en a bien un sur l'établissement mais qui est très ancien mais comme je vous l'ai expliqué, cette histoire de contrats d'objectifs. Ce qui fait qu'on a pris les choses sous un autre angle mais on y reviendra peut-être.
185. En Merci.

Table des matières

Remerciements	3
<i>Sigles et abréviations</i>	7
Introduction	8
A- Cadrage théorique	10
A.1- Réussir à l'école	10
A.1.1- Réussite	10
A.1.2- Réussite scolaire.....	11
A.1.3- Inégalités sociales et réussite scolaire.....	11
A.1.4- Réussite éducative.....	13
A.1.5- Rentrée 2019, une année sous le signe de la réussite.....	16
A.2- Relations école/famille	16
A.2.1- Précisions des différents termes.....	16
A.2.2- Relations enseignants/parents.....	17
A.2.2- Attentes des enseignants.....	18
A.2.3- Attentes des parents	18
A.2.4- Les associations de parents d'élèves	19
A.2.5- Coéducation.....	20
A.2.6- Conflits : enjeux et discussions.....	21
A.3- Relations école maternelle/parents : évolution spécifique	23
A.3.1- Première étape	24
A.3.2- Deuxième étape.....	24
A.3.3- Troisième étape	24
A.3.4- Discussion.....	25
A.4- Relations école/parents allophones : cas particulier	25
A.4.1- Parcours migratoires.....	26
A.4.2- Migrations et identités	27
A.4.3- Migrations et conséquences dans les familles.....	27
A.4.4- Attentes des parents	28
A.4.5- Démarches.....	29
B- Dispositifs, outils et problématique	30
B.1- Café des parents	30
B.1.1- Emergence du dispositif.....	30
B.1.2- Modalités.....	32
B.1.2.1- Aspect pédagogique	32
B.1.2.2- Aspect pratique.....	32
B.2- Après-midi jeux	33
B.3- La Mallette des parents	36
B.3.1- Origines du projet.....	36

<i>B.3.2- Mise en place du projet</i>	37
B.3.3- Bilan du projet en 2010.....	37
B.3.4- La mallette des parents aujourd'hui.....	38
B.4- OEPRE	39
<i>B.4.1- Emergence du dispositif</i>	39
<i>B.4.2- Public concerné</i>	39
<i>B.4.3- Ateliers : aspects pratiques</i>	40
B.4.3.1- Etablissements	41
B.4.3.2- Horaires et durée annuelle	41
B.4.3.3- Intervenant.es.....	41
<i>B.4.4- Projets : dimensions pédagogique et administratif</i>	43
B.4.4.1- Objectifs.....	43
B.4.4.2- Pilotage des projets.....	44
B.4.4.3- Critères de sélection des projets	44
B.4.4.4- Financement.....	45
B.4.4.5- Information/communication	46
B.4.4.6- Certification et attestation	46
B.4.4.7- CAI.....	47
B.5- Problématique	47
C- Contexte	49
C.1- Contexte institutionnel	49
<i>C.1.1- Académie de Grenoble</i>	49
<i>C.1.2- L'Education prioritaire</i>	49
C.1.2.1- Au niveau national	49
C.1.2.2- Au niveau académique	49
C.1.2.3- Au niveau départemental	50
<i>C.1.3- Résultats scolaires dans l'académie qui nous intéresse</i>	51
C.1.3.1- Taux de scolarisation.....	51
C.1.3.1.1- Au niveau régional et académique.....	51
C.1.3.1.2- Au niveau départemental.....	51
C.1.3.2- Scolarisation des élèves allophones.....	51
C.1.3.3- Evaluations nationales en sixième.....	52
C.1.3.3.1- Résultats nationaux	52
C.1.3.3.2- Résultats académiques.....	54
C.1.3.4- Examen en troisième : le diplôme national du brevet.....	55
<i>C.1.4- Migration</i>	56
C.1.4.1- Effectifs et lieux de vie.....	56
C.1.4.2- Professions et Catégories Socioprofessionnelles	58
C.1.4.3- Diplômes	60
C.1.4.4- Maîtrise de la langue française.....	60
C.2- Dispositifs OEPRE	62
C.2.1- CASNAV	63

<i>C.2.2- Dispositifs OEPRE de l'agglomération grenobloise</i>	64
C.2.2.1- Etablissements accueillant des dispositifs OEPRE	64
C.2.2.1.1-Taille et effectifs des établissements.....	65
C.2.2.1.2- Facilité d'accès aux établissements	65
C.2.2.2- Modalités des déroulements des ateliers	65
C.2.2.2.1- Début, fréquence et durée.....	65
C.2.2.2.2- Lieu	66
C.2.2.3.2- Equipement matériel	66
C.2.2.3- Intervenant.es	66
C.2.2.4- Parents allophones participant aux ateliers.....	67
C.2.2.4.1- Effectifs et parentalité	67
C.2.2.4.2- Origines des participants	67
C.2.2.4.3- Expériences des participant.es	67
D-Méthodologie-Analyses-Perspectives	68
D.1- Méthodologie	68
<i>D.1.1- Méthode de recherche</i>	68
<i>D.1.2- Démarches entreprises</i>	68
<i>D.1.3- Outils et techniques de recherche</i>	69
D.1.3.1- Questionnaires.....	69
D.1.3.2- Observations participantes	69
D.1.3.3- Entretiens.....	70
D.1.3.3.1- Personnes interrogées	71
D.1.3.3.2- Conditions de réalisation.....	71
D.1.3.3.3- Transcription des entretiens.....	72
D.2- Recueil et premiers éléments d'analyse	72
<i>D.2.1- Eléments de descriptions des dispositifs</i>	72
D.2.1.1- Mise en œuvre des projets.....	73
D.2.1.2- Communication et diffusion d'informations.....	75
D.2.1.3- Profil des parents et scolarité des enfants.....	75
D.2.1.4- Participation des parents	77
D.2.1.5- Formations des intervenant.es	79
D.2.1.6- Organisation et déroulement des activités observées.....	79
<i>D.2.2- Résultats</i>	82
<i>D.2.3- Exploitation des données</i>	83
D.3- Diagnostic	83
D.4- Perspectives	85
<i>D.4.1- Projet</i>	85
<i>D.4.2- Diffusion des informations et communication</i>	85
<i>D.4.3- Intervenants</i>	86
<i>D.4.4- Public</i>	87
<i>D.4.5- Ateliers</i>	87
Conclusion	89

<i>Bibliographie</i>	91
<i>Table des figures</i>	96
<i>Table des annexes</i>	97
<i>Table des matières</i>	265

MOTS CLÉS : dispositif - Ecole - migration - parents allophones - relations - réussite

RÉSUMÉ

Les parents allophones qui arrivent en France ont souvent peu de connaissances du système éducatif. Le défaut de maîtrise de la langue française empêche les échanges avec l'école. Ces savoirs sont nécessaires pour la réussite de leurs enfants.

L'institution propose à ces parents de leur ouvrir l'Ecole afin de mieux comprendre leur rôle de parent d'élèves tout en acquérant des compétences linguistiques. Entrer dans les établissements scolaires, c'est commencer à construire des relations de confiance. Les dispositifs ont été ainsi mis en place sur tout le territoire français. Ce mémoire propose un aperçu des conditions de réalisation de ceux de l'agglomération grenobloise. Comment permettent-ils aux parents allophones de construire leurs relations avec l'Ecole pour la réussite de leurs enfants ?

Dans l'ensemble, la satisfaction de tous les intervenants et en particulier des parents se dégage de cette recherche, mais des améliorations aussi bien institutionnelles que partenariales pourraient être envisagées pour qu'un plus grand nombre de parents puissent avoir la chance d'accéder à ces dispositifs.

KEYWORDS : system - school - migration - allophone parents - relations - success

ABSTRACT

Allophone parents arriving in France often have little knowledge of the educational system due to lack of competency in French language skills. Difficulties in understanding French language prevents them from interacting with the school. This knowledge is necessary for the success of their children.

Institution are offering these parents the opportunity to visit school in order to better understand their role as parents while acquiring language skills. Entering the school means starting to build relationships based on trust. These programs have been set up throughout France. This dissertation provides an overview of the conditions for implementing those in the Grenoble conurbation. How do these programs enable allophone parents to build strong relationships with the school for the success of their children?

In summary the satisfaction of all those involved, particularly parents, emerges from this research. However, institutional and partnership improvements could be envisaged so that a greater number of parents could have the chance to access these schemes.